



Notre Pape



Notre Évêque

Le Représentant du Saint-Père au Canada est heureux de partager avec toute la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska sa joie et sa fierté de célébrer l'arrivée de son premier missionnaire résident.

Cet événement très humble aux yeux des hommes est très grand et plein de signification aux yeux de la foi. C'est l'implantation de l'Église, même en un pays déjà ouvert à la foi chrétienne. Pour un baptisé, c'est le début de ce qui deviendra ensuite ce qui est primordial dans la vie d'une Église locale, une paroisse. Celle-ci, d'une certaine manière, remarque le Concile Vatican II "représente l'Église visible établie dans l'univers" (La Sainte Liturgie, n.42) "L'Évêque, dans son Église ne peut présider en personne à tout son troupeau, ni toujours, ni partout. Il doit nécessairement constituer des assemblées de fidèles, parmi lesquelles les plus importantes sont les paroisses, organisées localement sous un pasteur qui tient la place de l'évêque." (Ib)

Cette communauté paroissiale doit particulièrement sa cohésion à la fécondité et à la stabilité de la famille. C'est elle qui assure à ses membres, par le baptême et l'éducation morale et religieuse, de parvenir à une foi adulte et à l'enracinement d'une tradition chrétienne qui se transmettra dans les générations futures. L'histoire d'une paroisse, c'est en somme l'histoire de la foi dans un milieu social.

En cette année consacrée à la Famille, il est plus opportun que jamais de le rappeler. Telle vaut la famille, telles valent l'éducation et la société civile. "Écoute mon fils, l'instruction d'un père...car c'est une bonne doctrine que je te livre, N'abandonne pas mon enseignement" (Pr 4, 1-2).

Puissent les familles d'aujourd'hui qui ont reçu des pionniers de Saint-Norbert la vie et la foi rester fidèles à leur héritage et le transmettre intact et même enrichi à leurs enfants.

Carlo Curis
Carlo Curis
Nonce Apostolique

HOMMAGE AUX PAROISSIENS ET PAROISSIENNES DE SAINT-NORBERT

Vous tenez à souligner le 150^e anniversaire de l'arrivée du premier prêtre résident dans votre paroisse. Quelle merveilleuse occasion de regarder avec fierté le chemin parcouru, de saisir cet élan plein de courage, de détermination et de foi profonde qui a dynamisé votre histoire paroissiale!

Cet anniversaire vous permet de rendre hommage à tous ces prêtres qui, avec beaucoup de foi, ont assumé la responsabilité pastorale de votre communauté chrétienne. C'est aussi l'occasion de rendre hommage au dévouement et à la générosité de centaines d'hommes et de femmes qui, par leur engagement, ont bâti chez vous une communauté vivante.

Vous célébrez la foi des ancêtres, mais aussi la foi qui vous anime aujourd'hui. Il y a chez vous, des hommes et des femmes qui croient en Jésus-Christ. Oui, après cent cinquante ans, vous êtes encore là pour dire que Jésus peut donner un sens à votre vie et qu'il peut être source d'espérance pour l'homme et la femme d'aujourd'hui. Oui, après cent cinquante ans, vous êtes toujours là pour être témoins de l'amour de Dieu.

Que cet anniversaire soit l'occasion de saisir les nouveaux appels que vous lance le Seigneur pour que votre communauté chrétienne soit de plus en plus dynamique et fraternelle! Elle le sera dans la mesure où chaque personne assumera sa part de responsabilité. Et, ne l'oublions pas, le Seigneur sera toujours là.

Je vous redis mon amitié
"dans la tendresse de Jésus-Christ"

Raymond St-Gelais
Raymond St-Gelais
évêque de Nicolet



Message



Notre Prêtre-curé

RETOUR AUX SOURCES

À l'occasion du 150^e anniversaire de l'arrivée du premier prêtre résident en notre paroisse, il nous est bon de revenir aux sources de la coutume des années jubilaires, surtout celles que l'on retrouve dans notre histoire civile et religieuse du Québec.

"Vous déclarerez sainte cette cinquantième année... ce sera pour vous une année jubilaire... le jubilé sera pour vous chose sainte. Vous mettrez en pratique mes lois et coutumes... vous les garderez pour les mettre en pratique et ainsi vous habitez dans le pays en sécurité, la terre donnera son fruit et vous mangerez à satiété et vous habiterez en sécurité..." (Lév. 25, 8sq.)

C'est ainsi que s'exprime l'Auteur sacré dans le Livre du Lévitique. Et depuis, les années jubilaires (de "yobel" = trompe en hébreu) se sont succédées pas toujours au son des trompettes mais toujours au fond des coeurs, au son d'une musique faite d'amour, d'espoir et de reconnaissance.

Reconnaissance pour un passé qui nous a fait ce que nous sommes.

Amour d'un présent à bâtir au quotidien avec les "outils" de nos Anciens: foi en Dieu et dans le prochain.

Espérance d'un avenir toujours meilleur, malgré les défis à venir... Nous saurons les surmonter avec la même audace, ténacité et créativité qu'ont manifesté nos Ancêtres dans la construction d'une Église et d'un pays à la dimension de leur coeur.

Certes, jadis la terre a donné son fruit en notre coin de pays (la preuve: ces nombreuses fermes encore aujourd'hui) à la condition d'un labeur soutenu et quotidien, à base de foi et de courage.

Nos Anciens, à qui nous devons et rendons HOMMAGE, nous ont tracé un chemin et légué un héritage pour mieux vivre notre présent.

Le flambeau est maintenant entre nos mains. Nous le passerons un jour, à l'autre génération, qui s'en vient.

Lucien Rousseau,

Lucien Rousseau
Prêtre-curé,
prêtre-curé



Notre Président
de fabrique

L'année 1995 marquera le 150^e anniversaire de vie religieuse de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Cette réalisation se veut d'abord un rappel de l'arrivée, en 1845, du premier missionnaire résident.

La communauté paroissiale a voulu souligner cet événement et souhaite qu'il favorisera un temps de souvenance en hommage aux valeureux pionniers de notre localité, un temps d'appréciation pour le dévouement, la ténacité de ces bâtisseurs et un temps de reconnaissance pour les valeurs fondamentales privilégiées et transmises par ces habitants à travers les ans.

Nous sommes le fruit de leurs rêves, de leur persévérance et de leurs valeurs. À nous maintenant, qui tenons le flambeau, de faire en sorte que nos descendants puissent bénéficier de ces grandes richesses.

Être témoin de ce 150^e anniversaire, c'est éprouver une grande fierté de notre passé et c'est garder une grande confiance en un demain plein de promesses.

Gilles Gauvreau
Gilles Gauvreau
président de fabrique

Saint-Norbert

Message



Notre Premier ministre

C'est avec grand plaisir que j'adresse mes cordiales salutations à tous les fidèles de la paroisse de Saint-Norbert, dont on célèbre le 150^e anniversaire cette année.

On ne saurait passer un tel anniversaire sous silence, car l'Église joue un rôle important dans l'épanouissement de la collectivité. Tant au plan social qu'au plan spirituel, elle sert de point de rassemblement à un grand nombre de personnes venant de différents horizons. Ces réjouissances vous donneront d'ailleurs, j'en suis sûr, l'occasion de vous remémorer l'histoire unique de votre communauté paroissiale.

Je vous souhaite de joyeuses festivités et vous offre mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Jean Chrétien
OTTAWA 1994



Notre Député fédéral

Message du député fédéral de Lotbinière. Monsieur le Curé, Monsieur le Maire, Chers citoyens et citoyennes,

À titre de député fédéral de Lotbinière, je suis honoré par cette possibilité qui m'est donnée d'adresser ces quelques lignes à vous, gens de Saint-Norbert.

Vous pouvez être fiers de cet ouvrage sur l'histoire de votre municipalité; car en plus d'approfondir vos racines lointaines, cette démonstration publique vous donne l'opportunité de vous faire mieux connaître à travers tout le Québec, le Canada et l'étranger.

Bravo à toute l'équipe qui a travaillé à l'élaboration et la réalisation de ce grand projet. Vous faites ressortir des pages intéressantes et riches en histoire; toute votre communauté mérite le respect et l'admiration.

À toute la population de Saint-Norbert, j'offre mes **Meilleurs Vœux** en cette année du 150^e Anniversaire de la fabrique. Puissiez-vous être favorisés de façon particulière tout au long de cette année.

Sincèrement,

Jean Landry
Député fédéral de Lotbinière



Notre Député fédéral

Nos valeureux ancêtres nous ont légué un merveilleux héritage qu'il nous revient de gérer avec courage puisque l'heure approche de le baptiser du joli nom de pays.

Merci pour cette publication qui nous rappelle que nous avons toutes les raisons du monde d'être fiers de notre histoire.

Gaston Leroux
Député de Richmond-Wolfe



Message



Notre Premier ministre

À la population de Saint-Norbert,

Depuis cent cinquante ans maintenant, Saint-Norbert s'épanouit et rayonne sur le plan régional, grâce à la persévérance de ses citoyens et de ses citoyennes et à l'attachement qu'ils montrent pour leur coin de pays. La profonde détermination à réussir qui les caractérise, témoigne de la vitalité du peuple québécois. Aujourd'hui, leurs efforts s'ajoutent à notre entreprise collective d'édification du Québec.

Au nom de tous les Québécois et les Québécoises, je désire partager avec vous ce moment de fierté bien légitime et vous offrir mes vœux de prospérité et de succès.

Daniel Johnson
Québec
1994



Notre Député provincial

ASSEMBLÉE NATIONALE

1994

Cher citoyen et chère citoyenne
de Saint-Norbert

Il me fait plaisir, en tant que député d'Arthabaska, de vous souhaiter un heureux anniversaire à l'occasion de la 150^e année de fondation de votre municipalité

Certains d'entre vous possèdent des racines très profondes dans cette municipalité qui a vu naître plusieurs générations de familles.

D'autres, plus récemment, s'y sont installés pour l'espace qu'on y trouve, la beauté des paysages et surtout la chaleur de sa population.

À tous et à toutes, j'adresse mes meilleurs vœux pour ce 150^e anniversaire.

Québécoisement vôtre,

Jacques Baril

Saint-Norbert

Message



Notre Maire de Saint-Norbert-d'Arthabaska

On ne peut que s'incliner devant 150 ans d'histoire. Ce sont les hommes qui façonnent l'histoire et ce sont eux qui ont guidé l'évolution de notre municipalité. Le respect de nos ancêtres n'aura d'égal que le respect de l'idéal qui les a motivés tout au long de leur voie.

Dans cet intervalle de temps qui nous sépare de ceux qui sont venus avant et de ceux qui viendront après notre implication à titre de citoyennes et de citoyens dans notre communauté est inestimable.

On dit souvent qu'il faut vivre en fonction des projets à réaliser et de l'avenir à bâtir. Je pense qu'il faut vivre en harmonie avec le passé pour que le présent soit prometteur d'avenir.

Il faut garder la certitude de travailler pour que notre communauté soit à l'image de ce que nos ancêtres voulaient et de ce que nos enfants désirent pour l'avenir. Pour que, sur 150

ans d'histoire, les générations soient en accord avec ce qu'elles ont toujours voulu, il faut travailler humblement.

Gilles Vigneault disait: "Les honneurs on doit les mériter mais point en faire usage, on les prend ici et pour les mettre ailleurs. Ils ne nous font ni pires, ni meilleurs."

La sagesse réside dans la reconnaissance entre nous des efforts réalisés par chacune et par chacun pour sa communauté.

"On ne peut combler un poste resté vacant par le départ de celui ou de celle qui occupait ce poste mais on ne remplacera jamais la personne qui occupait ce poste"

Je crois sincèrement que chacun d'entre nous est irremplaçable et c'est ce qui fait de notre idéal un objectif continuellement renouvelé.

Boucler la boucle de 150 ans histoire, c'est réaliser le rêve de ceux qui nous ont précédés. Les municipalités qui forment la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska n'ont jamais été aussi proches l'une de l'autre. Il faut travailler et mettre nos ressources en commun pour que nos citoyens bénéficient des meilleurs services qui soient.

L'occasion ne pourrait être meilleure pour saluer toute la population de Saint-Norbert d'Arthabaska qui me permet à chaque jour d'être fier d'y être son représentant à titre de maire.

Je fais le souhait que nous restions encore plusieurs années ensemble pour que nos enfants regardent avec fierté le travail que nous auront accompli pour eux.

Claude Bachand,
Maire de la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska



Conseil: assis: Gilles Gauvreau (secrétaire), Claude Bachand (maire), Diane Beauchesne et René Houle; debout: Martin Breton, Ghislain Caouette, Pierre Labbé et Denis Bellefeuille



Message



Maire de Chester-Nord

150 ans et ça continue

Le grand jour est enfin arrivé, après de longs et fébriles préparatifs, la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska fête son 150^e anniversaire de fondation.

La municipalité de Chester-Nord fait partie intégrante de cette magnifique paroisse de Saint-Norbert depuis 1870; il y a donc 125 ans.

Au nom du conseil municipal, je tiens à vous souhaiter à tous et à toutes des célébrations joyeuses et mémorables à l'occasion de cet anniversaire historique.

Un anniversaire d'autant plus heureux puisque contrairement à plusieurs paroisses rurales en déclin, la nôtre est plus vivante et plus vigoureuse que jamais malgré son âge respectable. Cette vitalité nous la devons au dynamisme et à la joie de vivre de tous nos paroissiens et paroissiennes qui injectent tellement d'énergie dans notre patelin que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

Joyeux 150^e!

A handwritten signature in cursive script that reads "Stéphane Fleury".

Stéphane Fleury
Maire de la municipalité
de Chester-Nord



Conseil: assis: Line Létourneau, Stéphane Fleury (maire), René Savoie (secrétaire) et Anita Ouellette; debout: Marquis Caouette, Tony Allaire, Gaëtan Lizotte et François Trotter

Saint-Norbert

Message



Maire de Norbertville

À vous tous lecteurs citoyens et citoyennes.
C'est pour nous tous une belle opportunité qui nous est offerte pour retourner aux sources de notre histoire locale à l'occasion du 150^e anniversaire de la paroisse de Saint-Norbert.

En effet, ces fêtes nous permettront de découvrir certains faits et gestes posés par nos bâtisseurs lors de la fondation de la municipalité et durant les années qui suivirent.

Il me faut remercier tous les gens qui ont participé par ce volume à nous faire connaître l'histoire de nos familles anciennes et nouvelles.

En mon nom et en celui de tous les membres du conseil de la municipalité de Norbertville, je vous invite à vous joindre à nous tous en participant à toutes les activités qui marqueront cet événement unique dans notre histoire.

Soyons fiers de notre passé, de nos ancêtres. Ils méritent toute notre admiration, notre considération et notre amour.

Joyeux cent cinquantième

*Jacques Hunter
Maire*

Jacques Hunter,
Maire de la municipalité
de Norbertville



Conseil: assis: Monique Lecours, Jacques Hunter (maire) et Ginette H. Gardner; debout: Gilles Labonté, Pierre Boulanger, Gilles Gauvreau (secrétaire), René Henri et Richard Gamache



Comité de l'Album-souvenir



Notre Président

Comité de l'album

Saint-Norbert (1845-1995): histoire vécue et racontée

L'élaboration d'un livre d'histoire d'une paroisse vieille de 150 ans exige, vous l'avez deviné, une longue préparation. Déjà en 1988, on commençait à jeter les premiers jalons d'un travail qui allait durer près de sept ans. Plusieurs personnes se sont impliquées allant de l'investigation à la rédaction, à l'édition et même à la recherche de subventions...

Le support financier venant des secteurs gouvernemental, municipal, scolaire, paroissial et l'apport de la Caisse Populaire et de la Société Saint-Jean-Baptiste ont permis la mise sur pied de ce grand projet. La communauté saura apprécier leur générosité.

Plusieurs équipes de bénévoles ont contribué grandement à la réussite de cet ouvrage: vente, mise en page et correction. Grâce à elles, le travail a été admirablement exécuté. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Nous tenons aussi à remercier les familles qui ont rendu possible cette réalisation. Grâce à leur collaboration, nous avons dépassé nos objectifs. Nous nous excusons auprès de tous les intéressés que notre démarche de communication n'a pas réussi à atteindre.

Cet ouvrage se veut un hommage tout particulier aux ancêtres qui ont participé à la naissance de la paroisse, à tous ceux qui leur ont succédé et aussi aux jeunes qui poursuivent actuellement l'oeuvre commencée si vaillamment par tous ces prédécesseurs en se rappelant évidemment que d'autres viendront ajouter à cette construction "une pierre" qui agrandira l'oeuvre.

Pour conserver cet héritage du passé et en témoignage du présent, c'est avec joie que nous vous présentons cet album-souvenir.

Gilles Gauvreau,
président du comité de l'album



Comité de l'album: En arrière: Robert Lachapelle, Thérèse Alain, Gilles Gauvreau et Yves Gardner; au centre: André Marcoux, Claudette Lambert, Carole R. Gardner, Annette St.P, Gauvreau, Lucille S. Grenier et Nicole C. Baril; en avant: Georgette Baril, Danielle Vallée, Jeannine G. Labonté, Huguette L. Létourneau et Jacqueline Boulanger, (était absent Laurent Jolibois)

Saint-Norbert

ALBUM-SOUVENIR
DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA

PREMIÈRE PARTIE

Ils et elles ont fait...
L'HISTOIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA
1845-1995

Texte préparé par
Daniel Robert, historien

Mars 1994

Présentation

Un siècle et demi d'existence pour une paroisse, c'est relativement jeune. Tandis que les vieilles paroisses de la zone seigneuriale, le long du fleuve Saint-Laurent, fêtent leurs 200e, 250e ou même 300e anniversaire, l'une des jeunes paroisses du domaine cantonal fête, en 1995, son 150e anniversaire de fondation: celle de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

Si les actes «de naissance», «de baptême» et «de confirmation» de cette localité des Bois-Francs n'ont été donnés qu'en 1846 (érection de la municipalité), 1855 (érection canonique) et 1860 (érection civile), la paroisse de Saint-Norbert existait *de facto* en 1845: cette année-là correspond, en effet, à l'arrivée du premier missionnaire résident au milieu d'une population établie, à l'ouverture de registres paroissiaux, à l'élection des premiers fabriciens, ainsi qu'à la construction de la première industrie de la paroisse.

Mais que sait-on de Saint-Norbert? De ses écoles? De sa vie municipale? De ses activités économiques? L'histoire de la paroisse est très peu ou pas connue, même de ses paroissiens et paroissiennes. À part quelques privilégiés qui ont eu accès aux documents d'archives ou qui ont bénéficié de la tradition orale, bien peu de gens peuvent raconter la vie de Saint-Norbert. Car, en dépit de son siècle et demi d'existence, la paroisse n'a été le sujet d'aucune étude globale et exhaustive. Il n'existe d'ailleurs pas plus d'études sectorielles ou thématiques. Ainsi, vouloir écrire l'histoire de Saint-Norbert supposait, au départ, un travail de création. Construire à partir de rien, ou presque. Un défi de taille, une tâche ardue.

C'est avec satisfaction que je livre ici le texte de la «partie

historique» de l'*Album-souvenir de Saint-Norbert-d'Arthabaska (1845-1995)*. Mais attention! Ce texte n'a pas la prétention de constituer une monographie paroissiale comme entendu généralement. Quoiqu'une énorme quantité de documents d'archives aient été dépouillés - on en trouvera la liste à la suite des annexes -, la réalisation d'une véritable monographie aurait demandé un laps de temps beaucoup plus long que celui qui était alloué. Les délais accordés interdisaient des démarches additionnelles, par exemple: des entrevues, des recherches plus approfondies dans les bureaux d'enregistrement, les journaux et autres sources secondaires, des analyses plus étoffées. Plusieurs sujets n'ont été qu'effleurés, d'autres n'ont pas été touchés, tels la pratique religieuse et l'agriculture. La documentation étant parfois très lacunaire, de nombreuses questions sont restées sans réponse. Qu'à cela ne tienne. Ce texte de la «partie historique» a au moins le mérite de révéler les principaux faits qui ont marqué l'histoire de la paroisse et qui, jusqu'ici, étaient pratiquement inconnus, en même temps qu'il rassemble de multiples données qui serviront éventuellement de point de départ à des recherches plus poussées.

Ce texte, comme l'album-souvenir tout entier, se veut d'abord un hommage à ceux et celles qui ont fait l'histoire de Saint-Norbert pendant ces 150 années: les défricheurs et les colons, les membres du clergé, les fabriciens, les commissaires d'écoles et les institutrices, les maires, conseillers et fonctionnaires de l'administration municipale, les notables, hommes et femmes d'affaires, producteurs agricoles, marchands, commerçants, profes-

sionnels, hommes de métiers, entrepreneurs et les «familles-souches».

Je désire exprimer ma reconnaissance à M. Jean Roy, professeur d'histoire au Centre d'études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à qui je suis redevable pour la réalisation de cette recherche. M. Roy, le premier, m'a manifesté sa confiance et m'a recommandé auprès des membres du Comité historique de Saint-Norbert. Il m'a aussi permis de puiser largement dans le rapport *Textes et documents d'histoire de la paroisse de Saint-Norbert* qu'il avait préparé au nom du Comité, en septembre 1992. De plus, M. Roy a bien voulu relire le manuscrit du présent texte historique et l'enrichir de ses suggestions.

Mes remerciements vont aussi à M. Jocelyn Morneau, étudiant au doctorat à l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a porté à ma connaissance quelques documents relatifs aux fromageries. Enfin, je remercie également M. l'abbé Florent Pariseau, ancien curé de Saint-Norbert, M. Gilles Gauvreau, secrétaire-trésorier des municipalités de Saint-Norbert-d'Arthabaska et de Norbertville, ainsi que les membres du Comité historique pour leur soutien et leur compréhension.

Qu'il me soit permis d'espérer que ce texte historique saura satisfaire les attentes de chacun et chacune en cette année de célébration. Bonne fête aux paroissiens et paroissiennes de Saint-Norbert.

Daniel Robert
Historien
Trois-Rivières

Table des matières

PRÉSENTATION	12
TABLÉ DES MATIÈRES	13
LISTE DES TABLÉAUX	14
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGNES	14
TABLÉ D'ÉQUIVALANCE DES MONNAIES ...	14
TABLÉ DE CONCORDANCE CADASTRALE ..	14

CHAPITRE 1

- Historique de l'établissement paroissial	15
1.1. Un territoire à occuper	
1.2. Origines de Saint-Norbert-d'Arthabaska (1840-43)	
1.3. Construction d'une chapelle (1843-44)	
1.4. De la mission à la paroisse (1845-55)	
1.5. Érections canonique et civile (1855-60) et mutations territoriales	
1.6. Eglise et presbytère	
1.7. Cimetière, calvaire, charnier et corbillard	
1.8. Terrains de la fabrique	

CHAPITRE 2

- Vie paroissiale et encadrement religieux	29
2.1. Les évêques en visite à Saint-Norbert	
2.2. Les missionnaires, curés et vicaires	
2.3. Les marguilliers et la fabrique	
2.4. Les œuvres, confréries et associations	

CHAPITRE 3

- Les écoles et la vie scolaire de 1854 à 1960	57
3.1. Les commissaires d'écoles	
3.2. Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire	
3.3. Les territoires scolaires de Saint-Norbert et de Chester-Nord	
3.4. Les écoles, les classes et la fréquentation scolaire	
3.5. Les institutrices	
3.6. L'inspecteur d'écoles	
3.7. Taxes et financement	
3.8. Chronologie: quelques faits d'histoire scolaire	

CHAPITRE 4

- La vie municipale depuis 1846	85
4.1. Les territoires municipaux: Saint-Norbert, Chester-Nord et Norbertville	

4.2. L'administration municipale: maires, conseillers, secrétaires-trésoriers	
4.3. Les affaires locales	
4.4. Chronologie: quelques faits d'histoire municipale	

CHAPITRE 5

- La vie économique et socio-professionnelle	111
5.1. Les moulins, scieries et meuneries	
5.2. Les fromageries	
5.3. Les boutiques et petites entreprises, métiers et professions	
5.4. Autres établissements, services et institutions	

ANNEXES:

1. Mutations territoriales: paroisse et municipalités, 1846-1940	128
Cartes:	
A. Limites originelles: municipalité et paroisse (1846-55)	
B. Municipalité et paroisse: amputations et annexions (1856-58)	
C. Municipalité: formation de Chester-Est et amputation: restant du 13e rang (1858-60)	
D. Limite de la paroisse civile et formation de Chester-Nord (1860-71)	
E. Municipalité et paroisse: amputations et annexions (1888-1913)	
F. Formation de la municipalité du village de Norbertville (1940)	
2. Statistiques sur la paroisse de Saint-Norbert:	132
A. Population de la paroisse (communiant et non communiant) et nombre de familles (cultivateurs et emplacitaires), 1855-1991	
B. Population de la paroisse (communiant, non communiant et familles): distribution dans le village et les rangs, 1885-1952	
C. Population de la paroisse: distribution dans le village et par rangs, 1935-51	
D. Nombre de familles dans la paroisse: distribution dans le village et par rangs, 1935-51	
E. Populations municipales, 1871-1991	
F. Baptêmes, mariages et sépultures à Saint-Norbert: 1858-1953	
G. Première communion à Saint-Norbert: 1859-1953	

SOURCES ET DOCUMENTATION	136
--------------------------------	-----

Liste des tableaux

- Tableau 1** Noms des premiers colons à Saint-Norbert-d'Arthabaska, vers 1840-43
- Tableau 2** Les visites pastorales des évêques à Saint-Norbert, 1855-1956
- Tableau 3** Nombre de confirmations à Saint-Norbert, 1859-1945
- Tableau 4** Missionnaires et curés de Saint-Norbert, 1840-1995
- Tableau 5** Vicaires à la paroisse de Saint-Norbert, 1903-1923
- Tableau 6** Les revenus de la cure de Saint-Norbert, 1855-1948
- Tableau 7** Les marguilliers comptables de la fabrique de Saint-Norbert, 1845-1967
- Tableau 8** Les revenus de la fabrique de Saint-Norbert, 1845-1904
- Tableau 9** Quelques oeuvres et associations pieuses établies dans la paroisse de Saint-Norbert
- Tableau 10** Nombre de membres de la confrérie du scapulaire du Mont Carmel, 1884-1905
- Tableau 11** Nombre d'associés dans la Société de tempérance de Saint-Norbert, 1888-1940
- Tableau 12** Contributions de la paroisse de Saint-Norbert aux oeuvres diocésaines, 1903-05 et 1910-13
- Tableau 13** Contributions de la paroisse de Saint-Norbert aux oeuvres diocésaines, 1947-53
- Tableau 14** Contributions de la paroisse de Saint-Norbert en faveur de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 1918-1930
- Tableau 15** Présidentes de l'AFÉAS de Saint-Norbert depuis 1966
- Tableau 16** Commissaires d'écoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska, 1853-1960
- Tableau 17** Présidents de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska, 1853-1960
- Tableau 18** Secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska, 1853-1960
- Tableau 19** Écoles de la Commission scolaire de Chester-Nord
- Tableau 20** Nombre de classes, d'élèves et d'institutrices dans la paroisse de Saint-Norbert, 1859-1953
- Tableau 21** Commission scolaire de Chester-Nord: écoles, institutrices et nombre d'élèves, 1924-25 et 1925-26
- Tableau 22** Commission scolaire de Chester-Nord: institutrices et élèves (par classes et par niveaux), 1935-36

- Tableau 23** Commission scolaire de Saint-Norbert: nombre d'élèves inscrits (par niveaux et par écoles), 1924-57
- Tableau 24** Commission scolaire de Saint-Norbert: salaires annuels accordés aux institutrices, 1895-1960
- Tableau 25** Commission scolaire de Saint-Norbert: titulaires des classes, 1854-1960 (années choisies)
- Tableau 26** Inspecteurs des écoles de Saint-Norbert, 1854-1960 (noms relevés)
- Tableau 27** Municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska: taux de taxation, 1854-1958
- Tableau 28** Municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska: rétribution mensuelle par enfant, 1864-1943
- Tableau 29** Municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska: les arrondissements en 1855
- Tableau 30** Liste des maires, 1855-1995 (municipalités de Saint-Norbert-d'Arthabaska, Norbertville et Chester-Nord)
- Tableau 31** Liste des secrétaires-trésoriers des municipalités, 1855-1995
- Tableau 32** Les propriétaires successifs du moulin LaPierre, 1845-1995
- Tableau 33** Quelques mentions de métiers et professions à Saint-Norbert en 1861
- Tableau 34** Quelques mentions de métiers et professions à Saint-Norbert en 1871
- Tableau 35** Quelques mentions de métiers et professions à Saint-Norbert en 1881
- Tableau 36** Quelques mentions de métiers et professions à Saint-Norbert vers 1891
- Tableau 37** Quelques mentions de métiers et professions à Saint-Norbert vers 1938-44
- Tableau 38** Quelques mentions de métiers et professions à Saint-Norbert vers 1947-62
- Tableau 39** Quelques mentions de métiers et professions à Saint-Norbert vers 1968-71
- Tableau 40** Quelques-uns des établissements prospères de Saint-Norbert en 1992

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGNES

chap.	chapitre	s.	sol (monnaie)
C ^o	company (compagnie)	s.é.	sans éditeur
d.	denier (monnaie)	Vict.	Victoria
enr.	enregistrée (entreprise)	vol.	volume
h	heure	& and	(«et», dans le nom anglais d'une compagnie)
inc.	incorporée (société)	e	cent (monnaie)
Ltée	limitée (compagnie)	\$	dollar (monnaie)
Mgr	monseigneur	£	livre (monnaie)
n ^o	numéro	%	pourcentage
p.	page		

TABLE D'ÉQUIVALENCE DES MONNAIES

On compte 12 deniers dans un sol, 20 sols dans une livre. 1£ vaut 45.		
Les montants donnés ci-dessous réfèrent au texte.		
21 639£	équivalent à	86 556,00\$
150£	équivalent à	600,00\$
116£	équivalent à	464,00\$
48£ 1 s. 1 d. 1/2	équivalent à	199,22\$
5 s. 3 d.	équivalent à	1,05\$
4 s. 1/2	équivalent à	23¢

TABLE DE CONCORDANCE CADASTRALE

ANCIEN CADASTRE (1802)		CADASTRE ACTUEL (1882)			
Cantons	Rangs	Lots	Paroisse	Lots	
Arthabaska	6e	1 à 8	Saint-Norbert	205 à 228	
	6e	9 à 12	Saint-Norbert	229 à 246	
	7e	4 et 5	Saint-Norbert	266	
	7e	9 à 11	Saint-Norbert	279 à 287	
	10e	2	Saint-Norbert	364 à 382	
	11e	2	Saint-Norbert	partie de 412, lots 413 à 434, et parties de 435 et 436.	
	11e	3	Saint-Norbert	partie de 436 et lots 437 à 441	
	11e	4	Saint-Norbert	442 à 447	
	Chester	1er	17 à 20	Sainte-Hélène	74 à 88
		5e	26	Saint-Norbert	150 à 154
Halifax	1er	23	Saint-Norbert	184 et 185	
	1er	13 à 28	Sainte-Hélène	399 à 429, et Saint-Norbert 172 à 204	

Chapitre I

*J*histoire de l'établissement paroissial de Saint-Norbert



*Berceau de quatre générations de Lyneau
(maison datant de 1905)*

1.1. UN TERRITOIRE À OCCUPER

Champ favori de la colonisation britannique à la fin du XVIII^e siècle, les Cantons de l'Est sont aussi la terre de prédilection des Canadiens à partir des années 1830-40. Cette période est marquée par une forte crise économique qui entraîne des troubles socio-politiques. Le domaine seigneurial est surpeuplé, les terres sont morcelées et épuisées. Les Canadiens commencent à quitter les rives du Saint-Laurent pour s'enfoncer dans les profondeurs de l'arrière-pays.

Dans le district de Trois-Rivières, qui fait partie du diocèse de Québec, on compte 11 paroisses érigées au sud du fleuve en 1840. Dix d'entre elles sont situées dans la zone seigneuriale; Saint-Guillaume, dans Upton, est la seule dans les cantons, quoique située à la lisière des seigneuries. D'autres paroisses sont cependant en formation ou ne tarderont pas à se développer à l'intérieur des terres, jusqu'au piedmont et dans les Appalaches. C'est le cas de Stanfold (Saint-Eusèbe), de Chester (Saint-Paul), d'Arthabaska (Saint-Christophe) et de Saint-Norbert.

Au moment où est fondée Saint-Norbert, le peuplement progresse lentement le long des chemins de colonisation, tels le Chemin Craig,



La cueillette de l'eau d'érable, au début du siècle

terminé en 1815, qui va des abords de Québec jusqu'à Lennoxville, le Chemin Gosford terminé en 1835 et le Chemin Mégantic ouvert en 1857.

La construction de chemins de fer, à partir des années 1850, favorise l'arrivée de nouveaux colons dans le domaine cantonal. La main-d'œuvre canadienne-française, à laquelle on a recours, est fortement attirée dans les Cantons de l'Est pour la construction, notamment, du tronçon Lévis-Richmond du chemin de fer Grand-Tronc (*Grand Trunk Railway of Canada*). Ce tronçon est ouvert en 1854.

Le commerce canadien est aussi un facteur important dans le développement de cette région. À cette époque, le blé et le bois sont les produits de

base de l'économie canadienne. Des meuneries s'installent un peu partout le long des cours d'eau, tel le moulin construit par Jean Goulet à Saint-Norbert en 1845. De même, le commerce du bois avec la Grande-Bretagne fait surgir de nombreuses scieries, tels les moulins Angers, Landry, Gosselin et Normand à Saint-Norbert qui produisent des bardeaux de construction.

Enfin, en 1854, le Parlement vote les lois abolissant la tenure seigneuriale et sécularisant les réserves du clergé. Dans les cantons, la vente des lots réservés jusque là à la Couronne et au clergé anglican attire de nombreux colons canadiens-français en quête de terres.



Un attelage à l'ancienne (à la mode de nos grands-parents)



Vive le temps des foins chez mon oncle Émile

Saint-Norbert

1.2. ORIGINES DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA (1840-1843)

Des études récentes montrent que le début de la colonisation dans les cantons d'Arthabaska et de Chester suit de très près l'ouverture, en 1835, du Chemin Gosford reliant le canton d'Halifax à la région du lac Saint-François. Parmi les premiers colons se trouvent quelques *squatters*. Au moins 13 d'entre eux s'établissent, entre 1840 et 1843, dans la partie est du canton d'Arthabaska: Olivier Coulombe et quelques autres sur les lots 3 à 5 du 11e rang, Pierre Landry dit Bercase sur le lot 4 du 11e rang, Raphaël Baril sur le 1er lot du 14e rang, Gaudreault sur le lot 2 du même rang, Alexandre Thibodeau, David Prince, A. et Edw. Picher sur les lots 3 et 4 du 14e rang, Jean-Baptiste Béliveau, Joseph Béliveau et François Pellerin sur les quatre premiers lots du 15e rang, Guillaume et Nazaire Gosselin sur des parties de lots des rangs 15 et 16. Lequel ou lesquels sont arrivés les premiers? S'agissant de *squatters*, c'est-à-dire de colons établis sans titres de propriétés, il devient difficile de confronter et de vérifier les documents. L'abbé Charles-Édouard Mailhot, reconnu comme «historien des Bois-Francs» donnait d'abord (1914) Pierre Landry-Bercase comme premier colon à Saint-Norbert, mais, se ravissant plus tard, il donna ensuite Jean-Baptiste-Narcisse Béliveau. D'autres sources donnent plutôt comme fondateur de la paroisse celui qui aurait abattu le premier arbre sur la terre où fut bâtie l'église: Louis Gravel. En fait, il est vraisemblable que les premiers colons soient arrivés en petits groupes. Quoi qu'il en soit, la question ne peut être tranchée.

Ces quelques *squatters*, sont bientôt suivis par des dizaines d'autres colons dont l'histoire a retenu les noms (voir tableau 1).

En dépit de leur extrême pauvreté et des nombreuses difficultés qu'ils ont à surmonter, tant pour les travaux de défrichement et la construction de leurs habitations que pour le transport des marchandises et l'approvisionnement en



Jean-Baptiste-Narcisse Béliveau, fondateur de Saint-Norbert



Pierre Landry dit Bercase: un des premiers colons vers 1840

vivres, les premiers colons s'assurent des services religieux dès leur établissement à Saint-Norbert. Un missionnaire résidant à Somerset [Plessisville], Clovis Gagnon, les visite de temps à autre. La mission se fait pendant trois ans dans la maison de Pierre Landry dit Bercase. Originaire de Saint-

Grégoire-le-Grand, Landry s'est d'abord établi sur le lot 5 du 12e rang de Stanfold en 1835 avant de se fixer, vers 1840, sur le lot 4 du 11e rang d'Arthabaska (où il donna son nom à un ruisseau), puis sur le lot 3 du même rang où il est mort le 11 octobre 1891 à l'âge de 83 ans.

Tableau 1
NOMS DES PREMIERS COLONS
À SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA, VERS 1840-43

Jn-Bpte-Narcisse Béliveau	Xavier Ducharme	Louis Guertin
Joseph Béliveau	Moïse Cantin	Édouard Leclerc
Pierre Landry dit Bercase	François Héту	Jos.-Antoine Brunelle
Raphél Baril	Narcisse Dessert	Jean-Baptiste Roy
Olivier Coulombe	François Dessert	Antoine Brunelle
Gaudreault	Joseph Juneau	Barnabé Piché
Guillaume Gosselin	Joseph-Étienne Landry	Narcisse Verret
Nazaire Gosselin	Louis Prince	Jacques Hamel
François Pellerin	Édouard Prince	Jean Hamel
A. Picher	William Sharps	Elzéar Nault
Edw. Picher	Pierre Perreault	Ambroise Luneau
David Prince	Antoine Lebel	Pierre Nolin
Alexandre Thibodeau	Joseph Lacroix	David Prince
Louis Gravel	Antoine Paquin	Rémi Trottier
Alexis Turcotte	Joseph Ayotte	Jean Matte
Pierre Turcotte	Charles Grosleau	Pierre Vincent
Guillaume Paquin	Charles Landry	Julien Roberge
François Paradis	Édouard Champoux	François Mailhot
Paul Paradis	Godfroy Cormier	Damase Roberge
Pierre Paradis	François Caron	Xavier Roberge
Alexis Paradis	François-Xavier Marcotte	



1.3. CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE (1843-1844)

L'augmentation de la population rend vite insuffisant le logement exigü d'un colon pour les services religieux. De plus, privés d'une chapelle, les habitants de la mission doivent transporter les corps des défunts à Somerset pour leur donner une sépulture. Aussi, en septembre 1843, les fidèles adressent-ils une requête à l'évêque de Québec, Mgr Joseph Signay, lui demandant de fixer l'endroit pour la construction d'une chapelle. Se rendant à leur désir, l'évêque délègue le missionnaire Clovis Gagnon pour marquer l'emplacement du futur édifice.

Le 25 octobre 1843, Gagnon plante une croix sur le lieu choisi: un terrain appartenant au gouvernement, situé sur le lot 2 du 10^e rang. Puis il dresse un procès-verbal dans lequel il consigne son choix et les décisions arrêtées: la chapelle sera en bois; elle mesurera 50 pieds sur 36 et le haut servira de logement au missionnaire en attendant la construction d'un presbytère.

Quelques temps après, l'évêque approuve le procès-verbal en modifiant toutefois les dimensions de la construction projetée: 60 pieds de longueur sur 40 de largeur. Une chapelle plus longue, fait-il valoir, permettra plus tard de faire un agrandissement qu'interdirait un bâtiment trop étroit.

La chapelle est construite dans les mois qui suivent par Maxime Morin au coût de 500\$. Bien qu'elle ne soit ouverte au culte – semble-t-il – qu'à Noël 1844, la sacristie est déjà utilisable à l'automne. C'est là qu'est tenue, le 17 novembre 1844, une assemblée des francs-tenanciers au cours de laquelle sont élus les trois marguilliers qui seront en exercice pendant les années suivantes: Pierre Landry (marguillier comptable en 1845), François Charest (en 1846) et Julien Roberge (en 1847). Le baptême de Céline Gravel, fille de Louis Gravel et de Louise Paquin, le 1^{er} janvier 1845, est le premier acte consigné dans les registres de Saint-Norbert.



En 1945, c'est en souvenir du premier missionnaire: l'abbé Clovis Gagnon (1840-1848)

1.4. DE LA MISSION A LA PAROISSE (1845-1855)

Dotés d'une chapelle construite sur un terrain du gouvernement, et désireux de régulariser la situation, les paroissiens élisent, le 3 mai 1846, quatre syndics mandatés pour faire l'acquisition d'une terre au nom de la fabrique. Fabien Roberge est élu syndic en même temps que les trois marguilliers en fonction. Leurs démarches aboutissent à l'obtention de lettres patentes, datées du 15 mai 1847, par lesquelles le gouvernement accorde aux syndics 11 acres de terre sur le lot 2 du 10^e rang et un acre sur le lot 2 du 11^e rang.

L'établissement de la chapelle est complété en 1848. Le 30 novembre, le curé de Somerset, Édouard Dufour, se rend à Saint-Norbert pour faire la bénédiction d'une cloche achetée par le missionnaire Moïse Duguay. La cloche, appelée plus tard – dit-on – «le bourdon des Bois-Francs», est baptisée Norbert-Philippe-Claris en l'honneur des saints patrons de la mission, du parrain et de la marraine de la cloche, Philippe N. Pacaud et Claris Pacaud-Duval. Quelques jours plus tard, le 23 décembre, le missionnaire Duguay bénit le chemin de croix installé dans la chapelle, lequel a été offert par dame Pacaud.

La même année, on envisage la

construction d'un nouveau logement pour le missionnaire. Le 2 octobre 1848, l'emplacement pour la construction d'un presbytère est marqué près de la chapelle et le devis est rédigé: l'édifice, en planche d'épinette et de pruche, aura 36 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et dix pieds de hauteur; il sera divisé en sept pièces au rez-de-chaussée; il aura 16 fenêtres, 12 grandes et quatre petites, et deux perrons; le toit sera recouvert de bardeau peinturé à l'huile de couleur rouge ou enduit de goudron. Un marché de construction est passé le 15 novembre suivant entre les syndics et l'entrepreneur Antoine Gagnon. Mais ce marché, faute d'avoir été légalisé, n'aura pas de suite. Car la construction du presbytère n'est pas commencée lorsque des dissensions surgissent au sujet de l'emplacement de la chapelle. Le 19 mars 1849, 70 fidèles du canton de Chester adressent une requête à l'évêque lui demandant de déplacer la chapelle ailleurs que sur le tertre. Dix jours plus tard, l'évêque de Québec délègue le curé de Stanfold, Antoine Racine, à titre de commissaire enquêteur. Malgré une requête en opposition comportant 120 signatures, Racine fixe, le 12 avril 1849, le nouvel emplacement à deux arpents au sud-ouest de la chapelle existante, «sur un plateau convenable». Le futur presbytère serait construit ensuite, à 35 pieds au nord-est de la chapelle projetée.



Clovis Gagnon

ÉRECTION CANONIQUE: 18 AVRIL 1855

L'assemblée se tient, telle que prévue, le 12 avril. Les deux requêtes sont lues et vérifiées. Le décompte des signatures donne une majorité de 164 en faveur de l'érection canonique. Le commissaire épiscopal dresse ensuite, comme il se doit, le procès-verbal *de commodo et incommodo* dans lequel il résume les arguments des deux parties. Moins d'une semaine plus tard, ayant examiné le rapport de son délégué, l'évêque tranche la question: la mission de Saint-Norbert est érigée en paroisse le 18 avril 1855; son territoire comprend les rangs 6 à 17 inclusivement du canton d'Arthabaska et les lots 21 à 28 des rangs 1 à 5 inclusivement du canton de Chester (voir carte A à l'annexe 1).

Les habitants de la «Pointe» ne tarderont pas à réagir. Une intervention de l'archevêque de Québec, Mgr Claude-François Baillargeon, allait d'ailleurs leur faciliter la tâche. Le 10 mars 1856, en effet, l'archevêque écrit à l'évêque de Trois-Rivières. Sa lettre vise d'abord à faciliter l'annexion à Saint-Norbert d'une partie du 1er rang d'Halifax: neuf habitants des lots 26, 27 et 28 ont fait valoir leur intérêt en ce sens le 10 juillet 1855. Bien au fait des motivations qui ont amené les habitants de la «Pointe» à vouloir faire partie de Sainte-Sophie, l'archevêque entrevoit donc ici la possibilité d'un échange de territoire entre les deux diocèses.

Le 21 avril suivant, les habitants de la «Pointe» adressent à Mgr Cooke une requête demandant leur annexion à Sainte-Sophie. Peu de temps après, le 5 mai 1856, la requête est réitérée. Deux semaines plus tard, le 18, l'évêque trifluvien nomme un commissaire enquêteur: Narcisse Pelletier, curé de Stanfold. Une assemblée des intéressés est tenue le 19 juin dans la maison du forgeron Pierre Nolin, dans le 15e rang. On y fait part de l'opposition d'un certain nombre d'habitants du canton d'Arthabaska selon lesquels les véritables motifs du démembrement demandé par les habitants de la



1925, chez Monsieur Ludger De Billy

«Pointe» résideraient, non pas dans l'état des chemins et la distance à parcourir, mais plutôt dans le désir de ces mêmes habitants de se soustraire aux frais de la construction d'une nouvelle église. Les requérants, de leur côté, s'emploient à détruire les allégations de l'opposition en présentant des témoignages confirmant les dangers de la rivière Bulstrode (noyades, inondations fréquentes, pertes de bétail, etc.).

Ces témoignages ont sans doute pesé lourdement dans la décision de l'évêque de Trois-Rivières, déjà orientée par la proposition de l'archevêque de Québec. Le 9 octobre 1856, Mgr Thomas Cooke signe le décret démembrement la paroisse de Saint-Norbert: les rangs 14 à 17 du canton d'Arthabaska sont annexés au diocèse de Québec (voir carte B à l'annexe 1). Le même jour, des habitants du 13e rang signent une requête demandant à être, eux aussi, annexés à Sainte-Sophie. Cette requête, réitérée le 29 novembre suivant, n'aura jamais de suite pour les fins religieuses.

Une partie de l'échange suggéré par l'archevêque de Québec est néanmoins réalisée. La seconde phase de l'opération, dont le but est d'annexer une partie du 1er rang d'Halifax, est amorcée dès le 11 décembre 1856. Ce jour-là, une requête est

présentée à l'archevêque de Québec, signée cette fois par les habitants des lots 13 à 28. À peine quelques jours plus tard, soit le 26 décembre, le décret de démembrement est signé (voir carte B à l'annexe 1). Il ne reste alors qu'à faire légaliser le transfert par l'évêque de Trois-Rivières. Cette démarche, de la part des propriétaires des lots, n'est toutefois enclenchée que le 10 mai 1858 par la présentation d'une autre requête. L'assemblée, présidée à nouveau par Narcisse Pelletier, est tenue le 25 juin; le processus d'échange est finalement complété le 23 juillet 1858: Mgr Cooke signe le décret annexant cette partie du 1er rang d'Halifax à la paroisse de Saint-Norbert.

Que s'est-il passé entre le 26 décembre 1856 et le 10 mai 1858? Pourquoi les habitants du 1er rang d'Halifax ont-ils tardé à poursuivre leur démarche en vue d'une annexion à Saint-Norbert? La réponse se trouve peut-être du côté de Chester où un mouvement séparatiste a pris de l'ampleur en 1857, au moment où l'on projetait la construction d'une église. Anticipant des disputes au sujet du choix du site et des difficultés de financement de ce projet, des habitants du canton présentent, le 15 mars, une requête demandant que la partie nord du canton de Chester, incluse

dans la paroisse de Saint-Norbert, soit séparée et érigée elle-même en nouvelle paroisse. L'évêque refuse catégoriquement le 26 août suivant; il ne pourrait réduire le territoire et diminuer le chiffre de population de Saint-Norbert sans mettre en danger son existence même. Un peu plus d'un mois plus tard, l'évêque de Trois-Rivières signe le décret permettant la construction d'une nouvelle église.

Le climat d'incertitude qui règne en 1857 n'est sans doute pas étranger aux hésitations des habitants du 1er rang d'Halifax. Car la création d'une nouvelle paroisse dans la partie nord du canton de Chester les aurait inéluctablement emportés. Ils devaient donc attendre la conclusion de la démarche des fidèles du canton de Chester avant de prendre position.

Le projet de séparation de la partie nord du canton de Chester n'a pas et n'aura jamais de suite au plan religieux. Il aboutira toutefois, au plan municipal, à un rattachement à Chester-Est l'année suivante (1858), puis à la création de la municipalité de Chester-Nord en 1870 (voir le chapitre 4 sur la vie municipale).

ÉRECTION CIVILE: 19 JANVIER 1860

En 1858, le territoire de la paroisse de Saint-Norbert est formé. Trois ans se sont écoulés depuis son érection canonique, mais son existence n'est toujours pas reconnue légalement. La proclamation civile est enfin prononcée le 19 janvier 1860. Le décret donne la description du territoire paroissial (voir carte D à l'annexe I):

- les rangs 6 à 13 du canton d'Arthabaska,
- les lots 21 à 28 des rangs 1 à 5 du canton de Chester,
- les lots 13 à 28 du 1er rang du canton d'Halifax.

MUTATIONS TERRITORIALES: 1888-1913

Par la suite, la paroisse de Saint-Norbert subira trois mutations territoriales: deux amputations et une annexion (voir carte E à l'annexe I).

La première mutation est amorcée le 27 août 1888 quand les habitants des 6e et 7e rangs d'Arthabaska présentent une requête demandant leur annexion à la paroisse de Sainte-Victoire. Le 13 décembre suivant, l'évêque de Nicolet, Mgr Elphège Gravel – le diocèse de Nicolet, détaché de celui de Trois-Rivières, a été érigé le 10 juillet 1885 – signe le décret de démembrement: les lots 9 à 12 du 6e rang et 9 à 11 du 7e rang sont annexés à la paroisse de Sainte-Victoire. Le territoire amputé s'étend sur environ un mille et quart de front sur un mille et trois-quarts de profondeur, et couvre environ 1 495 acres en superficie. Une proclamation civile, datée du 11 mars 1889, confirmera cette amputation.

La seconde mutation fait suite à deux requêtes présentées, l'une le 30 avril 1887 et l'autre le 6 novembre 1893, par des propriétaires franc-tenanciers du 6e rang d'Arthabaska. Ceux-ci font valoir la proximité de l'église de Saint-Christophe pour demander leur rattachement à cette paroisse. L'annexion paraît d'autant plus opportune que les habitants du 6e rang de Chester, paroissiens de Saint-Christophe, passent devant eux pour se rendre à l'église. Le 11 décembre 1893, le reste du 6e rang d'Arthabaska, c'est-à-dire les lots 1 à 8, est détaché de la paroisse de Saint-Norbert par décret de l'évêque. Le 22 février 1894, une proclamation confirmera cette amputation pour les fins civiles.

Enfin, la dernière mutation territoriale concernant la paroisse de Saint-Norbert est une annexion, le 20 décembre 1913, d'une partie de la paroisse de Sainte-Hélène-de-Chester, soit la partie est du lot 17 et les lots 18, 19 et 20 du 1er rang du canton de Chester.

LE TERRITOIRE PAROISSIAL

Le territoire paroissial de Saint-Norbert n'a subi aucune modification depuis 1913. Il est composé, grosso modo:

- dans le canton d'Arthabaska:
 - de la majeure partie du 7e rang,
 - des rangs 8 à 13 (en entier);
- dans le canton de Chester:
 - d'une partie des rangs 1 à 5;
- dans le canton d'Halifax:
 - d'environ la moitié du 1er rang.

Trois municipalités distinctes divisent actuellement la presque totalité de l'espace paroissial (voir carte F à l'annexe 1 et le chapitre 4 sur la vie municipale).

1.6. ÉGLISE ET PRESBYTÈRE

La population de Saint-Norbert atteint près de 1500 habitants en 1857. La vieille chapelle en bois, construite en 1844, n'est plus en mesure d'accueillir l'ensemble des fidèles. Aussi, le 8 septembre de la même année, des paroissiens adressent-ils une requête à l'évêque, Mgr Thomas Cooke, au sujet de la construction d'une église. Le prélat donne rapidement suite à cette demande puisque ce projet entre dans ses vues. Dès le 11 septembre, il nomme un commissaire: Narcisse Pelletier, curé de Stanfold. Ce dernier convoque une assemblée publique pour le 30 septembre. Le procès-verbal fait état des décisions arrêtées. L'emplacement de la future église est fixé à 15 pieds au sud de la chapelle, sur le lot 2 du 10e rang, annulant ainsi le choix d'un site fait par Antoine Racine en 1849. Pelletier fixe aussi les dimensions de l'édifice projeté: 120 pieds de longueur, 60 pieds de largeur et 30 pieds de hauteur. La sacristie, attenante à l'église, aura 36 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 14 pieds de hauteur.

Le 6 octobre 1857, soit une semaine seulement après l'assemblée publique, l'évêque de Trois-Rivières autorise la construction d'une église en pierre, avec chapelles latérales, ainsi qu'une sacristie également en pierre. Mgr Cooke apporte toutefois une légère modification aux dimensions suggérées par Pelletier.



Malgré l'empressement de l'évêque à répondre aux désirs des paroissiens de Saint-Norbert, la construction de l'édifice n'est pas encore commencée deux ans après la requête. Les questions territoriales touchant le 1er rang d'Halifax et le canton de Chester ainsi que le processus menant à l'érection civile de la paroisse sont vraisemblablement parmi les causes du retard constaté ici. En visite pastorale, les 8 et 9 septembre 1859, l'évêque tente alors de secouer les paroissiens en les exhortant «à commencer sans délai la construction de l'église projetée depuis longtemps...». Ce n'est pourtant qu'au printemps suivant, le 9 avril 1860, que sont élus les sept syndics chargés de mener l'opération: François Paradis, François Larivière, Joseph Roy dit Lozier, Alexandre Therrien, François-Xavier Marcotte, Édouard Talbot et Édouard Lafond.

Les syndics demandent d'abord à Damase St-Amand et Gédéon Leblanc de leur soumettre une estimation des coûts de construction de l'édifice, lesquels sont fixés à 11 174\$. La tâche des syndics consiste ensuite à établir la répartition des coûts sur l'ensemble des propriétaires de la paroisse. Ils

procèdent donc à l'évaluation des propriétés immobilières et à la confection d'un «acte de cotisation» où est consignée la contribution de chaque propriétaire en proportion de la valeur de ses biens. Déposé au presbytère le 6 août 1860 (afin que chacun puisse en prendre connaissance et, s'il y a lieu, demander des corrections), le rôle donne 175 883\$ d'évaluation totale des propriétés. La répartition, faite par un simple calcul (le coût estimé des travaux divisé par 1 758 tranches de 100\$), établit la contribution de chaque propriétaire à 6,35 \$ pour chaque 100\$ d'évaluation. Ainsi, un propriétaire dont les propriétés sont évaluées à 250\$ doit verser une cotisation de 15,87\$ pour la construction de l'église. Il s'agit sans doute d'un taux d'imposition assez substantiel, compte tenu qu'une institutrice, par exemple, gagne 72\$ par année à la même époque.

Le rôle de répartition est finalement homologué par les commissaires le 30 août 1860. Le chantier de construction ne s'ouvre qu'au printemps 1861. Un an plus tard, le 12 juin 1862, le curé de Saint-Médard-de-Warwick, Amable-Télesphore Lacoursière, bénit

la pierre angulaire de l'église qui mesurera 120 pieds sur 50, avec sacristie de 36 pieds sur 30. Simultanément aux travaux de construction de l'église, on commence à bâtir un presbytère en brique dont les dimensions projetées sont de 40 pieds de longueur, 36 pieds de largeur et 14 pieds de hauteur. La construction du presbytère avait été autorisée par décret de l'évêque le 26 mars précédent.

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE:

23 juin 1863

La construction des deux édifices est terminée à l'automne suivant, de sorte que les paroissiens de Saint-Norbert peuvent célébrer la Noël 1862 dans leur nouvelle église en pierre. Le 23 juin 1863, au cours de sa visite pastorale de quatre jours dans la paroisse, l'évêque de Trois-Rivières préside la cérémonie de bénédiction de l'édifice culturel «agréablement situé sur une colline». Mgr Cooke, accompagné de son vicaire-général, Louis-François Laflèche, vante alors la générosité des fidèles et fait part de sa satisfaction.



Presbytère érigé en 1890

Saint-Norbert

DÉCORATION, ORGUE, CHEMIN DE CROIX

L'édifice construit n'est pas achevé pour autant. Plusieurs travaux d'amélioration restent à faire, notamment toute la décoration intérieure. Mais ces travaux dispendieux nécessitent que la fabrique refasse d'abord sa santé financière.

Ce n'est donc que sept ans plus tard, le 27 mars 1870, que les paroissiens de Saint-Norbert autorisent la fabrique à entreprendre des travaux à l'intérieur de l'église et de la sacristie. Le 31 suivant, les marguilliers adressent une requête au vicaire-général Charles-Olivier Caron, administrateur du diocèse de Trois-Rivières. La requête est approuvée par le nouvel évêque, Mgr Louis-François Laflèche, dès son retour de Rome. Puis, le 6 novembre, l'assemblée des francs-tenanciers de la paroisse adopte un plan pour la décoration et l'aménagement: celui de l'église de Saint-Ferdinand-d'Halifax, de préférence à celui de Saint-Eusèbe-de-Stanford. On décide toutefois d'ajouter un second jubé afin de procurer des bancs à tous les paroissiens. Cinq jours plus tard, le 11 novembre 1870, Mgr Laflèche approuve la résolution des paroissiens,



Intérieur de l'église en 1945, rappel nostalgique

en interdisant cependant de prolonger les galeries latérales dans la dernière arcade de chaque côté. Le 18 janvier 1871, l'évêque fixe encore le plafond des coûts des travaux: «1 200 louis devraient suffire». Isidore Rousseau dirige le chantier du printemps 1871 jusqu'en décembre 1872. L'été suivant, en visite pastorale les 18 et 19

juillet 1873, Mgr Laflèche peut, encore une fois, marquer sa satisfaction devant le résultat: «Cette église fait certainement l'éloge de la foi et du zèle des paroissiens par la solidité de sa construction et par la beauté et l'élégance de ses proportions et de ses décorations...».

En septembre 1874, l'évêque de Trois-Rivières permet à la paroisse de commander neuf tableaux pour ajouter à la décoration intérieure de l'église. Exécutés à Québec par le peintre Dynes au coût de 562,50\$, les œuvres sont installées le 15 août 1875. Elles représentent le Sacré-Coeur de Jésus, le Sacré-Coeur de Marie, l'Immaculée-Conception et les saints Norbert, Joseph, Pierre, Paul, François-Xavier et Isidore.

Après avoir été autorisée, le 10 juin 1877, à faire construire trois autels dans l'église, la fabrique décide, le 20 août 1882, de faire l'acquisition d'un orgue au coût de 1 300\$ et de le faire placer dans le petit jubé. Puis, le 11 juillet 1920, une assemblée de paroisse permet à la fabrique d'acheter un nouvel orgue. L'instrument de musique est effectivement acquis, peu de temps après, chez Casavan et Frère, au coût de 4069\$.



Intérieur de l'église en 1994, après le rafraîchissement



Le 8 décembre 1890, au moment où des travaux d'entretien sont faits à l'intérieur de l'église, un chemin de croix est érigé dans la sacristie. En mars 1914, encore pendant une période de travaux, un chemin de croix temporaire est érigé dans la maison de l'abbé Joseph-Arthur Hamel. Un nouveau chemin de croix pour l'église est acquis à l'automne suivant au coût de 450\$; le curé Sylvio Béliveau en fait la bénédiction le 27 décembre 1914.

CLOCHES

Pour compléter l'église, il fallait aussi la doter de belles cloches. Le 25 septembre 1892, la fabrique décide donc d'acheter un carillon. Mais cette décision, prise en même temps qu'une autre visant à construire un nouveau presbytère, n'eut pas de suite. Le 28 janvier 1906 la fabrique adopte une résolution similaire. Cette fois-ci les cloches sont effectivement acquises. Le 9 octobre suivant, l'évêque de Nicolet, Mgr Hermann Brunault, préside la cérémonie de bénédiction du carillon en présence de plusieurs fidèles de Saint-Norbert et de membres du clergé, dont les curés des paroisses avoisinantes. La première cloche (1690 livres), la plus grosse du carillon, est baptisée Norbert-Pie-



Le clocher

Hermann en l'honneur du saint patron de la paroisse, du pape Pie X et de l'évêque du diocèse. La seconde (955 livres) reçoit le nom de Marie-Joseph-Anne-Edmond, en l'honneur du saint patron du curé de la paroisse, Edmond Poulin De Courval. Enfin, la troisième cloche du carillon, la plus petite (583 livres), est appelée Raphaël-Jean-Baptiste. L'ancien «bourdon des Bois-Francis» fut installé, en décembre 1906, dans le clocher du collège d'Arthabaska tenu par les Frères des Écoles chrétiennes.

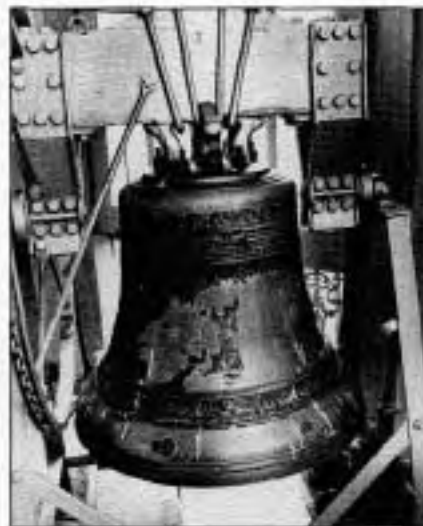
À la fin de juin 1961, la paroisse décidera de faire installer une sonnerie électrique pour actionner les cloches de l'église.

NOUVEAU PRESBYTÈRE

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la construction d'un nouveau presbytère s'impose dès 1892. Vieux de trente ans, le presbytère en brique a déjà été l'objet de travaux coûteux, notamment en 1879 (réfection de la couverture et des galeries) et en 1888. En cours de visite pastorale, en mai 1891, l'évêque de Nicolet constate la vétusté du bâtiment et invite les paroissiens de Saint-Norbert à «revoir très bientôt» le logement du curé.



La grosse cloche baptisée sous les noms de Norbert-Pie-Hermann pesait 1690 livres



La moyenne cloche baptisée Marie-Joseph-Anne Edmond pesait 955 livres



La petite baptisée Raphaël-Jean-Baptiste pesait 583 livres



Deuxième presbytère (1894-1967)

La résolution de construire plutôt un nouveau presbytère est adoptée par la fabrique le 25 septembre 1892. Quelques jours plus tard, le 3 octobre, l'évêque approuve un emprunt de 4 500\$ pour cette dépense. La construction de l'édifice est terminée au moment où l'évêque revient en visite pastorale à Saint-Norbert, les 11 et 12 juin 1894. Mgr Elphège Gravel consigne alors dans le procès-verbal: «L'établissement paroissial s'est enrichi depuis notre dernière visite d'un presbytère neuf qui paraît être une très solide et très convenable construction...». Le 13 juillet 1966, soit 72 ans plus tard, la construction d'un nouveau presbytère sera approuvée par le vicaire-général Raoul L'Allier.

TÉLÉPHONE, AQUEDUC, CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ

La liste des travaux d'entretien, d'amélioration et de réfection effectués à l'église et au presbytère – sans parler des dépendances (écurie, poulailler, grange, hangar) et de la maison du bedeau – depuis 1862 serait longue et, somme toute, peu intéressante. Quelques améliorations méritent toutefois d'être signalées. Ainsi, l'installation d'un téléphone dans la maison

du bedeau, pour le service de l'église, en 1891; l'aménagement d'un aqueduc pour amener l'eau à l'église et au presbytère en 1897; l'installation de fournaies à air chaud dans l'église et la sacristie à la fin de 1905, et la conversion du système au charbon en un système de chauffage à l'huile, dans l'église, à la fin de 1963.

Un système d'éclairage électrique est installé dans l'église et le presbytère en 1930. La même année, la fabrique profite de l'occasion pour faire éclairer le chemin devant l'église et pour faire poser un soufflet électrique à l'orgue; ce progrès oblige, du même coup, le congédiement du souffleur qui recevait un salaire annuel de 50\$.

Signalons, enfin, que d'importants travaux sont effectués à l'église et au presbytère à des moments précis: d'abord, réfection complète de l'intérieur et de l'extérieur de l'église (au coût de 14 768,24\$), des dépendances et des trottoirs en 1914; installation d'un paratonnerre et d'un système de haut-parleurs, lavage, peinture et réparations diverses (au coût de 18 000\$) en 1947-48; isolation, peinture et autres travaux en 1958; et, finalement, divers travaux de réparation en 1981-82.

1.7. CIMETIÈRE, CALVAIRE, CHARNIER ET CORBILLARD

Le cimetière, érigé sur la terre de la fabrique, à proximité de l'église et du presbytère, complète l'établissement paroissial. Clôturé en planches de bois, il comporte une partie séparée pour les enfants morts sans baptême (et, éventuellement, pour les non catholiques). Une grande croix est dressée au milieu.

En 1894, le terrain du cimetière est à la veille d'être rempli. L'évêque de Nicolet, Mgr Elphège Gravel, avise les paroissiens qu'il faudra bientôt songer à l'agrandir. Mais, trois ans plus tard, l'évêque sursoit à sa recommandation. Constatant sans doute les dépenses plus urgentes auxquelles doit faire face la fabrique, notamment la construction d'un nouveau presbytère et des dépendances, le prélat signale: «Le cimetière nous paraît pouvoir suffire quelques temps». La période de répit est toutefois assez brève. En visite pastorale, les 1er, 2 et 3 juin 1901, l'évêque coadjuteur, Mgr Hermann Brunault, revient sur la question: «Il faudra songer avant longtemps à déplacer le cimetière». Voyant que rien n'a bougé lors de sa visite suivante (les 2, 3 et 4 juin 1904), le nouvel évêque en titre prescrit fermement: «Il faudra maintenant un nouveau cimetière». Mgr Brunault préside même une assemblée des marguilliers au cours de laquelle il est résolu de construire un charnier en pierre pour y déposer les corps durant l'hiver.

L'intervention de l'évêque pousse les fabriciens à agir promptement. Dès le 7 août suivant, ils décident d'acheter un terrain. Le contrat est signé le 23 août: Hector Bécotte vend à la fabrique de Saint-Norbert, pour la somme de 200\$, un terrain de forme irrégulière faisant partie du lot 365 et ayant «118 pieds de front dans la ligne nord-est et 84 pieds de largeur au bout de la profondeur dans la ligne sud-ouest, sur 234 pieds de profondeur».





Le cimetière existe à cet endroit depuis 1904, agrandi une première fois en 1962, puis une deuxième fois vers 1975

Conforme aux exigences de la loi, le site est ensuite approuvé par le Conseil d'hygiène de la province de Québec.

Le cimetière sera donc prolongé derrière les dépendances curiales. Le terrain choisi ne convient toutefois ni à l'évêque ni au curé qui auraient désiré l'érection d'un nouveau cimetière en-bas de la côte. Quelques jours plus tard, le 31 août 1904, l'évêque signe néanmoins le décret permettant l'a-

grandissement. Le nouveau cimetière, en forme d'équerre, aura une superficie de 17 982 pieds, soit 9 102 pieds pris sur le terrain acheté de Hector Bécotte et le reste (8 880 pieds) pris sur la terre de la fabrique; il mesurera environ 160 pieds de front sur 234 pieds de profondeur.

En juin 1907 les travaux d'aménagement sont à peine commencés. Le 7 juillet, la fabrique décide de faire installer une clôture en fonte d'en-

viron cinq pieds de hauteur autour du cimetière. On projette, de plus, d'ériger un calvaire sur le charnier qui lui servira d'assise. Les statues du calvaire sont achetées pour 445\$ chez Biass Frères & Cie à Lyon, et l'ensemble du projet, dont le coût total s'élèvera à environ 3 084\$, est finalement complété au cours des trois années suivantes.

L'évêque peut donc profiter de sa visite pastorale dans la paroisse pour présider la cérémonie de bénédiction, le 28 mai 1910: «Nous avons béni aujourd'hui, au milieu d'un grand concours de peuple, le splendide calvaire qui surmonte le nouveau charnier, et le cimetière que l'on a réussi à clôturer si convenablement et avec tant de goûts».

Le cimetière agrandi répond aux besoins de la paroisse durant plus de 50 ans. Le 9 septembre 1962, les marguilliers décident de l'agrandir à nouveau en prenant sur le terrain de la fabrique (lot 368), du côté nord-ouest, une lisière de 30 pieds de largeur sur toute la longueur du cimetière (234 pieds), l'agrandissement devant être fait en retrait de 175 pieds du chemin public. Le 26 septembre suivant, le ministère de la Santé du Québec autorise l'agrandissement en soulignant



Le corbillard et les gardes

Saint-Norbert

que l' «on devra nécessairement rehausser le terrain d'au moins quatre pieds afin d'obtenir une profondeur utilisable de sept pieds pour les inhumations».

Enfin, mentionnons que la fabrique de Saint-Norbert a possédé, pendant un temps, son propre corbillard pour desservir la paroisse et quelques paroisses voisines. Le 20 octobre 1878, les marguilliers permettent l'édification, près de la maison du bedeau, d'un bâtiment de 20 pieds sur 12 pieds pour servir d'abri au corbillard construit par Alexandre Allie, forgeron et voiturier. La fabrique permet à Allie l'usage de l'abri jusqu'à ce qu'elle l'ait payé, devenant alors propriétaire du véhicule. Les sources d'archives ne permettent cependant pas d'affirmer que cela a été fait. Ce n'est pas avant 1913, en effet, que les comptes de la fabrique mentionnent des revenus de location et des dépenses concernant le corbillard, acheté pour 233,25\$. En juin 1922, de passage à Saint-Norbert, l'évêque de Nicolet règlemente l'usage du véhicule à l'extérieur de la paroisse: il sera permis de se servir du corbillard, chacun fournissant l'attelage, pour aller chercher des corps qui seront enterrés dans le cimetière de Saint-Norbert, de Stanfold ou d'Arthabaska, pour la somme de 3\$, ou, encore, à Victoriaville pour 5\$, mais non pas ailleurs.

La fabrique de Saint-Norbert semble avoir abandonné, après 1940, le service de location de corbillard, vraisemblablement au profit des entrepreneurs de pompes funèbres, Arthur et Réal Allie.

1.8. TERRAINS DE LA FABRIQUE

Les imprécisions et, parfois même, les désaccords entre les différentes informations ne permettent pas une étude rétrospective complète de la question des terres de la fabrique de Saint-Norbert. Il est néanmoins permis d'exposer ici quelques éléments factuels.

La propriété originelle de la fabrique a été accordée par le gouverne-

ment aux syndics de la chapelle, le 15 mai 1847; 11 acres de terre sur le lot 2 du 10^e rang et un acre sur le lot 2 du 11^e rang. Peu après, le missionnaire Clovis Gagnon acquiert le restant des deux lots pour l'usage personnel du curé. Au printemps de 1852, Louis Richard, de Stanfold, fait don à la fabrique d'une terre d'un acre et demi «comprise entre le chemin conduisant à Arthabaska et la ligne nord-ouest de la terre de la fabrique».

Nous ne connaissons pas la superficie originale de la terre donnée par Richard, et nous ne pouvons pas pointer avec certitude son emplacement exact. Nous savons toutefois que les deux lots 2, acquis en entier par les syndics et le missionnaire, correspondent, selon le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert établi en 1882, aux terres suivantes:

- dans le 10^e rang: les lots 364 à 382,
- dans le 11^e rang: partie du lot 412, les lots 413 à 434, et parties des lots 435 et 436.

Ces terrains totalisent plus de 300 acres en superficie et couvrent la très grande majorité du territoire de ce qui deviendra, en 1940, la municipalité du village de Norbertville.

Le missionnaire Gagnon a-t-il revendu ses propriétés? Les a-t-il léguées à la fabrique? La documentation consultée ne donne pas de réponse à ces interrogations. Il nous semble toutefois peu probable que la fabrique ait hérité de la totalité de ces terres puisque, dès 1881 (selon les rapports des curés) elle ne possède qu'une terre de 52 acres. Il s'agit vraisemblablement, ici, des lots 369 (sur lequel sont construits l'église, le presbytère et les dépendances) et 370 (terre à l'usage personnel du curé, ayant environ 2 acres de front sur 25 acres de profondeur). À cette terre s'ajoutent:

- le terrain d'un acre et demi donné par Richard et qui serait probablement constitué des lots 371 à 376,
- le terrain d'un acre du 11^e rang, dont le lot 426 en face de l'église, et

- un lopin d'un acre en superficie, soit un acre et demi de front sur deux acres de profondeur, acquis par la fabrique. Ce lopin est borné du côté nord-est par le front du 11^e rang, du côté nord-ouest par la terre de la fabrique et au sud-est ainsi qu'au sud-ouest par la propriété de Hector Bécotte (lot 365). Il s'agirait vraisemblablement du lot 368.

Le 23 août 1904 la fabrique achète de Hector Bécotte un terrain faisant partie du lot 365, en vue de l'agrandissement du cimetière. Ce terrain contient 9 102 pieds en superficie, soit près d'un demi arpent carré.

La même année (1904), la fabrique éprouve des difficultés à faire reconnaître son droit de propriété sur une partie du lot 426, dans le 11^e rang, entre le chemin public et le terrain de Pierre Dumas. Aucun titre n'est trouvé au Bureau d'enregistrement d'Arthabaska. En 1905, voyant que le litige perdure, le curé de la paroisse et l'évêque du diocèse demandent aux paroissiens d'autoriser la fabrique à revendiquer ses droits devant une cour de justice. La majorité des paroissiens de Saint-Norbert refuse l'autorisation demandée. L'année suivante, le 1^{er} juillet 1906, la fabrique renonce à ses prétentions sur le terrain et le cède à Pierre Dumas pour la somme de 5\$.

Un an plus tard, le 7 juillet 1907, les marguilliers décident de vendre à Georges Boulanger le «terrain de la fabrique qui se trouve de l'autre côté du chemin jusqu'au hangar de M. A. Poisson». Le lopin est effectivement vendu au cours de l'année pour la somme de 100\$. S'agissant des terres situées en face de l'église, la fabrique ne posséderait plus, dès lors, de propriété dans le 11^e rang (ce que confirment les rôles d'évaluation municipale).

Au cours des années suivantes, la fabrique vendra quelques parcelles de ses terres, principalement à la Commission scolaire de Saint-Norbert. C'est le cas en 1935 quand la maison d'école du village, bâtie trop près du



chemin, sur le lot 369A, est déplacée: la Commission scolaire demande alors à la fabrique de lui céder un terrain de 115 pieds sur 80, ce à quoi la fabrique consent pour 10\$.

En 1953, la Commission scolaire propose de construire une nouvelle maison d'école dans le village. Elle demande alors à la fabrique de lui vendre, pour 200\$, une bande de terre de 163 pieds sur 122 pieds pour l'agrandissement de son terrain. Mais les marguilliers, «n'étant pas en faveur de la construction d'une école neuve» dans le village de Norbertville, refusent de vendre le lopin demandé. Le projet de la Commission scolaire est repoussé jusqu'en 1957, alors que le besoin d'une école centrale est devenu impérieux. En février de cette année-là, une autre demande d'achat d'un terrain, mesurant 375 pieds sur 160 pieds, est acheminée à la fabrique qui, cette fois, accepte de vendre pour le somme symbolique de 1\$.

À peine deux ans plus tard, l'agrandissement de la nouvelle école centrale nécessite l'agrandissement du terrain vers le sud-ouest. Au début de juin 1959, la fabrique accorde à la Commission scolaire, encore pour le prix nominal de 1\$, un terrain de 230 pieds de profondeur sur 500 pieds.

Signalons, enfin, que la fabrique cède gratuitement à la municipalité du village de Norbertville une bande de terre, le long du chemin public, «afin de redresser deux courbes dangereuses et nuisibles», en novembre 1953.

Le 27 août 1961, la fabrique de Saint-Norbert décide de vendre la plus grande partie de sa terre de 55 acres (22 acres de longueur sur deux acres et demi de largeur), évaluée à 4 000\$, ainsi que la grange-étable (85 pieds sur 28) et les autres dépendances construites dessus, évaluées à 650\$. La terre mise en vente est bornée comme suit: au sud-est par le terrain d'Arthur Béliveau, au sud-ouest par celui de Georges Jolibois, au nord-ouest par ceux de Ludger Bernard et Arsène Thibault,



La rue Landry avant les transformations de la courbe en bas de la "petite côte"

Du côté nord-est, la fabrique conserve une portion de terre de 250 pieds sur 100 en vue d'une éventuelle utilisation pour l'organisation scolaire. Approuvée par une assem-

blée de paroisse tenue le 3 septembre, la résolution est sanctionnée par le vicaire-général Georges Dubuc le 9 octobre 1961.

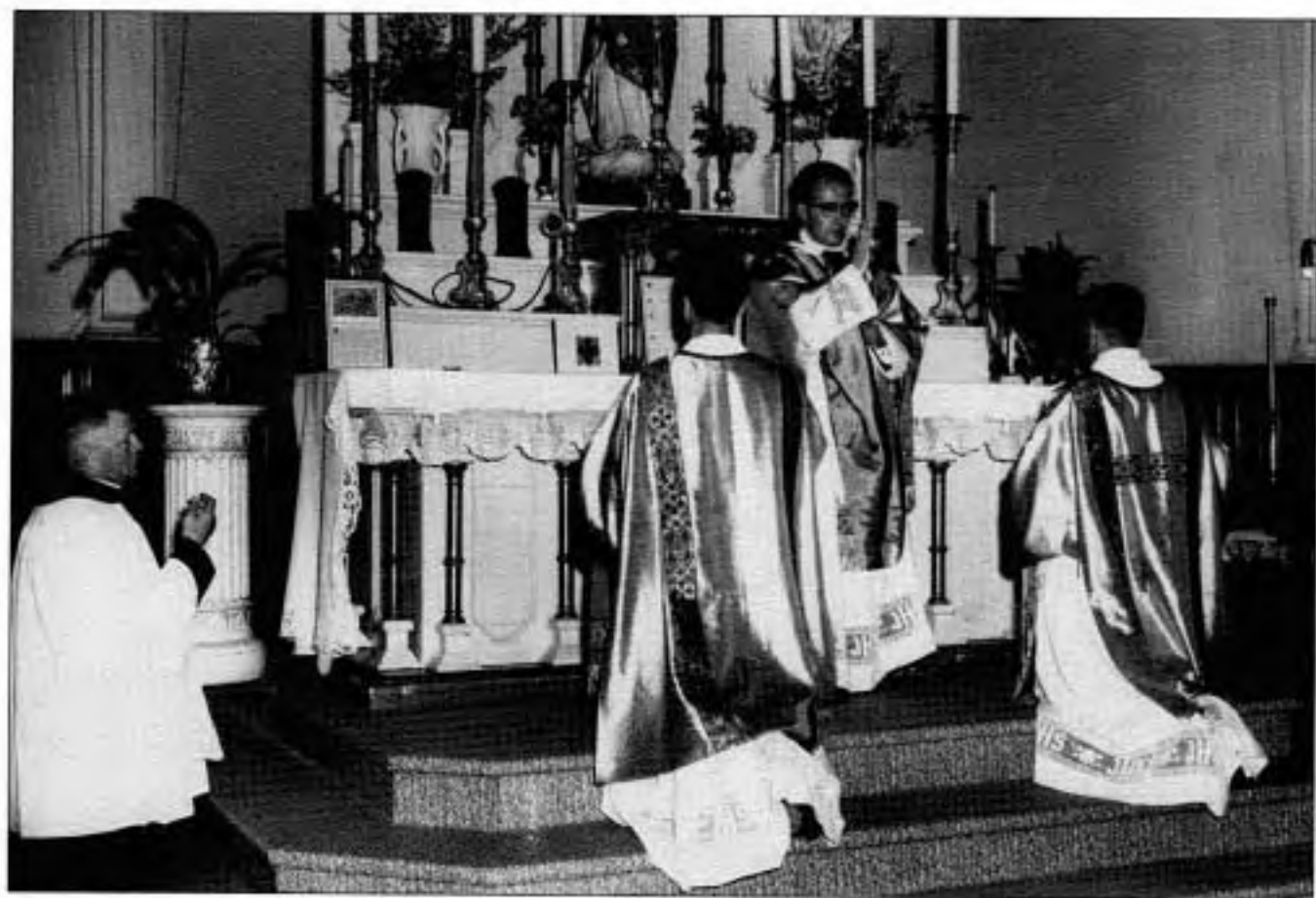


La rue Landry après l'abaissement de la "côte" et le changement de la courbe

Chapitre II

V

*ie paroissiale et encadrement
religieux à Saint-Norbert*



*Première messe d'André Dumas, p.m.e.,
fils de Désiré Dumas et de Mauritia Gauvreau (1960)*



Bas du village, rue Landry

Etudier, écrire l'histoire d'une paroisse, c'est surtout – et peut-être d'abord – observer la vie paroissiale, tracer son évolution, faire ressortir ses transformations au fil des ans. Mais qu'est-ce que la paroisse ? Qu'est-ce qu'une paroisse dans le Bas-Canada du XIXe siècle et dans le Québec d'aujourd'hui ? Comment fonctionnait-elle ? Comment vit-elle ? Comment est-elle gérée ?

On s'entendra ici pour définir la paroisse comme étant tout simplement un territoire circonscrit et habité par une communauté de fidèles, ces deux éléments constitutifs étant indissociables l'un de l'autre puisque la paroisse s'entend à la fois comme entité géographique et cellule sociale. Portion du territoire diocésain, elle est administrée par un curé qui a charge d'âmes (*cura animarum*) et le Conseil de paroisse, c'est-à-dire les marguilliers anciens et nouveaux. L'évêque garde cependant la haute main sur toutes les affaires importantes.

2.1. LES ÉVÊQUES EN VISITE À SAINT-NORBERT

L'évêque a l'obligation de visiter chaque année son diocèse, en tout ou en partie. Grâce à la visite pastorale, il prend connaissance de la situation de son diocèse. Occasion répétée et privilégiée de prendre contact avec les fidèles, la visite lui permet d'évaluer les besoins religieux, de contrôler la gestion des biens et de poser des gestes réservés à la fonction épiscopale, telle la confirmation des enfants.

Les évêques de Trois-Rivières (1852-1885) puis de Nicolet (depuis 1885) se sont rendus à 30 reprises dans la paroisse de Saint-Norbert au cours de ses 100 premières années d'existence (voir tableau 2).

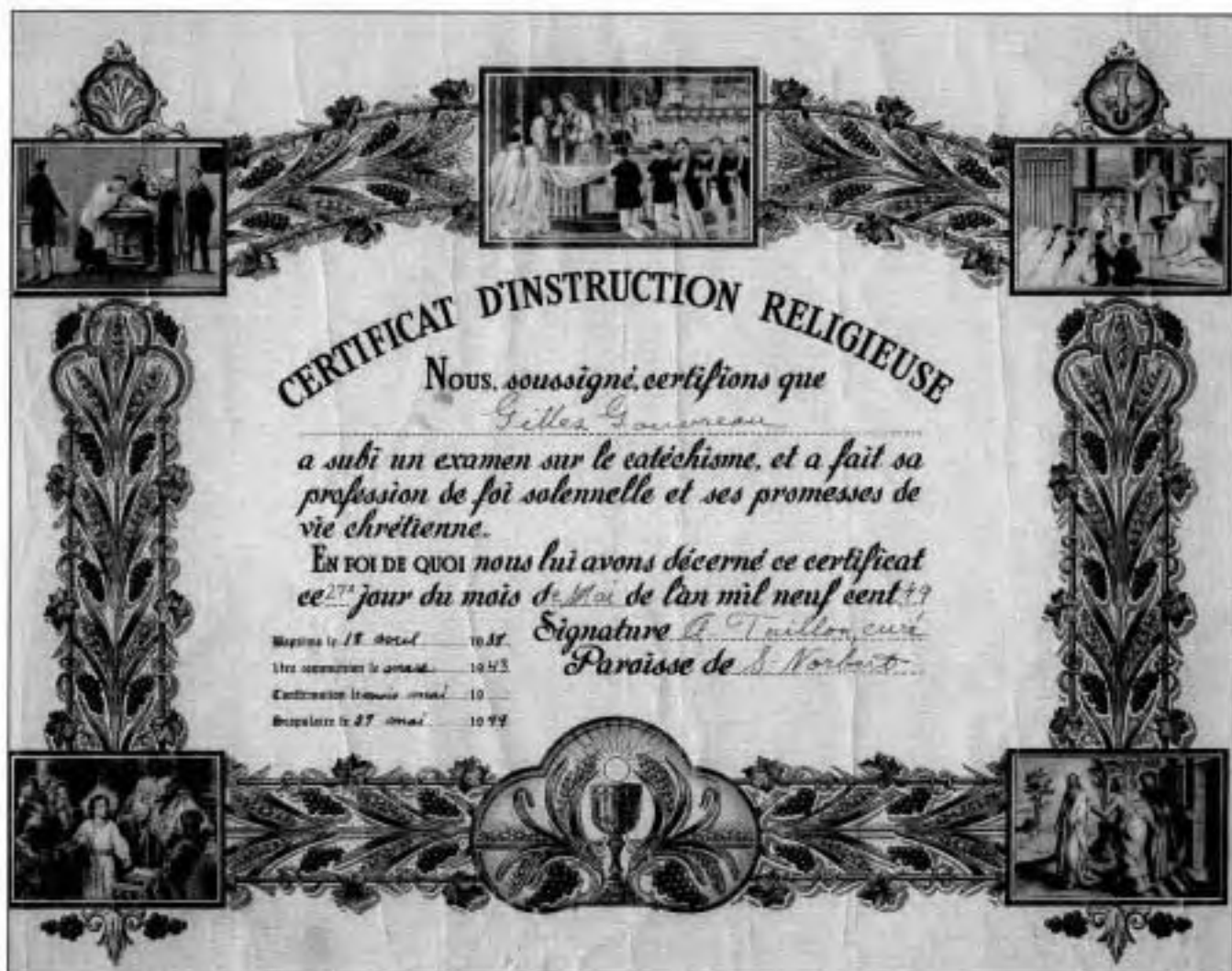
L'étendue du territoire diocésain et le nombre de paroisses et missions à visiter (93 en 1874) ont une influence déterminante sur le rythme des tour-

nées. Le tableau 2 montre que la paroisse de Saint-Norbert reçoit la visite des évêques trifluviens par intervalles de 3, 4 ou 5 ans. Sous l'administration nicolétaine, le cycle des tournées conserve une remarquable régularité de trois ans, jusqu'à 1949: cette année-là, Mgr Albini Lafortune, gravement malade, subit deux opérations, fait sa visite *ad limina*, puis entre à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal. La visite épiscopale à Saint-Norbert se fait généralement entre la fin de mai et la mi-juillet, juin étant le mois privilégié. Il arrive parfois qu'elle soit faite en septembre (1859, 1925, 1928, 1931) ou octobre (épiscopat de Mgr Albertus Martin).

Événement majeur dans la vie religieuse d'une paroisse, la visite de l'évêque est préparée de longue main et est bien organisée. Le curé connaît le cérémonial de la visite et

Tableau 2
LES VISITES PASTORALES DES ÉVÊQUES
À SAINT-NORBERT, 1855-1956

ANNÉE DE VISITE	DATES		VISITEUR
1855	12	juillet	Mgr Thomas Cooke, évêque
1859	8 et 9	septembre	(même)
1863	22 au 25	juin	(même)
1868	22 au 24	juin	Mgr Louis-François Laflèche, coadjuteur
1873	18 et 19	juillet	Mgr Louis-François Laflèche, évêque
1876	6 et 7	juillet	(même)
1879	8 au 10	juin	(même)
1884	9 au 11	juin	(même)
1888	12 au 14	juin	Mgr Elphège Gravel, évêque
1891	27 au 29	mai	(même)
1894	11 et 12	juin	(même)
1897	16 au 18	juin	(même)
1901	1 au 3	juin	Mgr Hermann Brunault, coadjuteur
1904	2 au 4	juin	Mgr Hermann Brunault, évêque
1907	13 au 15	juin	(même)
1910	27 au 29	mai	(même)
1913	14 au 16	juin	(même)
1916	8 au 10	juin	(même)
1919	6 et 7	juin	(même)
1922	6 et 7	juin	(même)
1925	15 et 16	septembre	(même)
1928	18 et 19	septembre	(même)
1931	11 et 12	septembre	(même)
1934	1 et 2	juin	(même)
1937	18 et 19	juillet	(même)
1940	2 et 3	juin	Mgr Albini Lafortune
1943	30 et 31	mai	(même)
1946	20 et 21	mai	(même)
1952	13 et 14	octobre	Mgr Albertus Martin
1956	1 et 2	octobre	(même)



Certificat de profession de foi, marquant la sixième année et les cours de catéchisme

il applique les instructions. Les directives particulières lui sont fournies par le mandement ou la lettre circulaire qui annonce la visite. Ainsi, en 1907, Mgr Hermann Brunault demande qu'un effort soit fait pour bien faire comprendre aux paroissiens « toute l'importance et la signification » du passage de l'évêque et qu'on leur rappelle qu'ils peuvent « gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière vocale... ».

L'année de visite étant également année de confirmation, les enfants assistent au catéchisme préparatoire

quelques semaines avant la visite. Puis les documents administratifs qui seront présentés à l'évêque sont mis à jour: le rapport sur l'état de la paroisse, l'inventaire des biens et les comptes de la fabrique, le registre des délibérations, etc.

La visite épiscopale à Saint-Norbert, comme ailleurs, se déroule généralement selon un horaire très strict qui peut toutefois être modifié, selon que la visite dure deux ou trois jours.

Le 13 juin 1907, au milieu de l'après-midi, Mgr Brunault et sa suite sont en route vers Saint-Norbert-d'Arthabaska. Empruntant les che-

mins balisés, passant sous l'un des arcs de triomphe dressés aux entrées du village, le cortège arrive à l'église vers 15 heures. Pendant ce temps, à l'intérieur de l'église toute décorée, les fidèles assemblés chantent des cantiques. Un prédicateur fait le sermon d'ouverture. Puis l'évêque entre solennellement dans l'église.

La visite pastorale prenant aussi la forme d'une retraite, des prêtres des paroisses voisines ont été invités à entendre les nombreuses confessions qui se poursuivent jusqu'à 18 heures. La journée se termine à 21 heures, après le souper et la prière du soir.



L'évêque et les prêtres sont levés dès 4 heures le lendemain matin. Les deux prédicateurs célèbrent une messe à 5 heures, l'évêque à 6 heures 30. Après le déjeuner, les confessions reprennent jusqu'au moment de la grand'messe de la visite à 9 heures. Puis, après une période d'instruction donnée aux confirmands, l'évêque préside la cérémonie de confirmation des garçons; après quoi, il prend place à la balustrade du chœur pour recevoir les aumônes de la quête. À la fin de l'avant-midi, les chefs de dizaines des

confréries et associations ont l'honneur d'être reçus au presbytère par le visiteur.

Vers 14 heures 30, après des cantiques et un sermon, l'évêque visite le cimetière et les fonts baptismaux. La visite pastorale est, en effet, le moment choisi pour inspecter les édifices, propriétés et autres biens de la paroisse. Le reste de la journée est occupé par l'examen des registres, livres et documents administratifs, ainsi qu'à la réception des marguilliers, syndics et notables. Il s'agit, pour l'évêque, de

réunir toutes les informations sur la population, les mœurs des fidèles et la situation matérielle. Bref, le visiteur dresse un état complet de la paroisse. Le procès-verbal renferme l'enregistrement des faits observés et les ordonnances épiscopales; celles-ci ont trait surtout à la gestion des finances de la fabrique et aux questions d'ordre matériel. Les extraits ci-dessous donnent cependant un aperçu de la variété des sujets abordés par les évêques en visite à Saint-Norbert-d'Arthabaska entre 1855 et 1956.

ENCART 1

Extraits de procès-verbaux de visites pastorales à Saint-Norbert, 1855-1956

12 juillet 1855

«Ensuite nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons: 1^o que l'intérieur du tabernacle soit recouvert en soie; 2^o qu'une lampe soit tenue continuellement allumée devant le St Sacrement; 3^o qu'on achète un registre d'environ 150 feuilles, sur lequel on entrera les délibérations de fabrique, les actes, résolutions, comptes et ordonnances qui ont rapport à cette fabrique, depuis son origine [...]; 4^o qu'on fasse faire en bois un coffre à deux serrures et clefs, pour y déposer l'argent et les papiers de la fabrique; 5^o que la pierre sacrée soit élevée au niveau de la table d'autel; 6^o que l'on achète deux nappes de la longueur de l'autel pour servir sous la première [...].»

19 juillet 1873

«Nous félicitons la paroisse du succès qui a couronné ses sacrifices pour la construction et la décoration de son église, et sur la manière prudente et économique dont cette importante affaire a été conduite [...].»

7 juillet 1876

«Nous voyons avec plaisir la fabrique achever de payer ses dettes. Nous engageons les fabriciens à continuer d'administrer avec économie ses deniers afin de préparer d'avance les fonds nécessaires pour aider à la fondation des institutions à la paroisse quand le temps en sera venu [...].»

11 juillet 1884

«Nous voyons avec peine la diminution de la population [...]. Cette diminution est surtout due à l'émigration aux États-Unis et la cause de cette émigration est surtout due à la perte de temps que font un trop grand nombre, et un peu aussi à des dépenses inutiles [...].»

Nous sommes content de l'état de la paroisse à part le mal de l'émigration qui pourrait lui devenir bien dommageable, si l'on n'y apportait remède [...].»

14 juin 1888

«Les affaires de la fabrique sont dans une condition prospère. Nous en sommes fort aise, car voici des travaux qui s'imposent. Le clocher est une menace pour l'église; il faut le refaire. Il

serait convenable de rafraîchir aussi l'intérieur de l'église, de voir à protéger la couverture de l'église et du presbytère, de faire un nouveau hangar [...].»

Nous félicitons les paroissiens du bon espoir qui les a toujours animé jusqu'ici et de la confiance mutuelle qui existe entre eux et leur Curé [...].»

3 juin 1901

«L'église est dans un grand état de propreté. La couverture aura besoin bientôt d'être peinte à nouveau. Les dépendances qui viennent d'être construites ont été bien faites et avec goût [...].»

Nous avons été édifié de la piété des fidèles, du bon esprit qui les anime, de l'empressement qu'ils apportent à se rendre aux offices et à fréquenter les sacrements [...].»

3 juin 1904

«Avec l'assentiment de MM. les marguilliers, nous ordonnons que les dix bancs mis de travers dans les galeries de l'église soient supprimés à l'été. [...].»

15 juin 1913

«Bien que nous comprenions les inconvénients que comporte la côte de l'église et les avantages qu'offrirait une nouvelle montée sur le terrain de la fabrique, nous avons le regret de ne pas pouvoir nous rendre au désir de la paroisse, vu qu'il s'agit ici de servitudes qui demandent l'autorisation du Saint-Siège [...].»

Nous félicitons les paroissiens de leur magnifique réception qu'ils ont faite à leur évêque [...].»

9 juin 1916

«Pour nous rendre au désir que nous a exprimé monsieur le Curé, nous permettons d'ouvrir les grandes portes pour les sépultures et pour les mariages de première classe [...].»

La moralité est très bonne, et il n'y a aucun abus particulier à signaler [...].»

Les pieux exercices de la visite ont été suivis avec beaucoup de religion, et tous les paroissiens, ou à peu près, se sont approchés des sacrements [...].»

7 juin 1919

«Moralité: bonne. Abus: boisson, danses, vente le dimanche, fréquentations dangereuses. Fréquentation des sacrements: bonne.»

La paroisse, en bloc, a assisté à tous les offices de la visite; grand nombre de communions [...].»

7 juin 1922

«Ici comme ailleurs, nous prescrivons que les charbons, braises, bouts de cierges, bougies, etc. ne soient déposés que dans des armoires et des boîtes métalliques à l'épreuve du feu.»

Très bonne paroisse, et état de chose très satisfaisant sous tous les rapports [...].»

La paroisse a assisté en foule aux pieux exercices de la visite, et tous se sont approchés des sacrements [...].»

16 septembre 1925

«Pas de catéchisme les dimanches et fêtes [...]. Moralité: bonne. Jeûne et abstinence: bien. Devoir pascal: aucune omission. 21 000 communions [nombre d'hosties distribuées]. Luxe: considérable. Certains autres désordres [...].»



«C'est le mois de Marie. C'est le mois le plus beau.» (chez Monsieur Paul Houle, 1940)



Profession de foi (1961): Reposoir de la Fête-Dieu (chez Monsieur Étienne Therrien)

18 septembre 1928

«Confessions des enfants qui n'ont pas communie: 3 fois dans l'année. Confessions et communions générales d'enfants, avec instruction et préparation: 2 fois dans l'année. Catéchisme du printemps et de l'automne, selon les ordonnances épiscopales, de même que l'homélie du jour et l'instruction catéchétique les dimanches et fêtes. Moralité: bonne, de même que l'observance du jeûne et l'abstinence. Devoir pascal pour tous. Fréquentation des sacrements: 3 ou 4 fois par an en moyenne. Pas de tertiaire. Aucun débit de boisson, même sans licence. Luxe considérable et modes nouvelles [...].»

19 juillet 1937

«À regretter: fréquentations sans la surveillance voulue, insubordination des enfants dans quelques familles, messe mal entendue ou pas entendue [...].»

2 juin 1940

«Bref: paroisse chrétienne où il fait bon de vivre. Le pasteur connaît et aime ses brebis, et ses brebis l'aiment [...].»



Ce "husting" servait pour la "criée" et les ventes aux enchères en face de l'église



30 mai 1943

«M. le Curé visite l'école du village tous les mois, celles de la campagne trois fois l'an [...].»

Depuis trois ans, deux garçons de la paroisse sont entrés chez les frères, un au Grand Séminaire et un chez les Bénédictins de St-Benoit du Lac. Il ne faudrait pas que les filles soient moins généreuses que les garçons. C'est pourtant le cas pour les trois dernières années puisqu'on ne mentionne aucune vocation féminine.

En résumé: très bonne paroisse, sise au milieu d'une nature enchantée, habitée par de très bonnes gens [...].»



Théodore Alain o.m.l., missionnaire africain



Frère Gérard (Ludger Voyer, C.Ss R. (1888-1976), rédemptoriste à partir de 1913



L'abbé Eugène Leblanc (décédé en 1936)



L'abbé Jean-Baptiste Pépin (fils de Désiré Pépin et de Lydia Désilets)

21 mai 1946

«Au point de vue associations pieuses et économico-sociales, la situation est aussi bonne qu'il y a trois ans, même meilleure, puisque les produits des cultivateurs se vendent encore mieux [...].»

Le lendemain, 15 juin 1907, après la messe de la visite à 9 heures, c'est au tour des filles de recevoir la confirmation. Le tableau 3 donne, pour quelques années, le nombre de confirmations faites par les évêques au moment de leurs visites pastorales à Saint-Norbert.

Tableau 3
NOMBRE DE CONFIRMATIONS À SAINT-NORBERT, 1859-1945

1859:	266	1891:	105	1910:	93	1925:	93	1940:	66
1873:	269	1897:	101	1913:	248	1928:	75	1942:	70
1879:	154	1901:	129	1916:	139	1931:	75	1945:	80
1884:	238	1904:	95	1919:	117	1934:	89		
1888:	195	1907:	102	1922:	115	1937:	79		

13 octobre 1952

«Au point de vue de la piété, la paroisse est bien tenue. L'assistance aux offices et la fréquentation des sacrements sont exemplaires [...].»

2 octobre 1956

«Nous sommes satisfaits de la condition spirituelle et temporelle, et nous en félicitons le curé et les paroissiens et nous les bénissons tous de grand coeur.»



Père Réal Boissonneau o.m.l., ordonné en décembre 1965 (fils de Maurice Boissonneau et de Fernande Lambert)



M. André Dumas, né le 5 février 1935, à Saint-Norbert, est maintenant Prêtre des Missions Évangéliques (P.M.E.). Il est le premier à être ordonné prêtre dans l'église de Saint-Norbert, le 2 juillet 1960 par Monseigneur Martin Lajeunesse O.M.I. Il est missionnaire au Honduras depuis septembre 1961. Il travaille actuellement au Grand Séminaire à la formation de jeunes prêtres ibéro-américains.



Reposoir chez Mlle Eudoxie Boulanger, en face de l'église

La cérémonie de confirmation des filles est suivie d'une bénédiction apostolique, d'une autre quête et d'une allocution de l'évêque. Un «Te Deum» et une procession marquent la fin de la visite pastorale. Après le dîner, vers 13 heures 30, l'évêque et sa suite quittent Saint-Norbert tandis que les fidèles récitent un «De Profundis».

L'évêque joue un très grand rôle dans la vie paroissiale. C'est lui qui, souvent, amène les fidèles à agir, par exemple au sujet de la construction d'une nouvelle église, d'un nouveau presbytère ou d'autres questions; ainsi, le 3 juin 1904, Mgr Brunault recommande avec insistance aux parents de Saint-Norbert «d'envoyer leurs enfants aux catéchismes et à l'école, aux marchands de respecter le jour du Seigneur et de ne rien faire un jour de grâce». C'est encore l'évêque qui oriente les actions du curé et des marguilliers, approuve les décisions, entérine les résolutions de la fabrique et autorise leur exécution, car l'assentiment épiscopal est requis dans la plupart des questions touchant la paroisse.

La visite pastorale n'est que la partie visible par les fidèles de la présence épiscopale dans les affaires paroissiales. Mais l'évêque est omniprésent dans l'esprit du curé, des marguilliers et des commissaires d'écoles. Une correspondance régulière, des visites fréquentes de fidèles au palais épiscopal permettent à l'autorité diocésaine (l'évêque et ses collaborateurs: vicaire général, archidiacre, procureur, chancelier) de savoir beaucoup de ce qui se passe dans la paroisse.

Mgr Thomas Cooke, 1er évêque de Trois-Rivières

Né à Pointe-du-Lac le 9 février 1792. Fils de Jean-Thomas Cooke, meunier, et d'Isabelle Guay. Fit ses études à Nicolet, à Québec et à Saint-Hyacinthe. Fut ordonné prêtre par Mgr Plessis le 9 septembre 1814. Secrétaire de Mgr Panet à Rivière-Ouelle (1814-17); curé de Caraque avec desserte des rivages (1817-24) et



Mgr Thomas Cooke

de Tracadie au Nouveau-Brunswick (1818-23); curé de Jeune-Lorette (1824-35), curé et grand-vicaire de Trois-Rivières (1835-52) avec desserte de Cap-de-la-Madeleine (1835-44). Premier évêque du diocèse de Trois-Rivières (1852-70), il fut sacré par Mgr Turgeon le 18 octobre 1852. Décédé le 30 avril 1870.

Mgr Louis-François Laflèche, 2e évêque de Trois-Rivières

Né à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 4 septembre 1818. Fils de Louis Richer-Laflèche, cultivateur, et de Marie-Anne Boisvert. Fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Québec par



Mgr Louis-François Laflèche

Mgr Turgeon le 7 janvier 1844. Vicaire à Saint-Grégoire-le-Grand (1844); missionnaire à Rivière-Rouge au Manitoba (1844-56) et grand-vicaire de l'évêque (1850-56). Au Séminaire de Nicolet (1856-61), il y fut professeur de mathématiques (1856-57), professeur de philosophie (1857-58), préfet des études (1858-61) et supérieur (1859-61). Nommé grand-vicaire de l'évêque de Trois-Rivières en 1859, il est à l'évêché à partir de 1861: procureur et curé de la paroisse de Trois-Rivières (1861-62). Nommé évêque titulaire d'Anthédon et coadjuteur de Mgr Cooke, avec droit de succession, le 23 novembre 1866; il est sacré par Mgr Baillargeon le 25 février 1867. Evêque de Trois-Rivières de 1870 jusqu'à sa mort, le 14 juillet 1898.

Mgr Laflèche est l'auteur de *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille* (1865) et de *Conférences sur l'Encyclique Humanum Genus* (1885).

Mgr Elphège Gravel, 1er évêque de Nicolet (1885-1904)

Né à Saint-Antoine-de-Richelieu le 12 octobre 1838. Fils de Nicolas Gravel, cultivateur, et de Julie Boiteau. Fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, au Collège Sainte-Croix de Worcester (Massachusetts, E.-U.), puis au Collège de Montréal. Après quelques années d'études en droit, il entre au Grand Séminaire de Montréal pour compléter sa formation sacerdotale en même temps qu'il enseigne au séminaire de Sainte-Marie-Monnoir où il est ordonné le 11 septembre 1870 par Mgr Charles Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe. Professeur au Petit Séminaire de Sainte-Marie-Monnoir (Marieville) (1870-71); vicaire à Saint-Pierre-de-Sorel (1871-73); vicaire à Saint-Hyacinthe (1873-74); curé de Bedford (1874-80) avec desserte de Saint-Ignace-de-Stanbridge (1874-77) et de Saint-Armand (1874-78); curé de Saint-Hyacinthe (1880-85). Nommé évêque de Nicolet par le





Mgr Elphège Gravel

pape Léon XIII, le 10 juillet 1885, il fut sacré à Rome par le cardinal Patrick-Francis Moran, archevêque de Sidney en Australie, dans l'église Sainte-Agathe-des-Goths au Collège irlandais, le 2 août 1885. Intronisé à Nicolet le 25 août suivant, il prit pour devise: «*Angulari Lapide Christo Jesu*». Décédé à l'évêché de Nicolet le 28 janvier 1904, il fut inhumé dans la crypte de la vieille cathédrale. Après l'incendie du 21 juin 1906, ses restes furent transportés dans la crypte de la nouvelle cathédrale. Le 3 décembre 1955, après l'éboulis du 12 novembre précédent, il fut réinhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Nicolet.

**Mgr Hermann Brunault,
2e évêque de Nicolet (1904-37)**

Né à Saint-David-d'Yamaska le 10 janvier 1857. Fils de Simon Brunault, marchand, et de Séraphine Dufresne, institutrice. Fit ses études classiques au village natal, sous la direction du notaire Louis Lhéruault, puis au Séminaire de Nicolet (1873-78). Études théologiques au Séminaire de Nicolet (1878-82). Ordonné à Saint-Roch-de-Richelieu le 29 juin 1882 par Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Au Séminaire de Nicolet: professeur de belles-lettres (1882-86) puis directeur des élèves (1886-89). Vicaire à Saint-Hyacinthe (1889-91). Agrégé au diocèse de Nicolet, il poursuivit des études au



Mgr Hermann Brunault

Collège de la Minerve et au Collège de l'Apollinaire (Rome) (1891-93). Professeur de rhétorique (1893-95) et de théologie morale (1893-1903); directeur des élèves (1895-99). Nommé évêque titulaire de Tubuna et co-adjuteur de Mgr Elphège Gravel le 30 septembre 1899, il est sacré le 27 décembre suivant dans la cathédrale de Nicolet, par Mgr Nazaire Bégin, archevêque de Québec. Il prit pour devise: «*Fortitudo mea Dominus*». Intronisé évêque de Nicolet le 28 janvier 1904, jour des funérailles de Mgr Gravel. Nommé assistant au trône pontifical et comte romain le 4 octobre 1924. Décédé le 21 octobre 1937, il fut enseveli dans la crypte de la cathédrale. Le 3 décembre 1955, après l'éboulis, il fut réinhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Nicolet.

**Mgr Albini Lafortune,
3e évêque de Nicolet (1938-50)**

Né à Saint-Paul-de-Joliette le 5 mai 1893. Fils d'Onésime Lafortune, cultivateur, et d'Agnès Renaud. Fit ses études classiques au Séminaire de Joliette (1905-13), ses études théologiques à Joliette (1913-14) et au Grand Séminaire de Montréal (1915-17). Ordonné le 15 avril 1917 dans sa paroisse natale par Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette. Vicaire à Saint-Esprit-de-Montcalm (1917) puis à Saint-Viateur-d'Outremont (1917-

20), il entreprit ensuite des études en théologie et en philosophie à l'Angélique de Rome. En 1922, il se dirigea à l'Université de Louvain pour l'obtention d'une licence en sciences politiques et sociales. Revenu à Joliette en 1923, il fut nommé directeur du journal local «L'Action populaire» par Mgr Arthur Papineau. Nommé évêque de Nicolet le 14 mai 1938, il fut sacré le 25 juillet suivant dans la cathédrale de Nicolet par le cardinal Rodrigue Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec. Il prit pour devise: «*Fiat voluntas tua*». Atteint d'un cancer qui devait l'emporter, il mourut à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 8 novembre 1950 et fut inhumé dans la crypte de la cathédrale de Nicolet. Le 3 décembre



Mgr Albini Lafortune

1955, il fut réinhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Nicolet, aux côtés de ses prédécesseurs, Mgr Gravel et Mgr Brunault.

**Mgr Albertus Martin,
4e évêque de Nicolet (1950-89)**

Né à Southbridge (Mass.,É.-U.) le 4 octobre 1913. Fils d'Arthur Martin, industriel, et de Parmélie Beaudoin. Fit ses études primaires à l'Académie commerciale de Nicolet (1920-27), son cours classique (1927-35) au Séminaire de Nicolet où il mérita le prix du Prince de Galles en 1933, et ses études théologiques (1935-39) au Grand Séminaire de Québec où il obtint sa licence en théologie avec



Mgr Albertus Martin

«Très grande distinction». Ordonné le 18 mai 1939 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par Mgr Albini Lafortune. Au Séminaire de Nicolet: professeur d'histoire et de grec en belles-lettres et en rhétorique (1939-45), professeur de philosophie et d'apologétique (1945-46), directeur des élèves et professeur d'histoire du Canada en rhétorique (1946-49). Aumônier de la J.E.C. le 16 juin 1945, il donna également des cours de théologie patristique à la faculté de théologie de l'Université Laval (1944-46) et des cours d'apologétique et de théologie chez les Soeurs de l'Assomption (1947-49). Nommé vicaire-général le 18 juin 1949, il devint administrateur du diocèse de Nicolet à partir de septembre 1949. Nommé prélat domestique le 11 octobre suivant, puis doyen du chapitre le 23 octobre. Nommé évêque titulaire de Bassiana et coadjuteur, avec droit de succession, de Mgr Lafortune, le 21 août 1950, il fut sacré le 7 octobre suivant dans la cathédrale de Nicolet par Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada. Il prit pour devise: «*In corde Jesu. Ipsa assumpta duce*». Evêque de Nicolet à la mort de Mgr Lafortune, le 8 novembre 1950. Il organisa la tenue des assises du premier synode diocésain du 25 au 27 juin 1951. Suite à l'éboulement de Nicolet, le 12 novembre

1955, il reconstruisit la cathédrale et l'évêché (1958). Décédé en 1989.

**Mgr Raymond Saint-Gelais,
5e évêque de Nicolet (1989-)**

Né à Baie-Saint-Paul le 23 mars 1936. Ordonné prêtre le 12 juin 1960. Nommé évêque titulaire de Diana et évêque auxiliaire à Saint-Jérôme le 9 juillet 1980, il fut sacré le 31 juillet



Mgr Raymond Saint-Gelais

suivant par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec. Nommé coadjuteur de Mgr Albertus Martin le 19 février 1988. Evêque de Nicolet le 14 mars 1989. Sa devise est: «*Dans la tendresse de Jésus-Christ*».

**2.2. LES MISSIONNAIRES,
CURÉS ET VICAIRES**

Le curé incarne l'autorité ecclésiastique dans la paroisse. Chargé du soin des âmes, il est le maître de tout ce qui concerne le spirituel et l'application des règles liturgiques. Il préside les assemblées de fabrique et de paroisse, tient les registres d'état civil, érige les confréries et associations pieuses, parraine les oeuvres socio-économiques. Le curé consacre beaucoup de temps et d'énergie à accomplir les nombreuses tâches de sa fonction qui, pour quelques-unes, sont souvent répétitives et sans doute monotones, telles: la reddition des comptes, l'inventaire des biens ou la collecte de la dîme.

À l'exemple de l'évêque qui visite les paroisses de son diocèse, le curé visite annuellement toutes ses ouailles, les dénombre, les observe et les questionne. Gardien de la doctrine morale et des bonnes moeurs dans sa paroisse, le curé profite de cette visite pour préparer une partie de son rapport à l'évêque. Les «abus» ou «désordres» sont particulièrement préoccupants durant cette investigation: y a-t-il des veillées ou des fréquentations dangereuses? des danses immodestes? des jeux défendus? des modes nouvelles? Y voit-on des couples séparés ou d'autres vivant en concubinage? le curé en est informé. Les «brebis égarées» sont admonestées et les écarts de conduite dénoncés en chaire. En 1931, le curé Charles-Édouard Joyal donne ainsi un avertissement à ses paroissiens qui lisent des livres ou des journaux jugés impies ou dangereux. Puis, en 1937, Joyal se préoccupe des fréquentations, de la négligence des parents à l'égard de leurs enfants et de l'insubordination des enfants à l'égard de leurs parents. Son prédécesseur, Sylvio Béliveau, avait noté en 1912 et 1922 la «vente le dimanche» et les «fréquentations enfantines» comme étant les principaux désordres dans la paroisse de Saint-Norbert. En 1953, encore, le curé Alphéri Taillon place la «vente de liqueurs alcooliques sans permis» au nombre des abus dans la paroisse.

Le curé visite également les écoles de la paroisse au moins deux fois par année, l'école du village trois ou quatre fois. Lors des visites du début et de fin d'année, il est généralement accompagné de l'inspecteur d'écoles et des commissaires.

Ainsi, à la manière d'un pasteur qui protège son troupeau, le curé de Saint-Norbert s'efforce de voir à tout, d'être présent partout. Bref, il joue un rôle capital dans l'encadrement des âmes qui lui sont confiées.

Trois missionnaires et 14 curés se sont succédés à la tête de Saint-Norbert depuis l'arrivée des premiers colons il y a 150 ans (voir tableau 4).



Tableau 4
MISSIONNAIRES ET CURÉS DE SAINT-NORBERT, 1840-1995

MISSIONNAIRES:	Années	Durée
Clovis Gagnon	1840-1848	8 ans
Moïse Duguay	1848-1849	1 an
Paul De Villers	1849-1854	5 ans
Curés:		
Jean-Octave Prince	1854-1855	1 an
Pierre Roy	1855-1878	23 ans
Louis-Adélarde Buisson	1878-1905	27 ans
A.-S.-Edmond Poulin De Courval	1905-1910	5 ans
Sylvio Béliveau	1910-1923	13 ans
Charles-Édouard Joyal	1923-1945	22 ans
Alphéri Taillon	1945-1961	16 ans
Jules Tourigny	1961-1967	6 ans
Raymond Auger	1967-1970	3 ans
Donat Boisvert	1970-1973	3 ans
Gilles Therrien	1973-1978	5 ans
Maurice Fleury	1978-1987	9 ans
Florent Pariseau	1987-1993	6 ans
Lucien Rousseau	1993-	ans

Louis-Adélarde Buisson, curé de Saint-Norbert pendant 27 ans, détient le record de longévité à ce poste. Il est suivi de près par Pierre Roy (23 ans)

et Charles-Édouard Joyal (22 ans). Alphéri Taillon et Sylvio Béliveau ont aussi habité le presbytère de Saint-Norbert pendant de longues périodes:

respectivement 16 et 13 ans. Le missionnaire Moïse Duguay et le premier curé de la paroisse, Jean-Octave Prince, sont les deux prêtres dont les séjours à Saint-Norbert ont été les plus brefs.

Les notices biographiques qui suivent renseignent sur les origines et la carrière de ces prêtres qui ont dirigé la paroisse de Saint-Norbert. On remarquera que 13 des 14 curés sont nés dans le diocèse de Nicolet: trois à Victoriaville et trois à Saint-Grégoire-le-Grand, les autres provenant de Nicolet, Bécancour, Gentilly, Saint-Léonard, Saint-Guillaume et Saint-David. Un seul, Gilles Therrien, est né à l'extérieur du diocèse de Nicolet, mais il s'y est établi très jeune. On notera aussi que deux d'entre eux, Pierre Roy et Sylvio Béliveau, sont décédés pendant qu'ils étaient en fonction à Saint-Norbert. Enfin, deux (Sylvio Béliveau et Charles-Édouard Joyal) ont été inhumés dans le cimetière paroissial de Saint-Norbert.



Clovis Gagnon (1840-48)

Né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 23 janvier 1810. Fils d'Antoine Gagnon et de Marie-Josephite Miville. Fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ordonné prêtre à Québec le 3 mars 1839. Vicaire à Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Roch-des-Aulnaies et Saint-Henri-de-Lauzon (1839), à Cap-Santé (1839-40); curé de Plessisville et des missions d'Arthabaska (1840-48) avec desserte de Blandford, de Stanfold et de Saint-Norbert; curé de Les Éboulements (1848-76) où il est décédé le 16 août 1876.



Moïse Duguay (1848-49)

Né à Baie-du-Febvre le 31 décembre 1820. Fils de Jean-Baptiste Duguay, cultivateur, et de Catherine Houré de Grammont. Fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné le 5 septembre 1845. Vicaire à Baie-du-Febvre (1845), à Cap-Santé (1845-46), à Saint-Augustin-de-Portneuf (1846), à Yamachiche (1846-47); desservant à Baie-du-Febvre (1847); missionnaire à Grosse-Ile (1847-48) pendant l'épidémie de typhus; missionnaire à Saint-Norbert (1848-49); desservant à Bécancour (1849-50); premier curé de Sainte-Flavie (1850-70) et archiprêtre du diocèse de Rimouski (1869-70). Décédé à Sainte-Flavie le 19 septembre 1870.



Paul De Villers (1849-54)

Né à Lotbinière le 5 avril 1823. Fils de Jean De Villers et de Marie Juneau. Fit ses études à Québec. Ordonné prêtre le 20 août 1847. Vicaire à Sainte-Croix (1847-49); missionnaire à Saint-Norbert (1849-54); curé de Sainte-Gertrude (1854-83) où il est décédé le 30 janvier 1883.



Jean-Octave Prince (1854-55)

Né à Saint-Grégoire-le-Grand le 3 juillet 1826. Fils de François Prince et d'Henriette Doucet. Fit ses études à Nicolet et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 31 août 1851. Vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec (1851), à Trois-Rivières (1851-54); 1er curé de Saint-Norbert (1854-55), curé de L'Avenir (1855-61) avec desserte de Saint-Théodore-d'Acton (1856-61); curé de Drummondville (1861-65) avec desserte de Wickham (1864-65); curé de Saint-Maurice (1865-98) et chanoine de la cathédrale de Trois-Rivières (à partir de 1884). Décédé à Saint-Maurice le 6 janvier 1898.

Pierre Roy (1855-78)

Né à Nicolet le 27 juillet 1824. Fils de François Roy et d'Angèle Hallé. Fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné le 18 septembre 1852. Vicaire à Yamachiche (1852-54); curé de Kingsley (1854-55) puis curé de Saint-Norbert (1855-78) où il est décédé le 4 janvier 1878.



Louis-Adélarde Buisson (1878-1905)

Né à Bécancour le 7 février 1844. Fils de Louis Buisson-de-Saint-Cosme, cultivateur, et d'Apolline David-Lacourse. Fit ses études classiques (1856-64) et théologiques (1864-67) au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 3 novembre 1867 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par Mgr Laflèche. Vicaire à Gentilly (1867-69), puis à Saint-Prospère (1869). Curé de Sainte-Hélène-de-Chester (1869-78), puis curé de Saint-Norbert (du 18 février 1878 au 17 août 1905). Retiré à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1905-08), puis à Victoriaville (1908-1917) où il est mort le 21 décembre 1917. Inhumé dans la crypte de l'église de Bécancour.

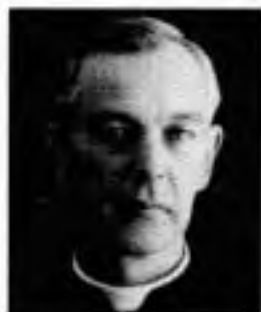
A.-S.-Edmond Poulin De Courval (1905-10)

Né à Saint-Grégoire-le-Grand le 16 juillet 1852. Fils d'Antoine-Luc Poulin De Courval, notaire, et d'Éléonore Robitaille. Fit ses études classiques (1863-74) et théologiques (1874-77) au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 23 septembre 1877 dans la chapelle du Séminaire de Trois-Rivières par Mgr Laflèche. Vicaire à Arthabaska (1877-78), à Nicolet (1878-83), à Saint-David (1883-84). Curé de Sainte-Perpétue (1884-90), de Sainte-Clothilde-de-Horton (1890-1905), de Saint-Norbert (du 17 août 1905 au 17 août 1910), de Saint-Grégoire-le-Grand (1910-1919) où il est décédé le 18 août 1919. Inhumé dans la crypte de l'église de Saint-Grégoire-le-Grand.



Sylvio Béliveau (1910-23)

Né à Saint-Grégoire-le-Grand le 8 décembre 1860. Fils de Joseph Béliveau, menuisier, et de Mathilde Hébert. Fit ses études classiques (1874-84) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 29 juillet 1888 dans la cathédrale de Nicolet par Mgr Gravel. Vicaire à Drummondville (1888-89), à Bécancour (1889-91), à Saint-David (1891-93), à Arthabaska (1893-95), à Saint-François-du-Lac (1895-97). Curé de Kingsey Falls (1897-1906), de Wickham (1906-10), de Saint-Norbert (du 17 août 1910 au 19 septembre 1923). Décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 19 septembre 1923 et inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Norbert.

**Charles-Édouard Joyal (1923-45)**

Né à Saint-David le 9 décembre 1872. Fils de François Joyal, cultivateur, et de Léocadie Vanasse. Fit ses études classiques (1884-91) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 25 juillet 1896 à l'Hôtel-Dieu de Nicolet par Mgr Gravel. Vicaire à Saint-Grégoire-le-Grand (1896-1900), à Saint-Guillaume (1900), à Drummondville (1900-02), à Warwick (1902), à Nicolet (1902-04), à Saint-Cyrille-de-Wendover (1904-08). Curé de Saint-Lucien (1908-10), de Sainte-Christine (1910-12), de Sainte-Hélène-de-Chester (1912-23), de Saint-Norbert (du 22 septembre 1923 au 1er août 1945). Nommé chanoine honoraire le 30 août 1944. Retiré à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska du 1er août 1945 jusqu'à sa mort le 7 janvier 1949. Inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Norbert.

Alphéri Taillon (1945-61)

Né à Saint-Guillaume le 29 décembre 1896. Fils de François Taillon, charretier, et d'Orgée Vanasse. Fit ses études classiques (1910-18) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 30 juillet 1922 dans l'église de Saint-Guillaume par Mgr Brunault. Au Séminaire de Nicolet: régent chez les grands (1922-24) puis professeur de méthode (1924-28). Vicaire à Saint-François-du-Lac (1928-30); assistant-chapelain chez les Soeurs de l'Assomption de Nicolet (1930-37); missionnaire à Odanak (1937-45); curé de Saint-Norbert (du 15 août 1945 au 23 juin 1961), de Saint-Guillaume (1961-65); vicaire forain du vicariat n° 14 (Yamaska-Ouest) le 24 février 1965. Retiré à Drummondville le 25 février 1965 où il est décédé le 3 août 1974. Inhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Nicolet.

**Jules Tourigny (1961-67)**

Né à Gentilly le 13 juillet 1911. Fils d'Edmond Tourigny, cultivateur, et d'Anna Charland. Fit ses études classiques (1924-32) et théologiques (1932-36) au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 5 juillet 1936 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par Mgr Brunault. Vicaire à Saint-Simon (1936-39), à Sainte-Sophie-de-Lévrard (1939-50); desservant (1950-52) puis vicaire (1952-53) à Princeville. Curé de Précieux-Sang (1953-61), de Saint-Norbert (du 23 juin 1961 au 3 février 1967), de Saint-Célestin (1967-73). Retiré à Sainte-Angèle-de-Laval le 8 août 1973 où il est décédé le 9 décembre 1975. Inhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Nicolet.



Raymond Auger (1967-70)

Né à Victoriaville le 10 avril 1918. Fils d'Henri Auger, marchand, et de Dorilla Leahey. Fit ses études classiques au Collège Séraphique de Trois-Rivières (1932-34) et au Séminaire de Nicolet (1934-40), puis ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec (1940-45). Ordonné prêtre le 18 juin 1944 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par Mgr Lafortune. Assistant-professeur de syntaxe et régent chez les petits du Séminaire de Nicolet (1945-46); étudiant à la faculté des sciences de l'Université Laval (1946-47); professeur de mathématiques (1947-52); étudiant à l'Angélique à Rome (1952); secrétaire de la souscription au Petit Séminaire (1952); professeur titulaire de syntaxe (1952-54), des éléments (1954-55), puis en versification (1955-65), en même temps que responsable du philosophat (1961-67), et directeurs des études secondaires (1965-67). Curé de Saint-Norbert (du 27 février 1967 au 10 août 1970) et de Saints-Martyrs-Canadiens à Victoriaville (1970-).

Donat Boisvert (1970-73)

Né à Victoriaville le 30 octobre 1913. Fils d'Édouard Boisvert, employé de chemin de fer, et de Laura Neault. Fit ses études classiques (1931-37) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 29 juin 1941 au Congrès eucharistique de Drummondville par Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada. Professeur de sciences naturelles et infirmier au Séminaire de Nicolet (1941-43); vicaire à Saint-Joseph-de-Drummond (1943-45), à Yamaska (1945-46), à Tingwick (1946-49), à Sainte-Anne-du-Sault (1949-50), à Saint-Jean-Baptiste-de-Drummond (1950-51), puis à Saint-Simon (1951-54). Aumônier militaire dans l'Aviation royale canadienne (1954-69). Vicaire à Saints-Martyrs-Canadiens de Victoriaville (1969-70). Curé de Saint-Norbert (du 15 juillet 1970 au 8 août 1973), puis de Saint-Félix-de-Kingsey (1973-76). Retiré à Drummond le 13 octobre 1976.



Gilles Therrien (1973-78)

Né à Trois-Rivières, paroisse Immaculée-Conception, le 20 janvier 1931. Fils de Joseph Therrien, employé de chemin de fer, et d'Yvonne Lapointe. Fit ses études classiques (1944-52) et théologiques (1952-56) au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 26 mai 1956 dans l'église de Saint-Grégoire-le-Grand par Mgr Martin. Vicaire à Baie-du-Febvre (1956-60), à Saint-Léonard (1960-64), à Saint-Frédéric de Drummondville (1964-67), à Saint-Cyrille-de-Wendover (1967-71), puis à Saint-Frédéric de Drummondville (1971-73). Curé de Saint-Norbert (du 8 août 1973 au 26 juillet 1978), de Saint-Cyrille-de-Wendover (1978-).

Maurice Fleury (1978-87)

Né à Saint-Léonard le 25 octobre 1936. Fils d'Émery Fleury, cultivateur, et de Juliette Bergeron. Fit ses études classiques (1950-58) et théologiques (1958-62) au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 16 juin 1962 à la pro-cathédrale de Nicolet par Mgr Martin. Assistant-aumônier au Collège Sacré-Coeur de Victoriaville (1962-63); missionnaire au Brésil (1963-69); vicaire à Sainte-Victoire-d'Arthabaska (1969-78); curé de Saint-Norbert (du 26 juillet 1978 à 1987).





Florent Pariseau (1987-93)

Né à Victoriaville, paroisse Saints-Martyrs-Canadiens, le 5 avril 1947. Fils de Rolland Pariseau, peintre, et de Malvina Sarazin. Fit ses études classiques à l'Externat de Victoriaville (1959-63) et au Petit Séminaire de Nicolet (1963-67), puis ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec et à l'Université du Québec à Trois-Rivières (1967-72). Ordonné prêtre le 16 septembre 1973 à Notre-Dame-de-l'Assomption de Victoriaville par Mgr Martin. animateur de pastorale à la Commission scolaire régionale des Bois-Francs (1972-74), puis à la Commission scolaire régionale Saint-François (1974-78). Vicaire à Sainte-Victoire-d'Arthabaska (1978-.....). Curé de Saint-Norbert et de Sainte-Hélène-de-Chester (1987-93). Curé de Manseau et de Lemieux depuis 1993.

Lucien Rousseau (1993-.....)

Né à Sainte-Clothilde-de-Horton le 6 juin 1930. Fils d'Elphège Rousseau, cultivateur, et de Juliette Jutras. Fit ses études classiques à Chambly (1942-48), son noviciat chez les Oblats à Richelieu (1949-52), puis ses études théologiques à l'Université d'Ottawa et à Lebrét (Saskatchewan) (1952-56). Ordonné prêtre le 24 juin 1956 à Sainte-Clothilde-de-Horton par Mgr M. Lajeunesse (évêque de Keewatin). Missionnaire au Lesotho (1957-64), puis au Tchad (1964-69). Incardiné au diocèse de Nicolet le 17 avril 1971. Vicaire à Sainte-Thérèse de Drummondville (1970-75); curé de Sainte-Hélène-de-Chester (1975-.....). animateur de pastorale à l'école Sainte-Marie de Princeville (1976-.....). Curé de Manseau (..... -1993), de Saint-Norbert et de Sainte-Hélène-de-Chester (1993-.....)



Il fut un temps où le nombre de fidèles dans la paroisse de Saint-Norbert et le nombre de prêtres dans le diocèse étaient tous deux suffisamment élevés pour permettre à l'évêque de nommer un vicaire pour assister le curé dans l'exécution de ses tâches. Entièrement soumis aux directives de ce dernier, les vicaires sont généralement jeunes: moins de 30 ans au moment de leur arrivée dans la paroisse. La durée de leur séjour est habituellement assez brève: un an, deux ans, trois au plus. Tous sont nés dans le diocèse de Nicolet: deux à Pierreville, deux à Warwick, les autres à Bécancour, Gentilly, Saint-François-du-Lac et Saint-Guillaume. Aucun n'est décédé ni inhumé à Saint-Norbert.

Hommes effacés, sans véritables responsabilités propres à eux, les

vicaires ont laissé peu de traces dans les documents paroissiaux. Aussi est-il difficile de dresser la liste complète de ces prêtres qui ont oeuvré à Saint-Norbert (voir tableau 5). Des recher-

Tableau 5
VICAIRES À LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT, 1903-1923

	Années	Durée
Ulric Leblanc	1903-05	2 ans
Alfred Tétreau	1910-11	1 an
Honoré Lavigne	1911-12	1 an
Séraphin Capistran	1912-14	2 ans
Hector Paradis	1914-16	2 ans
Donat Lavallée	1916-19	3 ans
Philémon Biron	1919-22	3 ans
Ls-Philippe Binette	1922-23	1 an

ches supplémentaires permettraient, s'il y a lieu, d'ajouter les noms manquants.

Ulric Leblanc (1903-05)

Né à Bécancour le 28 janvier 1879. Fils de Nérée Leblanc, cultivateur, et de Mélanie Buisson. Fit ses études classiques (1893-1900) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 2 août 1903 dans la chapelle des Socurs de l'Assomption de Nicolet par Mgr Brunault. Vicaire à Saint-Norbert (du 4 août 1903 au 18 août 1905), à Saint-Germain-de-Grantham (1905-09), à Gentilly (1911-13). Chapelain à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1913-19). Curé de Manseau (1919-28), de Saint-Wenceslas (1928-35), de Saint-Germain-de-Grantham (1935-41). Retiré à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1941-45), puis chez sa soeur à Victoriaville (1945-48) où il décède le 11 septembre 1948. Inhumé dans le cimetière de Bécancour.

Alfred Tétreau (1910-11)

Né à Saint-François-du-Lac le 5 août 1881. Fils de Napoléon Tétreau, industriel, et d'Aglaé Côté. Fit ses études classiques (1893-1901) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 8 juillet 1906 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par Mgr Brunault. Vicaire à Baie-du-Febvre (1906-09), à Saint-Sylvère (1909), à Yamaska (1909-1910), à Wickham (1910), à Saint-Norbert (du 17 août 1910 au 9 septembre 1911). Sous-secrétaire à l'évêché (1911-16). Curé de Kingsey Falls (1918-28), de Sainte-Anne-du-Sault (1928-37), de Saint-Zéphirin-de-Courval (1937-46). Décédé à l'hôpital Christ-Roi à Nicolet le 6 avril 1946. Inhumé dans le cimetière de Saint-Zéphirin-de-Courval.

Honoré Lavigne (1911-12)

Né à Gentilly le 6 octobre 1886. Fils d'Uldéric Lavigne, cultivateur, et de Léa Poisson. Fit ses études classiques (1902-08) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 17 septembre 1911 dans l'église de Gentilly par Mgr Brunault. Vicaire à Saint-Norbert (du 18 septembre 1911 au 15 août 1912), à Saint-Guillaume (1912-14), à Nicolet (1914-17), à Sainte-Brigitte-des-Saults (1917). Assistant-aumônier des Soeurs de l'Assomption de Nicolet et professeur de littérature (1917-18). Entré à l'hôpital Hôtel-Dieu de Nicolet le 25 septembre 1918, il y décéda cinq jours plus tard, soit le 30 septembre 1918. Inhumé dans le cimetière de Gentilly.

Séraphin Capistran (1912-14)

Né à Pierreville le 7 septembre 1882. Fils d'Honoré Capistran, cultivateur, et de Philomène Bibeau. Fit ses études classiques (1896-1906) et théologiques (1906-10) au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 13 mars 1910 dans la chapelle des Soeurs de l'Assomption de Nicolet par Mgr Brunault. Vicaire à Saint-Germain-de-Grantham (1910), à Saint-Guillaume (1910-12), à Saint-Norbert (du 15 août 1912 au 13 septembre 1914), à Sainte-

Gertrude (1914-15), à Sainte-Clothilde-de-Horton (1915-16). Aide à Saint-Elphège et à Sainte-Marie. Vicaire à Saint-Elphège (1917-19), à Sainte-Eulalie (1919), à Saint-Wenceslas (1919-21). Prêtré au diocèse de Sherbrooke (1921); stage au États-Unis (1925); au diocèse de Montréal (1926), en repos à l'Hôtel-Dieu de Nicolet (1930). Aide (1931) puis vicaire (1932-33) à Saint-Paul, vicaire à Saint-David (1933-34). Curé de Saint-Joachim-de-Courval (1934-44). Retiré à Kingsey; puis aide à Tingwick (1946); aide à Saint-Pierre-les-Becquets (1946-47) puis à Pierreville (1947-48) où il décéda le 24 décembre 1948. Inhumé dans le cimetière de Pierreville.

Hector Paradis (1914-16)

Né à Warwick le 3 avril 1888. Fils de Georges Paradis, industriel, et de Philomène Roy. Fit ses études classiques (1901-09) au Séminaire de Nicolet, puis ses études théologiques (1909-13) au Grand Séminaire de Québec et au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 30 novembre 1913 dans la chapelle des Soeurs de l'Assomption à Nicolet par Mgr Brunault. Vicaire à Saint-Germain-de-Grantham (1913-14), à Saint-Norbert (du 13 septembre 1914 au 11 avril 1916), à Sainte-Clothilde-de-Horton (1916), à Saint-Albert-de-Warwick (1916), à Bécancour (1916-18), à Nicolet (1918-19). En repos dans sa famille (1919). Vicaire à Saint-Rémi-de-Tingwick (1919-20), à Sainte-Eulalie (1920-21). Aux États-Unis, puis en repos dans sa famille (1923), au presbytère de Drummondville (1923-24), au noviciat des Pères Oblats de Marie-Immaculée à Ville LaSalle (1924). Auxiliaire à la paroisse Saint-Sacrement de Lachine (1924-29). Vicaire à Princeville (1929-32). Aumônier des Frères du Sacré-Coeur à Victoriaville (1932-38). Curé de Sainte-Brigitte-des-Saults (1938-48), de Saint-David (1948-56). Retiré dans sa maison à Drummondville en 1956. Décédé le 11 février 1967 à l'hôpital Saint-Michel-Archange. Inhumé dans le cimetière de Warwick.

Donat Lavallée (1916-19)

Né à Saint-Guillaume le 1er décembre 1888. Fils de Louis Lavallée, cultivateur, et de Léocadie Bellehumeur. Fit ses études classiques (1903-11) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 11 juillet 1915 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par Mgr Brunault. En repos dans sa famille (1915-16). Vicaire à Saint-Norbert (du 1er avril 1916 au 8 octobre 1919), à Saint-Frédéric de Drummondville (1919-20). Assistant-chapelain et professeur de littérature au pensionnat des Soeurs de l'Assomption à Nicolet (1920-1926); chapelain des Soeurs du Précieux-Sang (1926-30). Au repos (1930-32). Vicaire économe à Saint-Gérard-Majella (1932-33) et curé de Saint-Gérard-Majella (1933-52). Retiré à l'hôpital Christ-Roi à Nicolet (1952-1955) où il décéda le 27 avril 1955. Inhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Nicolet.

Philémon Biron (1919-22)

Né à Pierreville le 28 août 1885. Fils d'Hulphi Biron, cultivateur, et d'Elise Martel. Fit ses études classiques (1902-10) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 14 septembre 1913 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par Mgr Brunault. Vicaire à Saint-Paul-de-Chester (1913-14), à Princeville (1914-16), à Saint-Zéphirin-de-Courval (1916-18), à Warwick (1918-19), à Wickham (1919), à Saint-Norbert (du 10 novembre 1919 au 17 août 1922), à Sainte-Perpétue (1922), à Saint-Léonard (1922-25). Curé de Saint-Nicéphore (1925-33), de Saint-Elphège (1933-51), de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (1951-54) où il est décédé le 12 mars 1954. Inhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Nicolet.

Louis-Philippe Binette (1922-23)

Né à Warwick le 13 mai 1894. Fils de Joseph Binette, voiturier, et de Delvina Roy. Fit ses études classiques (1907-15) et théologiques au Séminaire de Nicolet.



Ordonné prêtre le 14 septembre 1918 dans l'église de Victoriaville par Mgr Brunault. Vicaire à Notre-Dame-du-Bon-Conseil (1918-20), à Baie-du-Febvre (1920-21), à Drummondville (1921-22), à Saint-Norbert (du 17 août 1922 au 25 septembre 1923), à Bécancour (1923-25), à Saint-François-du-Lac (1925-26), à Sainte-Gertrude (1926-28), à Gentilly (1928-29), à Saint-Germain-de-Grantham (1929-30). Vicaire substitut et desservant à Durham-Sud (1930-32), vicaire à Pierreville (1932-33). Curé de Saint-Nicéphore (1933-36), puis de Saint-Raphaël (1936-44) où il est décédé le 3 septembre 1944. Inhumé dans le cimetière de Warwick.

LES REVENUS CURIAUX

La capacité des fidèles à soutenir un curé, à assurer convenablement sa subsistance, est l'une des conditions fondamentales de l'érection canonique d'une paroisse. Au milieu du XIX^e siècle, au moment où est fondée la paroisse de Saint-Norbert, la dîme et le casuel sont les seules sources de revenus curiaux. Sorte d'impôt ou de redevance, la dîme est payable annuellement par chaque famille ou par tout paroissien vivant seul. Elle correspond non pas au dixième, comme son vocable le laisse croire, mais au vingt-sixième de la récolte, et elle n'est applicable que sur les grains cultivés en plein champ (blé, maïs, sarrasin, seigle, orge, avoine, pois). De plus, la dîme est portable et non pas quérable: chaque cultivateur doit porter sa dîme au presbytère ou dans la grange du curé avant Pâques, sous peine de se voir refuser les sacrements, véritable menace et moyen efficace de coercition. Le recours à la loi peut aussi l'y contraindre. Quant au casuel, dont le revenu est partagé entre le curé et la fabrique, il s'agit simplement des honoraires versés par les fidèles dans certaines occasions, comme le service des messes (mariages, sépultures, etc.). C'est donc un revenu variable et incertain.

Le 20 octobre 1847, le missionnaire Clovis Gagnon déclare ainsi ses



Temps des foins chez Monsieur Gérard Alain (1929)



Corège nuptial et vive les mariés

revenus à l'évêque de Québec: 49 minots de blé, 193 d'avoine et 87 d'orge, de pois et de sarrasin, plus la

somme de 6£ 5 s. 10 d. tirée du casuel. Ce revenu est nettement insuffisant pour ses besoins (alimentation, entretien et pension de ses chevaux, etc.). Se déclarant miséreux, Gagnon emprunte de l'argent de son frère et demande le secours de la Société de la propagation de la foi. Deux ans plus tard, le 7 mai 1849, son successeur, Moïse Duguay, se trouve à peu près dans la même situation. Sa dîme, estimée à 30£, et les 40£ reçues de la Propagation de la foi ne suffisent pas à défrayer ses dépenses.



Intérieur de l'église lors de funérailles

L'état de pauvreté constaté ici, chez les premiers missionnaires, reflète la condition générale de la population de Saint-Norbert aux débuts de la colonisation. L'accroissement rapide de la population et l'augmentation des surfaces cultivées, au cours des années suivantes, amèneront un certain enrichissement collectif et, conséquemment, une majoration substantielle des revenus de la dîme, surtout, et du casuel. De 336\$ qu'ils sont en 1858, les revenus curiaux triplent en moins de 25 ans, pour atteindre plus de 1 000\$ en 1881 (voir le tableau 6 sur les revenus de la cure de Saint-Norbert, 1855-1948).

La dîme compte alors pour 82% du revenu total, laissant au casuel un maigre 11% et le reste (7%) à la terre de la fabrique. La condition matérielle et la situation financière faites au curé par les fidèles situent Saint-Norbert parmi les

paroisses de première classe, en 1883.

Mais la dîme, telle qu'établie à cette époque, n'est pas le système idéal d'imposition: visant seulement les cultivateurs et appliquée selon le taux fixe de 1/26 sur les grains, elle finit par engendrer une certaine stagnation, voire même une régression, des revenus curiaux. Déjà vers 1880 la dîme fait sentir ses limites et déficiences comme base du régime de rétribution du curé. Des transformations profondes sont intervenues et se produisent encore au sein de la société et de l'économie rurales, particulièrement aux niveaux de l'agriculture et de la mobilité de la population. Certains facteurs, tels l'apparition de nouvelles cultures, la diversification des métiers et professions (voir le chapitre 5), la formation du village, ont une incidence directe sur la condition matérielle du curé. Plusieurs fidèles se

soustraient légalement et bien involontairement à l'obligation de soutenir leur curé: les producteurs de foin et les non cultivateurs, c'est-à-dire les marchands, commerçants, «industriels», médecins, notaires et autres membres des professions libérales et tous ceux qui, règle générale, habitent le village. L'intervention épiscopale est réclamée par de nombreux curés dans tout le diocèse afin que l'évêque modifie les principes qui régissent leur rémunération et rétablisse, du même coup, l'équité entre les fidèles.

L'évêque de Nicolet, poursuivant la politique de Mgr Laffèche, intervient d'abord localement, paroisse par paroisse. Ainsi, le 27 août 1888, c'est au tour de Saint-Norbert: Mgr Elphège Gravel signe un décret par lequel il établit un supplément au revenu ordinaire de la dîme sur les grains et une capitation sur les non cultivateurs.

Tableau 6
LES REVENUS DE LA CURE DE SAINT-NORBERT

ANNÉE	REVENUS \$	DÎME %	SUPPLÉMENT %	CAPITATION %	TERRE DE LA FABRIQUE	QUÊTE DE L'ENFANT-JÉSUS	CASUEL %
1855							16,00 5
1858	336,00	320,00 95					
1863							
1868							
1873	608,00	548,00 90					60,00 10
1876	610,00						
1879	850,00						
1881	1 115,00	920,00 82			70,00		125,00 11
1884	1 044,00	794,00 76			50,00		200,00 19
1888	990,70	723,00 73			70,00		200,00 20
1891	1 060,00	650,00 61		60,00 6	50,00		300,00 28
1894	1 049,75	515,00 49	73,75 6	89,75 8	70,00		300,00 28
1897	993,20	504,00 51	57,90 6	90,00 9	66,00		275,00 28
1901	1 002,75	550,00 55	52,95 5	80,00 8	70,00		250,00 25
1904	1 346,00	700,00 52	76,00 6	147,00 11	100,00		320,00 24
1907	1 223,61	520,00 42	60,25 5	285,11 23	50,00		309,25 25
1910	1 321,14	530,00 40	108,60 8	340,54 26	30,00		312,00 24
1913	1 344,44	527,75 39	218,95 16	163,10 12	115,00	88,00	337,50 25
1916	1 349,05	540,00 40	198,00 15	150,00 11	115,00		532,95 39
1919	1 871,75	593,00 32	355,75 19	150,00 8	125,00		648,00 34
1922	2 563,20	1 193,80 46	173,70 7	229,55 9	175,00		791,15 31
1925	2 286,01	990,00 43	313,00 14	221,00 10	150,00		612,00 27
1928	2 279,00	957,00 42	308,00 13	216,00 9	100,00		698,00 31
1931	1 760,00	850,00 48		230,00 13	100,00		580,00 33
1934	1 822,00	650,00 36	280,00 15	210,00 11	50,00		632,00 35
1937	1 954,00	850,00 43	280,00 14	185,00 9	40,00		599,00 31
1940	2 140,00	875,00 41	267,00 12	180,00 8	50,00		768,00 36
1942	2 215,00	725,00 33	315,00 14	220,00 10	75,00	75,00	805,00 36
1948	2 998,40	1 736,00		232,40		160,00	850,00 28



- «1° Les cultivateurs de Saint-Norbert continueront à payer la dîme des grains, conformément aux lois de l'Église.
- 2° Les cultivateurs dont la dîme ne s'élève pas au montant de deux dollars compléteront cette somme en argent.
- 3° Tous ceux qui ne paient pas la dîme des grains devront donner deux piastres par famille.
- 4° Ce règlement oblige en conscience comme la dîme, et celui qui refuserait de s'y soumettre se rendrait coupable de désobéissance et d'injustice et ne pourrait être admis aux sacrements.»

À n'en pas douter, cette première mesure a des effets bénéfiques sur la

condition matérielle du curé de Saint-Norbert. En garantissant un revenu minimum de 2\$ par famille, le décret place le curé à l'abri de certaines fluctuations économiques, par exemple celles qui sont causées par les mauvaises récoltes. Il permet aussi de rejoindre une partie des fidèles (42 familles emplacements en 1890) qui, jusque là, ne contribuaient pas au soutien du curé. Mais le règlement ne touche pas les producteurs de foin, dont la culture est en pleine expansion, et ne semble pas avoir l'effet désiré sur tous les villageois, en particulier les locataires.

Des mesures additionnelles s'imposent donc, à la fois pour assurer l'équité et pour améliorer les revenus du curé. Le 11 juillet 1891, l'évêque de Nicolet publie une lettre pastorale qui vient préciser et étendre la portée du décret précédent. De son côté, la fabrique augmente, le 16 juin 1889, le

tarif du casuel et provoque une hausse subite du revenu curial provenant de cette source.

Le revenu de la dîme, qui comptait pour 95% du revenu total du curé de Saint-Norbert en 1855, ne représente plus que 49% en 1894. Malgré quelques remontées à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, il passe définitivement sous la barre des 50% en 1904. Pendant la première moitié du XXe siècle, le revenu de la dîme entre toujours pour une part appréciable du revenu curial, se situant entre un minimum de 32% en 1919 et un maximum de 48% en 1931.

Le casuel est la seconde source de revenu la plus importante pour le curé de Saint-Norbert. Se situant autour de 26% de 1891 à 1913, il se stabilisera entre 39% (en 1916) et 27% (en 1925) pendant la première moitié du XXe siècle, surpassant même le revenu de



Conseil de Fabrique 1994: en avant: Thérèse Alain, Denise Houle, Huguette L. Létourneau et Georgette Baril; debout: Jean-Paul Bernard, Réjean Landry, Jean-Claude Bernard et Gilles Gauvreau

la dîme en 1919 et en 1942. Quant au supplément et à la capitation, s'ils ont, ensemble, formé un revenu supérieur à celui du casuel de 1907 à 1913, ils ne comptent plus que pour environ 23% du revenu curial de 1916 à 1942.

Dans l'ensemble, le revenu du curé de Saint-Norbert a subi des fluctuations plus ou moins importantes de 1881 à 1948. Reflétant la conjoncture économique de certaines époques, il totalise ainsi 495 par semaine en 1922 (année de prospérité) alors qu'il n'est plus que de 34\$ par semaine en 1931 (année de crise). En 1948, le curé Alphéri Taillon retirait un revenu hebdomadaire de 57\$.

2.3. LES MARGUILLIERS ET LA FABRIQUE

Outre le clergé, la fabrique est aussi l'un des moyens essentiels à l'évêque pour le contrôle et l'encadrement de la paroisse. Administrant les biens et gérant les finances de la paroisse, sous la surveillance épiscopale, la fabrique joue un rôle important dans la vie paroissiale au niveau matériel et financier.

Il existe toute une législation, tant ecclésiastique que civile, et une jurisprudence relatives à la fabrique et aux marguilliers depuis le Régime français: arrêts du Parlement de Paris, ordonnances des intendants, jugements de la Cour supérieure, etc. Mais la pratique étant parfois différente du prescrit, les usages et la coutume étant variés d'une paroisse à l'autre, l'observation des faits, du vécu expliquera plutôt le fonctionnement, le mécanisme de cette institution à Saint-Norbert.

LES MARGUILLIERS EN CHARGE

Le Conseil de la fabrique de Saint-Norbert est composé du curé et de trois paroissiens élus appelés «marguilliers en charge de l'oeuvre». Tout paroissien catholique résidant est éligible à cette fonction. Mais le marguillier, qui remplit gratuitement ses tâches, est tenu personnellement res-



Messe concélébrée lors du 100^e anniversaire de la paroisse (1945)

pensible de sa gestion: l'autorité épiscopale détient, dès son élection, un droit d'hypothèque sur tous ses biens. De sorte que les paroissiens élus marguilliers sont généralement des propriétaires francs-tenanciers, assez bien nantis pour ne pas avoir à fournir de caution. Les «marguilliers en charge» sont aussi appelés «marguilliers en exercice» ou «marguilliers du banc»: ceux-ci jouissent, en effet, du privilège d'occuper un banc qui leur est particulièrement réservé dans l'église paroissiale.

Les trois premiers marguilliers de la fabrique de Saint-Norbert ont tous été élus le 17 novembre 1844, soit immédiatement après la construction de la chapelle. Par la suite, un seul nouveau marguillier est élu chaque année pour remplacer le «marguillier sortant de charge», le mandat de chacun étant ainsi de trois ans. Le «marguillier sortant de charge» est donc le plus ancien des trois, selon l'année d'élection. C'est aussi le comptable de la fabrique durant la troisième année de son mandat. Il tient les comptes, effectue les dépenses courantes, acquitte les dettes, retire les arrérages. À la fin de son année de gestion, le marguillier comptable dresse les états financiers de la fabrique, lesquels sont ensuite arrêtés provisoirement devant le curé.

L'évêque seul (ou son représentant dûment nommé à cette fin) peut libérer le marguillier comptable de sa responsabilité. De fait, l'évêque examine lui-même les comptes au moment de sa visite pastorale dans la paroisse. Le 25 juin 1863, par exemple, Mgr Cooke inscrit au procès-verbal de visite: «Vu et alloué les comptes de cette fabrique pour les années 1859, 1860 et 1861 dont nous déchargeons les marguilliers comptables». Le 18 juin 1897, Mgr Gravel fournit un autre exemple de la formule utilisée habituellement: «Nous allouons les comptes pour les années 1894, 95 et 96 et nous en déchargeons les marguilliers comptables, chacun pour son année de gestion».

Le tableau 7 donne la liste des paroissiens qui ont été élus «marguilliers en charge de l'oeuvre et fabrique de Saint-Norbert» depuis 1845 et qui ont exercé la fonction de marguillier comptable (en regard de leur année de gestion). Seuls quelques noms de marguilliers élus n'y figurent pas: ceux qui n'ont pu compléter leur mandat de trois ans et remplir la fonction de marguillier comptable, pour cause de décès ou de démission, comme cela arrive parfois en cas de maladie, départ de la paroisse ou inaptitude à remplir les tâches.



Tableau 7
LES MARGUILLIERS COMPTABLES DE LA FABRIQUE DE SAINT-NORBERT, 1845-1967

1845	Pierre Landry *	1887	Georges Lebel	1929	Joseph Marcotte
1846	François Charest *	1888	Onésime Paris	1930	Théophile Angers
1847	Julien Roberge *	1889	Narcisse Ouellet	1931	Isidore Létourneau
1848	Flavien Roberge	1890	Elzéar Gagné	1932	Théophile Camiré
1849	Jacques Hamel	1891	François Brunel	1933	Wilfrid Luneau
1850	Jean Matte	1892	Modeste Poisson	1934	Johnny Gauvreau
1851	Joseph Héon	1893	Napoléon Talbot	1935	Sylva Côté
1852	Pierre Paradis	1894	Hector Bécotte	1936	Henri Bernard
1853	Pierre Nofin	1895	Cyrille Camiré	1937	Albert Gendreau
1854	Pierre Turcotte	1896	Joseph Laurendeau	1938	Wilfrid Talbot
1855	Stanislas Camiré	1897	Louis Roux	1939	Lévite Houle
1856	François-Xavier Marcotte	1898	Ferdinand Hamel	1940	Albert Luneau
1857	Narcisse Talbot	1899	Hector Poisson	1941	Eugène Sévigny
1858	Alexandre Therrien	1900	Joseph Durand	1942	Ernest Brunel
1859	Hilaire Richard	1901	Charles Camiré	1943	Arthur Trottier
1860	Jean-Baptiste Béliveau	1902	Saül Gauvreau	1944	Georges Boulanger
1861	Nectaire Laurendeau	1903	François Therrien	1945	Camille Métivier
1862	Pierre Bécotte	1904	Honoré Létourneau	1946	Wellie Alain
1863	Henri Gagné	1905	Alfred Tourigny	1947	Victor Gagné
1864	Zoël Turcotte	1906	Wilbrod Demers	1948	Adélarde Roy
1865	Mathias Talbot	1907	Pierre Ouellet	1949	Rosaire Laroche
1866	Herménégilde Bécotte	1908	Théophile Béliveau	1950	Noël Baril
1867	Narcisse Hamel	1909	Narcisse Drouin	1951	Joseph Voyer
1868	Guillaume Therrien	1910	Henry Plamondon	1952	Wellie Angers
1869	Guillaume Fournier	1911	Ernest Bécotte	1953	Arsène Labonté
1870	Olivier Leblanc	1912	Georges Blouin	1954	Arthur Létourneau
1871	Eusèbe Drouin	1913	Gédéon Alain	1955	Lucien Bernard
1872	Pierre Juneau	1914	Amédée Lavigne	1956	Amédée Morin
1873	Cyprien Bernard	1915	François Brunel	1957	Philippe Drouin
1874	Lévite Marcotte	1916	Joseph Angers	1958	Aurèle Bouffard
1875	Charles Dupuis dit Gilbert	1917	Théophile Alain	1959	Lucien Therrien
1876	Charles Bédard	1918	Pierre Dumas	1960	Henri Laurendeau
1877	Vital Talbot	1919	Napoléon Normand	1961	Oscar Lachance
1878	Étienne Cantin	1920	Dolphis Jolibois	1962	Alfred Sévigny
1879	Louis-Napoléon Gendreau	1921	Napoléon Roux	1963	Henri Pruneau
1880	Isidore Létourneau	1922	Paul Baril	1964	Marius Létourneau
1881	Honoré Beaupré	1923	Émile Gagné	1965	Émilien Huot
1882	Pierre Landry	1924	Désiré Alain	1966	Étienne Therrien
1883	Casimir Vallières	1925	Alfred Nadeau	1967	Roger Brunelle
1884	Pierre Voyer	1926	Adélarde Drouin		
1885	Alexis Therrien	1927	Joseph Bernard		
1886	Germain Gouin	1928	Alexandre Therrien		

* Note: Les marguilliers comptables en 1845, 1846 et 1847 ont tous trois été élus le 17 novembre 1844.



Phélanise Gauvreau et Alfred Therrien: sacristain dans les années 1920; successeur de Pierre Voyer et prédécesseur de Joseph Bouffard

LES ANCIENS MARGUILLIERS ET LE CONSEIL DE PAROISSE

Le Conseil de fabrique se renouvelle donc entièrement aux trois ans, suivant le principe de rotation. Les marguilliers sortis de charge, appelés «anciens marguilliers», ne sont pas écartés des affaires de la fabrique. Tant s'en faut. Ils forment, avec le Conseil de fabrique, c'est-à-dire le curé et les trois marguilliers en charge, une instance décisionnelle plus large appelée Conseil de paroisse.

À Saint-Norbert, c'est le Conseil de paroisse seul qui élit les nouveaux marguilliers de 1849 à 1865. C'est aussi en présence des «marguilliers anciens et nouveaux» que le curé arrête les comptes annuels de la fabrique. Le Conseil de paroisse est appelé à se prononcer, en assemblée, sur toutes les affaires extraordinaires, c'est-à-dire les questions qui ne relèvent pas de l'administration courante des marguilliers en charge, telles: l'acquisition d'immeubles, la construction d'édifices ou des travaux ma-

jeurs de réfection ou de réparation aux bâtiments. Ainsi, le 2 juin 1850, l'assemblée des marguilliers anciens et nouveaux de Saint-Norbert permet ainsi la construction d'un jubé; puis, le 4 mars 1888, la réparation du clocher de l'église; et, le 20 octobre 1878, la construction d'un abri pour le corbillard. L'emprunt de sommes importantes pour couvrir les dettes de la fabrique nécessite encore l'approbation du Conseil de paroisse; c'est le cas, par exemple, en 1897.

LES ASSEMBLÉES DE PAROISSIENS

Les notables, francs-tenanciers ou paroissiens sont parfois appelés à prendre part directement à l'administration de la paroisse. Dès les débuts de la mission de Saint-Norbert, «les francs-tenanciers et occupants» forment l'assemblée chargée d'élire les marguilliers du banc pour les années 1845 à 1848. C'est encore eux qui composent le corps électoral de 1866 à 1879. Depuis 1880, tous les paroissiens sont appelés à choisir les fabriciens.

L'élection des nouveaux marguilliers n'est cependant pas la seule fonction de l'assemblée des paroissiens de Saint-Norbert. Dès 1848 les notables ou francs-tenanciers sont convoqués à maintes reprises afin de se prononcer sur les questions touchant les soins à donner à l'édifice culturel, tel la décoration intérieure en 1870, la construction d'autels et l'installation d'un perron en 1877, puis l'achat d'un nouvel orgue en 1920, ou, encore, l'installation d'un système électrique en 1930. Depuis 1943, selon les registres de la fabrique, l'assemblée des paroissiens de Saint-Norbert vote sur les décisions importantes des fabriciens: travaux majeurs à l'église et au presbytère (1947, 1956, 1958), ou pour la vente de terrains appartenant à la fabrique (1953, 1957, 1959, 1961). C'est aussi l'assemblée des paroissiens qui a permis l'agrandissement du cimetière de Saint-Norbert en 1962.



Charnier

LES FINANCES DE LA FABRIQUE

Gérée adéquatement par le curé et les marguilliers, et surveillée de près par l'évêque lui-même, la fabrique doit pouvoir disposer de solides revenus afin d'assumer ses obligations financières. Et celles-ci sont nombreuses: outre les dépenses déjà mentionnées précédemment, notons entre autres les besoins du culte, l'entretien du vestiaire, les honoraires accordés au bedeau et autres personnes employées occasionnellement, tels l'organiste, le souffleur, le fossoyeur. Les assurances, le chauffage et l'éclairage, le lavage et l'entretien des édifices, de même que les services d'aqueduc et de téléphone grudent également une part importante des revenus de la fabrique.

Les revenus ordinaires de la fabrique reposent principalement sur la vente des bancs et sur le casuel (voir le tableau 8 sur les revenus de la fabrique de Saint-Norbert, 1845-1904). À l'exception de la quête de l'Enfant-Jésus, qui procure une rentrée d'argent non négligeable, les autres sources sont aléatoires et de peu d'importance.



Tableau 8
LES REVENUS DE LA FABRIQUE, 1845-1904

ANNÉE	REVENUS	BANCS	%	CASUEL %	QUÊTE DE L'ENFANT-JÉSUS	QUÊTE	INTÉRÊTS	AUTRES	NOTES
1845	133,40	120,80	90	9,20	0,16	0,10			
1846	159,60	148,60	93	8,80		0,16			
1847	181,80	152,60	64	25,00		0,20			
1848	127,00	111,20	87	15,20		0,60			
1849	250,00	140,80	56	12,20	96,00*	0,90			* Quête de l'Enfant-Jésus et effets donnés pour une cloche
1850	214,20	179,40	84	14,80	19,00	1,20			
1851	309,60	281,40	91	25,60		2,60			
1852	302,20	281,60	93	17,60		3,00			
1853	293,20	245,00	84	43,00		4,80			
1854	304,30	263,40	86	41,00					
1855	344,20	274,60	80	69,60					
1856	253,00	234,80	92	13,80					
1857	257,00	237,60	92	14,40		5,00			
1858	160,60	134,40	84	21,80		4,40			
1859	271,40	243,60	90	24,40		3,40			
1860	266,20	236,00	89	26,80		3,40			
1861	256,80	233,00	91	19,80		4,00			
1862	250,00	228,40	91	21,40*					* Casuel et quête dans l'église
1863	267,60	230,40	86	30,40		3,40		5,20*	* Arrérages
1864	480,20	442,20	92	31,00		7,00			
1865	475,40	442,20	93	28,40		4,60			
1866	490,40	460,00	94	25,40		2,40			
1867	477,40	456,00	95	17,60		3,60			
1868	483,80	447,60	92	26,80		9,40			
1869	493,40	450,60	91	37,60		5,20			
1870	542,40	426,20	78	62,40		4,60	49,00		
1871	492,23	433,00	88	54,61		4,62			
1872	1 090,03	516,05	89	59,48		4,50		510,00*	* Argent des syndics
1873	669,48	622,20	93	41,65		5,63			
1874	709,62	640,95	90	62,25		6,42			
1875	720,22	651,55	90	62,60		6,02			
1876	733,00	660,00	90	70,00		3,00			
1877	728,75	658,25	90	70,50					
1878	855,76	626,80	73	88,96				40,00*;100,00**	* Argent des syndics; ** Succession de M.P. Roy
1879	1 075,72	635,02	60	99,95 12				34,75*;300,00**	* Cotisation d'église; ** Succession de M.P. Roy
1880	829,83	627,50	76	102,33 12				100,00*	* Succession de M.P. Roy
1881	829,49	636,40	77	193,09 23					
1882	987,64	670,46	68	222,47 22	60,00			34,71*	* Arrérages reçus pour services
1883	959,00	685,13	71	187,17 19	64,75			21,95*	* Arrérages reçus pour services
1884	953,02	705,72	74	187,30 19	60,00				
1885	951,79	728,90	76	167,29 17	48,00			7,60*	* Arrérages reçus pour services et sépultures
1886	1 102,25	766,25	69	264,15 23	50,00	13,10		8,75*	* Arrérages reçus pour services et sépultures
1887	1 108,39	788,04	71	230,35 20	65,00	25,00			
1888	1 176,67	822,29	70	213,69 18	100,00	32,50		8,19*	* Pour ancienne cotisation d'église
1889	1 220,75	862,74	71	221,01 18	86,00	30,00		21,00*	* Pour ancienne cotisation d'église
1890	1 442,51	894,59	62	455,62 31	72,30			20,00*	* Arrérages de bancs
1891	1 347,66	884,89	66	442,77 33		20,00			
1892	1 386,14	892,89	64	425,00 31	68,25				
1893	1 275,73	912,13	71	328,90 26		34,70			
1894	1 425,30	954,51	67	321,50 22	75,00	74,49			
1895	1 374,04	1 001,81	73	287,15 21	77,00	8,08			
1896	1 398,61	996,81	71	329,15 23	65,70	6,95			
1897	1 740,75	978,15	56	388,95 22	65,75	7,90		300,00*	* Succession de M.P. Roy
1898	1 442,71	986,66	68	396,05 27	60,00	5,50			
1899	1 334,96	1 004,86	75	324,60 24					
1900	1 562,86	1 033,19	66	454,22 29	64,00	11,45			
1901	1 547,70	1 075,54	69	379,10 24	76,23	16,83			
1902	1 597,75	1 116,54	70	405,30 25	62,23	13,68			
1903	1 669,53	1 161,19	69	417,55 25	67,00	15,29		8,00*	* Arrérages de bancs
1904	2 019,65	1 197,50	59	357,35 18	62,24	26,29		300,00*	* Don d'un bienfaiteur

Saint-Norbert

Les revenus de la fabrique de Saint-Norbert ont progressé constamment, suivant, bien sûr, le rythme des dépenses. De 133\$ qu'ils étaient en 1845, ils ont passé définitivement le cap des 400\$ en 1864, 1100\$ en 1886, 2000\$ en 1904. En 1965, la fabrique de Saint-Norbert affichait des recettes ordinaires de 9 074,93\$, auxquelles s'ajoutaient des recettes dites extraordinaires (dons reçus, vente de lots de cimetière, etc.) de 4 176,10\$. Quant aux dépenses totales, elles se chiffraient alors à 9 941,92\$.

Au cours des 150 années d'existence de Saint-Norbert, les fidèles de la paroisse ont donné des sommes importantes pour doter la communauté de biens religieux à la hauteur de leur adhésion à l'Église qui, faut-il le dire, était exigeante. L'établissement paroissial est, de nos jours, de plus en plus difficile à supporter financièrement. Les difficultés économiques (inflation, chômage, récession) de la dernière décennie, la désertion des campagnes par les jeunes et, dans une certaine mesure, la baisse de la pratique religieuse ont contribué à alourdir les charges financières de la communauté paroissiale et de la fabrique. Les seuls travaux d'entretien

et de réparation de l'église et du presbytère, ainsi que le paiement des primes d'assurances, représentent des obligations extrêmement onéreuses qui grugent rapidement les fonds de la caisse et réduisent la marge de manoeuvre des fabriciens.

2.4. LES OEUVRES, CONFRÉRIES ET ASSOCIATIONS

Les diverses organisations et associations regroupant les fidèles, ou une partie de ceux-ci, sont aussi de nature à développer l'esprit paroissial de la communauté.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle et la première moitié du XXe, le temps de non travail est largement occupé par la pratique religieuse et les exercices pieux. Tenus d'assister à la messe dominicale, les fidèles sont aussi invités à assister aux vêpres, à faire des chemins de croix ou, encore, à participer aux pèlerinages, dont ceux de Sainte-Anne-de-Beaupré et de la Tour des Martyrs à Saint-Célestin. L'Église, poursuivant la mission sociale qu'elle s'est donnée, se charge de contrôler les temps libres des fidèles, de planifier leurs activités et de mettre sur pieds des organismes et

structures capables de servir la religion. Aussi les paroisses ont-elles vu naître, au cours de cette période, une multitude d'oeuvres et d'associations pieuses répondant aux désirs d'encadrement du clergé. Il en fut ainsi à Saint-Norbert. On relève, en effet, pas moins de 17 sociétés érigées dans la paroisse durant ses 150 ans d'histoire (voir le tableau 9). Les unes se sont implantées solidement, d'autres ont connu une vie sporadique ou très éphémère, d'autres encore ne semblent avoir existé que sur le papier.

Les oeuvres sont mises sur pieds dans un but bien précis, par exemple: combattre le paganisme, susciter la piété. Les confréries et associations auxquelles elles donnent naissance servent à encadrer, d'une certaine façon, les fidèles de la paroisse. Chacun et chacune est constamment invité, souvent dès le jeune âge – c'est le cas de la Sainte Enfance et de la Propagation de la foi –, à adhérer à l'une ou l'autre, ou même plusieurs, des associations paroissiales. Regroupées en sections de dix («dizaines») ou de 12 («douzaines»), à la tête desquelles sont placés des chefs nommés par le curé, les associés s'engagent à réciter des prières quotidiennes, assister aux messes spécialement prescrites selon les buts de l'oeuvre, et, surtout, à verser leur cotisation (par exemple: 1\$ par mois pour la Sainte Enfance, 1\$ par semaine pour la Propagation de la foi) qui fait d'eux des membres en règle. Le versement d'une aumône globale (20\$, 40\$) leur procure le statut d'«associé perpétuel». En retour, l'associé perpétuel se mérite des indulgences plénières lui permettant de se tailler plus facilement une place dans le royaume céleste.

Les données, contenues dans les registres paroissiaux, concernant les confréries à Saint-Norbert sont très fragmentaires et imprécises. Les noms des associés sont entrés les uns à la suite des autres, sans date; de sorte qu'il n'est pas possible de déterminer leur nombre à des moments précis ou même de confirmer l'existence réelle

Tableau 9
QUELQUES OEUVRES ET ASSOCIATIONS PIEUSES
ÉTABLIES À SAINT-NORBERT

1	Confrérie du scapulaire de la Sainte Vierge	1853	(5 septembre)
2	Société de la propagation de la foi	1855	
3	Oeuvre de la Sainte Enfance	1856	
4	Tiers-ordre de Saint François d'Assise		
5	Confrérie de l'apostolat de la prière	1866	(28 juin)
6	Denier de Saint Pierre		
7	Oeuvre de Saint François de Sales		
8	Société des messes et de la tempérance	1887	(19 janvier)
9	Association universelle de la Sainte Famille	1893	(2 février)
10	Association du Chemin de la croix	1901	(novembre)
11	Société de la Bonne mort	1906	(2 janvier)
12	Confrérie de la doctrine chrétienne	1906	(12 février)
13	Archiconfrérie du Très Saint Sacrement	1912	(19 janvier)
14	Archiconfrérie du Saint Rosaire	1912	(30 mai)
15	Confrérie du scapulaire du Mont Carmel	1916	(20 mars)
16	Confrérie du scapulaire de l'Imm. Conception	1920	(16 août)
17	Ligue du Sacré Coeur	1922	(3 mars)



Tableau 10
NOMBRE DE MEMBRES REÇUS DANS LA CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE DU
MONT CARMEL DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT, 1884-1905

1884	19	1890	36	1896	36	1901	28
1885	23	1891	25	1897	35	1902	34
1886	6	1892	22	1898	24	1903	21
1887	96	1893	40	1899	56	1904	12
1888	12	1894	110	1900	44	1905	7
1889	19	1895	19				

de telles associations. Ainsi, 830 noms figurent dans la liste de l'association du Chemin de la croix de 1901 à 1923; 248 noms de chefs de familles dans celle de l'association de la Sainte Famille en 1893 – la paroisse de Saint-Norbert ne comptant, cette année-là, que 225 familles; 1142 noms de membres ayant reçu un billet d'agrégation de la confrérie de l'Apostolat de la prière de 1866 à 1903. Seul le registre de la confrérie du scapulaire du Mont Carmel fait exception, fournissant les noms des membres reçus annuellement de 1884 à 1905. Le nombre de membres reçus (voir le tableau 10) varie considérablement d'une année à l'autre, passant d'un maximum de 110 en 1894 à seulement sept en 1905.

LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

Les rapports annuels des curés sur l'état de la paroisse de Saint-Norbert fournissent quelques statistiques sur la Société de tempérance. Établie à travers le diocèse de Nicolet par un décret de l'évêque, Mgr Elphège Gravel, le 19 janvier 1887, la Société de tempérance semble avoir été très active dans la plupart des paroisses à la fin du XIXe siècle et au début du XXe.

Mise sur pied dans le but de favoriser la modération dans la

consommation des boissons alcoolisées et de combattre l'alcoolisme, la Société de tempérance en arrive très tôt à prôner l'abstinence totale en associant la consommation même à l'intempérance et l'ivrognerie, «source de tous les maux». Car – lit-on dans le programme de l'association – il faut «craindre les légères infractions presque autant que les grandes».

Puisque «la religion, la patrie, la famille n'ont pas de plus grand ennemi que l'intempérance», la lutte sera impitoyable. Les distilleries sont comparées aux «soupleaux de l'enfer», les cantines aux «égoûts de tous les vices». Les vendeurs de boissons, même licenciés, sont pointés comme étant des «suppôts de Satan» et la cause directe de toutes les calamités.

Le 20 juin 1887, Mgr Gravel approuve le règlement de la Société de tempérance dans la paroisse de Saint-Norbert. Le *Livre des documents à conserver*, dans les archives de la paroisse, en donne copie (voir ci-dessous).

Il est permis de s'interroger sur l'observance des règlements de la société et sur la régularité des versements de la cotisation annuelle. Voici, en effet, les statistiques fournies par le curé, directeur de la Société, concer-

RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

«Conditions d'admissions:

Tout membre d'une famille peut être de cette Société de tempérance pourvu:

- 1° qu'il récite chaque jour un Ave Maria, avec l'invocation «Ô Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, faites-moi la grâce d'observer la tempérance»;
- 2° qu'il donne cinq centins par année;
- 3° qu'il évite de s'enivrer et d'enivrer les autres;
- 4° qu'il ne favorise pas les cantines.

Avantages:

Quand on fait partie de cette Société:

- 1° on a part à la messe qui se dit tous les mois pour les associés;
 - 2° on a droit à une messe si on vient à mourir dans l'année; et
 - 3° après la mort, on a part au service qui se chante tous les ans pour les associés défunts.
- 4° Enfin, on peut gagner les indulgences attachées à cette Société.»

Tableau 11
NOMBRE D'ASSOCIÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE
DE SAINT-NORBERT, 1884-1940

1888	682	1903	700	1916	700	1928	«-»
1891	750	1906	800	1919	700 à 800	1931	«?»
1894	700	1909	750	1922	900	1937	«-»
1897	700	1912	700 à 800	1925	«?»	1940	«-»
1901:	700						

nant le membership: dès les premières années d'activité de cette association, les données semblent très approximatives (tableau 11).

Il est évident que l'intérêt à l'égard de la Société de tempérance s'est passablement émoussé au fil des ans, à tel point que dès 1925 le curé ne sait plus que répondre dans son rapport adressé à l'évêque. La bataille gagnée plus tôt a-t-elle amené une trêve dans la guerre contre la consommation d'alcool? En visite pastorale à Saint-Norbert le 3 juin 1904, Mgr Brunault écrivait: «Nous avons constaté avec un immense bonheur que le mal qui menace de devenir un fléau national, l'ivrognerie, n'existe pas dans cette belle paroisse...». Puis, en décembre 1910, les maires des comtés de Nicolet et d'Artha-baska avaient couronné, en quelque sorte, les années de travail des sociétés de tempérance en adoptant un règlement prohibant la vente des boissons alcoolisées sur leur territoire. Après cette période de prohibition, la vente d'alcool fut à nouveau autorisée dans les municipalités, mais cette activité était sévèrement réglementée. Plusieurs résolutions, notamment dans les années 1950 et 1960, furent adoptées dans ce sens par les conseils municipaux de Saint-Norbert-d'Arthabaska, Chester-Nord et Norbertville.

Les cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, successeurs de la Société de tempérance, comptaient respectivement 40 et 30 membres dans la paroisse de Saint-Norbert en 1948. Le cercle Lacordaire était toujours en activité en novembre 1967; Georges Gendreau en était le président.

Le membership signale vraisemblablement l'existence réelle d'une association. Mais il ne doit surtout pas être interprété comme un indice de sa vitalité. Le cas de la Société de tempérance en est une illustration.

Donnons aussi pour preuve l'article 2 du chapitre VI de la constitution de l'Oeuvre de la propagation de la foi, publiée à Québec en 1950: «On peut inscrire, comme membres, des vivants ou des défunts»; il suffit qu'une cotisation soit versée par quelqu'un au nom du membre.

La plupart des activités sociales de la paroisse sont organisées par l'une ou l'autre de ces associations et sont placées sous le haut patronage des autorités religieuses. Suivant les décrets des conciles provinciaux de Québec (notamment les VI^e et VII^e), aucun concert, bazar, pique-nique, spectacle, banquet, jeu ou autre divertissement ne peut être organisé sans la permission écrite de l'évêque. De plus, en 1913, Rome interdit formellement les «projections de vues animées». Ainsi, les confréries et associations jouent un rôle important dans l'encadrement et le contrôle social de la population de Saint-Norbert.



La croix de la tempérance était toujours à l'honneur chez Alphonse Gauvreau et Éva Genest.



COLLECTES ET SOUSCRIPTIONS

Par ailleurs, nous pouvons constater encore une fois la générosité des paroissiens de Saint-Norbert à l'égard des affaires de l'Église. Un relevé des sommes recueillies à l'occasion des nombreuses collectes commandées par les autorités diocésaines permet

d'établir la part des fidèles de Saint-Norbert dans les fonds destinés à soutenir les diverses oeuvres, tant au pays qu'à l'étranger (voir les tableaux 12 et 13).

On remarque, d'abord, que les sommes récoltées annuellement pour chacune des oeuvres fluctuent sensiblement autour des mêmes montants,

selon les périodes. Certaines oeuvres semblent cependant avoir la faveur des fidèles de Saint-Norbert, telles la Société de la propagation de la foi, la Sainte-Enfance et les aumônes du carême. Les dons recueillis pour ces trois oeuvres représentent plus de la moitié des contributions à l'ensemble des oeuvres en 1947 et de 1949 à 1952.

Tableau 12
CONTRIBUTIONS DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT
AUX OEUVRES DIOCÉSAINES, 1903-05 et 1910-13

	1903	1904	1905	1910	1911	1912	1913
Missions d'Afrique	10,00\$	6,50\$	6,00\$	5,00\$	7,50\$	7,50\$	7,00\$
Terre Sainte	9,00	8,00	9,00	5,10	6,00	10,00	8,00
Écoles du Nord-Ouest	11,00	10,00	8,00	-	-	-	-
Denier de Saint-Pierre	10,00	8,25	8,00	5,70	8,00	8,00	8,00
Saint François de Sales	8,50	7,00	7,00	7,00	6,00	5,00	9,50
Propagation de la foi	24,00	24,00	24,00	17,00	12,00	11,00	12,50
Oeuvres des clercs	-	-	-	4,75	7,50	10,50	8,00
Aumônes du carême	-	-	-	25,00	42,00	45,00	61,00
Jubilé	-	-	-	-	-	-	46,00
TOTAL	72,50	63,75	62,00	69,55	89,00	97,00	160,00

Tableau 13
CONTRIBUTIONS DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT
AUX OEUVRES DIOCÉSAINES, 1947-1953

	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953
Missions d'Afrique	26,75\$	27,75\$	35,00\$	26,00\$	22,50\$	22,00\$	34,00\$
Terre Sainte	23,00	30,00	28,50	27,00	27,50	22,50	27,00
Denier de Saint-Pierre	24,00	30,00	-	21,50	24,00	20,50	24,00
Propagation de la foi (quête à l'église)	30,00	30,00	32,50	33,00	29,50	38,00	26,00
Propagation de la foi (quête à domicile)	162,00	156,00	144,00	155,00	145,50	152,00	148,00
Aumônes du carême	148,50	130,00	122,00	155,00	170,00	137,00	155,00
Sainte Enfance	97,62	74,12	102,85	75,93	25,00	36,00	89,33
Missions étrangères	20,10	27,50	25,00	20,25	85,00	30,00	170,00
Société de colonisation	22,40	26,00	22,50	27,50	23,50	20,35	20,80
Crèches et sourds-muets	26,00	30,00	24,00	24,20	27,50	23,00	25,00
Oeuvre des vocations sacerdotales	30,00	152,25	136,65	73,25	37,00	69,00	66,00
Saints fondateurs	22,75	27,00	30,50	21,20	26,25	25,00	21,00
Oeuvres sociales (et d'action sociale)	21,00	26,00	24,00	20,50	20,00	16,25	21,00
Oeuvres des clercs/des grands séminaires	24,00	25,00	24,60	21,10	26,00	18,00	20,50
Oeuvres du pape/Ville des lépreux/Jubilé	23,00	32,50	36,00	21,50	26,50	32,00	21,00
TOTAL	701,12	824,12	788,10	722,93	715,75	661,60	869,13
Moyenne par famille	3,46	4,00	3,70	3,46	3,42	3,18	4,20

La collecte directe joue peut-être ici un rôle déterminant dans le degré de générosité des paroissiens; la plus grande part des contributions à la Propagation de la foi est recueillie par une quête à domicile; les dons à la Sainte-Enfance et les aumônes du carême sont vraisemblablement récoltés chez les enfants par les institutrices. On note, ensuite, que certaines collectes sont plus fructueuses que d'autres: c'est le cas pour l'Oeuvre des missions étrangères en 1951 et en 1953, ainsi que pour l'Oeuvre des vocations sacerdotales en 1948 et 1949. Certains facteurs peuvent expliquer ces pointes dans la générosité des fidèles de Saint-Norbert, par exemple: la publication d'une encyclique sur les missions en juin 1951 ou la visite de prêtres missionnaires qui font eux-mêmes la collecte après une prédication en faveur des missions.

À ces collectes s'ajoutent les contributions des fidèles de Saint-Norbert faites à l'occasion de multiples quêtes spéciales, notamment celle de 1914 au profit des soldats et des sans-travail qui a rapporté 30\$. S'ajoutent aussi les sommes collectées lors de kermesses et de souscriptions organisées en faveur de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 1918 à 1930 (voir le tableau 14):

En 1919, Saint-Norbert se situait au cinquième rang, parmi les 18 paroisses souscrivant en faveur de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pour sa générosité (les autres paroisses du diocèse souscrivaient en faveur de l'Hôtel-Dieu de Nicolet).

Par ailleurs, d'autres associations, sans vocation pieuse et beaucoup plus détachées du clergé, sont nées dans la paroisse de Saint-Norbert au cours de ses 150 ans d'histoire. Ce sont, notamment, les organisations sportives, les associations professionnelles et les groupements sociaux. Mentionnons, ici, l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.): l'existence d'un cercle comptant de 50 à 90 membres à Saint-Norbert est signalée de 1937 à 1953. Mentionnons aussi l'Association sportive de Saint-Norbert: en opération en 1965, elle semble s'être transformée

Tableau 14
CONTRIBUTIONS DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT
EN FAVEUR DE L'HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA, 1918-1930

1918	100,00\$	1921	500,00\$	1925	150,00\$	1928	140,00\$
1919	765,00	1923	100,00	1926	150,00	1929	150,00
1920	800,00	1924	125,00	1927	150,00	1930	150,00

en Comité des loisirs de Saint-Norbert inc.; quelques années plus tard, Guy Boulanger (en 1972) et Paul-Émile Boisvert (en 1977) en furent les présidents. Les informations disponibles concernant ces associations sont cependant très fragmentaires.

De toutes les organisations qui ont vu le jour dans la paroisse de Saint-

Norbert, de 1845 à 1995, ils s'en trouvent deux, encore existantes, qui se distinguent nettement des autres, tant par leurs objectifs que par leur implication sociale ou économique: l'Association féminine d'éducation et d'action sociale et l'Association des gens d'affaires de Norbertville.



Les joies de la patinoire municipale (années 1950-1960)



Randonnée en motoneige (1965). Sport populaire des Norbertvillois



Ski libre dans la côte de l'école, pas question de remonte-pentes! (durant les années 1930-1940)



L'AFÉAS DE SAINT-NORBERT

Née de la fusion de l'*Union catholique des femmes rurales* et des cercles d'*Économie domestique*, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) est solidement implantée dans la plupart des paroisses du Québec. Cette association de femmes – comme son nom l'indique – est vouée exclusivement à l'épanouissement individuel et à l'implication sociale des femmes. De nombreuses activités sont organisées au bénéfice de ses membres: cours de couture, de tricot, de danse, soirées récréatives, voyages, etc. L'AFÉAS de Saint-Norbert a été fondée en 1966.

Tableau 15
PRÉSIDENTES DE L'AFÉAS DE SAINT-NORBERT DEPUIS 1966

1966-67	Judith DeBilly
1967-68	Juliette Allaire
1968-70	Juliette Poisson
1970-74	Jacqueline Boulanger
1974-75	Ginette Gardner
1975-78	Annette Prince
1978-80	Jeanne-d'Arc Savoie
1980-83	Yolande Allaire
1983-87	Aline Houle-Fréchette
1987-89	Danielle Vallée
1989-91	Huguette Létourneau
1991-	Jacqueline Boulanger



25e anniversaire de l'A.F.É.A.S. (1991), Florent Pariseau, prêtre-curé

L'A.G.A.N.

L'Association des gens d'affaires de Norbertville (A.G.A.N.) a été fondée lors d'une assemblée tenue le 5 mars 1991. Cette association, qui regroupe surtout des marchands et commerçants (vente au détail et entreprises de services) joue, en quelque sorte, le rôle d'une Chambre de commerce locale. Son slogan publicitaire «Achetez chez nous» vise essentiellement à promouvoir le secteur commercial en favorisant l'achat de biens et services chez ses membres. Comptant 24 membres dès sa fondation, l'A.G.A.N. tenait son premier «Gala Méritas» le 28 novembre 1992 au

cours duquel furent décernés de nombreux prix. L'association organise également des activités à l'intention de ses membres: tournois de golf, de balle, épluchettes de blé d'inde, parties de cabane à sucre, etc. Robert Lachapelle (en 1992) et Suzanne Auger (en 1993) en furent les présidents.

La vie de la paroisse de Saint-Norbert, en tant qu'institution et collectivité, s'organise donc, d'abord, autour d'un certain nombre de pôles essentiels à son existence même: le clergé, la fabrique, les associations. Leur champ d'action vise l'ensemble des paroissiens et à peu près tous les

aspects de la quotidienneté. C'est par eux et à travers eux que se développe l'esprit paroissial, le sentiment d'appartenance à la famille élargie que constitue, en somme, la communauté de fidèles. Les institutions paroissiales, longtemps incarnées par le curé, sont le ciment qui lie entre eux les fidèles distribués aux quatre coins de la paroisse. Qu'ils habitent le 7e ou le 13e rang d'Arthabaska, le 1er ou le 5e rang de Chester, les paroissiens de Saint-Norbert se retrouvent tous à l'église du village ou partageant les mêmes préoccupations.

Chapitre III

*L*es écoles et la vie scolaire à Saint-Norbert, de 1854 à 1960



*Groupe d'élèves de 1ère et 2e années, 1956-1957,
à l'école du village avec leur professeure, Fernande Hamel*

Pendant plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis l'établissement de la paroisse jusqu'au début des années 1960, la vie scolaire à Saint-Norbert, comme ailleurs, a été étroitement liée à la vie paroissiale. Le système scolaire québécois permettait en effet aux populations locales d'exercer une réelle juridiction sur l'ensemble des questions scolaires. Les paroissiens contrôlaient directement l'éducation de leurs enfants; l'organisation scolaire était, en quelque sorte, l'une des institutions paroissiales, surveillée de près par l'évêque et le curé.

Les documents d'archives ne permettent pas de connaître la date exacte de la création de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Les registres s'ouvrent le 2 avril 1854 avec le dépôt d'un acte de cotisation des contribuables pour le soutien des écoles. Celles-ci sont déjà en opération et des commissaires ont déjà été élus, probablement en 1851. Nous pouvons ainsi présumer que la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska est née vers 1850-51, soit au moment où se précise l'organisation et le fonctionnement d'un nouveau système scolaire québécois qui sera en vigueur jusque dans les années 1960.

Plusieurs lois et ordonnances ont contribué à mettre en place ce système scolaire. La «Loi de 1849», qui permettait le démembrement des 22 districts municipaux en vue de créer de nouvelles municipalités scolaires, est sans doute celle qui a donné le

coup d'envoi à celle de Saint-Norbert-d'Arthabaska. En 1850 on dénombrait plus de 350 municipalités scolaires dans le Bas-Canada, chacune étant administrée par une commission scolaire.

3.1. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE SAINT-NORBERT

Cinq commissaires composent la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Élus pour un mandat de trois ans, ils sont remplacés suivant le principe de rotation 1-2-2, c'est-à-dire qu'un nouveau commissaire est élu une année et deux autres au cours de chacune des deux années suivantes; les démissions ou les décès brisent parfois ce cycle. Par ailleurs, la loi permet la réélection d'un commissaire; plusieurs commissaires d'écoles de Saint-Norbert sont effectivement réélus pour un ou plusieurs mandats entre 1854 et 1960.

Les commissaires d'écoles sont élus par l'ensemble des contribuables, c'est-à-dire les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu de la municipalité scolaire. Réunis en juillet de chaque année, à la porte de l'église (ou de la chapelle, avant 1863), les électeurs sont généralement peu nombreux, comme en font foi les procès-verbaux d'assemblées; la mention «sont présents: un bien petit nombre d'électeurs» est répétée à maintes reprises, particulièrement entre 1916 et 1933. À l'assemblée publique du 9 juillet 1956, on dénom-

bre «7 contribuables présents, dont le président d'élection». Aussi les candidatures aux postes vacants ne sont pas légion; les commissaires d'écoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska sont presque toujours élus par acclamation.

L'intérêt suscité par l'élection du 30 juillet 1866 est, cependant, exceptionnel. Quatre candidats sont en lice pour remplacer le curé Pierre Roy et Pierre Juneau, commissaires sortants: Henri Gagné, Placide Désilets, C.-P. Gaudet et P.-N. Pacaud. À 10 heures du matin, les 25 électeurs présents votent chacun pour deux candidats. Les votes sont enregistrés par écrit. Le résultat du scrutin donne 14-14-11-11. Le suffrage est suspendu de midi à une heure. Au cours de l'après-midi, 12 électeurs additionnels usent de leur droit de vote. Le scrutin est clos à 5 heures. Le résultat final donne: 20-19-18-17. Gagné et Désilets sont déclarés élus à la majorité des voix.

Le tableau suivant donne la liste des commissaires d'écoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska de 1853 à 1960. Nous avons attribué un numéro à chacun des commissaires nouvellement élus en regard de l'année de leur élection. Évitant les répétitions de noms, nous donnons la composition du conseil des commissaires pour chaque année en indiquant simplement les numéros donnés antérieurement à chacun. Les numéros entre parenthèses, à droite, indiquent les commissaires sortants.

Tableau 16
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA
LISTE DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES, 1853-1960

1853	1	Pierre Nolin	1855	4, 5, 6, 7	Hilaire Richard	(-3)			
	2	Mathias Talbot		+ 8					
	3	Noël Hébert		1856			6, 7, 8		
	4	Pierre Turcotte					+ 9	Pierre Bécotte, père	(-4)
	5	Charles Nolin					+ 10	Narcisse Béliveau	(-5)
1854	3, 4, 5	Jean-Baptiste Béliveau (-1)	1857	8, 9, 10	Charles-Adrien Pacaud	(-6)			
	+ 6			+ 11					
	+ 7			Louis-Gonzague Pellerin (-2)					

	+ 12	Guillaume Therrien	(-7)		32 réélu		
1858	9, 10, 11, 12				+ 37	Édouard Gagné	(-34)
	+ 13	Israël Beauchesne	(-8)	1873	32, 36, 37		
1859	11, 12				+ 38	Mathias Talbot	(-28)
	+ 14	Damase Gendreau	(-9)		+ 39	Pierre Juneau	(-35)
	+ 15	Charles Provencher	(-10)	1874	32, 37, 38, 39		
	+ 16	Eusèbe Drouin	(-13)		+ 40	Ambroise Luneau	(-36)
1860	14, 15, 16			1875	38, 39, 40		
	+ 17	Alexis Lavigne	(-11)		+ 41	Charles Bédard	(-32)
	+ 18	Stanislas Therrien	(-12)		+ 42	Louis-Napoléon Gendreau	(-37)
1861	16, 17, 18			1876	40, 41, 42		
	+ 19	Bernardin Blais	(-14)		39 réélu		
	+ 20	Onésime Provencher	(-15)		+ 43	Narcisse Talbot	(-38)
1862	16, 17, 19, 20			1877	39, 41, 42, 43		
	+ 21	Jacques Paradis	(-18)		+ 44	Léandre Jolibois	(-40)
1863	16, 19, 21			1878	39, 43, 44		
	+ 22	Pierre Roy, curé	(-17)		42 réélu		
	+ 23	Pierre Juneau	(-20)		+ 45	David Bellefeuille	(-41)
1864	21, 22, 23			1879	42, 44, 45		
	16 et 19 réélus				39 réélu		
1865	16, 19, 22, 23				+ 46	Bernardin Blais	(-43)
	+ 24	David Talbot 1	(-21)	1880	39, 42, 45, 46		
1866	16, 19, 24				44 réélu		
	+ 25	Henri Gagné	(-22)	1881	39, 44, 46		
	+ 26	Placide Désilets	(-23)		+ 47	Louis-Elzéar Gendreau	(-42)
1867	24, 25, 26				+ 48	Georges Blouin	(-45)
	+ 27	François Larivière	(-16)	1882	44, 47, 48		
	+ 28	Narcisse Talbot	(-19)		46 réélu		
1868	27, 28				+ 49	Alexandre Allie	(-39)
	+ 29	Jean-Baptiste Béliveau	(-24)	1883	46, 47, 48, 49		
	+ 30	David Poisson	(-25)		+ 50	Ambroise Luneau	(-44)
	+ 31	Vital Talbot	(-26)	1884	46, 49, 50		
1869	27, 28, 29				+ 51	Jean-Baptiste Perreault	(-47)
	+ 32	Eusèbe Drouin	(-30)		+ 52	Israël Gagné	(-48)
	+ 33	Gédéon Lemieux	(-31)	1885	50, 51, 52		
1870	28, 29, 32				46 et 49 réélus		
	+ 34	Onésime Massé	(-27) 2	1886	49, 51, 52	50 réélu	
	+ 35	Ferdinand Bécotte	(-33)		+ 53	Pierre Landry 3	(-46)
1871	28, 32, 34, 35			1887	49, 50, 53		
	+ 36	Joseph Anger	(-29)		+ 54	Honoré Bellefeuille	(-51)
1872	28, 35, 36				+ 55	Joseph Durand	(-52)



1888	50, 54, 55 49 réélu + 56	Augustin Provencher	(-53)	+ 81	Adélarde Drouin	(-78)	
1889	49, 54, 55, 56 + 57	Théophile Béliveau	(-50)	+ 82	Alfred Ouellet	(-72) 7	
1890	49, 56, 57 + 58 + 59	John Turcotte Étienne Gagné	(-54) (-55)	1903	79, 80, 81 + 83 + 84	Émile Gagné Ambroise Bédard	(-74) (-82)
1891	57, 58, 59 + 60 + 61	Athanase Lavigne Onésime Paris	(-49) (-56)	1904	80, 81, 83, 84 + 85	Dolphis Jolibois	(-79)
1892	58, 59, 61 + 62 + 63	Xavier Saint-Pierre Hector Poisson	(-57) (-60) 4	1905	83, 85 + 86 + 87 + 88	Narcisse Drouin Honoré «Henry» Luneau Laurent Gosselin	(-80) (-81) (-84) 8
1893	61, 62, 63 + 64 + 65	Aimé Paquin Achille Lachance	(-58) (-59)	1906	85, 86, 87 88 réélu + 89	Johnny Luneau	(-83)
1894	62, 64, 65 + 66 + 67	Joseph Blais Georges Lebel	(-61) (-63)	1907	86, 87, 88, 89 + 90	Ernest Bécotte	(-85)
1895	64, 65, 66, 67 + 68	Michel Talbot	(-62)	1908	88, 89, 90 + 91 + 92	Isidore Létourneau Amédée Lavigne	(-86) (-87)
1896	66, 67, 68 + 69 + 70	Azarde Fréchette Israël Gagné	(-64) (-65)	1909	90, 91, 92 + 93 + 94	Honoré «Henry» Luneau Albert Gendreau	(-88) (-89)
1897	68, 69, 70 + 71 + 72	Théodule Beaudet Georges Boulanger	(-66) (-67)	1910	91, 92, 93, 94 + 95	Joseph Morin	(-90)
1898	69, 70, 71, 72 + 73	Médéric Morrissette	(-68)	1911	93, 94, 95 + 96 + 97	Dolphis Poisson Adélarde Poisson	(-91) (-92)
1899	72, 73 + 74 + 75 + 76	Joseph Anger, fils Amédée Lavigne Johnny Luneau	(-71) 5 (-69) (-70)	1912	95, 96, 97 + 98 + 99	Azarde Fréchette Émile Gagné	(-93) (-94)
1900	73 72 et 74 réélus + 77 + 78	Jules Cantin Israël Gagné	(-75) 6 (-76) 6	1913	96, 97, 98, 99 +100	Louis N. Angers	(-95)
1901	72, 74, 77, 78 + 79	Albert Boilard	(-73)	1914	98, 99, 100 +101 +102	Nestor René Médéric Noël	(-96) (-97)
1902	74, 79 + 80	Edmond Juneau	(-77)	1915	100, 101, 102 +103 +104	Gédéon Alain Théophile Béliveau, fils	(-98) (-99)
				1916	102, 103, 104 100 réélu +105	William Houle	(-101) 9

1917	100, 103, 104 105 réélu +106	Amédée Luneau	(-102)	1931	121, 122, 126, 128 +129	Amédée Morin	(-127)
1918	100, 105, 106 +107 +108	Laurent Gosselin Frédéric Gagné 10	(-103) (-104)	1932	126, 129 +130 +131 +132	Victor Gagné 16 Oscar Paquin 17 Noël Baril	(-128) 16 (-122) (-121)
1919	105, 106, 107 +109 +110	Émile Gagné 11 Omer Roy	(-108) 11 (-100)	1933	129, 131, 132 130 réélu +133	Raoul Pellerin	(-126)
1920	109, 110 +111 +112 +113	Oscar Paquin Adélar Roy Joseph Savoie	(-105) (-106) (-107)	1934	130, 131, 132, 133 +134	Arthur Trottier	(-129)
1921	110, 111, 112 113 réélu +114	Théophile Béliveau, fils	(-109)	1935	130, 133, 134 +135 +136	Alcide Perrault Arthur Allie	(-132) (-131)
1922	111, 112, 113, 114 +115	Albert Luneau	(-110)	1936	134, 135, 136 +137 +138	Roméo Gagné Désiré Pépin	(-130) (-133)
1923	114 +116 +117 +118 +119	Philippe Boulanger Alfred Létourneau Wilfrid Talbot Dolphis Jolibois 12	(-111) (-112) (-113) (-115) 12	1937	135, 136, 137, 138 +139	Jean-Baptiste Jolibois	(-134)
1924	116, 117, 118, 119 +120	Wellie Luneau	(-114)	1938	137, 138, 139 135 réélu +140	Gustave Bellefeuille	(-136) 18
1925	116, 117, 118, 120 119 réélu			1939	135, 139, 140 +141 +142	Ferdinand Labbé Edgar Luneau	(-137) (-138)
1926	119, 120 +121 +122 +123	J.-Omer Lavigne Achille Jolibois 13 Isidore Létourneau	(-116) (-117) (-118) 14	1940	135, 140, 141, 142 139 réélu		
1927	119, 121, 122 +124 +125	Albert Gendreau Albéric Lafond	(-120) (-123)	1941	139, 141, 142 +143 +144	Adélar Roy Émile Gosselin	(-135) (-140)
1928	121, 122, 124 +126 +127	Gédéon Alain Alphonse Jolibois	(-125) 15 (-119)	1942	139, 143, 144 142 réélu +145	Roméo Gagné	(-141)
1929	124, 126, 127 121 et 122 réélus			1943	143, 144, 145 +146 +147	Wilfrid Roux 19 Raymond Jolibois	(-142) 19 (-139)
1930	121, 122, 127 126 réélu +128	Albert Lachance	(-124)	1944	145, 146, 147 +148 +149	J.-Donat Nadeau Validor Baril	(-143) (-144)
				1945	147, 149 +150 +151	Doria Gauvreau 20 Lucien Hamel	(-148) 20 (-145)



	+152	Gustave Bellefeuille	(-146)	NOTES: 1. Nommé par l'Administrateur du Canada-Uni. 2. François Larivière (#27) est vraisemblablement décédé au cours de son mandat. 3. Nommé par le gouvernement, en remplacement de Bernardin Blais (#46) décédé au cours de son mandat. 4. Athanase Lavigne (#60) est déménagé à l'extérieur de la municipalité scolaire. 5. L'arrondissement d'école n° 3, représenté par Théodule Beudet (#71) est annexé à Saint-Christophe-d'Arthabaska le 13 août 1899. Beudet est alors remplacé par Joseph Anger, fils. 6. Amédée Lavigne (#75) et Johnny Luneau (#76) ont tous deux déménagé à l'extérieur de la municipalité scolaire, avant le 21 avril 1900. 7. Georges Boulanger (#72) a déménagé à l'extérieur de la municipalité scolaire, avant le 4 octobre 1902. 8. Ambroise Bédard (#84) a déménagé à l'extérieur de la municipalité scolaire. 9. Nestor René (#101) a déménagé à l'extérieur de la municipalité scolaire. 10. Frédéric Gagné (#108) a remplacé, le 4 août 1918, Joseph Gagné qui avait été élu moins de trois semaines plus tôt, soit le 15 juillet. 11. Émile Gagné a succédé à Frédéric Gagné (#108) dès le 5 mars 1919. 12. Dolphis Jolibois remplace, le 16 décembre 1923, Albert Luneau (#115) «qui est aux États-Unis depuis l'automne». 13. Achille Jolibois a succédé, le 14 décembre 1926, à Alphonse Normand qui avait été élu le 5 juillet précédent. 14. Wilfrid Talbot (#118) démissionne le 8 décembre 1926; il est remplacé par Isidore Létourneau. 15. Albéric Lafond (#125) est décédé pendant son mandat. Gédéon Alain lui succède le 1er juillet 1928, soit une semaine avant l'assemblée publique du 9 juillet. 16. Victor Gagné a succédé à Albert Lachance (#128), démissionnaire, dès le 17 mars 1932. 17. Oscar Paquin a succédé, le 9 décembre 1932, à Georges Paquin (démissionnaire) qui avait été élu le 4 juillet précédent. 18. Arthur Allie (#136) est réélu le 11 juillet 1938, mais il démissionne le 13 septembre suivant. Gustave Bellefeuille le remplace le 19 septembre. 19. Wilfrid Roux a succédé, dès le 28 mars 1943, à Edgar Luneau (#142). Ce dernier, ayant vendu ses propriétés, n'était plus apte à siéger comme commissaire. 20. Doria Gaurvreau a succédé, dès le 20 mai 1945, à J.-Donat Nadeau (#148). Ce dernier, ayant vendu ses propriétés, n'était plus apte à siéger comme commissaire.
1946	149, 150, 151, 152 +153	Amédée Morin	(-147)	
1947	151, 152, 153 +154 +155	Maurice Boulanger Robert Létourneau	(-149) (-150)	
1948	153, 154, 155 152 réélu 156	Paul Gagné	(151)	
1949	152, 154, 155, 156 153 réélu			
1950	152, 153, 156 +157 +158	Jean-Louis Roux Florian Beudet	(-154) (-155)	
1951	153, 157, 158 +159 +160	Marius Létourneau Lucien Hamel	(-152) (-156)	
1952	157, 158, 159, 160 +161	Robert Jolibois	(-153)	
1953	159, 160, 161 +162 +163	Émile Therrien Arsène Thibault	(-157) (-158)	
1954	161, 162, 163 +164 +165	Antonio Lemieux Robert Létourneau	(-159) (-160)	
1955	162, 163, 164, 165 +166	Léo Simonneau	(-161)	
1956	164, 165, 166 +167 +168	Florian Gardner Maurice Boissonneault	(-162) (-163)	
1957	166, 167, 168 +169 +170	Léo Boutin Renaud Pépin	(-164) (-165)	
1958	167, 168, 169, 170 166 réélu			
1959	166, 169, 170 167 réélu +171	Isaïe Lecomte	(-168)	

Les commissaires d'écoles se réunissent plusieurs fois au cours de l'année afin de délibérer sur les affaires de la commission scolaire. Les assemblées sont ordinairement tenues dans la maison du secrétaire-trésorier; de 1860 à 1863, le curé remplissant cette fonction, c'est au presbytère que les commissaires se réunissent. Dès la première assemblée qui suit l'élection annuelle, en juillet, les nouveaux commissaires prêtent le serment d'office par lequel ils promettent «de remplir bien et fidèlement les devoirs de [leur] charge et, ce, au meilleur de [leur] connaissance et de [leur] jugement». Puis, les commissaires choisissent l'un d'entre eux pour agir à titre de président. Au cours des 107 années de la période étudiée,

40 commissaires distincts se sont succédés à la tête de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska (voir tableau 17), soit, en moyenne, un nouveau président aux deux ans et demi. Quelques-uns, cependant, sont demeurés plus longtemps en poste, tels: Bernardin Blais (8 ans), Narcisse Talbot (7 ans), Eusèbe Drouin et Alcide Perrault (6 ans chacun).

Les commissaires d'écoles sont seuls responsables des affaires scolaires. Leur champ d'action est donc très vaste. Il va de la construction des écoles à l'achat de la craie pour les tableaux noirs, en passant par le choix des institutrices et la taxation des propriétés. Mais, au fil des ans, les commissaires se retirent graduellement des questions proprement pédagogiques,

laissant à l'inspecteur d'écoles le soin d'évaluer les institutrices et les méthodes d'enseignement. De sorte que leur rôle se limite très tôt à assurer uniquement un soutien matériel et financier. La taxation des propriétés foncières, de même que l'acquisition et l'entretien des équipements sont leurs principales préoccupations. Manque-t-il de cartes géographiques ou de bouliers compteurs? les commissaires doivent combler le besoin. Des pupitres sont-ils en mauvais état? Ils les remplacent ou les réparent. L'inspecteur d'écoles et l'inspecteur d'hygiène ne manquent d'ailleurs pas de signaler toute irrégularité ou nécessité dans leurs fréquents rapports d'inspection.

Tableau 17
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA
LISTE DES PRÉSIDENTS, 1853-1960

		Durée			Durée
1853-55	Noël Hébert	2 ans	1912-14	Dolphis Poisson	2 ans
1855-57	Jean-Baptiste Béliveau	2 ans	1914-15	Émile Gagné *	1 an
1857-60	Charles-Adrien Pacaud	3 ans	1915-16	Nestor René	1 an
1860-63	Eusèbe Drouin *	3 ans	1916-20	William Houle	4 ans
1863-66	Pierre Roy, curé	3 ans	1920-21	Émile Gagné **	1 an
1866-67	Eusèbe Drouin **	1 an	1921-23	Adélar Roy	2 ans
1867-69	François Larivière	2 ans	1923-24	Théophile Béliveau, fils	1 an
1869-73	Narcisse Talbot *	4 ans	1924-26	Wilfrid Talbot	2 ans
1873-75	Eusèbe Drouin ***	2 ans	1926-28	Dolphis Jolibois	2 ans
1875-76	Mathias Talbot	1 an	1928-32	Achille Jolibois	4 ans
1876-79	Narcisse Talbot **	3 ans	1932-33	Gédéon Alain	1 an
1879-87	Bernardin Blais	8 ans	1933-35	Oscar Paquin	2 ans
1887-90	Alexandre Allie	3 ans	1935-41	Alcide Perrault	6 ans
1890-93	John Turcotte	3 ans	1941-44	Adélar Roy	3 ans
1893-94	Hector Poisson	1 an	1944-45	Wilfrid Roux	1 an
1894-97	Georges Lebel	3 ans	1945-46	Raymond Jolibois	1 an
1897-98	Michel Talbot	1 an	1946-47	Validor Baril	1 an
1898-02	Georges Boulanger	4 ans	1947-51	Gustave Bellefeuille	4 ans
1902-05	Edmond Juneau	3 ans	1951-52	Amédée Morin	1 an
1905-08	Narcisse Drouin	3 ans	1952-53	Jean-Louis Roux	1 an
1908-11	Amédée Lavigne	3 ans	1953-56	Arsène Thibault	3 ans
1911-12	Honoré«Henry» Luneau	1 an	1956-60	Florian Gardner	4 ans

NOTES: * : Premier terme
** : Deuxième terme
*** : Troisième terme



3.2. LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le secrétaire-trésorier est un employé de la commission scolaire. Habituellement avocat ou notaire, familier avec les règles de procédures, la comptabilité et les affaires légales, il assure une certaine continuité dans la gestion des écoles. Car si les présidents et commissaires se succèdent, parfois à un rythme accéléré, les secrétaires-trésoriers demeurent généralement en poste pendant plusieurs années ou même, pour certains, de très longues périodes. Pierre Dumas et Camille Métivier ont tous deux occupé cette fonction pendant plus d'un

quart de siècle chacun. Onze secrétaires-trésoriers se sont succédés à l'emploi de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska de 1853 à 1960 (voir le tableau 18)

Le secrétaire-trésorier est un assistant précieux pour les commissaires d'écoles de Saint-Norbert. Jusqu'au début du XXe siècle, il est souvent le seul gestionnaire, avec un ou deux commissaires, sachant lire et écrire. C'est lui qui exécute à peu près toutes les tâches administratives, d'abord et surtout les travaux scripturaires. La rédaction des procès-verbaux d'assemblées des commissaires et la confection des états financiers sont parmi ses priorités. Le secrétaire-trésorier

dresse également le rôle de cotisation, signe les contrats d'engagement des institutrices et répond à la correspondance.

En 1871, le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska recevait un salaire annuel calculé comme suit: 7% des dépenses contingentes (sorte de revenu casuel), 10\$ pour la papeterie et 5\$ pour les livres, plus 2\$ par jour pour ses frais de voyages. Ce curieux système de rémunération fut remplacé, plusieurs années plus tard, par un salaire fixe: 150\$ par année en 1927, 12,50\$ par mois en 1947, 30\$ par mois en 1958.

Tableau 18
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA
LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS, 1853-1960

		Durée			Durée
1853-58	Elzéar Piuze	5 ans	1893-94	Charles-A. Gouvreau	1 an
1858-60	Charles Pacaud	2 ans	1894-98	Pierre Morrissette	4 ans
1860-63	Pierre Roy, curé	3 ans	1898-27	Pierre Dumas	29 ans
1863-70	Guillaume Crépeau	7 ans	1927-54	Camille Métivier	27 ans
1870-87	Pierre Lebel	17 ans	1954-65	Antonio Poisson	11 ans
1887-93	Clovis Beauchesne	6 ans			

3.3. LES TERRITOIRES SCOLAIRES DE SAINT-NORBERT ET DE CHESTER-NORD

Comme le voulait la «Loi scolaire de 1845», le territoire de la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska correspond, à l'origine, à celui de la municipalité locale: les rangs 6 à 17 du canton d'Arthabaska et les rangs 1 à 5 du canton de Chester. Ce territoire est considérablement réduit au cours des années suivantes: les mutations territoriales effectuées pour les fins religieuses, civiles et municipales entraînent généralement des mutations pour les fins scolaires. D'autre part, le surintendant de l'Instruction publique donne parfois suite, par décret, aux désirs de certains propriétaires de faire partie d'une autre municipalité scolaire.

Parmi les mutations territoriales de la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska, signalons l'amputation de la «Pointe d'Arthabaska» en 1858 et de tous les lots situés dans le canton de Chester en 1859; de sorte que le rôle de cotisation de 1861 ne couvre que les rangs 6 à 11 et une partie du 12e rang d'Arthabaska, soit les lots 458 à 461. Ces derniers sont annexés à la municipalité scolaire de Chester-Nord en 1885, en échange des lots 70 et 71 du 2e rang de Chester qui sont annexés à Saint-Norbert pour les fins scolaires. Quatre ans plus tard, en 1889, les lots 9 à 12 du 6e rang et les lots 9 à 11 du 7e rang, détachés de Saint-Norbert pour les fins religieuses et civiles, sont aussi amputés pour les fins scolaires et annexés à Sainte-Victoire-d'Artha-

baska. D'autres lots sont encore échangés entre la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska et celle de Chester-Nord en 1890 et 1891. Puis, le 26 août 1892, un arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil annexe les lots 159, 161 et 162 du 5e rang de Chester à Saint-Norbert. Une amputation majeure est faite à Saint-Norbert en 1899: le restant du 6e rang et plus de la moitié du 7e rang sont annexés à Saint-Christophe-d'Arthabaska; seuls les cinq propriétaires des lots 250 à 260 continuent, pendant quelques années, d'envoyer leurs enfants aux écoles de Saint-Norbert. Trois de ces lots (251, 252 et 253) sont, eux aussi, annexés à Saint-Christophe en juin 1909 et deux autres (257 et 259) le 1er juillet 1921.

Entretiens, la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska a repris un peu de territoire dans le 12e rang: plusieurs lots faisant partie de la municipalité scolaire de Saint-Eusèbe-de-Stanford lui sont annexés en 1900.

Pendant les 50 années suivantes, le territoire de la municipalité scolaire de Saint-Norbert ne semble pas, selon nos sources, subir de modification majeure. On note cependant quelques mutations de moindre importance, par exemple les lots 66A et 67 du 2e rang de Chester, appartenant à Roland Gardner, sont annexés à Saint-Norbert pour les fins scolaires le 1er juillet 1952.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHESTER-NORD

Cette commission scolaire cesse d'exister le 1er juillet 1959. Son territoire, qui comprend les lots 15 à 28 du 1er rang de Chester et les lots 21 à 28 des rangs 2 à 5, est annexé à la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Celle-ci reçoit, à la même occasion, deux autres territoires: l'un détaché de Sainte-Sophie-d'Halifax (les lots 1285 à 1309, soit presque tout le 13e rang d'Arthabaska) et l'autre détaché de Stanford (les lots 1 à 5A du 12e rang de Stanford).

Ce bref survol des faits relatifs aux mutations territoriales de la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska permet de constater que le domaine géographique de l'administration scolaire est très mouvant et instable, particulièrement au XIXe siècle. De plus, on remarque que, à l'instar des municipalités locales, plusieurs municipalités scolaires se partagent le territoire paroissial: celles de Saint-Norbert-d'Arthabaska et de Chester-Nord, mais aussi celles de Saint-Christophe-d'Arthabaska, de Saint-Eusèbe-de-Stanford (Princeville), de Sainte-Sophie-d'Halifax.

3.4. LES ÉCOLES, LES CLASSES ET LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le territoire de la municipalité scolaire est divisé en arrondissements, chacun comptant un nombre minimum d'élèves (15 à 20 selon les époques) qui justifie l'ouverture et le maintien d'une école. Les limites des arrondissements, comme celles de la municipalité, évoluent au gré des besoins et des circonstances; des arrondissements sont créés, d'autres fusionnés, d'autres encore réapparaissent. Le nombre d'écoles est, par contre, relativement stable.

Aux moins deux écoles semblent déjà en opération à Saint-Norbert en 1854:

- l'école n° 1, appelée «école du village», située sur le lot 369A, tout près de la chapelle;
- l'école n° 2, appelée «école de la Croix», située sur le lot 304 du 8e rang et appartenant à un nommé Béliveau.

Au début de l'année scolaire 1854-55, les commissaires décident de diviser l'arrondissement n° 2 et de construire une autre école sur la propriété d'Edmond Talbot dans le 6e

rang. Puis, en 1873, un nouvel arrondissement (n° 4) est créé pour desservir les 8e et 9e rangs. Appelée «école du Petit Rang», la maison est – semble-t-il – située sur le lot 316 du 8e rang. À la fin de 1884, l'école n° 3 du 6e rang est transportée sur la propriété de Bernardin Blais. Près de 15 ans plus tard, soit en 1899, cette maison d'école est cédée à la municipalité scolaire de Saint-Christophe-d'Arthabaska, en même temps que le

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES			
SEPTIÈME ANNÉE		HUITIÈME ANNÉE	
Matière	Note sur 100	Matière	Note sur 100
Religion	100	Grammaire	32
		Orthographe (écrite)	36
La France par le texte	100	Orthographe (dictée)	30
		Dictées	31
		Leçons expliquées	52
Arithmétique	100	Comptes et analyses	29
		Arithmétique et mensure (général)	62
		Arithmétique (écrite)	
Écriture	100	Algèbre et géométrie (général)	66
		Mensure et comptabilité (écrite)	
Arithmétique	100	Histoire du Canada et géographie	29
		Comptes partiels, écrits et oraux	
Langue vivante	100	Économie domestique (écrite – analyse écrite et orale)	
		Arithmétique (général – écrits oraux)	36
Histoire du Canada, géographie et civisme	100	Dictée	31
		Thème anglais	32
		Variants anglais	55
Total	100	Total	292
Note d'appréciation		Note d'appréciation	bonne

Famille Béliveau, Princeville, P.Q., le 17/12/1951

Rapport des matières faisant partie d'un certificat d'études primaires en 1951



1956-1957, groupe d'élèves de l'école du Village avec deux des professeures Fernande Hamel et Huguette Gauvreau.





Tableau 19

LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHESTER-NORD

Ecoles	Localisation
École n° 1	(Chester-Nord) 1er rang de Chester, lot 21
École n° 2	(La Montagne) 1er rang d'Halifax
École n° 3	(Rang 4) 4e rang de Chester, lots 119 et 120
École n° 4	(Rang 5) 5e rang de Chester, lot 146
École n° 5	(Alainbourg) 1er rang de Chester, lot 77

territoire qui lui est annexé. Dès lors et jusqu'en 1957, trois écoles et arrondissements (numéros 1, 2 et 4) sont administrés par la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. La construction d'une école centrale au village, en 1957 et le transport des élèves par autobus entraînent la fermeture des écoles de rangs de Saint-Norbert-d'Arthabaska et augurent les grandes réformes des années 1960.

De son côté, la Commission scolaire de Chester-Nord gère cinq écoles distribuées sur son territoire (voir tableau 19).

Comme le veut l'usage, tous les niveaux d'enseignement, à partir de la 1ère année, sont offerts dans chacune des écoles. Puisqu'il n'y a généralement qu'une seule institutrice par école de rang, les élèves (garçons et filles) d'un même arrondissement se retrouvent tous dans une seule et même classe, quels que soient leur niveau et leur nombre. Dans les deux écoles n° 1 de Saint-Norbert et de Chester-Nord, le nombre de classes varie selon les besoins du moment. L'école du village de Saint-Norbert, qui offre à la fois les cours élémentaire et modèle, occupe deux ou trois, parfois même quatre institutrices qui se partagent à peu près également le nombre d'élèves: «classe modèle» et «classe élémentaire» surtout avant 1914 et pendant la crise économique des années 1932-35, ou encore «classe des grands», «classe des moyens» et «classe des petits» surtout de 1914 à 1932 et de 1936 à 1959.



L'église, l'école Notre-Dame et une vue partielle du terrain de jeux (1994)

Saint-Norbert

Le tableau 20, ci-dessous, donne, en regard de certaines années, le nombre de classes, d'élèves et d'institutrices dans la paroisse de Saint-Norbert entre 1859 et 1953. Ce tableau montre d'abord que le nombre d'enfants inscrits dans les écoles se situe annuellement autour de 235, la plus forte clientèle (319 élèves) se situant en 1919 et la plus faible (161) en 1942. Les filles sont généralement plus nombreuses que les garçons, sauf de 1912 à 1919 alors que

les garçons sont en plus grand nombre que durant les années précédentes, puis de 1942 à 1945, période au cours de laquelle le nombre de fille a fléchi plus fortement que celui des garçons, et, enfin, après la seconde guerre mondiale alors que le nombre de garçons a remonté quelque peu tandis que le nombre de filles demeurait sensiblement au même niveau.

Tableau 20
NOMBRE DE CLASSES, D'ÉLÈVES ET D'INSTITUTRICES
DANS LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT, 1859-1953

	N O M B R E D' É L È V E S									Nombre de classes élém	Nombre de maitr
	Classes élém.			École modèle			PAROISSE				
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total		
1859										4	
1873										10	
1881										8	
1885							138	149	287	10	12
1888							146	149	295	10	12
1891							120	123	243	10	11
1894							98	147	245	8	9
1897							114	140	254	6	7
1900							85	90	175	8	9
1903							115	135	250	8	9
1906							125	134	259	8	9
1909							134	145	279	8	9
1912							172	146	318	8	9
1914	158	126	284	14	20	34	172	146	318		
1916	153	123	276	10	15	25	163	138	301	9	
1919 *	155	138	293	13	13	26	168	151	319	9	10
1922 *	125	124	249	11	18	29	136	142	278	9	10
1925 *	92	105	197	8	12	20	100	117	217	9	10
1928	90	102	192	8	10	18	98	112	210	10	11
1931	80	93	173	6	8	14	86	101	187	9	10
1934	80	88	168							8	9
1937	76	95	171	2	8	10	78	103	181	8	9
1940	68	92	160	6	14	20	74	106	180	9	10
1942							89	72	161	10	10
1945							86	80	166	10	10
1948							88	100	188	11	11
1949									225	9	11
1950							102	88	190	9	11
1951							117	83	200	9	11
1953							105	100	205	8	

* En 1919-1925, les Commissions scolaires de Saint-Norbert-d'Arthabaska et de Chester-Nord comptent, sur le territoire paroissial, huit maisons d'école où enseignent 10 institutrices (neuf classes élémentaires et une classe modèle:

- Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska:
 - École n° 1 (Village): 3 classes
 - École n° 2 (La Croix)
 - École n° 4 (Petit Rang)
- Commission scolaire de Chester-Nord:
 - École n° 1 (Chester-Nord)
 - École n° 2 (La Montagne)
 - École n° 3 (4e rang)
 - École n° 4 (5e rang)
 - École n° 5 (Alainbourg)



À l'école modèle, les filles sont toujours plus nombreuses que les garçons, sauf en 1919 où leurs nombres sont égaux. Mais cela n'étonne pas: l'école modèle, qui offre les programmes des niveaux 6e à 9e années, vise surtout à préparer les élèves à des cours plus avancés qui mèneront à l'obtention d'un diplôme supérieur. Les futures institutrices, de même que les élèves qui se destinent à la vie religieuse forment une part importante de la clientèle de l'école modèle.

Les tableaux suivants (21, 22 et 23) fournissent des données sur la distribution des élèves dans les écoles de Chester-Nord et de Saint-Norbert-d'Arthabaska.



Combien parmi cette quarantaine d'élèves de l'école No 1 de Chester-Nord pourraient aujourd'hui se reconnaître? Malgré le nombre, il y avait bien une seule et unique enseignante pour toutes les niveaux du primaire

Tableau 21
COMMISSION SCOLAIRE DE CHESTER-NORD
ÉCOLES, INSTITUTRICES ET NOMBRE D'ÉLÈVES
1924-25 ET 1925-26

Année	École/Classe	Institutrice	Élèves
1924-25	École n° 1 (Chester-Nord)	Ida Gosselin	48
	École n° 2 (La Montagne)	Anna Sévigny	13
	École n° 3 (Rang 4)	Lilianne René	15
	École n° 4 (Rang 5)	Alphonsine Jolibois	15
	École n° 5 (Alainbourg)	Léontine Hébert	?
1925-26	École n° 1 : 1ère classe	Alice Poisson	26
	École n° 1 : 2e classe	Yvonne Perreault	20
	École n° 2 (La Montagne)	Germaine Pépin	12
	École n° 3 (Rang 4)	Lilianne René	?
	École n° 4 (Rang 5)	Anne Lavoie	17
	École n° 5 (Alainbourg)	Léontine Hébert	24

Tableau 22
COMMISSION SCOLAIRE DE CHESTER-NORD
INSTITUTRICES ET NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSES ET PAR NIVEAUX - 1935-36

École/Classe	Institutrice	CP	1e	2e	3e	4e	5e	6e	Tot.
École n° 1 (Chester-Nord)	Fernande Lambert	1	5	7	8	6	1	-	28
École n° 2 (La Montagne)	Annette Raté	1	1	2	1	1	-	-	6
École n° 3 (Rang 4)	Rita Noël	-	2	1	5	-	3	-	11
École n° 4 (Rang 5)	Cécile Gendreau	2	-	2	2	1	1	1	9
École n° 5 (Alainbourg)	Anna Boulanger	-	8	-	5	3	3	-	19
TOTAL:		4	16	12	21	11	8	1	73

Note: CP: Cours préparatoire

Saint-Norbert

Tableau 23
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA:
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS (PAR NIVEAUX ET PAR ÉCOLES), 1924-57

	Distribution par niveaux										Distribution par écoles										#2	#4	
	CP	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Tot	Ecole #1 (village)											Tot
												Petits			Moy.		Grands						
												1	2	3	4	5	6	7	8	9			
1924-25											?									?	13	17	
1925-26											?									?	14	?	
1931-32											86												
1932-33											90												
1933-34	20	16	20	19	9	6	4	-	-	-	94												
1934-35	15	18	19	19	15	-	6	-	-	-	92												
1935-36											109									72	26	11	
1936-37											100												
1937-38											99												
1938-39											112									73	25	14	
1940-41		14	11	13	21	21	9	8	6	6	109												
1942-43											?	4	9	4	9	8	11	7	4	-	56	?	11
1945-46											76	24			14		10			48	19	9	
1946-47	-	8	20	4	14	6	14	8	4	1	79									?	?	8	
1948-49	-	15	9	10	14	10	9	6	7	-	80												
1949-50	-	17	14	12	9	14	8	9	3	-	86												
1950-51	-	10	14	15	9	10	13	6	4	1	82												
1951-52	-	19	12	14	15	9	11	9	4	-	93												
1952-53	-				103					9	112												
1953-54	-				108					3	111												
1954-55	-				119					3	122												
1955-56	-										119	?			37		?			85	15	19	
1956-57	-				112				6	1	119									86	15	18	



On remarque, d'abord, que le nombre d'enfants varie parfois considérablement d'une école à l'autre, ce qui est dû au découpage des arrondissements. Ainsi, par exemple, durant l'année scolaire 1935-36, l'école n° 2 de Chester-Nord ne compte que six élèves tandis que l'école n° 1 de la même commission scolaire en accepte 28. Celle-ci avait même accueilli jusqu'à 48 élèves en 1924-25, avant que les commissaires établissent une deuxième classe dans cette école. Des écarts importants sont aussi constatés parfois dans les écoles de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska, par exemple en 1945-46: la classe des petits de l'école n°1 dénombre 24 élèves tandis que l'école n° 4 n'en rassemble que neuf.

Enfin, le tableau 23 donne un aperçu du niveau de scolarisation de la population de la paroisse de Saint-Norbert avant les réformes de la Révolution tranquille. On note, ainsi, que le nombre d'élèves inscrits en 7e, 8e ou 9e années est toujours inférieur à dix. Le «décrochage» d'un certain nombre d'enfants est constaté dès la 2e année. Prenant comme témoin le groupe de 20 enfants inscrits au cours préparatoire en 1933-34, ce groupe est réduit à 18 élèves en 1re année en 1934-35 puis à 9 élèves en 6e année en 1940-41. De même, sur les 15 élèves inscrits en 1ère année en 1948-49, un seul accèdera à la 9e année en 1956-57. En somme, ces statistiques



Élèves du groupe de la classe modèle de 1956-1957 (6e, 7e, 8e et 9e à l'école du village)

montrent qu'avant 1960 seule une faible minorité d'enfants de Saint-Norbert ont poursuivi leurs études au-delà de la 6e année.

3.4. LES INSTITUTRICES

Parmi les dizaines d'institutrices qui ont fait l'école à Saint-Norbert, de 1854 à 1960, plusieurs étaient originaires de la paroisse même, telles: Thérèse Gagné (vers 1944), Gertrude Verville (vers 1949), Jeannine Gagné (1950), Aline Lemieux (1952). Les autres – et c'est sans doute la majorité – furent recrutées dans les paroisses voisines; c'est le cas, par exemple, de Paule Proulx (1945) de Nicolet, Françoise Martel et Florence Joyal (1947) de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, Monique Bergeron (1948) de Saint-Samuel; c'est aussi le cas de Jeannine Bédard (1949) de Sainte-Clothilde-de-

Horton, Yvette Hélie (1949) et Anita Dufresne (1952) de Saint-Célestin, Cécile Allard (1951) de Victoriaville et, encore, de Carmen Houle (1949) d'Arthabaska.

À l'école du village de Saint-Norbert, l'institutrice de la classe modèle agit à titre de directrice de l'école et reçoit ordinairement un salaire supérieur à celui des assistantes qui, elles, sont rémunérées comme les maîtresses des écoles de rangs. Cependant, les commissaires accordent parfois un salaire un peu plus élevé à une institutrice d'expérience.

Avant la mise en vigueur de la première convention collective, le 27 août 1945, chacune des institutrices négocie ses propres conditions de travail avec les commissaires et signe un contrat annuel qui échoit à la fin de l'année scolaire (voir encart 2).

Tableau 24
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA
SALAIRES ANNUELS ACCORDÉS AUX INSTITUTRICES
1895-1960: EXEMPLES

ANNÉE	Classe modèle	Classe élém.	ANNÉE	Classe modèle	Classe élém.
1895-1903	120\$	80\$	1933-1937	150\$	150\$
1916-1918	200	175	1937-1942	300	300
1919-1922	215	190	1949-1950	850	850
1922-1925	235	200	1957-1958	1200	1200
1925-1926	275	200	1958-1959	1400	1300
1926-1932	300	250	1959-1960	1500	1400

Municipalité de *S^t Norbert d'Arthabaska*

L'an mil huit-cent quatre-vingt-*neuf* le *1^{er}*
jour du mois de *3 septembre* il est convenu et

arrêté entre les Commissaires d'écoles pour la municipa-
lité de *S^t Norbert* dans le Comté

de *Arthabaska* représentés par *Pierre Duval Sec. Gen.*

J. Goye Boulanger leur président, en vertu d'une résolution des dits
Commissaires adoptée le *vingt-neuf*

jour de *Septembre* 1899 et *19* nommés

Eudoxie Boulanger institutrice résidant à *S^t Norbert*
et porteur d'un diplôme
comme suit : *élémentaire*

1. La dite institutrice s'engage aux dits Commissaires
pour le terme et espace de *un an*, à compter du *1^{er}*
jour du mois de *3 septembre* à moins de

révocation du diplôme de la dite institutrice ou tout autre empêche-
ment légal, pour tenir l'école *élémentaire* dans l'arrondissement

No. *4* conformément à la loi, aux règles et règlements établis ou à
établir par les autorités compétentes, entre autre d'exercer une surveillance

effective sur les élèves qui fréquentent l'école ; enseigner les matières qui sont
autorisées, et ne se servir que des livres d'enseignement dûment approuvés ;

remplir les blancs et formulés qui lui seront fournis par le département de
l'Instruction Publique, les inspecteurs ou les Commissaires

; tenir tout registre d'écoles prescrit ; garder dans les archives de l'école
tels cahiers et autres travaux des élèves qu'aura ordre de mettre

à part ; tenir les salles de classes en bon ordre et ne les faire servir à d'autre
usage sans une permission à cet effet ; suivre, quant à la discipline et aux

punitions, les règlements qui sont établis ; en un mot remplir tous les devoirs
d'un *bonne* institutrice ; tenir l'école tous les jours excepté

les dimanches, et jours de fêtes et les jours de congé autorisés par les Com-
missaires d'écoles ou accordés par autorité légitime.

Les Commissaires s'engagent à payer à *Mlle Eudoxie Boulanger*
la somme de *9 cents*

pour la dite année scolaire, comme suit :

en bon argent et non autrement, et le Secrétaire-Trésorier, ni aucune autre
personne ne pourra changer ce mode de paiement.

Les dits Commissaires d'écoles déclarent se soumettre
aux dispositions de la loi, quant au paiement du traitement de la dite insti-
tutrice et quant à la poursuite en recouvrement, s'il y a lieu, par le

Surintendant.

Il est de plus convenu que la dite institutrice ne pourra rien
exiger autre chose que le salaire ci-dessus mentionné, et que la rétribution
mensuelle restera de droit aux dits Commissaires.

Une copie du présent acte est transmise au Surintendant.

À défaut d'autre engagement, le présent acte continuera à valoir entre
les parties, jusqu'à révocation légale.

Et les parties ont signé, lecture faite à *S^t Norbert d'Arthabaska*

FAIT en triplicata, à
le *1^{er}* jour de *3 septembre* mil huit
cent quatre-vingt-*neuf*

Eudoxie Boulanger

ENCART 2
Exemple d'un contrat d'engagement d'une institutrice par la
Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska en 1899:
celui d'Eudoxie Boulanger, école n° 4



Ce pouvoir que détiennent les commissaires de réembaucher ou non les institutrices est largement utilisé, surtout au XIXe siècle. Les négociations salariales sont parfois difficiles et le taux de rétention du personnel enseignant est très bas. Entre 1874 et 1897, par exemple, bon nombre de maîtresses sont renvoyées après une seule année d'enseignement à Saint-Norbert. Rares sont celles qui, comme Élise Schellings, Clarisse Tousignant ou Mathilda Auger, renouvellent leur contrat plus de deux fois. Cette tendance à changer continuellement le personnel enseignant s'estompe au cours des deux premières décennies du XXe siècle, surtout à la suite des pressions de l'inspecteur d'écoles qui, en 1906, 1907 et 1909, conseille fortement aux commissaires «de retenir les services des mêmes institutrices et, pour ce faire, d'augmenter un peu leur traitement s'il est nécessaire». Ce changement d'attitude, associé sans doute à d'autres facteurs, notamment une meilleure formation des enseignantes, permettra à plusieurs institutrices de vivre une longue carrière dans les écoles de



Le premier groupe de professeurs de la nouvelle école Notre-Dame (1957-1958); mesdames Jacqueline Beauchemin-Nadeau, Fernande Hamel, Georgette Baril, Lise Boissonneau et Huguette Gauvreau

Saint-Norbert. Mentionnons, outre Clarisse Tousignant (arrivée en 1881 et retraitée en 1917), Onéda Alie (1917-28), Augustine Drouin (1912-20), Armandine Noël (1929-44), Émélia Dupuis (1927-29 et 1932-45). D'autres encore ont enseigné pendant plusieurs années; Eudoxie Boulanger, Rosilda Lafrance, Annonciade Luneau, Alberta Gagné, Berthe Jolibois, Blanche Pépin,

Monique Lemieux, Monique Bellefeuille.

Nous ne pouvons, ici, donner la liste complète des institutrices qui, à un moment ou à un autre, ont enseigné dans les écoles de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Il est permis cependant de donner les noms des titulaires de classes pour quelques années choisies (voir tableau 25).



En 1935, Mlle Armandine Noël ne compte qu'une dizaine d'élèves dans sa classe modèle

Tableau 25
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA:
TITULAIRES DE CLASSES – 1854-1960 (ANNÉES CHOISIES)

ANNÉE INSTITUTRICE	ÉCOLE/CLASSE	ANNÉE INSTITUTRICE	ÉCOLE/CLASSE
1856-57			
Georgianna Hébert	n° 1	1936-37	
Émilie Jutras	n° 2	Armandine Noël	n° 1 Classe modèle
Philomène Poirier	n° 3	Annette Pépin	n° 1 Classe élémentaire
Agnès-Vitaline Paquet	n° 4	Émélia Dupuis	n° 1 Classe élémentaire
1884-85		Blanche Pépin	n° 2
Marie Morin	n° 1 Classe modèle	Rita Noël	n° 4
Clarisse Tousignant	n° 7	1940-41	
Mathilda Auger	n° 7	Armandine Noël	n° 1 Classe des grands
Monique Therrien	n° 7	Marguerite Roy	n° 1 Classe des moyens
1895-96		Émélia Dupuis	n° 1 Classe des petits
Adélaïde Morrissette, supérieure	n° 1 Classe modèle	Blanche Pépin	n° 2
Clarisse Tousignant, assistante	n° 1 Classe élémentaire	Alberta Gagné	n° 4
Appoline Béliveau	n° 2	1944-45	
Joséphine Paris	n° 3	Thérèse Gagné	n° 1 Classe modèle
Joséphine Jolibois	n° 4	Rita Drouin	n° 1 Classe des moyens
1903-04		Émélia Dupuis	n° 1 Classe des petits
Sara Pellerin	n° 1 Classe modèle	Françoise Pépin	n° 2
Clarisse Tousignant	n° 1 Classe élémentaire	Monique Noël	n° 4
Maria Juneau	n° 2	1948-49	
[?]	n° 4	Françoise Pépin	n° 1 Classe des grands
1912-13		Rita Drouin	n° 1 Classe des moyens
Blanche Garneau	n° 1 Classe modèle	Monique Lemieux	n° 1 Classe des petits
Clarisse Tousignant	n° 1 Classe élémentaire	Cécile Auger	n° 2
Augustine Drouin	n° 2	Monique Bergeron	n° 4
Berthe Drouin	n° 4	1950-51	
1917-18		Monique Noël	n° 1 Classe des grands
Augustine Drouin	n° 1 Classe modèle	Monique Bellefeuille	n° 1 Classe des moyens
Laura Bédard	n° 1 Classe élémentaire	Monique Lemieux	n° 1 Classe des petits
Onéda Allie	n° 1 Classe élémentaire	Gertrude Verville	n° 2
Lydia Grenier	n° 2	Jennine Gagné	n° 4
Laurette Perrault	n° 4	1953-54	
1920-21		Jacqueline Beauchemin	n° 1 Classe des grands
Gilberte Luneau	n° 1 Classe modèle	Monique Bellefeuille	n° 1 Classe des moyens
Jeannette Luneau	n° 1 Classe élémentaire	Aline Lemieux	n° 1 Classe des petits
Onéda Allie	n° 1 Classe élémentaire	Denise Morin	n° 2
Marie-Anna Sévigny	n° 2	Cécile Bellefeuille	n° 4
Annonciade Luneau	n° 4	1957-58	
1924-25		Georgette Baril	
Béatrice Létourneau	n° 1 Classe modèle	Huguette Gauvreau	
Eudoxie Boulanger	n° 1 Classe élémentaire	Lise Boissonneault	
Onéda Allie	n° 1 Classe élémentaire	Fernande Hamel	
Rosilda Lafrance	n° 2	Jacqueline Beauchemin	
Dianna Luneau	n° 4	1958-59	
1930-31		Soeur Saint-Gildard, a.s.v.	École centrale
Armandine Noël	n° 1 Classe modèle	Soeur Saint-Lin, a.s.v.	
Gabrielle Baril	n° 1 Classe élémentaire	Huguette Gauvreau	
Georgette René	n° 1 Classe élémentaire	Lise Boissonneault	
Alberta Gagné	n° 2	Fernande Hamel	
Albertine Gauvreau	n° 4		



Un second grief pesait cependant sur la première; on l'accusait, en effet, «d'avoir travaillé pendant les heures de classe, comme tricoter».

Généralement jeune et célibataire, la maîtresse d'école est aussi l'une des personnes les plus en vue dans la paroisse. Faisant figure de modèle pour les enfants, on exige d'elle une conduite exemplaire, une vie privée très convenable. Aussi les motifs de congédiement sont-ils parfois étrangers à l'enseignement proprement dit. L'institutrice de l'école n° 3 de Saint-Norbert est remerciée de ses services à la fin de l'année scolaire 1891-92: «elle aime trop à sortir» dit-on. L'année suivante, c'est au tour de la maîtresse de l'école n° 4: «elle a avec elle une de ses petites filles qui trouble les autres de l'arrondissement. En conséquence, une institutrice fille [célibataire, sans enfant] serait préférable» (15 avril 1893). Autre exemple: à la fin de l'année 1895-96, les commissaires décident de ne pas réembaucher l'institutrice de l'école n° 3 «vu qu'elle a trop de parenté dans son arrondissement».

Exposées aux critiques des parents, surveillées de près par les commissaires et l'inspecteur d'écoles, les institutrices n'ont certes pas toujours eu la vie facile. Pensons, par exemple, qu'avant leur syndicalisation en 1945, elles étaient tenues de s'engager, par une déclaration écrite, à faire le ménage, le lavage et le chauffage de l'école, moyennant un petit supplément à leur salaire à partir de 1934. En 1941, les commissaires leur accordent une récompense de 2,50\$ à chacune.

3.5.L'INSPECTEUR D'ÉCOLES

Personnage étranger à la paroisse, l'inspecteur d'écoles joue néanmoins un rôle très important dans la vie scolaire de la paroisse. Visiteur occasionnel nommé par le surintendant de l'Instruction publique (voir tableau 26), l'inspecteur se rend régulièrement à Saint-Norbert, ordinairement deux fois par année. Il examine à peu près tout ce qui touche aux écoles et à l'enseignement.

Le 9 mars 1857, G.A. Bourgeois

Tableau 26
INSPECTEURS DES ÉCOLES
DE SAINT-NORBERT
1854-1960
(noms relevés)

1857- ?	G.-A. Bourgeois
1896- ?	L.-H. Bellerose
1904-13	Lionel Bergeron
1913-25	Thomas Warren
1926	J.-E. Desgagnés
1926-30	Armand Desjarlais
1930-47	Albert Morissette
1948-49	Louis de Gonzague Benoit
1950-52	Léo Turgeon
1952-54	Lucien Gagné
1955-	Gérard Paré

rédige son rapport de visite; l'école n° 4 de Saint-Norbert-d'Arthabaska est tenue «de façon satisfaisante, mais le calcul y est peu enseigné»; les commissaires sont invités à fournir à l'école «une planche noire afin que l'institutrice commence de suite à enseigner l'arithmétique». Bourgeois poursuit ainsi son rapport: «L'école n° 1 est dans un état lamentable; l'eau coule partout à travers le plafond. Les commissaires sont priés d'y voir sans faute et immédiatement». Un autre exemple nous est donné le 29 novembre 1927: le curé Charles-Édouard Joyal et les commissaires accompagnent l'inspecteur Armand Desjarlais dans les écoles de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Desjarlais écrit:

«En général, l'enseignement est bien donné. Les livres employés sont tous approuvés. Partout, il y a un bon tableau de l'emploi du temps. Le classement [des élèves de l'école du village] est bien fait».

L'état physique des locaux et le matériel pédagogique sont parmi les principales préoccupations des inspecteurs d'écoles. Leurs rapports renferment ainsi d'innombrables recommandations adressées aux commissaires qui, généralement, leur donnent suite. Mais le 18 mars 1956, l'inspecteur Gérard Paré réprimande des commis-

saires de Saint-Norbert:

«Messieurs les commissaires, vos devoirs ne se bornent pas à établir le taux de la taxe scolaire et à acheter le bois de chauffage [...]. Il vous faudrait aussi fournir à vos classes ce que j'ai demandé dans des rapports précédents».

La fréquentation scolaire, la qualité de l'enseignement et la compétence des institutrices sont aussi des préoccupations majeures des inspecteurs. Ainsi, le 18 mars 1956, l'inspecteur Paré note qu'«un trop grand nombre d'enfants [de Saint-Norbert] ne fréquente pas l'école [...]. Il y a une apathie visible contre l'instruction». À l'automne précédent, le 25 septembre 1955, ce dernier soulignait «des faiblesses en arithmétique, lecture et orthographe. L'écriture est négligée dans toutes les écoles».

Au moment de sa visite, l'inspecteur questionne les élèves, constate l'avancement des connaissances, note les progrès réalisés. Il s'agit ici d'évaluer non pas les élèves mais les institutrices. «Je suis des plus satisfaits du résultat de l'examen et des succès remportés par les élèves [...] C'est un résultat magnifique et vous avez raison, MM. les commissaires, d'être fiers et satisfaits de vos institutrices» écrit l'inspecteur Albert Morissette le 28 février 1933. À chacune des visites, des notes sont décernées aux titulaires de classes: «bien», «très bien», «excellent». Le 12 février 1934, Morissette souligne que l'institutrice de l'école n° 4 de Saint-Norbert «a eu peu de succès et mérite 6 sur 10, soit assez bien ou passable». Autre exemple: le 29 septembre 1936, le même inspecteur écrit: «Je regrette le départ de Mlle Lilianne René qui était une excellente institutrice».

Agissant dans l'ombre des commissaires, l'inspecteur d'écoles joue donc un rôle somme toute assez effacé aux yeux des paroissiens, parents et enfants de Saint-Norbert. Mais ses actions, ses recommandations et ses interventions n'en demeurent pas moins déterminantes dans la vie scolaire de la paroisse.



3.6. TAXES ET FINANCEMENT

La municipalité scolaire, indépendante de la municipalité locale, doit assurer son propre financement. Depuis le 9 juin 1846, en effet, la loi permet aux commissions scolaires de prélever une cotisation annuelle basée sur l'évaluation des propriétés foncières, pour le soutien des écoles. Mais, vers 1850, la collecte des cotisations s'avère extrêmement difficile: les populations perçoivent les municipalités scolaires comme une «machine» du gouvernement, plus ou moins déguisée, pour lever des taxes. Une vive opposition contre la législation scolaire, connue sous le nom de *guerre des éteignoirs*, amène de violents soulèvements dans la province, particulièrement dans les régions de Trois-Rivières et de Nicolet. Peu à peu, toutefois, les *éteignoirs* reviennent à la raison et l'opposition s'estompe. En 1855 on ne compte que sept municipalités réfractaires.

La *guerre des éteignoirs* ne semble pas avoir frappé outre mesure la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Nous savons que la taxe scolaire était imposée dès 1853 – peut-être même avant – et qu'elle était collectée assez régulièrement, malgré les nombreux cas d'arrérages. Les 14 mai et 12 juin 1854, les commissaires

de Saint-Norbert adoptent des résolutions visant à retirer les sommes dues. Quelques contribuables de la municipalité scolaire qui refusent de payer la taxe seront poursuivis en justice (cour de circuit d'Arthabaska) au cours des années suivantes.

Le taux de cotisation est calculé d'après la somme à prélever répartie sur le nombre de tranches de 100 [£ ou \$] contenu dans le total de l'évaluation des propriétés foncières; la contribution de chaque propriétaire est ainsi proportionnelle à la valeur de ses propriétés multipliée selon le taux de cotisation. Le 2 avril 1854, les commissaires d'écoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska déposent au bureau du secrétaire-trésorier un nouveau rôle de cotisation basé, suivant la loi, sur le rôle d'évaluation municipal de l'année précédente. Les propriétés de la municipalité scolaire sont évaluées à 21 639£, ce qui équivaut à 216 tranches de 100£. La Commission scolaire ayant à prélever 48£ 1 s. 1 d. et demi pour le soutien des écoles, le taux de cotisation est établi à 4 s. et demi du 100£ d'évaluation foncière. Ainsi, par exemple, Alexis Lavigne, établi sur le lot 5 du 10^e rang du canton d'Arthabaska possède une terre de 60 acres évaluée à 116£; il doit donc verser une cotisation annuelle de 5 s. 3 d. pour le

soutien des écoles. Mais le contribuable Lavigne peut contester l'évaluation qui a été faite de ses propriétés s'il la trouve injuste. Le rôle de cotisation est, en effet, exposé pendant 30 jours au bureau du secrétaire-trésorier de la Commission scolaire afin que les propriétaires de biens-fonds puissent l'examiner. Après cette période d'examen, le rôle est homologué et mis en vigueur.

Un rôle de cotisation peut être en usage pendant plus d'une année, cependant que le taux de cotisation est décidé annuellement par les commissaires, habituellement lors de la première assemblée qui suit l'élection des nouveaux commissaires, en juillet.

Le taux de la taxe scolaire prélevée dans la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska de 1854 à 1958 fluctue considérablement selon les époques, passant de 25¢ en 1861 à 50¢ en 1883, franchissant définitivement le cap de 1,00\$ en 1943. Les périodes de croissance ou de crise économique ne sont pas étrangères à ces variations: de 1,00\$ qu'elle était, par exemple, dans les années de prospérité 1926-30, la taxe scolaire tombe à 50¢ en 1933, année de crise et de chômage.

Bien que la taxe imposée aux propriétaires, résidents ou non, forme l'essentiel des revenus de la Commis-

Tableau 27
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA:
TAUX DE TAXATION – 1854-1958
(en ¢ et \$, par tranche de 100\$ d'évaluation)

1854-1860	23¢	1908-1910	55¢	1936	50¢
1861-1873	25	1911-1912	50	1937	65
1874-1881	35	1913-1916	1,00\$	1938	75
1882	30	1917-1918	75	1939-1941	85
1883-1890	50	1919-1923	1,00\$	1942	90
1891	40	1924-1925	80	1943-1944	1,00\$
1892-1893	35	1926-1930	1,00\$	1945	1,25
1894-1896	40	1931	90	1946	1,50
1897-1898	35	1932	70	1947	1,75
1899-1906	40	1933-1934	50	1948-1956	2,00
1907	45	1935	60	1957-1958	3,55*

* En 1957-58: y compris une taxe spéciale de 1,55\$.

sion scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska, elle n'en est pas la seule source. Les parents sont aussi appelés à contribuer au financement des écoles en versant directement un supplément. Cette contribution, appelée «*rétribution mensuelle*», est, en fait, une capitation appliquée à chaque enfant âgé de 7 à 14 ans en état de fréquenter l'école – qu'il la fréquente ou non – et sur chaque enfant de 5 à 7 ans ou de 14 à 16 ans qui la fréquente. Le montant de la *rétribution* est décidé à chaque année, en même temps que le taux de taxation, par les commissaires. Il est parfois uniforme pour toutes les écoles de la municipalité scolaire, par exemple 10¢ en 1864, 75¢ en 1934. Mais, le plus souvent, il varie d'un arrondissement à un autre: en 1928, par exemple, il est de 1\$ par mois et par enfant dans l'arrondissement n° 1, de 3\$ dans l'arrondissement n° 4 et de 4\$ dans l'arrondissement n° 2.

Ainsi, prenant le cas d'une famille

propriétaire dans l'arrondissement n° 2 et ayant trois enfants d'âge scolaire, celle-ci devrait verser une *rétribution* mensuelle de 12\$, soit 120\$ par année, en plus de la taxe scolaire sur les biens-fonds. Ces sommes peuvent paraître astronomiques pour l'époque. Mais, en fait, peu de parents versent la *rétribution* en argent, vu qu'elle est payable en bois de chauffage, selon le prix du marché, par exemple: 2\$ la corde. En 1911 les commissaires de Saint-Norbert en arrivent même à fixer la *rétribution* uniquement en quantité de bois: une quart de corde pour les écoles n° 1 et 2, trois-quarts de corde pour l'école n° 4. Ce système crée toutefois, à certains moments, une certaine injustice entre les parents qui paient en argent et ceux qui paient en bois de chauffage. C'est ce qui se produit en 1933-34: cette année-là, les commissaires tardent à ajuster le montant de la *rétribution* en argent sur le prix du bois de chauffage sur le

marché, lequel a chuté de 4\$ à 2\$ et moins pendant cette année de crise; de sorte que les parents qui versaient leur *rétribution* en argent contribuaient pour presque l'équivalent du double de ceux qui payaient en nature. Le 15 mars 1934, les commissaires décident enfin d'ajuster la *rétribution* en argent à 75¢ par enfant, «attendu qu'il est impossible dans le moment de trouver à acheter du bois pour 2\$ la corde» (une partie du bois reçu en *rétribution* est emmagasiné pour l'hiver dans les hangars des écoles, les surplus sont vendus).

Le tableau 28 donne, pour certaines années, le montant de la *rétribution* mensuelle par enfant fréquentant les écoles de la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Dans certains cas, les montants ont été obtenus en convertissant la quantité de bois demandée au prix du marché. Il s'agit donc, ici, de données approximatives.

Tableau 28
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA:
RÉTRIBUTION MENSUELLE PAR ENFANT, 1864-1943
(en ¢ et \$, par tranche de 100\$ d'évaluation)

	École n° 1	École n° 2	École n° 3	École n° 4	Évaluation du bois de chauf.
1864-1896	10¢	10¢	10¢	10¢	1,00\$ la corde
1896-1898	25	25	50	75	
	École n° 1	École n° 2	École n° 4		
1899-1903	25¢	50¢	50¢		
1904-1908	50	1,00\$	2,00\$		2,00\$ la corde
1909-1910	50	1,00	1,00		
1911	50	50¢	1,50		
1912-14	50	50	1,00		
1915-16	50	1,00\$	1,50		
1917	50	1,00	2,00		
1918-19	50	1,00	1,50		
1920	1,50\$	3,00	3,00		6,00\$ la corde
1921-1923	1,50	3,00	1,50		
1924	1,00	4,00	2,00		4,00\$ la corde
1925-1927	1,00	4,00	4,00		
1928	1,00	4,00	3,00		
1929	1,00	4,00	2,00		
1934	75¢ pour toutes les écoles.				2,00\$ la corde environ
1943	Abolition de la <i>rétribution</i> mensuelle.				



Instaurée à une époque où la population en général était très peu scolarisée, la rétribution mensuelle exigée des parents avait constitué un excellent moyen d'améliorer et d'augmenter la fréquentation scolaire. En 1943, on sentit le besoin d'abolir ce mode de financement quelque peu désuet: d'abord, la majorité des enfants de Saint-Norbert fréquentaient assidûment les écoles; ensuite, les subventions du gouvernement accordées régulièrement ou occasionnellement aux commissions scolaires, telles les primes de traitement, les octrois pour travaux de construction et les allocations spéciales, avaient pris de plus en plus d'importance dans le soutien des écoles. Par ailleurs, la majoration, presque annuelle depuis 1936, de la taxe sur les propriétés procurait des revenus substantiels qui effaçaient sans doute le manque à gagner.

3.7. CHRONOLOGIE: QUELQUES FAITS D'HISTOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT- D'ARTHABASKA, 1854-1960

Note: À moins d'indication contraire, la date donnée en marge est celle du procès-verbal d'assemblée des commissaires d'écoles.

1854

(2 avril) Dépôt d'un acte de cotisation de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

(14 mai) Résolution des commissaires pour retirer les arrérages de taxe scolaire de l'année 1853.

(8 octobre) L'arrondissement de l'école n° 2, dans le 8e rang, chez les Béliveau, sera divisé: une nouvelle école sera construite dans le 6e rang, chez les Talbot.

1860

(1er janvier) L'école n° 1 a été réparée.

1866

(17 décembre) L'école n° 1 sera

reconstruite par le menuisier David Poisson; elle aura 35 pieds de longueur sur 28 pieds de largeur.

1868

(30 juillet) L'école n° 1 sera bientôt terminée et l'école n° 3 sera réparée.

1872

(11 novembre) Une chambre convenable sera aménagée, pour l'institutrice, dans le haut de l'école n° 1.

1873

(30 août) Création de l'arrondissement n° 4 pour les 8e et 9e rangs.

1882

(28 mars) L'école n° 3 sera fermée [temporairement] dès la fin de l'année scolaire, le nombre d'enfants dans cet arrondissement étant insuffisant. Ceux-ci iront à l'école n° 2.

1883

(23 juillet) L'école n° 3 restera fermée [pour l'année scolaire 1883-84]; il n'y a pas suffisamment d'enfants pour la rouvrir.

1884

(19 juillet) L'école n° 3, dans le 6e rang, sur la propriété d'Edmond Talbot, sera transportée sur la propriété de Bernardin Blais.

1885

(15 août) Des journaux seront achetés par la Commission scolaire pour les institutrices.

1887

(25 août) Une nouvelle maison, construite par l'entrepreneur Octave Normand, sera transportée pour servir d'école n° 2.

1891

(19 mars) Toute personne qui viendra prendre de l'eau à la pompe de l'école n° 1 paiera 1\$ pour la durée de l'abonnement; des contrats seront signés à cette fin.

(29 août) Le président des commissaires est autorisé à mettre sous

clef la pompe de l'école n° 1, si cela est nécessaire.

1892

(2 février) Le choix des livres en usage dans toutes les écoles de la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska sera fait en consultation avec le curé.

1900

(16 juillet) Chaque propriétaire tenant feu et lieu dans l'arrondissement de l'école n° 4 devra fournir 1\$ ou une journée de corvée pour la réparation du puits de l'école; ce puit appartient à Achille Lachance.

1904

(28 mai) Le rapport de l'inspecteur d'écoles, Lionel Bergeron, indique que l'école n° 1 est beaucoup trop petite; elle ne donne que 91 pieds cubes d'air à chaque élève; la loi en exige au moins 150.

1908

(15 mars) L'emplacement de l'école n° 4 est trop petit; on achètera le terrain nécessaire à l'agrandissement voulu.

(19 avril) La Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska est endettée. Le revenu de la taxe ne suffit pas à payer les dépenses courantes et les salaires des institutrices. Une demande d'octroi spécial a été faite au secrétaire de la Province, Rodolphe Roy.

1910

(29 mars) La salle de classe de l'institutrice Clarisse Tousignant est beaucoup trop petite pour recevoir 46 élèves [lettre du surintendant de l'Instruction publique, Pierre Boucher de La Bruère, aux commissaires d'écoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska].

1911

(23 décembre) Le rapport de l'inspecteur d'écoles, Lionel Bergeron, indique que la deuxième classe de

l'école n° 1 [celle de Clarisse Tousignant] est trop petite; 65 élèves y sont inscrits.

1913

(5 février) La fièvre scarlatine se propage dans la municipalité de Saint-Norbert [avis reçu du docteur P.U. Garneau, de Stanfold].

(28 juin) La deuxième classe de l'école n° 1 ne donne plus que 59 pieds cubes d'air à chaque élève [rapport reçu de l'inspecteur d'écoles, Lionel Bergeron].

(20 juillet) L'école n° 1 sera agrandie au cours de l'été 1914; une allonge de 20 pieds sur 28 pieds sera construite. Ordre a été donné à l'institutrice Clarisse Tousignant de ne pas accepter, entre-temps, d'enfant n'ayant pas «à peu près six ans» pour l'année 1913-14.

(7 décembre) Les travaux de l'école n° 1 consisteront à faire disparaître le comble et construire un autre étage, aménager une grande salle de classe et deux chambres pour les institutrices, construire un escalier, deux vestiaires et un vestibule. Le toit plat sera recouvert de tôle galvanisée.

1914

(26 avril) Un élève renvoyé de l'école sera réintégré, à la demande du père, «à condition qu'il écoute la maîtresse et qu'il se tienne bien sage, comme les autres enfants».

1915

(20 juillet) Le député Paul Tourigny a fourni des volumes comme prix de fin d'année aux élèves de Saint-Norbert.

(5 septembre) Joseph Gagné est nommé surveillant des travaux de construction de la nouvelle maison d'école n° 4. Celle-ci mesurera 30 pieds sur 22 pieds et aura une chambre pour l'institutrice.

(26 octobre) La vieille maison d'école n° 4 sera vendue à l'enchère.

1916

(17 février) Les commissaires abandonnent le projet de taxer

l'aqueduc du village de Saint-Norbert [la loi ne leur donnerait pas, semble-t-il, un tel pouvoir].

(9 septembre) Une épidémie de fièvre typhoïde se propage dans la paroisse de Saint-Norbert. Les enfants des familles atteintes ne seront pas admis dans les écoles; des amendes sont prévues en cas de négligence.

1918

(4 février) Un avis écrit sera donné à la mère d'un élève de «ne plus retourner du tout à l'école de son arrondissement faire des menaces aux institutrices», sous peine d'amende ou de prison.

(13 octobre) L'école du village sera désinfectée [afin de prévenir les maladies contagieuses].

1921

(17 juillet) Les commissaires ordonnent «que personne ne fasse d'exercice de chant dans les classes, ni dans le jour ni le soir».

(4 septembre) On fera examiner les enfants des écoles de Saint-Norbert par un médecin pour s'assurer qu'il n'y a pas de maladie contagieuse.

1922

(19 mars) L'école n° 2 (La Croix) sera désinfectée, «vu qu'il y a eu de la contagion à cette école. Les enfants atteints devront aussi se faire désinfecter et demander un certificat de médecin.

1924

(22 septembre) Les enfants qui n'ont pas été vaccinés depuis cinq ans devront voir un médecin.

1925

(3 mai) «La Commission scolaire doit autoriser la tenue des classes en plein air» [rapport de l'inspecteur d'écoles, Thomas Warren].

1926

(28 mai) La revue pédagogique mensuelle *Enseignement primaire* est distribuée gratuitement dans les

écoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

1927

(4 février) Une chaudière ouverte, munie d'une fontaine à robinet, devra être installée dans chaque classe [rapport de l'inspecteur d'écoles, Armand Desjarlais].

1931

(17 novembre) Les vacances des fêtes «commenceront, à l'avenir, la veille de Noël pour se terminer le lendemain des Rois au soir» [lettre du sous-ministre du département de l'Instruction publique, Lionel Bergeron].

1933

(2 avril) La picotte se propage parmi les élèves de l'école n° 4 (Petit rang). L'institutrice est priée d'être vigilante et de retourner les élèves atteints.

(22 septembre) Les 126 poteaux de la Shawinigan Water & Power Company sur le territoire de la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska sont taxés, selon le taux ordinaire de 50¢ par tranche de 100\$ d'évaluation; ils rapportent 12,60\$ à la Commission scolaire.

(automne) L'inspecteur d'écoles Albert Morissette donne une conférence devant les institutrices de Saint-Norbert au sujet de l'enseignement ménager pour les filles et les travaux manuels en bois pour les garçons.

1934-35

Chacune des institutrices de Saint-Norbert organise un petit *musée scolaire* où les travaux manuels des élèves sont exposés. La Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska est le chef de file dans l'organisation de ces *musées*.

1935

(21 août) La soumission d'Alcide Leblanc, de Saint-Norbert, est retenue par les commissaires pour l'exécution des travaux de déplacement de la maison d'école du village, bâtie trop près du chemin (côte). Le terrain



nécessaire a été acheté de la fabrique.

(21 décembre) Un terrain (partie du lot 369A) sera vendu 1000\$ au ministère de la Voirie du Québec pour l'élargissement du chemin régional d'Arthabaska à Saint-Norbert.

1938

(25 mai) Le Cercle des institutrices de Saint-Norbert, présidé par Armandine Noël, demande aux commissaires d'écoles que les institutrices soient engagées, à l'avenir, avant le 1er juillet.

(19 octobre) L'inspecteur d'écoles Albert Morissette félicite les institutrices du village d'avoir semé des fleurs et planté des arbres sur le terrain de l'école.

1940

(24 septembre) L'école du village de Saint-Norbert «est la seule école de tout le comté où l'on remarque une grande propreté et où tous les enfants sont pourvus de serviettes et de tasses individuelles» [rapport du docteur J.-Octave Roy, inspecteur d'hygiène de l'Unité sanitaire de Victoriaville].

1942

(2 avril) Une lettre circulaire reçue du département de l'Instruction publique demande aux commissions scolaires de créer des bibliothèques scolaires dans leurs écoles.

1943-44

Abolition de la *rétribution* mensuelle, payée en argent ou en bois de chauffage, qui était exigée des parents depuis près de 100 ans. La Commission scolaire reçoit, en compensation, un octroi spécial du département de l'Instruction publique.

1944

(10 décembre) Le président des commissaires, Wilfrid Roux, est délégué de Saint-Norbert à une assemblée des commissions scolaires de la région qui sera tenue sous la présidence du conciliateur du ministère du Travail, dans le but de former un tribunal d'arbitrage dans la négocia-

tion d'une convention collective avec l'Association catholique des institutrices rurales du district n° 46 (Victoriaville).

1945

(27 août) Le président des commissaires, Raymond Jolibois, est autorisé à signer la première convention collective de travail entre la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska et l'Association catholique des institutrices rurales du district n° 46 (Victoriaville).

1946

(27 août) La Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska achètera et fera installer quatre toilettes hydro-septiques pour les cinq classes des trois écoles. Celles-ci remplaceront les toilettes chimiques extérieures.

1947

(5 février) À la demande de l'institutrice de l'école n° 4, les commissaires acceptent de renvoyer un élève, «un grand garçon», pour une seconde fois. «Il cause de la discorde, réplique, entretient un très mauvais langage, se pense le maître et ne cesse de maltraiter sans raison un petit compagnon». [Le gouvernement du Québec cessera, en mars suivant, de verser l'allocation familiale pour l'enfant récalcitrant. L'élève sera enfin réintégré à l'école en septembre 1947].

(26 mai) L'inspecteur d'écoles Albert Morissette est présent à l'assemblée des commissaires de Saint-Norbert afin que ceux-ci «n'oublient pas» d'adopter une résolution créant des bibliothèques scolaires dans leurs écoles, comme le demande le département de l'Instruction publique depuis 1942. La Commission scolaire recevra 200 volumes au cours de l'année.

Ce même jour, il est décidé que la Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska adhèrera à l'Association des Commissions scolaires catholiques du diocèse de Nicolet.

1949

(décembre) L'électricité est installée à l'école n° 2 (La Croix). L'électricien J.-M. Luneau, de Saint-Simon-de-Drummond, commence à installer l'électricité dans les trois classes de l'école du village de Saint-Norbert.

1950

(25 juillet) Aucun enfant n'ayant pas au moins six ans le 30 juin ne sera admis dans les écoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska (résolution modifiée en juillet 1952 pour: 6 ans au 1er janvier).

1951

(août) L'eau courante, avec pompe électrique et abreuvoir automatique, est installée dans l'école du village.

(11 septembre) Une taxe de 10\$ par année ou 1\$ par mois sera collectée aux locataires pour chaque enfant fréquentant l'école.

1952

(28 mai) Les commissaires d'écoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska, de concert avec le curé, feront des démarches pour obtenir qu'une communauté religieuse prenne en charge l'école du village.

(9 juillet) L'électricien Jean Côté, de Victoriaville, a installé l'électricité à l'école n° 4 (Petit rang).

(25 novembre) Les commissaires projettent la construction d'une nouvelle école dans le village de Norbertville. En février 1953, ils demanderont à la fabrique de vendre à la Commission scolaire un terrain d'environ 20 000 pieds carrés, sur le terrain de jeu en-bas de la côte, près du chemin public. Une assemblée de paroisse, opposée à la construction d'une école neuve, refusera la demande des commissaires le 29 mars 1953.

1953

(12-14 août) Les toilettes hydro-septiques de l'école du village sont remplacées par des toilettes avec chasse-d'eau.

Saint-Norbert

1955

(26 septembre) Deux des trois classes de l'école du village comptent trop d'élèves. Une institutrice additionnelle sera engagée et une quatrième classe sera ouverte.

1956

(18 mars) L'inspecteur d'écoles Gérard Paré souligne dans son rapport qu'un trop grand nombre d'enfants de Saint-Norbert ne fréquentent pas l'école.

(5 juin) Plusieurs parents de Saint-Norbert se sont plaints aux commissaires d'écoles qu'une institutrice de l'école du village impose aux élèves «une discipline qui pourrait être qualifiée de barbare». Les commissaires décident d'envoyer un avis à l'institutrice lui interdisant «de frapper les élèves sous [sa] direction, pas plus que de leur imposer des pénitences qui ne s'adaptent pas à leur âge, par exemple: bras en croix pour un temps plus ou moins long...».

(10 novembre) L'inspecteur d'écoles Gérard Paré souligne dans son rapport aux commissaires de Saint-Norbert: «Votre école du village et vos deux écoles de rangs sont dans un triste état [...], dans un état déplorable».

(27 novembre) Le projet de construction d'une école neuve au village refait surface.

1957

(25 janvier) Une lettre reçue du surintendant de l'Instruction publique, Omer-Jules Desaulniers, propose aux commissaires de Saint-Norbert-d'Arthabaska de fermer les écoles de rangs, car les élèves y sont trop peu nombreux, et de construire une seule école centrale pour tous les élèves de la municipalité scolaire.

(5 février) Les commissaires décident d'acheter un terrain pour la construction d'une école neuve.

(17 février) La fabrique de Saint-Norbert consent à vendre à la Commission scolaire, pour la somme symbolique de 1\$, un terrain de 60 000 pieds carrés mesurant 375 pieds de



Façade de l'ancienne école du village qui était située sur le terrain de l'école actuelle, mais un peu plus près de la route

longueur, le long du chemin public, sur 160 pieds de profondeur, et prolongeant celui qu'elle possède déjà. La résolution de la fabrique est approuvée par une assemblée de paroisse le même jour, puis signée par le vicaire-général Georges Dubuc, trois jours plus tard (20 février).

(14 mai) L'architecte Jean-Marie Roy, de Québec, sera engagé par la Commission scolaire pour surveiller les travaux de construction de la nou-

velle école du village dont les plans et devis seront fournis par le département de l'Instruction publique.

(4 juillet) Suite à un avis de demande de soumissions, publié en juin dans *L'Union des Cantons de l'Est*, l'entrepreneur François Bourgeois, de Victoriaville, obtient le contrat de construction, sa soumission de 85 000\$ étant la plus basse.

(18 juillet) La Commission scolaire empruntera 100 000\$ et prélè-



Vue panoramique de Saint-Norbert avec la vieille école du village démolie en 1958 (édifice en bus, à droite)





L'actuelle École Notre-Dame réservée au primaire pour les enfants de Saint-Norbert et de Sainte-Hélène (1994)

vera une taxe spéciale de 1,55\$ par tranche de 100\$ d'évaluation, en sus de la taxe ordinaire de 2\$.

(22 octobre) La Commission scolaire a reçu une seule soumission, celle de Réal Allie, pour le contrat de transport des élèves des arrondissements 2 et 4 à l'école du village. Les travaux de construction de l'école neuve sont en cours.

1958

(23 janvier) La nouvelle école

centrale, dans le village de Norbertville, est presque terminée; seuls quelques travaux, la majeure partie à l'extérieur, restent à exécuter.

(4 février) Amédée Morin est engagé comme concierge de la nouvelle école centrale, à 10\$ par semaine.

(10 mai) Les vieilles écoles n° 1, 2 et 4 sont vendues à l'enchère; avec leurs meubles et fournaies. L'école n° 1 rapporte 489,15\$. Georges Gendreau acquiert pour

535,75\$ la maison et le terrain de l'école n° 2. Lucien Hamel paie 581,60\$ pour la maison et le terrain de l'école n° 4.

(septembre) Deux religieuses de la communauté des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge (a.s.v.) de Nicolet se joignent au personnel enseignant de l'école centrale de Saint-Norbert.

(8 septembre) Les élèves de l'arrondissement n° 3 de la municipalité scolaire de Chester-Nord seront admis à l'école centrale de Saint-Norbert à condition que la Commission scolaire de Chester-Nord paie une institutrice.

(4 décembre) Le surintendant de l'Instruction publique a reçu une requête demandant la fusion des Commissions scolaires de Chester-Nord et de Saint-Norbert-d'Arthabaska, et deux autres requêtes demandant l'annexion d'un arrondissement de la municipalité scolaire de Stanfold [Princeville] et d'un autre de Sainte-Sophie-d'Halifax à la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Les commissaires de Saint-Norbert ne s'opposent pas à la fusion ni aux annexions demandées, mais demandent l'aide financière du gouvernement afin d'agrandir l'école neuve «déjà remplie à pleine capacité».



Groupe d'élèves la cafétéria à l'heure du dîner. Ils peuvent s'y procurer une bonne soupe. Ils sont sous la surveillance de Madame Danielle Vallée et de Monsieur Noël Létourneau

Saint-Norbert

1959

(17 mars) Un arrêté ministériel, qui entrera en vigueur le 1er juillet suivant, annexe à la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska:

1° la municipalité scolaire de Chester-Nord en entier, soit: les lots 15 à 28 du 1er rang de Chester et les lots 21 à 28 des rangs 2 à 5 de Chester;

2° un arrondissement de la municipalité scolaire de Stanfold, soit les lots 1 à 5A du 12e rang de Stanfold;

3° un arrondissement de la municipalité scolaire de Sainte-Sophie-d'Halifax, soit les lots 1285 à 1309 du 13e rang.

Le même jour, le département de l'Instruction publique approuve la demande d'agrandissement de l'école centrale de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

(28 mars) L'architecte J.-M. Roy, de Québec, est choisi par les commissaires pour préparer les plans et devis de l'agrandissement qui sera fait du côté sud-ouest: cinq classes, une salle de récréation et un local pour l'enseignement ménager.

(19 mai) Suite à un avis de demande de soumissions, l'entrepreneur François Bourgeois, de Victoriaville, obtient le contrat d'agrandissement; sa soumission de 87 475\$ étant la plus basse.

(21 mai) La Commission scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska empruntera la somme de 108 000\$ pour l'exécution des travaux.

(7 juin) La fabrique de Saint-Norbert consent à vendre à la Commission scolaire, pour la somme symbolique de 1\$, un terrain d'environ 115 000 pieds carrés, mesurant environ 500 pieds de longueur sur 230 pieds de profondeur, pour servir à l'agrandissement de l'école centrale et de la cour de récréation. La résolution de fabrique est approuvée par une assemblée de paroisse le même jour, puis signée par le vicaire-général Georges Dubuc, le lendemain.

(1er juillet) Entrée en vigueur de l'arrêté ministériel du 17 mars 1959; la Commission scolaire de Chester-



Gymnase de l'école Notre-Dame (1994)

Nord cesse d'exister.

(septembre) Soeur Saint-Gildard, a.s.v., arrivée à Saint-Norbert en septembre 1958 comme enseignante, est engagée comme directrice, non titulaire d'une classe, de l'école cen-

trale de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Deux autres religieuses des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet se joignent au personnel enseignant de l'école qui compte dix classes.



L'heure du repas





Les enfants en activité sur le terrain de jeux par une très froide journée de l'hiver 1994

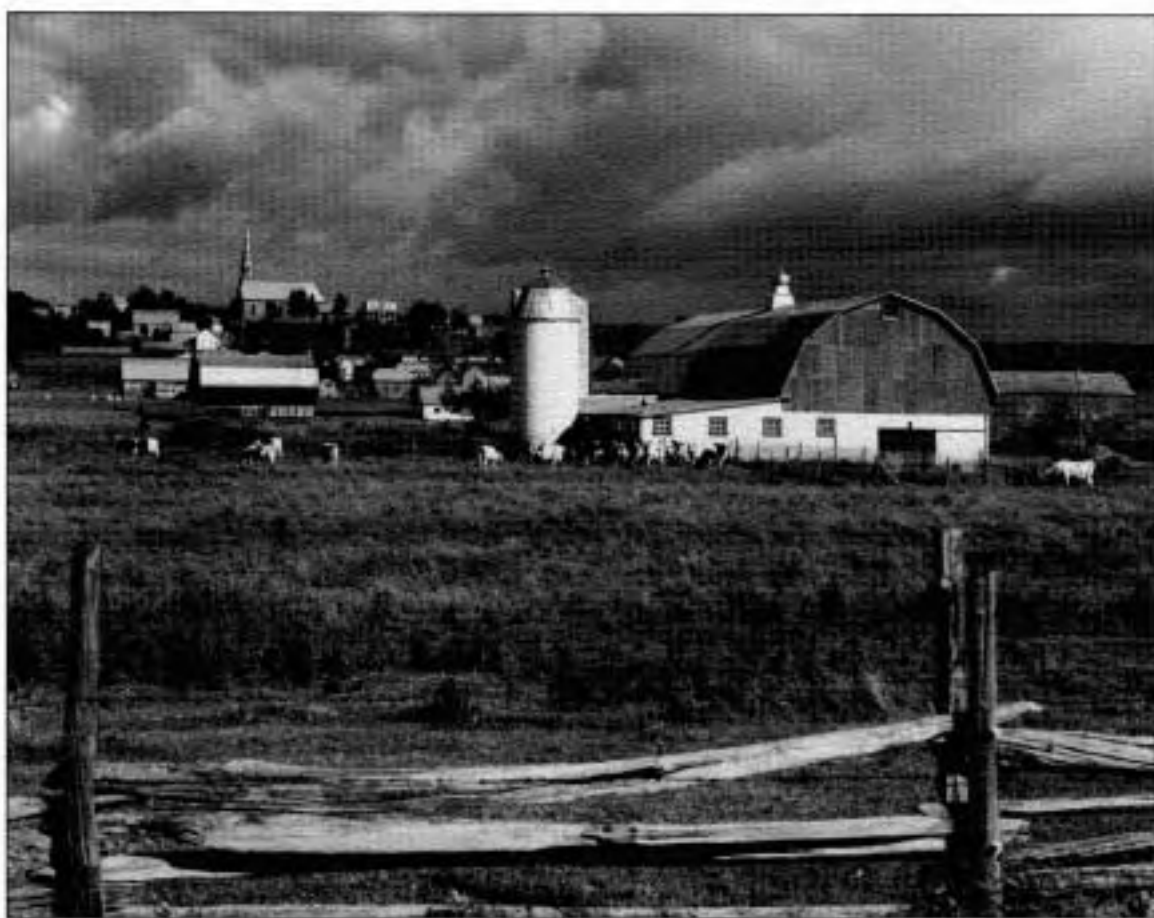


Comité de parents 1993-1994: Assises : Chantal Belzile, Marie-Josée Laveault, Shirley Whittington; debout : Sylvie Ayotte, Nathalie Lambert, Julie Vigneault, Denise Lizotte, Louise Simon et Diane Beauchesne ; étaient absentes Murielle Moussseau et Francine Grenier

Saint-Norbert _____

Chapitre IV

L a vie municipale
à Saint-Norbert depuis 1846



Paysage champêtre

Trois municipalités locales distinctes divisent la majeure partie de l'espace paroissial de Saint-Norbert: la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, la municipalité de Chester-Nord et la municipalité du village de Norbertville.

Le système d'administration municipale, au Québec, est né en même temps que le système scolaire, les deux trouvant leurs origines dans les mêmes lois et ordonnances qui établissaient des «autorités locales et municipales dans le Bas-Canada». La Loi du 18 juin 1845 érigeait en municipalités les paroisses et cantons ayant une population d'au moins 300 habitants: Arthabaska, Stanfold, Tingwick, Blandford, etc.

L'érection de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, le 24 novembre 1846, fait suite à cette loi. Son territoire, pris dans la municipalité d'Arthabaska – qui, le même jour, devient la municipalité de la paroisse de Saint-Christophe-d'Arthabaska – comprend la «partie du canton d'Arthabaska qui se trouve au nord-est de la ligne entre les 5e et 6e rangs» et la «partie du canton de Chester, ci-devant comprise dans la municipalité d'Arthabaska, qui se trouve au nord de la ligne entre les 5e et 6e rangs» (voir carte A à l'annexe I). Bien que légalement

constituée en 1846, la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska ne paraît pas avoir eu d'existence réelle avant 1855.

Peu de temps après l'érection canonique de la paroisse, le 18 avril 1855, la loi du 30 mai 1855 confirme l'existence de la municipalité et vient, semble-t-il, forcer la main des propriétaires de biens-fonds à mettre sur pied une corporation municipale distincte de la Commission scolaire. La première séance du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska est tenue le 26 juillet 1855 en vertu de l'«Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada». Six conseillers y assistent: Édouard G. Paradis, Théophile Hébert, Guillaume Therrien, Pierre Turcotte, Ambroise Cantin et Nectaire Laurendeau. Paradis est nommé maire; puis le territoire de la municipalité est divisé en neuf arrondissements (tableau 29):

Le même jour, le Conseil nomme quelques officiers chargés de l'assister: un secrétaire-trésorier, un inspecteur des chemins et un sous-voyer pour chacun des arrondissements (la fonction de sous-voyer sera abolie par le gouvernement en 1860; d'autres officiers municipaux seront toutefois

ajoutés au fil des ans: inspecteurs des cours d'eau, fossés, clôtures et gardiens d'enclos, ou inspecteurs agraires, inspecteurs de voirie, d'aqueduc, d'hygiène, etc.).

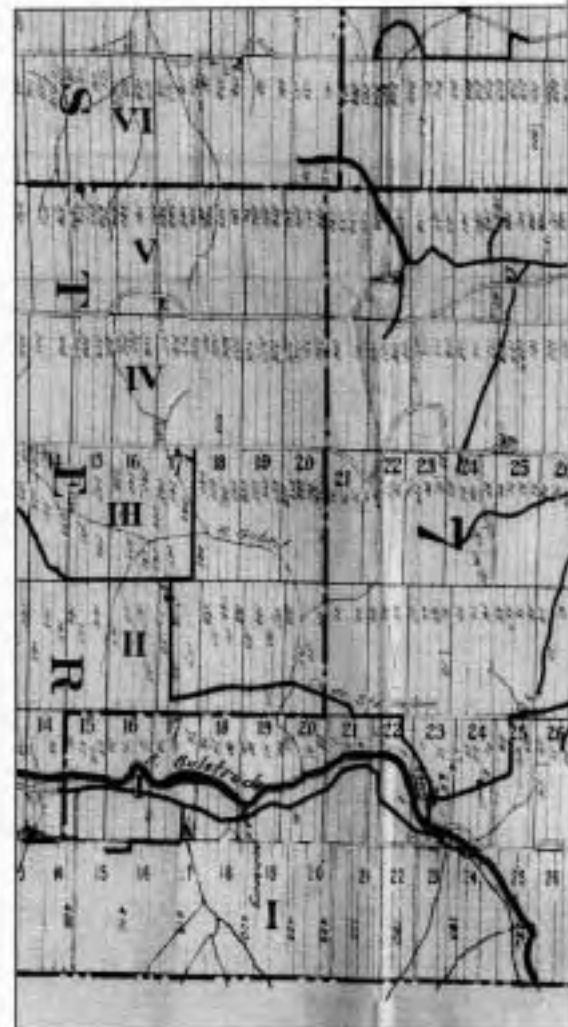
4.1. LES TERRITOIRES MUNICIPAUX: SAINT-NORBERT, CHESTER-NORD ET NORBERTVILLE

En 1855, le territoire municipal de Saint-Norbert épouse, dans l'ensemble, celui de la paroisse. Par la suite, plusieurs modifications dans les limites territoriales de l'une ou l'autre des entités amèneront des disparités notables dans leurs tracés.

Plusieurs mutations territoriales in-

Tableau 29
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA:
LES ARRONDISSEMENTS EN 1855

Arr.	Canton d'Arthabaska	Arr.	Canton de Chester
N° 1	6e et 7e rangs	N° 6	1er rang
N° 2	8e et 9e rangs	N° 7	2e rang
N° 3	10e et 11e rangs	N° 8	3e et 4e rangs
N° 4	12e et 13e rangs	N° 9	5e rang
N° 5	14e, 15e, 16e et 17e rangs		



Carte de 1886 du territoire de la paroisse de Saint-Norbert

terviennent au cours des cinq premières années d'activité de la corporation municipale de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Celles-ci précèdent la proclamation d'érection civile de la paroisse, le 19 janvier 1860.

D'abord une double mutation est sanctionnée le 10 juin 1857; d'une part, la «Pointe d'Arthabaska» à partir de la rivière Bulstrode, dans le 13^e rang, est détachée de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska et annexée à la municipalité du canton d'Halifax-Nord; d'autre part, les lots 13 à 28 du 1^{er} rang d'Halifax-



Autre vue d'un secteur de Chester-Nord

Nord et annexés à Saint-Norbert (voir carte B à l'annexe I). Cette double mutation (annexion-amputation), qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 1858, fait suite, en quelque sorte, aux décrets canoniques des 9 octobre et 26 décembre 1856 qui avaient modifié dans le même sens les limites des paroisses de Sainte-Sophie et de Saint-Norbert, à la

différence cependant que le 13^e rang en entier demeure attaché à Saint-Norbert pour les fins religieuses.

Les gains réalisés dans le 1^{er} rang d'Halifax sont toutefois très éphémères. À peine un an plus tard, la taille de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska est considérablement réduite par la créa-



Vue d'un territoire rural





Un autre beau "coir" que l'on peut admirer chez nous

tion de la municipalité de Chester-Est: les parties de Saint-Norbert-d'Arthabaska situées dans les cantons de Chester et d'Halifax sont annexés à Chester-Est; cette amputation entre en vigueur le 1er janvier 1859 (voir carte C à l'annexe I).

Puis, le 4 mai 1859, le restant du 13e rang d'Arthabaska, c'est-à-dire la partie de ce rang située au sud de la rivière Bulstrode, est détaché de Saint-Norbert-d'Arthabaska et annexé à la municipalité d'Halifax-Nord «pour toutes les fins scolaires, municipales, électorales, judiciaires, d'enregistrement et toutes fins civiles». Ainsi réduit, le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska couvre, en 1860, les seuls rangs 6 à 12 du canton d'Arthabaska. La municipalité de Chester-Est a, jusqu'en 1870, juridiction sur le reste du territoire de la paroisse religieuse de Saint-Norbert (voir carte C à l'annexe I).

Deux autres amputations viendront modifier l'espace municipal de Saint-Norbert-d'Arthabaska. La première, en vigueur le 2 avril 1890, fait suite au décret canonique du 13 décembre 1888 et à la proclamation civile du 11 mars 1889: les lots 9 à 12 du 6e rang et 9 à 11 du 7e rang sont annexés à la municipalité de la paroisse de Sainte-Victoire-d'Arthabaska (voir carte E à

l'annexe I). La seconde amputation est celle qui érige la municipalité du village de Norbertville, le 27 juillet 1940: le territoire, détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, comprend les lots 363 à 388 dans le 10e rang et 412 à 439 dans le 11e rang (voir carte F à l'annexe I).

Outre les municipalités de Saint-Norbert-d'Arthabaska et de Norbertville, une troisième s'insère dans l'espace paroissial: celle de Chester-Nord.

La municipalité de Chester-Nord est érigée le 24 décembre 1870. Détaché de la municipalité du canton de Chester-Est, son territoire comprend les lots 21 à 28 des rangs 1 à 5 du canton de Chester et du rang 1 d'Halifax (voir carte D à l'annexe I). Le 27 décembre 1906, un arrêté en conseil agrandit cet espace municipal: les lots 13 à 20 du 1er rang d'Halifax et les lots 15 à 20 du 1er rang de Chester sont détachés de Chester-Est et annexés à Chester-Nord (voir carte E à l'annexe I).

Aucune modification territoriale n'a affecté, depuis 1940, les trois municipalités qui forment la majeure partie de la paroisse de Saint-Norbert. On remarque, finalement, que les territoires municipaux n'épousent pas parfaitement celui de la paroisse: le 13e rang d'Arthabaska, inclus dans la paroisse, ne fait pas partie de la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska; au contraire, la portion du 6e rang incluse dans la municipalité de Saint-Norbert ne fait pas partie de la paroisse au plan religieux, pas plus que les lots 15 et 16 et la partie ouest du lot 17 du 1er rang de Chester, lesquels sont sous la juridiction de la municipalité de Chester-Nord (voir carte F à l'annexe I).



Vue aérienne d'une partie de Chester-Nord près de la route 263

Saint-Norbert

4.2. L'ADMINISTRATION MUNICIPALE: MAIRES, CONSEILLERS ET SECRÉTAIRES- TRÉSORIFIERS

Chacune des municipalités, érigée en corporation, est administrée par son propre conseil municipal composé de sept membres, dont un maire, élus par les contribuables. Le maire préside les séances du conseil et ne vote qu'en cas d'égalité des voix. Un maire suppléant ou pro-maire le remplace en son absence ou en cas d'incapacité, mais il n'est pas assermenté comme tel et il n'a ni le titre ni les pouvoirs du maire: c'est le cas, par exemple, d'Edmond Talbot qui, de juin à septembre 1889, remplace le maire Wilbrod Demers parti s'établir aux États-Unis.

À Saint-Norbert-d'Arthabaska, 43 maires distincts se sont succédés depuis 1855. La plupart d'entre eux ont occupé le siège de la mairie de deux à cinq ans. Quelques-uns y sont demeurés pendant une seule année ou moins, cependant que six ont rempli la fonction de maire pendant six ans ou plus. Wilbrod Demers et Adélar Roy détiennent les records de longévité: 12 et 10 ans respectivement; ils sont suivis de près par Hector Poisson: huit ans.

À Norbertville et à Chester-Nord, la longévité des maires est sensiblement comparable à celle des maires de la municipalité de paroisse. À Norbertville, 13 maires se sont succédés depuis l'érection de la municipalité du village en 1940; Arsène Thibault et Richard Caouette ont tous deux occupé le siège du maire pendant huit ans chacun. À Chester-Nord, 33 maires ont dirigé la municipalité entre 1884 et 1980 (nous n'avons pas pu consulter les registres pour les années 1871 à 1884); Gabriel Savoie, élu en mars 1980 et toujours en poste en 1994, détient le record.

Le conseil municipal, comme la commission scolaire, emploie un secrétaire-trésorier chargé de le seconder dans ses tâches. Le secrétaire-trésorier occupe une place importante dans l'administration municipale: il rédige et certifie les procès-verbaux des séances du conseil, tient les livres et registres de la corporation, en particulier le rôle d'évaluation, collecte les taxes et délivre les permis et licences. Il prépare aussi les documents légaux, tels les demandes de soumissions et les appels d'offre. Personnage clé, il assume une certaine continuité entre les administrations successives.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité de Chester-Nord, par exemple, recevait un salaire annuel de 425 en

1883, 30\$ dix ans plus tard, 100\$ en 1910. Rolland Gardner entra en fonction avec un salaire mensuel de 20\$ en 1954.

Le tableau 31 donne la liste des secrétaires-trésoriers des municipalités depuis 1855. Pour la municipalité de la paroisse, les noms sont manquants pour les 20 années de la période 1867-1887; pour celle de Chester-Nord, la période 1871-83 n'est pas couverte, n'ayant pas eu accès aux registres.

On remarquera, dans ce tableau, que le record de longévité à ce poste, dans l'une ou l'autre des trois municipalités, appartient à Pierre Dumas qui fut secrétaire-trésorier de Saint-Norbert-d'Arthabaska pendant 29 ans (1897 à 1927) et de Chester-Nord pendant 23 ans (1904-27). Camille Métivier lui succéda à Saint-Norbert, où il occupa le même siège pendant 13 ans (1927-40), puis à Chester-Nord pendant 21 ans (1933-54), avant de remplir cette fonction pour la municipalité du village de Norbertville pendant 14 ans (1940-54). Rolland Gardner à Chester-Nord et Ronald Lapierre à Saint-Norbert-d'Arthabaska ont tous deux été secrétaires-trésoriers pendant de longues périodes. Enfin, signalons que Gilles Gauvreau remplit la fonction pour les municipalités de la paroisse et du village depuis 1992.



Photo prise du clocher



LISTE DES MAIRES - 1855-1995

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA

1855-58	Edouard-Germain Paradis	3 ans	1933-39	Adolphe Lafrance	6 ans
1858-63	Charles-Adrien Pacaud	5 ans	1939-43	Désiré Paris	4 ans
1863-64	Eusèbe Drouin	1 an	1943-45	Noël Baril	2 ans
1864-66	François Larivière	2 ans	1945-47	Amédée Morin	2 ans
1866-68	Philippe-Napoléon Pacaud	2 ans	1947-49	Jean-Baptiste Jolibois	2 ans
1868-72	Bernardin Blais	4 ans	1949-55	Gustave Bellefeuille	6 ans
1872-77	Narcisse Talbot	5 ans	1955-61	Robert Jolibois	6 ans
1877-89	Wilbrod Demers	12 ans	1961	Émile Gosselin (7 mois)	-
1889-93	Georges Lebel	4 ans	1961-64	Omer Labonté	3 ans
1893-96	Pierre N. Morin	3 ans	1964-65	Hector Houle (1 1/2 mois)	-
1896-04	Hector Poisson	8 ans	1965-67	Émile Therrien	2 ans
1904-05	Désiré Labonté	1 an	1967	Arsène Thibault (8 mois)	-
1905-07	John Turcotte	2 ans	1967-69	Armand Saint-Pierre	2 ans
1907-09	J.-Achille Gagné	2 ans	1969-71	Rosaire Croteau	2 ans
1909-10	Adélaré Drouin *	1 an	1971-73	Georges Gendreau	2 ans
1910-11	Joseph Trottier	1 an	1973-77	Raymond Luneau	4 ans
1911-13	Edmond Juneau	2 ans	1977-79	René Beauchesne	2 ans
1913-14	Napoléon Normand	1 an	1979-81	Jean-Paul Bernard	2 ans
1914-17	Adélaré Drouin **	3 ans	1981-85	Robert D'Argy	4 ans
1917-19	Isidore Létourneau	2 ans	1985-89	Léo Boilard	4 ans
1919-21	Hormidas Provencher	2 ans	1989-92-	Jacques Paquin	ans
1921-23	Achille Jolibois	2 ans		Claude Bachand	
1923-33	Adélaré Roy	10 ans			

Note: * Premier terme.
** Deuxième terme.



Wilbrod Demers
1877-89



Georges Lebel
1889-93



Pierre N. Morin
1893-96



Adélaré Drouin
1909-10

Saint-Norbert



Joseph Trottier
1910-11 et 1914-17



Edmond Juneau
1911-13



Napoléon Normand
1913-14



Isidore Létourneau
1917-19



Hormidas Provencher
1919-21



Achille Jolibois
1921-23



Adélaré Roy
1923-33



Adolphe Lafrance
1933-39



Désiré Paris
1939-43



Noël Baril
1943-45



Amédée Morin
1945-47



Jean-Baptiste Jolibois
1947-49



Gustave Bellefeuille
1949-55



Robert Jolibois
1955-61



Émile Gosselin
1961



Omer Labonté
1961-64





Hector Houle
1964-65



Émile Therrien
1965-67



Arsène Thibault
1967



Armand Saint-Pierre
1967-69



Rosaire Croteau
1969-71



Georges Gendreau
1971-73



Raymond Luneau
1973-77



René Beauchesne
1977-79



Jean-Paul Bernard
1979-81



Robert D'Argy
1981-85



Léo Boilard
1985-89



Jacques Paquin
1989-92



Claude Bouchard
1992-

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA
LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS - 1855-1995

1855	Noël Hébert	(21 jours)	*	-	1893-98	Charles-A. Gauvreau	5 ans
1855-56	Elzéar Piuze			1 an	1898-27	Pierre Dumas	29 ans
1856-58	Noël Hébert		**	2 ans	1927-40	Camille Métivier	13 ans
1858-60	Charles Pacaud			2 ans	1940-45	Florian Beaudet	5 ans
1860-66	Guillaume Crépeau			6 ans	1945-65	Germain Houle	20 ans
1866- ?	Charles-Philippe Gaudette			? ans	1965-68	René Drouin	3 ans
18 ? - ?	(noms manquants)			-	1968-92	Ronald Lapierre	24 ans
18 ? -93	Clovis Beauchesne			? 6 ans	1992	Chantal Grondin	(4 mois) -
					1992-	Gilles Gauvreau	ans

Note: * Premier terme
** Deuxième terme

LISTE DES MAIRES, 1871-1995
MUNICIPALITÉ DE CHESTER-NORD

18 ? -84	Jean Plamondon	?	ans	1941-43	Edmond Létourneau	2	ans
1884-89	Modeste Poisson	5	ans	1943-44	Ludger Poisson	1,5	an
1889-90	Pierre Voyer	1	an	1944-47	Aurèle Bouffard	2,5	ans
1890-96	François-Xavier Voyer	6	ans	1947-49	Gamelice Boulanger	2	ans
1896-98	Ferdinand Alain	2	ans	1949	Paul Lemay	1	an
1898-03	Joseph Laroche	5	ans	1949-53	Rosaire Alain	3	ans
1903-08	Ludger Leblanc	5	ans	1953-55	Wilfrid Caouette	2	ans
1908-11	Gédéon Alain	3	ans	1955-59	Lucien Therrien	4	ans
1911-13	Joseph Camiré	2	ans	1959	Ludger Plamondon	1	an
1913-14	Jacques Létourneau	1	an	1959-60	Émilien Huot	1	an
1914-15	Henry Bouffard	1	an	1961-67	Gérard Roux	6	ans
1915	Edmond Camiré	(6 mois)		1967-68	Isaïe Leconte	1,5	an
1916-21	Désiré Alain	5	ans	1968-73	Raymond Bernard	5	ans
1921-31	Théophile Angers	10	ans	1973-76	Henri Morin	3	ans
1931-39	Alfred Paris ***	8	ans	1976-80	Richard Caouette	3,5	ans
1939-40	Patrick Therrien ***	1	an	1980-93	Gabriel Savoie		ans
1940	Napoléon Alain	(3 mois)		1993-	Stéphane Fleury		

Note: * Premier terme.
** Deuxième terme.
*** Décédé durant son mandat.



Modeste Poisson
1884-89



Pierre Voyer
1889-90



François-Xavier Voyer
1890-96



Ferdinand Alain
1896-98





Joseph Laroche
1898-03



Ludger Leblanc
1903-08



Gédéon Alain
1908-11



Joseph Camiré
1911-13



Jacques Létourneau
1913-14



Henry Bouffard
1914-15



Désiré Alain
1916-21



Théophile Angers
1921-31



Alfred Paris
1931-39



Patrick Therrien
1939-40



Napoléon Alain
1940



Edmond Létourneau
1941-43



Aurèle Bouffard
1944-47



Gamelice Boulanger
1947-49



Paul Lemay
1949



Rosaire Alain
1949-53

Saint-Norbert



Wilfrid Caouette
1953-55



Lucien Therrien
1955-59



Ludger Plamondon
1959



Émilien Huot
1959-60



Gérard Roux
1961-67



Isale Leconte
1967-68



Raymond Bernard
1968-73



Henri Morin
1973-76



Richard Caouette
1976-80



Gabriel Savoie
1980-93



Stéphane Fleury
1993-

**LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS
MUNICIPALITÉ DE CHESTER-NORD, 1871-1995**

18 ?-93	Clovis Beauchesne	? 10 ans	1928-33	Willie Lafontaine	5 ans
1893-97	Charles-A. Gaurveau	4 ans	1933-54	Camille Métivier	21 ans
1897-04	Louis Dumas	7 ans	1954	Germain Houle	(2 mois) -
1904-27	Pierre Dumas	23 ans	1954-80	Rolland Gardner	26 ans
1927-28	C.R. Garneau	1 an	1980-	René Savoie	ans



LISTE DES MAIRES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORBERTVILLE, 1940-1995

1940-43	Alphonse Gauvreau	3 ans	1973-75	Roger Boisvert	2 ans
1943-47	Alphonse Fréchette	4 ans	1975-77	Jean-Claude Béliveau **	2 ans
1947-49	Adélaré Roy	2 ans	1977-81	Bruno Boulanger	4 ans
1949-53	Jean-Maurice Roy	4 ans	1981	Marclé Provencher	(9 mois)
1953-61	Arsène Thibault	8 ans	1981-89	Richard Caouette	8 ans
1961-67	Georges Mailhot	6 ans	1989-	Jacques Hunter	
1967-71	Jean-Claude Béliveau *	4 ans			
1971-73	Yves Samson	2 ans			

Note: * Premier terme.
 ** Deuxième terme.



Alphonse Gauvreau
1940-43



Alphonse Fréchette
1943-47



Adélaré Roy
1947-49



Jean-Maurice Roy
1949-53



Arsène Thibault
1953-61



Georges Mailhot
1961-67



Jean-Claude Béliveau
1967-71



Yves Samson
1971-73



Roger Boisvert
1973-75



Bruno Boulanger
1977-81



Marcle Provencher
1981



Richard Cauette
1981-89



Jacques Hunter
1989-

**LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORBERTVILLE, 1940-1995**

1940-54	Camille Métivier	14 ans
1954-71	Antonio Poisson	17 ans
1971-	Gilles Gauvreau	ans





Vers 1966, gagnant des trophées des diverses ligues (hommes, filles et juniors) couvrant les paroisses environnantes



Vers 1966, le sculpteur Jacques Hébert remet un trophée (qui est l'une de ses œuvres) à Paul-Émile Boisvert, organisateur de la ligue

4.3. LES AFFAIRES LOCALES

Comme le voulaient, à l'origine, les lois du Bas-Canada, la juridiction et le rôle de la corporation municipale concernent essentiellement les affaires locales, celles qui touchent directement et quotidiennement les citoyens, leur environnement, leur qualité de vie. Le conseil municipal joue en quelque sorte le rôle de gouvernement local.

L'ouverture et l'entretien des chemins, la construction et la réfection des ponts, les fossés, clôtures et trottoirs sont autant de sujets qui ont constamment occupé et préoccupé les élus municipaux de Saint-Norbert et de Chester-Nord aux XIXe et XXe siècles. D'autres intérêts se sont ajoutés au fil des ans: la protection contre les incendies, l'éclairage des rues, le réseau d'aqueduc et les permis

d'affaires. Plus récemment, l'aménagement du territoire (dépotoirs, zones agricoles, etc.), la cueillette des ordures ménagères, les loisirs et les services communautaires sont devenus des questions préoccupantes tant au village de Norbertville que dans la paroisse de Saint-Norbert et à Chester-Nord.

Si tout était à faire quand le gouvernement a établi des «autorités locales et municipales dans le Bas-Canada» au milieu du XIXe siècle, la marge de manoeuvre des corporations est aujourd'hui fort réduite. Le *Code municipal*, adopté au début des années 1870 et amendé plusieurs fois depuis, régit en détail à peu près toutes les affaires municipales et laisse peu d'initiative et de libre choix aux élus. La législation gouvernementale dans tous les domaines, devenue très lourde, force les administrateurs municipaux à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à régler des questions qui impliquent plusieurs intervenants. Pensons, par exemple, que le dossier de la simple réfection d'un pont doit aujourd'hui être soumis à plusieurs organismes gouvernementaux: Affaires municipales, Travaux publics, Environnement (fédéral), Environnement (provincial), etc.



Le "convertible" de l'époque utilisé pour la saison estivale



Attelée ou non, la race canine devait même à cette époque posséder sa médaille

Les procès-verbaux des séances des conseils municipaux contiennent les résolutions et les règlements adoptés dans chacune des municipalités (Saint-Norbert-d'Arthabaska, Chester-Nord, Norbertville). Très nombreux et d'inégale importance, les règlements touchent des sujets variés, allant des médailles pour les chiens aux plans d'urbanisme, en passant par la vente des boissons alcoolisées, les noms de rues, les bibliothèques publiques et les services de loisirs. Sans compter les résolutions, aussi très nombreuses, qui ne concernent que des questions d'intendance: telles la nomination des officiers municipaux, la confection du rôle d'évaluation et la collecte des taxes ou, encore, l'approbation des dépenses courantes. Certaines questions, cependant, dominent nettement les préoccupations de certaines époques, telles: les chemins et les ponts pendant tout le XIXe siècle, la santé publique au début du XXe, le système d'aqueduc de 1947 à 1953 et la prévention des incendies de 1964 à 1990. On note toutefois que bon nombre de résolutions et de règlements sont adoptés uniquement sous l'impulsion d'instances extérieures. C'est le cas, par exemple, le 21 août 1888 alors que Saint-Norbert forme un comité d'hygiène, tel que le veut une nouvelle loi.

Autres exemples: le 1er mars 1943, les élus de Norbertville demandent au gouvernement d'interdire aux femmes le travail de nuit dans les usines, et aux femmes mariées ayant de jeunes enfants tout travail dans les usines: cette résolution faisait suite à la conférence des évêques du Canada qui avaient demandé l'appui des autorités municipales sur cette question.

L'ENTRETIEN DES CHEMINS ET PONTS

L'«Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada», adopté en 1855, oblige les municipalités à ouvrir et entretenir des chemins sur leurs territoires. Aussi les premiers règlements



Vieux pont: il permet de se rendre au "Rang de la Rivière" qui mène à Sainte-Sophie

adoptés par le Conseil municipal de Saint-Norbert-d'Arthabaska concernent-il les voies de communication. Le 6 décembre 1858, les élus décident de diviser les chemins et routes en petites portions, lesquelles correspondent aux étendues de terres devant lesquelles elles passent; l'entretien de chaque portion est confié aux propriétaires riverains. Cette participation du contribuable à l'entretien des chemins peut se faire directement par des travaux exécutés lors de journées de corvées ou par une souscription monétaire. Ce système n'apportent pas toujours les résultats attendus: des cultivateurs négligent d'entretenir leur partie de chemin ou ne paient pas leur contribution. Le 3 octobre 1859, le Conseil menace de saisir les terres des contribuables qui doivent des journées de corvées et de les vendre à l'enchère.

Les propriétaires sont personnellement responsables des accidents et dommages causés par un mauvais entretien de leur portion de chemin. Le 6 juillet 1896, par exemple, le Conseil de Saint-Norbert réclame 4\$ à dame veuve Jos. Houle comme remboursement du coût de réparation de «la voiture de M. Binette, laquelle voiture a été brisée dans la part de route de Mad. Vve Jos. Houle». On note ainsi, à cette époque, de nombreuses réclamations pour les dommages causés par un mauvais état des routes.



Lors de la crue des eaux au printemps, pour se rendre à la cabane à sucre, chez Lucien Bernard on devait utiliser "ce pont suspendu" pour traverser la rivière



En 1902, la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska acquiert une machine, tirée par des chevaux, spécialement conçue pour l'entretien des chemins. Une telle «machine à réparer les chemins» est aussi acquise par la municipalité de Chester-Nord en 1915. Les routes et ponts demeurent encore, en 1920, la grande préoccupation dans les deux municipalités. Le nombre croissant d'automobiles circulant sur les routes en gravier de la municipalité amène de nombreux citoyens à se plaindre, particulièrement en 1938, «que les automobiles brisent les chemins». Le revêtement bitumineux des chaussées facilitera considérablement la tâche des municipalités, jusqu'à ce que cette responsabilité soit transférée au gouvernement provincial. Entre-temps, l'usage généralisé de l'automobile aura apporté de nouvelles préoccupations, notamment celui du stationnement des véhicules. Le 25 mai 1954, Gédéon Binette est engagé à 60\$ par année comme constable au service de la municipalité du village de Norbertville et de la fabrique de Saint-Norbert afin de contrôler le stationnement dans la cour de l'église et dans la côte qui y mène. D'autres tâches s'ajouteront au fil des ans à la charge du constable, entre autres celle d'intervenir ponctuelle-

ment dans les cas d'infraction aux règlements municipaux de Norbertville. Le constable est ainsi appelé, par exemple, à faire respecter la résolution du 4 juillet 1955 ordonnant aux enfants de rentrer chez eux au plus tard à 21 heures.

Nous ne pouvons traiter ici, avec détails et nuances, toutes les questions abordées par les trois conseils municipaux pendant 150 ans. La chronologie qui suit donne un relevé succinct des principaux faits qui ont marqué la vie municipale dans la paroisse de Saint-Norbert.

4.4. CHRONOLOGIE: QUELQUES FAITS D'HISTOIRE MUNICIPALE À SAINT-NORBERT 1846-1995

Note: À moins d'indication contraire, la date donnée en marge est celle de la séance du Conseil municipal.

1846

(24 novembre) Érection de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

1855

(26 juillet) Première séance du Conseil municipal de Saint-Norbert-

d'Arthabaska: élection du premier maire et nomination du premier secrétaire-trésorier; division du territoire de la municipalité en neuf arrondissements [leurs limites seront modifiées plusieurs fois].

(5 novembre) Adoption des *Règlements généraux pour la bonne régie des affaires du Conseil municipal de Saint-Norbert-d'Arthabaska*

1871

(1er janvier) Érection de la municipalité de Chester-Nord (Loi 34 Vict. c. 32, sanctionnée le 24 décembre 1870).

1883

(12 juin) Le Conseil municipal de Chester-Nord décide de faire construire une cage, remplie de pierre, qui servira de casse-glace sur la rivière du Loup [Nicolet ou Bulstrode]. Cette cage aura 22 pieds de longueur, 14 pieds de largeur d'un côté et en pointe de l'autre, et 12 pieds de hauteur.

1884

(4 février) Règlement sur la vente des boissons alcoolisées dans la municipalité de Chester-Nord [ce règlement sera renouvelé annuellement jusqu'en 1905]. (En novembre 1891, un contribuable sera poursuivi pour avoir vendu des boissons alcoolisées sans licence dans les limites de la municipalité.)

1887

(1er août) La fromagerie de Wilfrid Legendre est exemptée de taxes municipales pour une période de 10 ans dans la municipalité de Chester-Nord.

1890

(3 mars) Règlement prohibant [temporairement] la vente au détail des boissons alcoolisées dans la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska [ce règlement sera renouvelé plusieurs fois].



Heureux était celui qui devenait propriétaire des véhicules de luxe de cette époque

1891

(2 novembre) Un Comité d'hygiène est formé dans la municipalité de Chester-Nord.

1892

(1er août) Des avis «Défense de trotter sur le pont» seront affichés à chacune des extrémités du pont sur la rivière du Loup, dans la municipalité de Chester-Nord.

1894

(5 mars) La compagnie Wilbrod Demers est autorisée à creuser des fossés dans les chemins et autres propriétés des corporations municipales de Chester Nord et de Saint-Norbert-d'Arthabaska afin d'installer un réseau d'aqueduc qui amènera l'eau de Chester-Nord à Saint-Norbert.

1896

(13 mars) Une taxe spéciale de 5\$ sera imposée aux compagnies ou individus qui voudront «donner des représentations appelées cirques» dans les limites de la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

1897

(6 décembre) Résolution interdisant à toute personne de glisser «avec



Ancien pont couvert sur la route vers Saint-Hélène

un traîneau ou une traîne dans les côtes» de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

1899

(6 août) Une taxe spéciale de 10\$ sera imposée aux encanteurs de marchandises à Saint-Norbert-d'Arthabaska.

1902

(2 juin) Règlement concernant l'entretien des chemins avec la nou-

velle machine acquise à cette fin par la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

(3 novembre) Règlement concernant la circulation et l'usage des voitures d'hiver dans les chemins municipaux de Chester-Nord.

(3 novembre) Épidémie de variole: le Conseil municipal de Saint-Norbert-d'Arthabaska rend obligatoire la vaccination (aux frais de la municipalité: 20¢ par vaccin). Du 4 au 30 novembre, le docteur G.A. Massicotte vaccine 247 personnes; 33 maisons de Saint-Norbert sont placardées d'une affiche «Variole» et mises en quarantaine, d'autres sont désinfectées.

(18 novembre) Le Conseil municipal de Chester-Nord adopte un règlement au sujet de la contagion de la variole et rend obligatoire la vaccination des résidents de la municipalité. [Ce règlement sera renouvelé le 4 juin 1912 et le 7 juillet 1924].

1906

(2 janvier) La Shawinigan Water & Power Company est autorisée à établir des lignes de distribution de l'électricité dans les chemins publics de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Les équipements de la compagnie sont exemptés de l'évaluation municipale pour une période de 20 ans.



Haut du village à la période des trottoirs de bois (avant l'arrivée de l'électricité et après l'installation du téléphone)





Ancien magasin général d'Alcide Perreault situé sur la rue principale en "bas du village" ou "rang de l'église"

1909

(5 juillet) Le curé de Sainte-Hélène-de-Chester, l'abbé P.F. Pratte, est autorisé à faire passer une ligne téléphonique dans les chemins publics de Chester-Nord.

1912

(5 août) La Compagnie de téléphone de Saint-Norbert est autorisée à établir des lignes dans les chemins publics de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

1913

(3 mars) Le gouvernement du Québec projette de construire une route provinciale de Montréal à Lévis. Le Conseil municipal de Chester-Nord demande que cette route passe par le village de Saint-Norbert. [Cette résolution sera renouvelée le 3 mai 1920].

1914

(1er juin) La municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska confie

l'entretien de quelques chemins à des entrepreneurs, parmi lesquels se trouvera, plus tard, l'Association des chemins d'hiver de Saint-Norbert.

1915

(5 juillet) Une machine à réparer les chemins sera achetée (250\$) pour la municipalité de Chester-Nord.

(4 octobre) Des poteaux indicateurs seront installés aux principaux endroits de la municipalité de Chester-Nord.

1916

(3 juillet) Règlement concernant l'entretien des chemins avec la machine acquise à cette fin par la municipalité de Chester-Nord.

1918

(5 mai) Le Conseil municipal de Saint-Norbert-d'Arthabaska loue la salle de la Société des forestiers canadiens; il y tiendra, pendant plusieurs années, ses séances mensuelles.

1918

(4 novembre) Un automobiliste, Philippe Beaudette, réclame 13,50\$ à la Corporation municipale de Chester-Nord pour dommages causés à son véhicule.

1918-19

Une mésentente survient entre les conseils municipaux de Chester-Nord et d'Halifax-Nord au sujet d'un tronçon de chemin reliant la route du 1er rang d'Halifax et la route de Sainte-Sophie.

1919

(3 novembre) La vente de cigarettes est interdite aux enfants de 14 ans et moins, dans la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

1921

(4 juillet) Règlement concernant l'ouverture ou le détournement d'un chemin dans la municipalité de Chester-Nord.



Bas du village en allant vers l'église

Saint-Norbert



Wilfrid est tout fier de présenter son cheval et sa voiture. À remarquer la maison recouverte de bardeaux, construction populaire de l'époque

1922

(5 septembre) Règlement concernant l'entretien des routes d'hiver et d'été dans les premiers rangs d'Halifax et de Chester, dans la municipalité de Chester-Nord.

1924

(7 juillet) Nouveau règlement rendant obligatoire la vaccination contre la variole, à Saint-Norbert-d'Arthabaska.

Règlement concernant la pesée du

pain: tout pain vendu dans la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska devra peser au moins trois livres.

Résolution du Conseil municipal de Saint-Norbert-d'Arthabaska demandant au gouvernement de faire observer strictement les lois sur l'observance du dimanche.

1925

(4 mai) Règlement sur la pesanteur de la charge des camions circulant dans la municipalité de

Chester-Nord.

1926

(7 juin) Le gouvernement fait abattre les animaux non enregistrés atteints de tuberculose. Le Conseil municipal de Saint-Norbert demande une compensation pour les propriétaires au ministre de la Colonisation.

1928

(7 mai) L'élection des conseillers municipaux de Chester-Nord se fera, à l'avenir, par scrutin secret [auparavant, les électeurs votaient de vive voix].

1929

(9 janvier) À cette élection du Conseil municipal de Chester-Nord, le nombre de candidats aux sièges est insuffisant. [Wilfrid Laurendeau, nommé conseiller municipal par le lieutenant-gouverneur en conseil, siègera en mars suivant].

1930

(15 août) Règlement sur l'éclairage des rues du village de Saint-Norbert: le Conseil demande à la Shawinigan Water & Power Company d'installer dix lampes de 100 watts chacune.



Autre style de maison avec ses planches "embouvetées"



1932

(7 novembre) Le Conseil municipal de Chester-Nord accorde un dédommagement de 10\$ à Josaphat Dupuis, propriétaire d'une vache qui s'est fracturé une patte dans un chemin de la municipalité en octobre.

1938

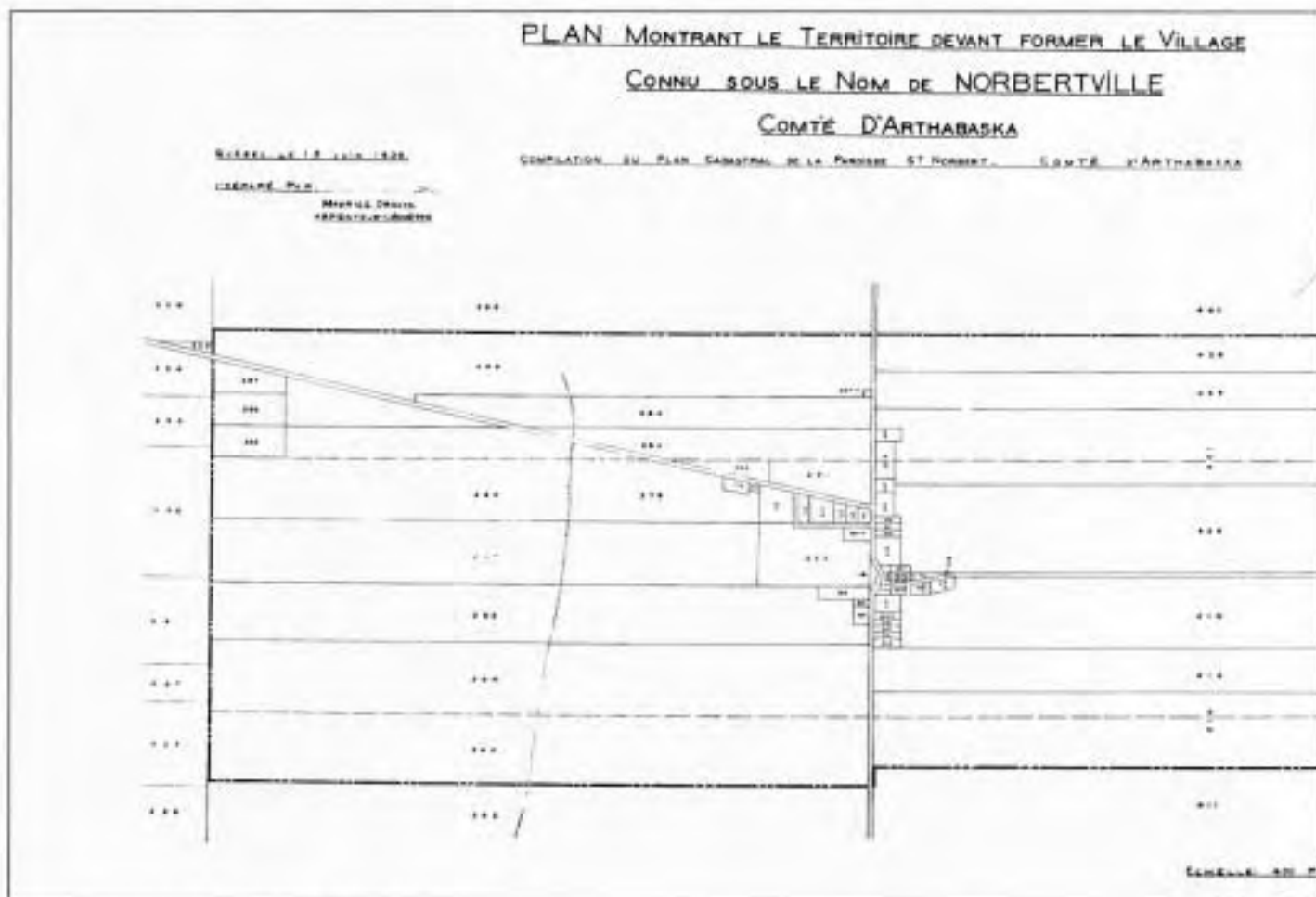
(7 mars) Des contribuables des 1er et 2e rangs de Chester adressent une requête à la Shawinigan Water & Power C^o lui demandant de construire une ligne de distribution de l'électricité pour les desservir.

1939

(5 septembre) Dès le début de la Seconde guerre, le Conseil municipal



Voiture du chauffeur de taxi, Alphonse Fréchete



Plan et description du "Village Norbertville" en 1939

Saint-Norbert

de Saint-Norbert-d'Arthabaska s'oppose à la conscription.

1940

(27 juillet) Érection de la municipalité du village de Norbertville.

(21 août) Assemblée des électeurs pour la formation du premier Conseil municipal du village de Norbertville:

Maire: Alphonse Gauvreau

Conseillers: Alphonse Fréchette

Roland Marcoux

Wilfrid Talbot

Wilfrid Boulanger

François Dupuis

Philippe Roy

(28 août) Séance spéciale du Conseil municipal de Norbertville.

(4 septembre) Première séance ré-



Vue panoramique du bas du village en 1919

gulière du Conseil municipal de Norbertville: nomination d'un inspecteur municipal, d'un inspecteur agraire, d'un gardien d'enclos et de trois évaluateurs [d'autres officiers municipaux seront nommés plus tard: inspecteur d'hygiène, inspecteur de mauvaises herbes et de champs de blé d'inde, etc.].

Règlement sur l'éclairage des rues du village: le Conseil municipal de Norbertville demande à la Shawinigan Water & Power Company d'installer

16 lampes de 100 watts chacune.

(3 décembre) Règlement imposant une taxe d'affaires (permis et licences) aux marchands, commerçants, compagnies et entreprises opérant dans le village de Norbertville.

1943-46

La rivière Bulstrode, vis-à-vis le terrain de Jasaphat Dupuis, cause de sérieuses difficultés à la municipalité de Chester-Nord



En 1961, une inondation emporte une partie du pont sur la route menant à Sainte-Hélène



1945

(29-30 juillet) Fêtes du centenaire de l'arrivée du premier missionnaire à Saint-Norbert: quatre arcs de triomphe sont dressés aux entrées du village; l'église et les maisons sont décorées; le programme d'activités comprend: messes, vêpres, banquet, concert, pièces de théâtre.



1945! 100 ans déjà! Une arche est dressé à chacune des quatre entrées pour souligner l'événement



Souvenir du temps passé. Pièce de théâtre présentée à la salle paroissiale (Forestier canadien) à l'occasion de 100e. De gauche à droite: Paul-Émile Allie, Camille Girouard, Germain Pépin, Maurice Alain, Gérard Perreault, Martin Roy, Émile Lemieux, Norbert Voyer et Monsieur l'Abbé Jean-Baptiste Pépin, organisateur de la pièce



À la sortie de la messe, une photo de groupe

Saint-Norbert

1945

(5 novembre) Résolution du Conseil municipal de Chester-Nord demandant au gouvernement de construire un pont entre Trois-Rivières et Sainte-Angèle-de-Laval afin de faciliter le commerce agricole. [Le pont Laviolette sera construit 22 ans plus tard].

1946

(mai) Le Conseil municipal de Chester-Nord loue occasionnellement le seul camion disponible dans la municipalité, celui de Wilfrid Caouette.

(30 juillet) La boulangerie Jean-Louis Roux, de Saint-Norbert, est rasée par les flammes.

(5 août) Le Conseil municipal de Chester-Nord appuie la demande d'Armand Lambert, auprès de la Commission des prix, pour l'obtention d'un permis de taxi dans cette municipalité.

1947

(3 février) La Shawinigan Water & Power Co a construit une ligne de distribution de l'électricité dans la municipalité de Chester-Nord. On demande que le réseau soit étendu dans tout le territoire municipal.

(fin mai) La municipalité du vil-



De l'actuelle rue Prince, on peut apercevoir au fond, à droite, l'ancienne Salle "Forestier canadien" (aujourd'hui l'emplacement occupé par la centrale de Tétébec) (1948)

lage de Norbertville devient propriétaire de son réseau d'aqueduc, acquis d'Alfred Therrien, d'Isidore Létourneau et de Wilfrid Talbot.

(12 juin) Règlement concernant l'aqueduc et le service d'eau dans le village de Norbertville.

(7 juillet) Règlement imposant une taxe sur les chiens dans la municipalité de Chester-Nord [une affaire de moutons présumément dévorés par



En 1948, vue du bas du village avec la forge d'Henri Pruneau

des chiens est à l'origine de l'adoption de ce règlement].

(11 août) Vente par Alphonse Létourneau à la Corporation du village de Norbertville de deux sources d'eau, situées sur le lot 69 du 2e rang de Chester, pour l'alimentation du réseau d'aqueduc.

1948

(2 février) Le Conseil municipal de Chester-Nord demande au gouvernement qu'il prenne en charge l'entretien du grand pont couvert (environ 125 pieds de longueur) allant à Trottier Mills, sur la rivière Bulstrode.

(5 juillet) Roland Michel, qui offre un service d'autobus entre Disraëli et Victoriaville via Trottier Mills et Chester-Nord, a obtenu un permis pour prendre des passagers dans la municipalité de Chester-Nord.

1949

(7 juin) La Shawinigan Water & Power Co projette de construire une ligne de distribution de l'électricité, de 13,2 milles, dans le 5e rang de Chester.

(7 novembre) Le Conseil municipal de Chester-Nord appuie la demande de Daniel Turcotte Taxi, de Saint-Ferdinand-d'Halifax, pour l'ob-



En 1948, en venant d'Arthabaska, vue de l'église et des alentours.



tention d'un permis de service d'autobus entre Saint-Ferdinand et Victoriaville via Trottier Mills et Chester-Nord.

(5 décembre) La Corporation municipale de Chester-Nord achètera de la Commission scolaire de Chester-Nord le terrain nécessaire à l'élargissement de la route du 1er rang en face de la maison d'école n° 5 (Alainbourg).

1953

(3 octobre) Le Conseil municipal de Chester-Nord a reçu une lettre de Willie Angers, propriétaire de huit moutons qui ont été dévorés; le contribuable réclame un dédommagement.

1954

(25 mai) Un constable, Gédéon Binette, est engagé par la municipalité du village de Norbertville et la fabrique de Saint-Norbert.

(7 juin) Règlement sur les chiens: une taxe de 3\$ sur les chiens et de 5\$ sur les chiennes est imposée dans le village de Norbertville [ce règlement sera amendé le 7 juin 1976].

1955

(14 février) Règlement sur la vente des boissons alcoolisées dans le village de Norbertville: la vente est interdite après 23 heures, ainsi que les dimanches et jours de fête.

(4 juillet) Résolution ordonnant aux enfants de Norbertville de rentrer chez eux au plus tard à 21 heures.

(5 juillet) Règlement concernant la municipalisation des chemins dans Chester-Nord.

1956

(7 février) Le Conseil municipal de Chester-Nord accorde un dédommagement de 40\$ à Roger Fréchette, propriétaire de quatre moutons dévorés par un chien.

1957

(8 août) Le gouvernement projette de construire un pont, avec poutres métalliques, sur la route du 5e rang au 6e rang enjambant la rivière Gosselin.

1960

(6 décembre) Les séances du Conseil municipal de Chester-Nord seront tenues dans la salle du couvent Notre-Dame, à Norbertville [En juin 1972, la salle du Comité des loisirs de Norbertville deviendra le lieu des séances].

1961

(2 septembre) Ce jour, une inondation cause des dommages aux terres et aux récoltes de plusieurs cultivateurs de Chester-Nord.

1962

(4 septembre) Le Conseil municipal de Chester-Nord se prononce contre le projet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, René Lévesque, de nationaliser les compagnies d'électricité. Copie de la résolution sera envoyée au premier ministre Jean Lesage et à la Shawinigan Water & Power Co.

(10 septembre) Règlement constituant un fond industriel de 50 000\$ pour la municipalité du village de Norbertville.

1963-64

Difficultés concernant les mauvaises odeurs dégagées par les égouts de Norbertville [on soupçonne alors certaines porcheries d'être à l'origine de ces mauvaises odeurs].

1964

(1er juin) Le chef-pompier Roger Boisvert, qui a remplacé Henri Lambert, est autorisé à organiser une brigade de pompiers pour le village de Norbertville.

1965

(2 novembre) Règlement prohibant le tir au fusil dans les limites du village de Norbertville.

1966

(7 mars) Règlement sur les noms de rues et la numérotation des domiciles dans le village de Norbertville: les rues Landry, Prince, Demers, Notre-Dame reçoivent officiellement leur nom [la rue des Loisirs recevra le

sien le 6 octobre 1980].

1968

(6 mars) Règlement établissant un dépôt public pour la municipalité du village de Norbertville.

1969

(4 mars) Le maire de Chester-Nord recevra une rémunération de 10\$ par séance et les conseillers 5\$ par séance (conformément à la Loi en vigueur depuis le 1er janvier).

(4 novembre) Le Conseil municipal de Chester-Nord sera représenté à des séances d'information sur les avantages d'une fusion des municipalités.

1971

(4 mai) Émile Allaire a fait une demande au Conseil municipal de Chester-Nord pour l'obtention d'une licence de salle à manger avec boissons alcoolisées.

(1er juin) Règlement abolissant la prohibition de la vente des boissons alcoolisées dans les limites de la municipalité de Chester-Nord. [Lors d'un référendum, le 2 août suivant, le règlement sera approuvé par 19 voix contre quatre].

(1er décembre) Règlement sur la construction à Norbertville: nomination d'un inspecteur de bâtiments.

1972

(7 février) La brigade de pompiers de Princeville assurera les services contre les incendies dans la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

(5 décembre) L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) de Saint-Norbert a fait une demande pour qu'un foyer pour personnes âgées soit construit dans la paroisse.

1975

(7 octobre) Règlement concernant la protection des animaux dans la municipalité de Chester-Nord.

Saint-Norbert

1976

(3 août) Règlement imposant une taxe sur les roulottes ou maisons mobiles dans la municipalité de Chester-Nord.

1977

(3 janvier) Règlement sur les ordures ménagères à Norbertville.

(3 mai) Un garde-feu, Hégésippe Hamel, est nommé pour la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

(1er août) On recommence à s'intéresser à un projet de fusion des trois municipalités de la paroisse (Saint-Norbert-d'Arthabaska, Chester-Nord et Norbertville): une soirée d'information est organisée. Le 8 janvier 1979, suite à une mésentente entre les trois municipalités, le Conseil de Saint-Norbert abandonne le projet. Quelques années plus tard, le sujet revient à l'ordre du jour. Le 5 avril 1988, le Conseil municipal de Saint-Norbert se prononce en faveur d'une étude sur la fusion des trois municipalités.

1979

(20 mars) Règlement sur la cueillette des ordures ménagères à Chester-Nord.

(4 septembre) Règlement concernant la construction dans les limites de



Vue du village, rue Prince

la municipalité de Chester-Nord.

1980

(9 octobre) Les noms usuels de dix chemins de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska sont officialisés par le Conseil municipal.

1983

(6 juin) Des numéros civiques seront installés aux portes des résidences de la municipalité de Chester-Nord.

1986

(7 avril) Le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska propose à la Commission de toponymie du Québec les vocables de «Norbertien» et «Norbertienne» comme gentils des citoyens et citoyennes de la municipalité.

(1er décembre) Les noms des voies de communication, en usage dans la municipalité de Chester-Nord, ont été officialisés par la Commission de toponymie du Québec.



Le comité des loisirs est responsable de la patinoire du village



1994, vue partielle de la bibliothèque municipale desservant les trois municipalités: Saint-Norbert, Chester-Nord et Norbertville



1987

(printemps) Projet intermunicipal de bibliothèque publique. Ce projet s'inscrit dans l'effort d'«intermunicipalisation» de certains services municipaux. La mise en commun des ressources est déjà engagée, par exemple, dans le domaine des loisirs depuis 1983.

(9 octobre) Règlement établissant à quatre ans la durée du mandat des conseillers municipaux de Chester-Nord (conformément à la Loi sur les élections et les référendums).

1988

(18 janvier) Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme à Norbertville [le règlement de zonage sera adopté le 5 juin 1989].

(2 mai) Le Conseil municipal de Chester-Nord demandera au ministère des Affaires municipales du Québec qu'une étude soit faite au sujet de la

fusion des municipalités de Chester-Nord, Norbertville et Saint-Norbert-d'Arthabaska.

(15 août) Crue subite des eaux de la rivière Bulstrode dans le 1er rang d'Halifax.

1989

(6 mars) Règlements sur le plan d'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction dans la municipalité de Chester-Nord.

(23 octobre) Règlements sur le plan d'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction dans la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

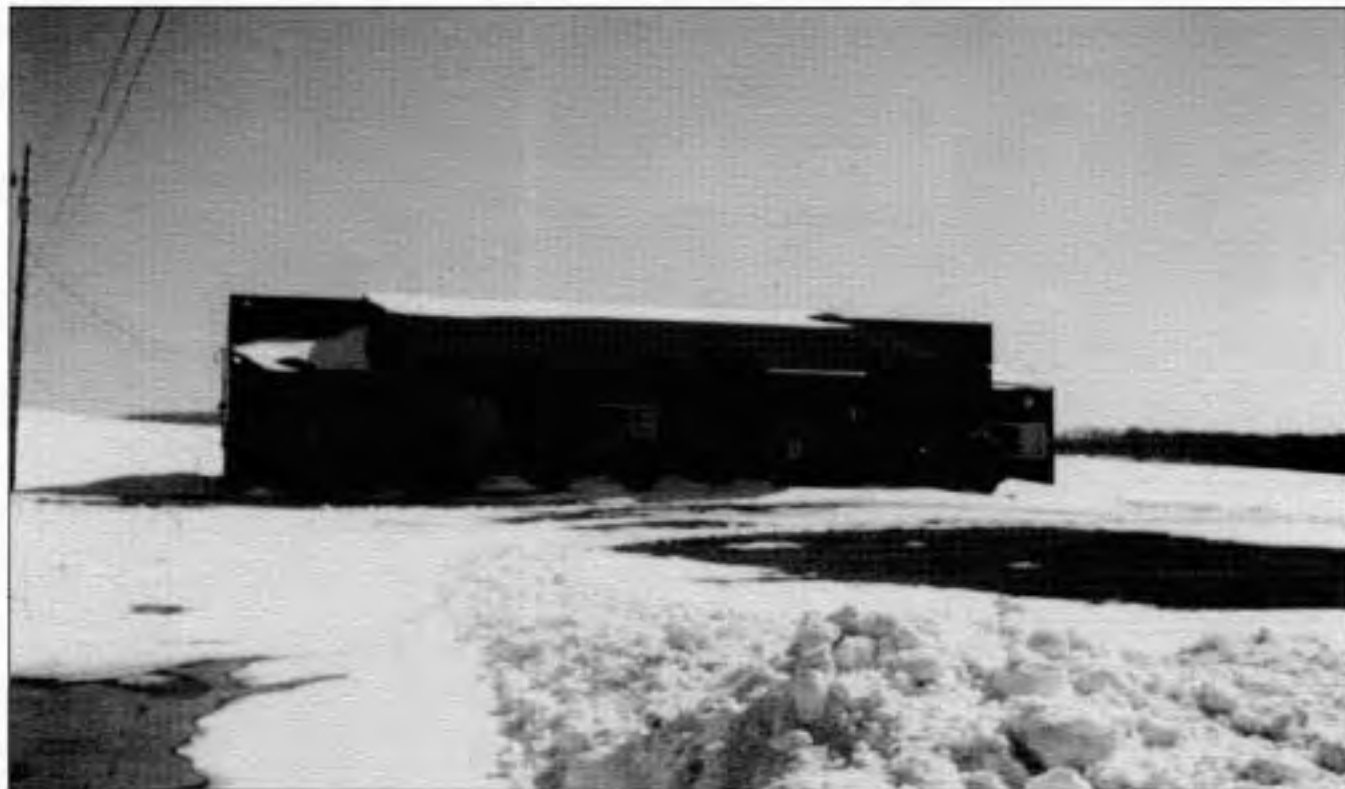
1990

(3 juillet) Règlement sur la prévention des incendies dans la municipalité du village de Norbertville

(3 décembre) Le Conseil municipal de Chester-Nord s'adressera à la

Commission de toponymie du Québec pour faire changer le nom de «rang Allaire» pour celui de «rang Lizotte».

Ainsi qu'on vient de le constater, les champs de juridiction des municipalités s'est considérablement diversifié depuis 1846. Les intérêts et les préoccupations ont changé, les responsabilités se sont accrues au rythme des besoins des citoyens, les obligations des corporations se sont alourdies sous la pression des attentes. Depuis les années 1970, les trois municipalités qui divisent l'espace paroissial de Saint-Norbert ont amorcé une réflexion au sujet de l'«intermunicipalisation» des services et la mise en commun des ressources dans certains domaines. Verra-t-on bientôt la fusion de Saint-Norbert, Chester-Nord et Norbertville en une seule municipalité?



Centre communautaire érigé en 1984

Saint-Norbert

Chapitre V

*L*a vie économique et socio-professionnelle à Saint-Norbert depuis 1845



Le temps des foins chez les Beaudet

La forêt et l'agriculture sont encore deux moteurs de l'économie de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Aussi la paroisse a-t-elle conservé certaines de ses caractéristiques parmi les plus anciennes. Le lotissement des terres, la taille des propriétés foncières, l'utilisation des sols et la distribution des habitations dans les rangs sont l'expression même des activités socio-



Le joug est très utile à Johnny Roux pour le ramassage de l'eau d'érable



La "période des foin" chez les Houle

économiques qui caractérisent l'industrie rurale et qui marquent le paysage actuel du territoire paroissial.

La majeure partie de la population de Saint-Norbert est composée de producteurs agricoles: cultivateurs, éleveurs, producteurs laitiers, aviculteurs, acériculteurs. Mais le secteur agricole n'est que l'un des trois secteurs qui structurent l'économie rurale. Les activités connexes à l'agriculture et les activités non agricoles (le secteur

tertiaire, surtout) occupent aussi une bonne part de la population de Saint-Norbert. Celle-ci, concentrée principalement autour de l'église, a donné naissance à l'agglomération villageoise dès le XIXe siècle. L'implantation d'industries rurales à l'extérieur du village a également drainé une partie de la main-d'oeuvre et contribué à la formation de petits hameaux, tels Chester-Nord et Alainbourg.



L'ancien pont de cabane facilitait de beaucoup le transvasement de l'eau d'érable du tonneau au "bac"

Saint-Norbert

5.1 LES MOULINS, SCIERIES ET MEUNERIES

Au milieu du XIX^e siècle, la conjoncture économique a favorisé l'implantation des meuneries et des scieries le long des cours d'eau du Québec afin de répondre aux besoins en blé et en bois du commerce canadien vers la Grande-Bretagne et les États-Unis. Les moulins ont été, à une époque, les établissements industriels les plus importants de la paroisse de Saint-Norbert. Malheureusement, nous ne disposons que de très peu de renseignements les concernant, sauf pour celui qui est aujourd'hui propriété de la famille Lapierre.

LE MOULIN LA PIERRE

Le 18 mars 1845 – année de l'arrivée du premier missionnaire à Saint-Norbert – Jean Goulet achète de Georges Gregory, par procuration à son agent Luc-Michel Cressé, une terre faisant partie des lots 4 et 5 du 7^e rang d'Arthabaska pour le prix de 150£. Donnant sur une chute de la rivière Gosselin, le site est approprié pour un moulin que Goulet projette d'y bâtir. La construction débute peu de temps après. Dès la mi-octobre 1847 le moulin à scie est terminé; l'armature du moulin à farine est assem-

blée, mais les trois planchers et les escaliers restent à faire. Les moulins sont construits entièrement en bois, pièces sur pièces, avec des murs en pierre. Ceux-ci sont lambrissés de planches de pin embouffetées recouvertes de bardeaux de cèdre.

Cette année-là (1847), Jean Goulet, sans doute incapable de rencontrer ses dépenses, vend la moitié de sa propriété à Louis Goulet. Ce n'est là que la première d'une série de transactions dont seront l'objet les moulins: 14

propriétaires différents se succéderont au cours des 62 années suivantes (voir *tableau 32*), c'est-à-dire jusqu'en 1909, année où la famille Lapierre a acquis la propriété lors d'une vente à l'enchère par le shérif du district d'Arthabaska, pour le prix de 373\$.

En 1871, le moulin, alors propriété de David Talbot, faisait fonction de moulin à scie et à farine. Utilisant 800 billots de bois de toutes sortes, il produisit, cette année-là, 80 000 bardeaux pour la construction, fournissant du



Actuel Moulin La Pierre devenu un site touristique qui accueille beaucoup de visiteurs. Les "Lapierre" vous y reçoivent et vous fournissent des renseignements très intéressants sur le fonctionnement de ce moulin

TABLEAU 32: LES PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS DU MOULIN LAPIERRE

DATE	NATURE de l'acte	CÉDANT (vendeur, donateur, créancier) PP = propriétaire précédent	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE (acquéreur, donataire, débiteur)	REMARQUES	PRIX
1 1845 (18 mars)	Vente	Georges GREGORY ¹	Jean GOULET		150 £
2 1847 (14 octobre)	Vente	PP	Louis GOULET (moitié)	Jean GOULET (moitié conservée)	170,12 1/2 £
3 1848 (5 août)	Vente	PP	Louis MASSUE		550 £
4 1850 (5 mars)	Vente	Shérif de Trois-Rivières	Gaspard-Aimé MASSUE		6 000 \$
5 1854 (20 octobre)	Vente	PP	Élizabeth-Anne MARETT		401 £
6 1866 (17 octobre)	Vente	PP	David TALBOT		1 050 £
7 1875 (18 décembre)	Vente	PP	Mathias TALBOT		6 000 \$
8 1880 (16 novembre)	Transport ²	Mathilde-Hélène COLLIN ³	Louis-Philippe-Eugène CRÉPEAU		1 100 \$
9 1885 (19 janvier)	Vente	PP	Thomas FINLAY		1 200 \$
10 1888 (9 juin)	Vente	PP	Édouard CÔTÉ		2 000 \$
11 1890 (25 novembre)	Vente	PP	Joseph RHEAULT (partie) ⁴	Édouard CÔTÉ (conserve une partie)	800 \$
12 1895 (2 janvier)	Rétrocession	PP	Édouard CÔTÉ		200 \$
13 1895 (7 octobre)	Échange	PP	Onésime PÉPIN		1 600 \$
14 1896 (11 novembre)	Vente	Béatrice PROVENCHER ⁵	Ulric NORMAND		2 000 \$
15 1901 (19 septembre)	Vente	PP	Léode CÔTÉ		1 500 \$
16 1906 (13 février)	Vente	PP	Louis LEVASSEUR		1 400 \$
17 1909 (22 mars)	Vente	Shérif d'Arthabaska	Louis, puis Joseph LAPIERRE		373 \$
18 1956 (octobre)	Vente	PP	Ronald LAPIERRE		

¹ Par procuration à son agent, Luc-Michel Cressé. Vente de la terre seulement (le moulin n'est pas construit).

² La propriété avait été vendue à Joseph Magnan le 11 décembre 1876 puis ce dernier en avait revendu la moitié à Toussaint Savoie le 30 mars 1878.

³ Veuve de Mathias Talbot.

⁴ Joseph Rheault acquiert le moulin à scie et une partie du terrain. Édouard Côté conserve le moulin à farine et l'autre partie du terrain.

⁵ Veuve de Onésime Pépin.



travail à deux hommes pendant deux mois. D'autre part, le meunier travailla pendant huit mois à produire 2 217 quintaux de farine et de moulée à partir de 7 300 quintaux de différents grains.

De nombreux travaux ont été effectués au moulin depuis qu'il a été acquis par la famille Lapierre: construction d'un deuxième barrage (1909), réfection du barrage et du sous-sol (1943), remplacement des turbines hydrauliques (1962). Le 7 mai 1973, soit quelques années après l'arrêt du fonctionnement du moulin à cardes (1966), le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska permet à Ronald Lapierre de construire un nouveau moulin à scie. Mais, en octobre 1974, un terrible incendie détruit le moulin à farine et à cardes, ainsi qu'une partie de la maison

familiale. Les travaux de reconstruction débutent aussitôt: le moulin est rebâti avec un étage de plus et des lucarnes sur le versant nord-est du toit; le sous-sol est recouvert en pierres de taille, le premier étage est recouvert en pierres des champs et le toit en tôle; le moulin à scie est reconstruit plus près du chemin et le silo à grain est refait en hauteur. Le moulin à scie est remis en opération dès 1975 et on reprend la mouture de sarrasin l'année suivante. Malheureusement, un autre incendie s'abat sur le moulin à scie et à bardeaux en 1978. Enfin, le 2 février 1981, le Conseil municipal consent à ce que le barrage de la rivière Gosselin soit haussé.

La Corporation du moulin La Pierre, fondée en 1984, travaille actuellement à développer le potentiel touristique de ce lieu historique, con-

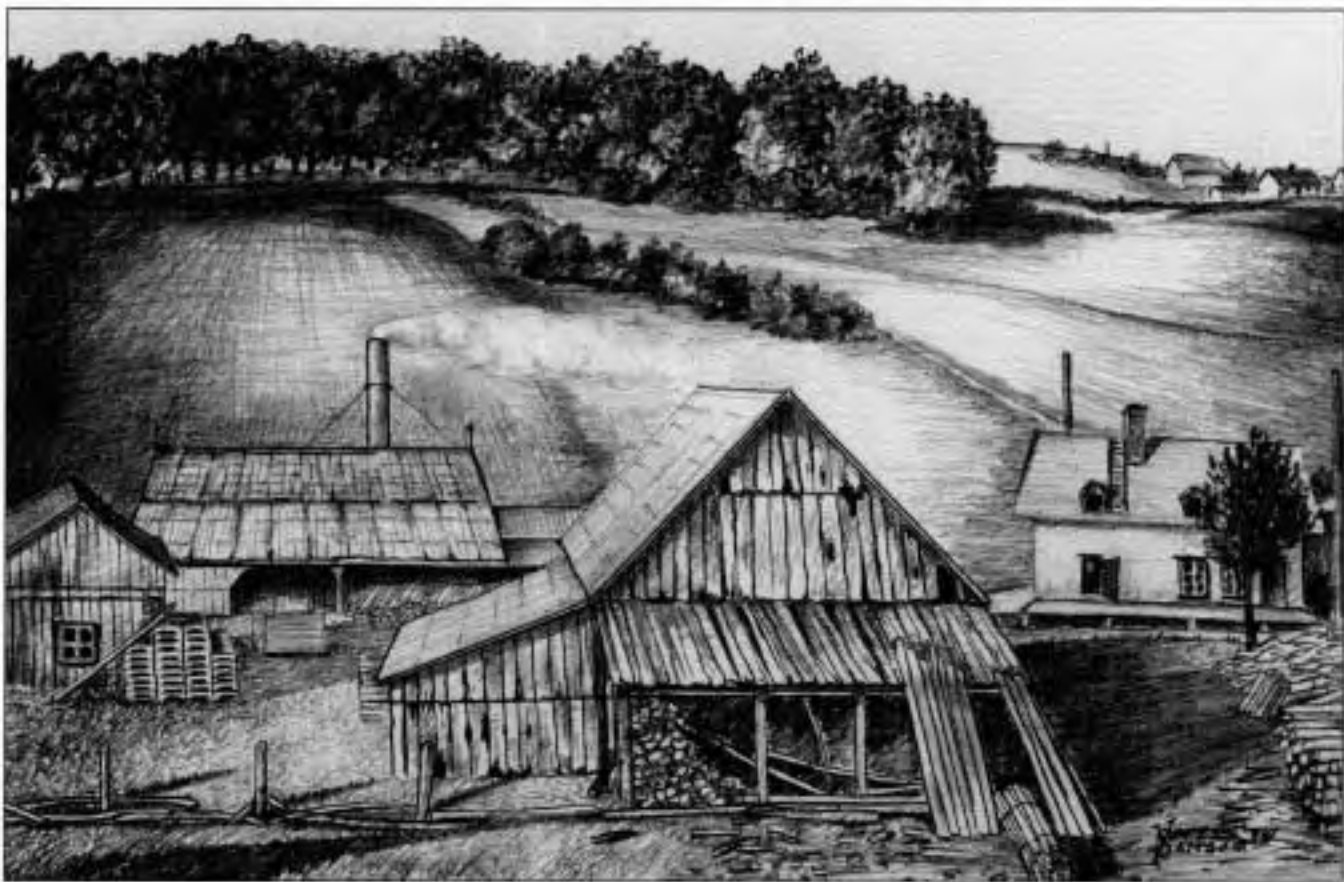
temporain de la fondation de Saint-Norbert et seul témoin de la présence de moulins dans l'histoire de cette paroisse.

LE MOULIN ANGERS

Le moulin Angers était situé sur le lot 258 du 7^e rang du canton d'Arthabaska, non loin du moulin construit par Goulet. Aujourd'hui disparu, il a laissé peu de traces dans l'histoire.

C'est en 1866 que Napoléon Larochelle vend à Joseph Angers une terre de dix arpents sur laquelle est bâti un moulin à scie, à carder et à fouler, ainsi que le «pouvoir d'eau» (barrage et système hydraulique). La terre est située dans le tiers central du lot 3 (ancien cadastre), de part et d'autre de la rivière Gosselin.

En 1871, fournissant du travail au meunier pendant toute l'année et à un



Croquis du moulin Angers qui était situé sur la rivière Gosselin. Oeuvre de Monsieur Yves Samson. Le Moulin est disparu lors d'un incendie dans les années 1950

engagé pendant trois mois, le moulin produit 46 000 bardeaux de bois de construction, de la laine prête à filer et des étoffes de laine foulée et pressée.

Louis N. Angers, fils de Joseph, devient propriétaire du moulin en 1874. À son tour, Louis N. vend à son fils Lauréat en 1942. Sept ans plus tard, soit en 1949, Lauréat vend à son fils Napoléon, mais ce dernier rétrocède à son père peu de temps après. Quelques années plus tard, la majeure partie des installations est incendiée. En 1963, Lauréat Angers cède la propriété ancestrale à Rosaire Fournier et Normand Cliche. Devenu le Domaine Ange-Lau inc., le terrain est subdivisé en petits lots, lesquels sont vendus à des particuliers pour le développement domiciliaire.

LES AUTRES MOULINS

En plus des moulins Goulet et Angers, quelques autres moulins ont été en opération dans la paroisse de Saint-Norbert au cours de ses 150 ans d'histoire. Nous ne pouvons, encore ici, livrer que quelques bribes d'informations.

Le «Plan présenté par les opposants à l'érection canonique de la paroisse de Saint-Norbert» en 1855 indique la présence d'un moulin dans le 17^e rang d'Arthabaska: celui de Guillaume Gosselin. Nous n'avons malheureusement aucune information sur ce moulin.

Deux autres moulins, tous deux à scie et à farine, sont en opération en 1871 sur le territoire de la municipalité de Chester-Nord: celui de Joseph-Louis Landry, sur le lot 26 du 5^e rang de Chester, et celui de Joseph Gosselin, situé – semble-t-il – sur le lot 23 du 1^{er} rang d'Halifax. Cette année-là (1871), le moulin Landry produit 60 000 bardeaux de bois de construction, faisant travailler deux hommes pendant deux mois, et 500 quintaux de farine et de moulée, fournissant du travail au meunier pendant six mois. De son côté, le moulin Gosselin produit la même quantité de bois que le moulin Landry, avec un seul homme pendant deux mois, et 1

733 quintaux de farine et de moulée, fournissant du travail au meunier toute l'année durant. Wilfrid Laurendeau puis Pierre Létourneau, vers 1914, furent tous deux propriétaires du moulin Gosselin. Létourneau démontra, semble-t-il, le moulin et alla s'installer en Abitibi.

Un sixième moulin est en opération dans la paroisse de Saint-Norbert à la fin du XIX^e siècle: celui de Napoléon Normand, qui fait fonction de moulin à scie, est situé le long du chemin d'Arthabaska, sur les lots 382, 383 et 384 dans le 10^e rang. Propriété de Ulric Normand en 1891, le moulin est occupé un temps par Édouard Côté. En 1896, Ulric Normand achète le moulin Goulet de Béatrice Provencher, veuve d'Onésime Pépin. (Édouard Côté sera lui aussi propriétaire du moulin Goulet de 1888 à 1895.) Détruit par le feu en 1918, le moulin est reconstruit. L'entreprise familiale des Normand, exploitée d'abord sous le nom de Normand et Frères, prend alors le nom de Normand et Fils vers 1920. Les Napoléon, Louis, Richard, Alphonse, tous menuisiers, charpentiers ou ouvriers, en ont assuré la prospérité. Plusieurs travaux ont été réalisés à Saint-Norbert par les Normand, notamment aux maisons d'écoles en 1896, 1897, 1915 (tables, bancs, cabinets de toilette, etc.). Le moulin Normand fut finalement incendié en 1963.

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal de Chester-Nord en 1894 et en 1897 mentionnent «le moulin Baril» puis «le moulin à farine de Léon Pelletier» dans le 1^{er} rang de Chester. Nous n'avons toutefois aucune autre information sur ces moulins.

Enfin, un autre moulin, propriété d'Alfred Paris, est en opération au début du siècle, dans le 7^e rang d'Arthabaska (appelé couramment 5^e rang de Chester puisqu'il en est, en quelque sorte, la continuité). En 1930, Paris aurait, semble-t-il, transporté le moulin dans le 8^e rang. Puis, il construisit un moulin à scie sur le lot 11 du 1^{er} rang de Chester, là où s'est développé

le hameau de Chester-Nord. Paris, qui possédait plusieurs terres dans la paroisse de Saint-Norbert, faisait l'élevage des chevaux et le commerce du bois. Ses chevaux servaient à la fois pour ses fermes, ses chantiers et sa scierie. Le moulin Paris a cessé ses opérations en 1945; il fut vendu à la famille Dubois de Plessisville l'année suivante.

5.2. LES FROMAGERIES

C'est vers 1875, profitant d'une conjoncture économique favorable aux exportations du Canada vers la Grande-Bretagne, que se réorganise l'agriculture québécoise. L'accent est alors nettement mis sur l'industrie laitière. C'est à ce moment que survient, en effet, ce que l'on pourrait appeler «le boom des beurrieres et fromageries». De 25 qu'elles étaient avant 1870, les beurrieres et fromageries du Québec sont au moins 140 en 1880.

En 1885, on compte 16 fabriques de fromage en opération dans le diocèse de Nicolet, mais aucune dans le comté d'Arthabaska. Wilbrod Demers, Wilfrid Legendre et Clément Therrien semblent être, en 1887, les premiers fromagers établis dans la paroisse de Saint-Norbert. Germain Saint-Pierre et Paul Tousignant figurent aussi parmi eux en 1891. L'année suivante, on dénombre six nouvelles fromageries dans la paroisse de Saint-Norbert: celle d'Alfred Ouellette, celle de David Dumont, celle de Saint-Pierre et Bourbeau, celle de Brunel et celle de la veuve Pellerin dans la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert, et celle de Joseph Prince à Chester-Nord.

La Société d'agriculture du comté d'Arthabaska est sur pied la même année, regroupant 11 cercles agricoles en 1893, 16 en 1896. Le comté d'Arthabaska se range alors au sixième rang des 59 comtés du Québec pour le nombre de membres (541). Le cercle de la paroisse de Saint-Norbert, qui compte 44 membres en 1893, est présidé par Georges Boulanger en 1897; Wilbrod Demers en est le secrétaire.





À l'époque, les commerces sont rarement identifiés. Voici la fromagerie de Louis Roux (1918)

Le cercle de Saint-Norbert était encore sur pied en 1940.

En 1897, Alfred Ouellette est associé à Léonard Perreault pour l'exploitation de l'unique beurrerie-fromagerie de la paroisse; celle-ci est située dans le village, sur le lot 379 du 10^e rang. L'année suivante, le 1^{er} mai 1898, les marguilliers permettent à Ouellette et Perreault de s'approvisionner en eau sur la terre de la fabrique pendant dix ans, au coût annuel de 35. La même année, les fromageries de David Dumont et Joseph Prince sont encore en opération, cependant qu'on ne relève aucune trace de celles de Brunel, de la veuve Pellerin et de Saint-Pierre et Bourbeau. L'une d'entre elles a-t-elle été achetée par Dolphis Boissonneau, nouveau fromager en 1897 ?

Activité économique en pleine expansion, l'industrie laitière est témoin d'une concurrence de plus en plus forte à la fin du XIX^e siècle. Sans cesse, des fromageries naissent puis meurent; les fromagers se succèdent les uns aux autres. Au début du XX^e siècle, le nombre de fromageries paraît nettement en baisse. Seule la fabrique du jeune Alcide Perreault, qui a succédé à Léonard, semble en activité dans la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska. Deux autres fabriques de fromage sont opérées à

Chester-Nord en 1923: celle d'Alcide Leblanc, dans le 1^{er} rang de Chester (lots 12 et 13), et celle d'Alphonse Côté, dans le 4^e rang de Chester (lots 126 et 128). En 1928, Willie Lafontaine est aussi fromager à Chester-Nord.

Au cours des années 1930, la fromagerie de Perreault est acquise par J.-Donat Nadeau; Perreault conserve un emplacement dans le village (lot 381) pour son commerce en activité jusque dans les années 1960. Pendant la même décennie (1930-40), Alcide Leblanc cède sa fabrique de fromage à Armand Lambert, tandis que Côté

cède la sienne à Vital Larrivée. Alcide Leblanc fonde alors la compagnie Leblanc et Leblanc enr, et se spécialise dans la fabrication d'accessoires de beurrerie et fromagerie. En 1938, Napoléon Alain est aussi fromager à Alainbourg. En 1945, J.-Donat Nadeau vend ses propriétés; celles-ci sont désignées sous le nom «ancienne fromagerie» en 1953. Lambert opère sa fabrique de fromage jusque dans les années 1950. À la même époque, Vital Larrivée vend la sienne à Lucien Lemarier qui l'opère pendant quelques années. En 1962, on ne trouve plus aucune fromagerie en activité dans la paroisse de Saint-Norbert.

5.3. LES BOUTIQUES ET PETITES ENTREPRISES, MÉTIERS ET PROFESSIONS

La structure d'une économie rurale, comme celle de la paroisse de Saint-Norbert, repose également sur un ensemble d'activités qui soutiennent, en quelque sorte, l'exploitation des fermes et le fonctionnement des principaux établissements industriels (moulins, fromageries, etc.): ce sont les multiples petites entreprises. On les retrouve, dans l'ensemble, concentrées dans le village: magasins, commerces, boutiques offrant des services spécialisés. Occupant chacune une ou deux personnes, parfois plus, ces en-



Four à pain chez les Houle, sur la route 263



"Mémère" Grenier (Philomène Gagnon) file la laine



En 1922, le métier à tisser faisait partie des meubles utilitaires

treprises sont souvent de type familial; dans ce cas, elles se transmettent, comme les terres, de pères en fils, de générations en générations. Ainsi, dès le XIXe siècle, des noms de familles sont particulièrement associés à certaines activités économiques: on dit alors que telle une est une «famille de marchands», telle autre une «famille de charpentiers», «de forgerons».

Un étranger faisant une promenade dans le village de Saint-Norbert ou dans l'un des hameaux de la paroisse (Chester-Nord, Alainbourg) verrait ici un magasin général et une boutique de forge, là une boutique de menuisier ou de charron, là encore une tannerie ou une cordonnerie. Mais toutes les entreprises n'ont pas pignon sur rue; plusieurs artisans travaillent dans la maison familiale ou dans un petit atelier, discret et non identifié, tandis que d'autres sont employés par



À droite, vieille boutique de Médéric Noël qui exerçait ses talents autant en menuiserie qu'en ébénisterie

des entrepreneurs plus prospères et bien établis. Il n'est donc pas possible de dresser un tableau complet des établissements et boutiques, ni de les dénombrer, de les localiser et de suivre à la trace leur évolution. Des sources d'archives, comme les recensements

fédéraux et les rôles d'évaluation municipaux, permettent cependant d'effectuer des relevés des mentions de métiers et professions à certaines époques. Ces relevés révèlent, en somme, les caractéristiques de la main-d'oeuvre et la structure socio-professionnelle de la population. C'est ce dont nous voulons rendre compte ici.

En 1861, c'est-à-dire au moment où l'on s'apprete à construire l'église en pierre de Saint-Norbert, la paroisse compte près de 1 300 habitants. Excluant les cultivateurs, les femmes au foyer, les enfants, les rentiers, les invalides et les sans-emploi, excluant aussi les meuniers (dont nous avons parlé précédemment) et certains professionnels du secteur tertiaire, comme les institutrices, la dizaine de servantes et domestiques, le bedeau, les prêtres et ecclésiastiques, la population de Saint-Norbert ne compte pas



Souvenir du temps passé: une des étapes du brayage du lin



Préparation pour le brayage du lin: Scène reconstituée pour la circonstance par la famille et les amis de Monsieur Rosaire Alain



moins de 18 marchands, professionnels et hommes de métiers dont quatre forgerons, quatre menuisiers, charpentiers ou ouvriers, deux cordonniers et une couturière (voir tableau 33).

Dix ans plus tard, soit en 1871, la population de la paroisse atteignant près de 1 800 habitants, le nombre de professionnels, hommes et femmes de métiers a aussi augmenté: on en compte au moins 35. Le nombre de marchands a doublé, passant de quatre à huit. De nouvelles mentions sont apparues, ce qui illustre une certaine diversification ou spécialisation des occupations. Les mentions doubles, par exemple: maçon et charpentier, sont aussi un nouveau constat (voir tableau 34).

Tableau 33
QUELQUES MENTIONS DE MÉTIERS ET PROFESSIONS
À SAINT-NORBERT EN 1861

<p>Forgerons Elzéar Baril Uldovic Béliveau Raphaël Côté Jean-Baptiste Perreault</p> <p>Menuisiers, charpentiers et ouvriers Joseph Champoux, charpentier Athanase Mailhot, menuisier David Poisson, menuisier Charles Roberge, ouvrier</p> <p>Cordonniers Charles Powell</p>	<p>Xavier Saint-Hilaire Couturière Bibianne Lévesque</p> <p>Marchand Guillaume Crépeau François Larivière Charles-Adrien Pacaud C. Pelletier</p> <p>Autres Charles Pacaud, avocat Philippe N. Pacaud, notaire Aimé Tousignant, huissier</p>
--	---

Tableau 34
QUELQUES MENTIONS DE MÉTIERS ET PROFESSIONS À SAINT-NORBERT EN 1871

<p>Meuniers et cardeurs Joseph Angers Nectaire Laurendeau David Talbot</p> <p>Forgerons et voituriers Alexandre Allie, forgeron et voiturier (26 ans) Louis Cloutier, forgeron (30 ans) Désiré Delisle, forgeron (28 ans) Jean-Baptiste Perreault, forgeron (40 ans)</p> <p>Maçons, charpentiers et tonneliers Henri Gagné, maçon et charpentier Antoine Gagnon, maçon Louis Jean, charpentier Vincent Jutras, charpentier Joseph Noël, maçon Rémi Ouellet, tonnelier David Poisson, tonnelier Vital Talbot, charpentier Abraham Tanguay, maçon</p> <p>Cordonniers et charrons Charles Beaupré, cordonnier Onésime Cantin, cordonnier Ambroise Morin, cordonnier et charron Édouard Sénéchal, cordonnier</p>	<p>Tanneur Guillaume Turcotte (24 ans)</p> <p>Couturières et modistes Delphine Champoux (28 ans), modiste Louise Fournier (36 ans), couturière</p> <p>Marchands et commerçants P.W. Bilodeau, commerçant Joseph Drouin, commerçant Amable Fournier, marchand général François Larivière, marchand Pierre Larivière, commerçant Isidore Létourneau, maquignon Marc-Aurèle Pacaud, marchand Casimir Vallières, marchand de bois</p> <p>Autres Jean-Baptiste Allard, bedeau Étienne Cantin, machiniste Georges Champoux, huissier Pierre Juneau, courrier Alphonse H. Pacaud, courtier Philippe N. Pacaud, notaire et maître de poste Auguste-Cléophas Roy, physisien et chirurgien</p>
--	--



Une cabane à sucre où la production des produits de l'érablé était d'une importance économique vitale.

Notons ici que David Poisson, qui se déclarait menuisier en 1861, exerce le métier de tonnelier lors du recensement de 1871. Soulignons aussi que les quatre forgerons, ainsi que les deux couturières ou modistes et le tanneur exploitent tous leurs propres boutiques dans la municipalité de Saint-Norbert. Au moins une autre boutique de forge est en opération à Chester-Nord.

En 1871 les boutiques de forge de Saint-Norbert fonctionnent 12 mois par année, sauf celle de Jean-Baptiste Perreault qui n'est opérée que pendant huit mois. Utilisant ensemble près de 200 quintaux de fer et d'acier valant environ 640\$, elles effectuent divers ouvrages et travaux de réparation évalués à 1 700\$. La boutique de forge d'Alexandre Allie est doublée d'une boutique de charron qui, elle aussi, est en activité toute l'année durant. Allie, assisté d'un employé, fabrique ou répare des voitures et des meubles.

La modiste Delphine Champoux

exploite son entreprise toute l'année. En 1871, elle achète des matières premières (des étoffes de toutes sortes) pour une valeur de 400\$ et verse 300\$ en salaire à trois engagées. Ses produits finis, vendus 1 200\$, lui rapportent un profit net de 500\$. La boutique de Louis Fournier, de son côté, opère pendant huit mois en 1871. Utilisant

de la soie et des rubans comme matière première, évaluée à 86\$, elle produit 72 chapeaux de femmes vendus 115\$, soit environ 1,60\$ chacun. Enfin, la tannerie de Guillaume Turcotte, opérée durant toute l'année en 1871, utilise 440\$ de peaux crues dans la préparation de 800\$ de cuir ordinaire destiné aux selliers et cordonniers.



La boutique de foyer de Raoul Talbot



Le recensement de 1881 apporte encore quelques nouveautés dans les déclarations de métiers et professions exercés à Saint-Norbert (voir tableau 35). On dénombre, en effet, pas moins de 36 «journaliers», 13 dans la municipalité de Saint-Norbert et 23 dans celle de Chester-Nord, dont l'occupation précise est incertaine mais généralement liée – nous le savons – aux travaux de ferme. On remarque également la présence d'une sage-femme, Ursule Roy, 64 ans, et de quelques «bourgeois», dont Godefroy Lafontaine de Chester-Nord, qui s'ajoutent à la liste des autres occupations ou états.

Pendant les deux dernières décennies du XIXe siècle et des trois premières du XXe, soit le demi-siècle qui va des années 1880 jusqu'aux années 1930, le portrait socio-économique de la paroisse de Saint-Norbert paraît inchangé. Mises à part les fromageries qui apparaissent et disparaissent au cours de cette période, les entreprises de Saint-Norbert continuent

d'offrir des services axés essentiellement sur des activités traditionnelles.

Vers 1891, les 11 forgerons et voituriers, les neuf charpentiers et ouvriers, les cinq cordonniers et selliers, ainsi que les sept marchands et commerçants forment encore le plus gros contingent de la population villageoise exerçant un métier ou une profession. On observe cependant un certain changement dans les vocables utilisés pour désigner des occupations. Di-

verses sources d'archives pour les années 1887, 1891 et 1896 permettent de constater, en effet, que des professionnels se déclarent tantôt charpentiers tantôt ouvriers, d'autres tantôt ouvriers tantôt menuisiers. Le vocable «industriel» apparaît aussi à cette époque: il désigne, semble-t-il, aussi bien les propriétaires que les employés travaillant dans un établissement industriel, par exemple les cardeurs et les fouteurs.



Édifice logeant la Caisse populaire et la ferblanterie chez Antonio Poisson

Tableau 35
QUELQUES MENTIONS DE MÉTIERS ET PROFESSIONS À SAINT-NORBERT EN 1881

<p>Meuniers Édouard Bernard Joseph Gosselin</p> <p>Forgerons et voituriers Alexandre Allie, forgeron et voiturier Joseph et Paul Boissonneau, forgerons Louis Cloutier, forgeron Désiré Delisle, forgeron et voiturier Jean-Baptiste Perreault, forgeron</p> <p>Maçons, menuisiers, charpentiers, tonneliers Jean Dumas, tonnelier Alexis Gosselin, charpentier (Chester-Nord) Joseph Noël, maçon et charpentier Alfred Tousignant, menuisier</p> <p>Cordonniers, selliers et charrons Ambroise Morin, cordonnier et charron Jean-Baptiste Roy, sellier Édouard Sénéchal, cordonnier</p> <p>Tanneur Guillaume Turcotte</p>	<p>Couturières Adélaïde L'Heureux (Chester-Nord) Williamine Saint-Pierre</p> <p>Marchands et commerçants Joseph Drouin Cyrille Fournier Onésime Lambert (Chester-Nord) François Larivière Médard Luneau Hector Poisson Victor Roberge Alary Roy</p> <p>Boucher Honoré Beaupré (Chester-Nord)</p> <p>Autres Clovis Beauchesne, huissier Georges Champoux, huissier Philippe-N. Pacaud, notaire Aimé Tousignant, huissier</p>
---	---

Excluant, encore ici, les cultivateurs, les femmes au foyer, les enfants, les 8 à 10 journaliers travaillant sur des fermes, les

servantes et serviteurs (au moins quatre), les institutrices, le curé et les autres prêtres et la quinzaine de rentiers, le tableau 36 dénombre 56

personnes exerçant des métiers ou professions non agricoles ou tertiaires à Saint-Norbert vers 1891.

Tableau 36
QUELQUES MENTIONS DE MÉTIERS ET PROFESSIONS À SAINT-NORBERT EN 1891

<p>«Industriels», meuniers et fromagers Joseph et Omer Angers, industriels Édouard Côté, meunier Wilbrod Demers, fromager et marchand-épicié Cloride Juneau, industriel Wilfrid Legendre, fromager (Chester-Nord) Joseph Rheault, industriel Germain Saint-Pierre, fromager Clément Therrien, fromager Paul Tousignant, fromager</p> <p>Forgerons et voituriers Alexandre Allie, forgeron et voiturier Gustave Beaumier, forgeron Jules Cantin, forgeron Louis Cloutier, forgeron Désiré Delisle, forgeron et voiturier Alphonse Durand, forgeron Médéric Noël, voiturier Alfred Ouellet, forgeron Jean-Baptiste Perreault, forgeron Charles Tousignant, forgeron Elzéar Trottier, forgeron</p> <p>Menuisiers, charpentiers et ouvriers Hector Allie, ouvrier Alphonse Bouffard, ouvrier Athanase Lavigne, charpentier-marchand Joseph Noël, charpentier-marchand Octave Noël, charpentier-ouvrier Louis Normand, charpentier-ouvrier Napoléon Normand, charpentier-ouvrier Richard Normand, menuisier-ouvrier Alfred Tousignant, charpentier</p> <p>Tailleur de pierre Alfred Laliberté</p>	<p>Cordonniers Auguste Bilodeau Magloire Brousseau Joseph Champagne Henriette Croteau Édouard Sénéchal</p> <p>Tanneurs A. Gosselin Guillaume Turcotte</p> <p>Tailleur Roméo Allie</p> <p>Tisserande Alphonsine Poisson</p> <p>Couturières ou modistes Délia Baril Élizabeth Bouffard Nydia Juneau Mathilde Paquin Williamine Saint-Pierre Virginie Trottier</p> <p>Marchands et commerçants Pierre Bouffard Joseph Drouin J.-Achille Gagné J.-B. Houde G.N.R. Lafontaine Hector Poisson Alary Roy</p> <p>Autres Clovis Beauchesne, huissier Lilly Mercier, musicienne Louis Roy, bedeau Hercule Savoie, médecin-chirurgien</p>
--	--



Au moment où frappe la crise du début des années 1930, le profil socio-économique de la paroisse de Saint-Norbert a subi très peu de modifications. Les métiers traditionnels forment encore le plus gros contingent des occupations, quoique leur nombre ait diminué. Certaines activités sont disparues (modiste, tailleur) cependant que de nouvelles occupations sont apparues: barbier, boulanger, plâtrier. Les rôles d'évaluation municipaux donnent la localisation des propriétés de ces professionnels (voir tableau 37).

Les rôles d'évaluation et les procès-verbaux des séances des conseils municipaux fournissent aussi, dans certains cas, des indications qui permettent d'apporter ici quelques précisions sur les établissements:

- Hector Allie et Raoul Talbot opèrent chacun une boutique de forge, de même qu'Henri Pruneau qui aurait – semble-t-il – acheté celle



Restaurant "dépanneur" de 1951 dans Chester-Nord

- de Charles Paquette;
- Émile Laroche possède une sucrerie dans le 6e rang, près de l'entreprise de Donat Talbot et Frères;
- Raymond Luneau opère sa propre boulangerie;
- Georges Mailhot a obtenu du Conseil municipal de Norbertville un permis pour l'établissement d'un abattoir de bêtes à cornes.

Tableau 38
QUELQUES MENTIONS DE MÉTIERS ET PROFESSIONS À SAINT-NORBERT – 1947-62

Meuniers Joseph et Ronald Lapierre	Henri Sévigny (garage)
Forgerons et voituriers Henri Pruneau Arsène Thibault	Ferblantier, plombier et marchand de fer Antonio Poisson
Garagistes, mécaniciens et camionneurs Gédéon Binette, camionneur Gabriel Caouette (garage) Henri Lambert (garage) Jean-Paul Morin, camionneur Alphonse Nadeau, camionneur Omer Roy, camionneur	Menuisier, peintres et ouvriers Maurice et Arthur Alain, peintres Joseph Goudreau, ouvrier Armand Leblond, ouvrier Médéric Noël, ouvrier Philippe Noël, menuisier (boutique)
	Cordonnier-sellier Alfred Létourneau

Tableau 38
QUELQUES MENTIONS DE MÉTIERS ET PROFESSIONS À SAINT-NORBERT – 1947-62
(SUITE)

<p>Marchands et commerçants</p> <p>Robert Beaudet</p> <p>Donat Camiré</p> <p>Philippe Drouin</p> <p>Florian Gardner</p> <p>Willie Hamel, commerçant de volailles</p> <p>Maurice Létourneau</p> <p>Gérard Lévesque</p> <p>Alphonse Nadeau, commerçant de volailles</p> <p>Désiré Pépin, négociant (verger)</p> <p>Renaud Pépin, abattoir</p> <p>Alcide Perreault</p> <p>Adélar Roy</p> <p>Jean-Maurice Roy</p>	<p>Georges Mailhot, boucher-épiciers</p> <p>Omer Nadeau, boulanger</p> <p>Jean-Louis Roux, boulanger-épiciers</p>
<p>Bouchers, boulangers et épiciers</p> <p>Roger Boisvert, boucher</p> <p>Gilles Girard, boulanger</p> <p>Hertel Lemieux, boucher</p> <p>Lionel Lemieux, boulanger</p> <p>Roger Lemieux, boucher</p>	<p>Hôteliers et restaurateurs</p> <p>Renaud Boucher</p> <p>Armand Gosselin</p> <p>Albert Saint-Pierre</p>
	<p>Barbier</p> <p>Maurice Sévigny</p>
	<p>Gérantes de banque</p> <p>Rosanna et Laurentia Dumas</p>
	<p>Autres</p> <p>Arthur et Réal Allie, entrepreneurs de pompes funèbres</p> <p>Joseph Bouffard, sacristain</p> <p>Philippe Côté, opérateur de téléphone</p> <p>Dame Léon Lemieux, opératrice de téléphone</p>

Dès les premières années de l'après-guerre, la paroisse de Saint-Norbert, à l'instar du pays, présente un profil socio-économique fort différent de celui du début du siècle. Plusieurs facteurs sont à l'origine de transformations profondes dont les signes sont à peine perceptibles à l'aube de la Révolution tranquille: émergence de grandes industries de pointe, formation de coopératives, syndicalisation des travailleurs, déve-

loppement des moyens de transport et de télécommunication, exode rural, urbanisation et mobilité de la main-d'oeuvre, grossissement du secteur des activités tertiaires.

Les mentions de métiers et professions exercés à Saint-Norbert au cours des années 1950 illustrent ce passage de la société dite traditionnelle à la société actuelle. On remarque, par exemple, que les cordonniers, menuisiers, charpentiers, autrefois très nom-

breux, sont en voie de disparition, tandis qu'on ne compte plus aucun fromager. La plupart des boutiques et scieries, ainsi que les fabriques de fromage ont cédé leur place à de nouvelles activités économiques parmi lesquelles plusieurs sont étroitement liés au prodigieux développement de l'automobile. Ainsi, on dénombre au moins sept garagistes, mécaniciens ou camionneurs qui ont remplacé la majorité des forgerons, voituriers et sel-



liers. D'autres occupations sont nées plus particulièrement du phénomène de la mobilité des populations que permet l'automobile. C'est le cas des hôteliers et des restaurateurs.

À ce relevé succinct pourraient s'ajouter les mentions de ceux et celles qui se déclarent «journaliers» (une vingtaine), ménagères (dont les deux ménagères du curé: Yvonne Luneau et Lucienne Lauzière), institutrices, professeurs et infirmières. Ces dernières professions, n'étant pas forcément exercées à Saint-Norbert, sont particulièrement représentatives de la nouvelle caractéristique de la

main-d'oeuvre: sa mobilité. À partir des années 1960, on dénombre, en effet, de plus en plus de travailleurs qui, résidant à Saint-Norbert, se rendent chaque jour à Victoriaville, Arthabaska, Princeville ou ailleurs pour travailler. Il se trouve sans doute aussi des travailleurs à Saint-Norbert qui résident à l'extérieur de la paroisse.

L'amélioration des conditions socio-économiques et les nombreuses réformes effectuées dans tous les domaines au cours de la Révolution tranquille, en particulier dans le système d'éducation, la santé et la fonc-

tion publique, amèneront une accentuation de la mobilité de la main-d'oeuvre. Cela se traduit, à Saint-Norbert, par l'apparition de nouvelles occupations et même, chez un certain nombre de travailleurs, par une réorientation professionnelle. On voit, par exemple, le boucher Roger Boisvert et le marchand Renaud Pépin (1962) se déclarer tous deux fonctionnaires en 1968. Le tableau 39 rend compte de quelques-unes des occupations à Saint-Norbert à cette époque. On y dénombre plus qu'un seul forgeron et un seul menuisier-ouvrier.

Tableau 39
QUELQUES MENTIONS DE MÉTIERS ET PROFESSIONS À SAINT-NORBERT VERS 1968-71

Meunier Ronald Lapierre	Gérant et assistante-gérant de caisse Antonio Poisson, gérant de caisse Lucienne Poisson, assistante-gérant de caisse
Forgeron Henri Pruneau	Fonctionnaires Robert Boisvert Roger Boisvert Renaud Pépin
Garagistes et camionneurs Maurice Baril, camionneur Gabriel Caouette, garagiste Ubaldo Lambert, garagiste Jean-Paul Morin, camionneur Jules Roy, camionneur	Autres Robert Beaudet, maître de poste Jean-Claude Béliveau, livreur Yves Béliveau, livreur Joseph Bouffard, sacristain Jean-Guy Caouette, opérateur Roch Gardner, professeur Huguette Gauvreau, institutrice Jacques Hébert, sculpteur Gilles Létourneau, courrier-postier Amédée Morin, concierge Michel Morin, infirmier Michel Paquin, presseur Yves Samson, professeur
Menuisier-ouvrier Philippe Noël	
Marchands et commerçants Donat et Aldéa Camiré Florian Gardner Alphonse Nadeau Jean-Maurice Roy	
Bouchers, boulangers et épiciers Fernand Béliveau Roland Létourneau Georges Mailhot	
Hôteliers et restaurateurs Alcide Camiré, restaurateur Marcel et Guy Lecours Noël Létourneau André Rheault, restaurateur	
Barbier Armand Boutet	

Pour compléter ce profil socio-professionnel, il faudrait ajouter, ici encore, la vingtaine de «journaliers», techniciens et autres employés, ainsi que les nombreux producteurs agricoles.

Enfin, comme dans le cas des tableaux précédents, le portrait de la population de Saint-Norbert, vers 1968-71, ne serait complet qu'en y ajoutant les femmes au foyer, prêtres, retraités,

étudiants, enfants, invalides et sans-emploi.

Après les perturbations des décennies 1960 et 1970, le profil socio-professionnel de la paroisse de Saint-Norbert paraît stabilisé au cours des années 1980. Malgré les conjonctures économiques difficiles, malgré les périodes d'inflation, de taux de chômage élevé et de récession, les petites entreprises de la paroisse réussissent à se maintenir. En dépit de la proximité des centres importants de Victoriaville et d'Arthabaska, le nombre d'établissements florissants à Saint-Norbert demeure étonnamment élevé. Certaines entreprises parviennent même, aujourd'hui, à concurrencer avantageusement des commerces extérieurs. L'Association des gens d'affaires de Norbertville (A.G.A.N.) n'est pas étrangère à la vitalité et au dynamisme actuel des marchands, commerçants et professionnels. En 1992, on comptait plus d'une trentaine d'entreprises prospères dans la paroisse, toutes membres de l'A.G.A.N. (voir tableau 40).

Soulignons ici que les entreprises Quincaillerie Saint-Louis et Excavation Bois-Francs se sont méritées les premiers prix 1992 décernés par l'A.G.A.N. lors du premier gala Méritas tenu au centre communautaire de Norbertville le 28 novembre 1992.

5.4. AUTRES ÉTABLISSEMENTS, SERVICES ET INSTITUTIONS

Outres les moulins, fabriques, boutiques, petits ateliers et commerces mentionnés précédemment, plusieurs autres établissements ont aussi contribué au développement socio-économique de Saint-Norbert depuis 150 ans. Le manque ou l'absence d'informations archivistiques et documentaires ne permettent pas, ici, de démontrer et d'apprécier leur rôle dans l'histoire de la paroisse. Les registres municipaux fournissent cependant quelques indications fragmentaires qui autorisent, pour le moins, à souligner leur existence à un moment ou à un autre.

Tableau 40
QUELQUES-UNS DES ÉTABLISSEMENTS PROSPÈRES
DE SAINT-NORBERT EN 1992

Bar L' Ambiance (Danielle Jacques)	rue Prince
Cabane à sucre Solange et René Savoie	route de la Rivière
Débosselage Bois-Francs enr. (Jean Poirier)	route 263
Distributions Robert Lachapelle inc. [produits et équipements sanitaires]	rang Dion
Épicerie P.S. Gardner enr.	rue Demers
Érablière Clau-Jack Ltée	rue Landry
Excavation Bois-Francs enr. (Fernand Guérard)	route 263
Excavation G. Caouette inc.	rue Prince
Excavation Labbé enr. (Jean-Claude Labbé)	rang Lainesse
Excavation Marc Lemay inc.	rue Prince
Fraisière J.-M. Couture	rang Dumas
Garage Donald Lemieux enr.	rue Prince
Garage Pierre Vallée enr.	rue Landry
Garage Renald Morin	route 263
Garage René Labbé [atelier de réparation]	chemin Laurier
Garage Sylvain Bélanger enr.	chemin Laurier
Hélices Laurin enr.	Parc des Cèdres
Jean-Paul Bernard, camionneur	rue Des Loisirs
J.L. Sports enr.	chemin Laurier
Jules Roy, commerçant d'animaux	rue Prince
Marcel Lecours, commerçant de foin	rue Prince
Meubles Jean Bernard enr.	rue Prince
Mini-pourvoirie d'Obélix	Parc des Cèdres
Pourvoirie Norbertville enr. (Yvon et René Labbé)	
Quincaillerie Saint-Louis inc. (Claude Saint-Louis)	route 263
Radiateurs Labrie enr. (Simon Labrie)	7e rang
Rendez-vous des aubaines enr. [commerce de meubles et appareils ménagers]	chemin Laurier
Restaurant Lydia (Lucien Fréchette)	chemin Laurier
Salle des Érables (Ronaldo Tanguay)	chemin Laurier
Scierie Jacques Lemieux enr.	chemin Laurier
Soudure et Transport Léo Boilard enr.	6e rang
Super Labyrinthe Jolibois	
Transport Yvon Dion	7e rang



LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES FORESTIERS CANADIENS DE SAINT-NORBERT

Cette compagnie est établie dans la paroisse en 1917. Localisée au cœur du village, sur une partie du lot 433 dans le 11e rang, elle semble avoir fermé ses portes vers 1947. Le bâtiment est converti en salle paroissiale vers 1952.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE SAINT-NORBERT

Établie en 1945 sur le site de l'ancienne fromagerie J.-Donat Nadeau (lots 377, 378 et 379), la Société coopérative de Saint-Norbert semble avoir eu une existence éphémère: en 1950 le site est occupé par le garage d'Henri Lambert. La Société coopérative agricole de Princeville, qui comptait 30 membres à Saint-Norbert en 1953, semble avoir pris la relève.

TRICOT NORBERTVILLE

Vers 1956, la famille Grimard de Plessisville, propriétaire de la compagnie Textiles Somerset, ouvre une petite industrie de tricot à Saint-Norbert. Établie sur une partie du lot



L'actuelle centrale automatique de Télébec

381, sur la rue Prince, elle prend le nom de Tricot Norbertville. Cédée à des intérêts de Sorel, elle devient Tricot Richelieu vers 1962; elle est appelée Richelieu Knitting inc. vers 1970.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DE SAINT-NORBERT

Il fut une époque où presque cha-

cune des paroisses au Québec opérait son propre réseau téléphonique. Il en fut ainsi à Saint-Norbert. Le 5 août 1912, la Compagnie de téléphone de Saint-Norbert obtient du Conseil municipal de la paroisse l'autorisation d'installer des lignes dans les chemins publics. La présence de téléphonistes et de réparateurs de téléphones n'est toutefois signalée qu'à la fin des années 1940: Philippe Côté (1947), Dame Léon Lemieux (1950-53), Arsène Thibault (1956-59) en sont. Mais ce n'est qu'en 1962 que la Compagnie de téléphone de Saint-Norbert est inscrite comme propriétaire au rôle d'évaluation municipal; elle possède, en effet, une partie du lot 433. Le 1er avril 1981, la compagnie, qui compte 293 abonnés, devient la propriété de Télébec Ltée.

LE BUREAU DE POSTE DE SAINT-NORBERT

Comme l'église, l'école, le magasin général, la caisse populaire et la salle paroissiale, le bureau de poste compte parmi les éléments qui paraissent essentiels à l'agglomération villageoise. Saint-Norbert possède donc aussi le sien: dès 1858, les procès-verbaux du conseil municipal de Saint-Norbert mentionnent la présence d'un bureau de poste dans la paroisse. Pendant



Autrefois, une préposée de la centrale téléphonique devait brancher les connexions



Magasin général qui servait également de bureau de poste à Chester-Noord

longtemps, les maîtres de poste ont exercé leur fonction dans leurs propres résidences ou commerces. Le notaire Philippe N. Pacaud vers 1871, Hector Poisson vers 1910, Camille Métivier des années 1930 aux années 1950, Philippe Drouin vers 1962 et Robert Beaudet vers 1968-71 furent tous maîtres de poste à Saint-Norbert. C'est Rollande Lemieux qui en assume le poste.

UNE SUCCURSALE DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Il appert qu'une succursale de la Banque provinciale du Canada serait établie dans la paroisse de Saint-Norbert en 1888 et qu'elle aurait été en opération jusqu'au milieu des années 1950. Rosanna et Laurentia Dumas vers 1944-53, de même qu'Arthur Allie vers 1947 en auraient assumé la gérance.

LA CAISSE POPULAIRE LES DEUX CANTONS

Enfin, la paroisse de Saint-Norbert est aussi dotée de sa propre institution financière coopérative depuis les premières années du Mouvement Desjardins.

Le 7 décembre 1939, suite à une conférence publique donnée par Agésilas Kirouac, représentant de l'Union régionale des caisses popu-



Pour recevoir les jeunes de l'école, la postière Rollande Morin Lemieux a sorti son costume d'époque.

laire de Trois-Rivières, une assemblée des paroissiens est tenue dans le but de fonder une caisse populaire à Saint-Norbert. Le conseil d'administration, présidé

par Camille Métivier, est aussi composé de Joseph Lemieux, Isidore Létourneau, Omer Lavigne et Noël Legendre. Ce dernier, qui cumule aussi les fonctions de secrétaire et gérant, établit le comptoir de la caisse populaire dans son propre magasin général.

L'année suivante (1940), Antonio Poisson, ferblantier, plombier et marchand de fer, est nommé gérant en remplacement de Legendre. Le siège social de la caisse est alors déménagé, selon la coutume, dans la résidence du nouveau gérant. Assisté de Lucienne Poisson jusqu'en 1972, Antonio Poisson assume la gérance de la caisse jusqu'à ce que l'institution soit relocalisée, en 1982, dans un nouvel édifice, sur la rue Notre-Dame, au centre du village. Ce bâtiment est agrandi en 1987 au coût de 150 000\$.

Entretiens, soit le 5 décembre 1972, la Caisse populaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska et la Caisse populaire de Sainte-Hélène-de-Chester sont fusion-nées pour former la Caisse populaire Les Deux Cantons, affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec.

En 1989 la Caisse populaire Les Deux Cantons comptait 1 030 membres et cinq employés dont quatre à temps complet. Elle disposait d'un actif de 7,6 millions de dollars et d'un portefeuille de prêts de 6,5 millions de dollars.



La caisse populaire, aujourd'hui



ANNEXE 1

Mutations territoriales: paroisse et municipalités, 1846-1940

Le chiffre en caractères gras, figurant à la suite du fait enregistré, réfère à l'illustration cartographique (cartes A à F) des pages suivantes.

1846

(24 novembre) Érection de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska; territoire [parties des cantons d'Arthabaska et de Chester] détaché de la municipalité d'Arthabaska (*Proclamation; confirmée par la Loi 18 Vict., chap. 100, sanctionnée le 30 mai 1855*). (1)

1855

(18 avril) Érection canonique de la paroisse de Saint-Norbert; territoire comprenant les rangs 6 à 17 du canton d'Arthabaska et les lots 21 à 28 des rangs 1 à 5 du canton de Chester (*Décret canonique*). (2)

1856

(9 octobre) AMPUTATION: la «Pointe d'Arthabaska» [les rangs 14 à 17] est détachée de la paroisse de Saint-Norbert et annexée à la paroisse de Sainte-Sophie-d'Halifax (*Décret canonique*). (3)

(26 décembre) ANNEXION: les lots 13 à 28 du 1er rang d'Halifax sont détachés de la paroisse de Sainte-Sophie et annexés à la paroisse de Saint-Norbert (*Décret canonique de l'archevêque de Québec*). (4)

1858

(1er janvier) AMPUTATION: la «Pointe d'Arthabaska» [partie du 13e rang et les rangs 14 à 17] est détachée de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska et annexée à la municipalité du canton d'Halifax-Nord (5a); et

ANNEXION: les lots 13 à 28 du 1er rang d'Halifax sont détachés de la municipalité du canton d'Halifax-Nord et annexés à la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska (5b) (*Loi 20*

Vict., chap. 134, sanctionnée le 10 juin 1857).

(23 juillet) Décret canonique de l'évêque de Trois-Rivières entérinant l'annexion, par l'archevêque de Québec, des lots 13 à 28 du 1er rang d'Halifax à la paroisse de Saint-Norbert. (6)

1859

(1er janvier) Érection de la municipalité du canton de Chester-Est: les parties du territoire municipal de Saint-Norbert-d'Arthabaska situées dans les cantons de Chester [parties des rangs 1 à 5] et d'Halifax [lots 13 à 28 du 1er rang] sont annexés à la nouvelle municipalité du canton de Chester-Est (*Loi 22 Vict., chap. 39, sanctionnée le 24 juillet 1858*). (7)

1860

(1er janvier) AMPUTATION: le restant du 13e rang du canton d'Arthabaska est détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska et annexé à la municipalité d'Halifax-Nord (*Loi 22 Vict., chap. 67, sanctionnée le 4 mai 1859*). (8)

(19 janvier) Érection civile de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska; territoire comprenant les rangs 6 à 13 du canton d'Arthabaska, les lots 21 à 28 des rangs 1 à 5 du canton de Chester, et les lots 13 à 28 du 1er rang d'Halifax. (9)

1871

(1er janvier) Érection de la municipalité de Chester-Nord; territoire [lots 21 à 28 des rangs 1 à 5 du canton de Chester et du 1er rang d'Halifax] détaché de la municipalité du canton de Chester-Est (*Loi 34 Vict., chap. 32, sanctionnée le 24 décembre 1870*). (10)

1888

(13 décembre) AMPUTATION: une partie du 6e rang [lots 9 à 12] et du 7e rang [lots 9 à 11] d'Arthabaska sont détachés de la paroisse de Saint-Norbert et annexés à la paroisse de Sainte-Victoire (*Décret*

canonique; confirmé par une Proclamation civile le 11 mars 1889). (11)

1890

(2 avril) AMPUTATION: une partie du 6e rang [lots 9 à 12] et du 7e rang [lots 9 à 11] d'Arthabaska sont détachés de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska et annexés à la municipalité de la paroisse de Sainte-Victoire-d'Arthabaska (*Loi 53 Vict., chap. 78*). (12)

1893

(11 décembre) AMPUTATION: le restant du 6e rang d'Arthabaska [lots 1 à 8] est détaché de la paroisse de Saint-Norbert et annexé à la paroisse de Saint-Christophe (*Décret canonique; confirmé par une Proclamation civile le 22 février 1894*). (13)

1906

(27 décembre) ANNEXION: les lots 13 à 20 du 1er rang d'Halifax et les lots 15 à 20 du 1er rang de Chester sont détachés de la municipalité du canton de Chester-Est et annexés à la municipalité de Chester-Nord (*Arrêté en conseil, Gazette officielle du Québec, vol. 38, p. 36*). (14)

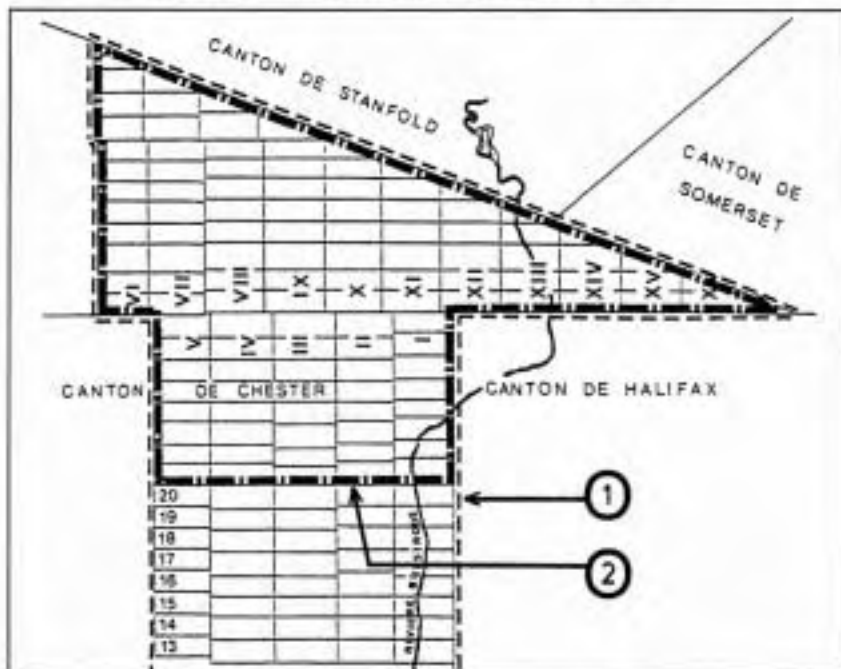
1913

(20 décembre) ANNEXION: la partie est du lot 17 et les lots 18, 19 et 20 du 1er rang du canton de Chester sont détachés de la paroisse de Sainte-Hélène et annexés à la paroisse de Saint-Norbert (*Décret canonique*). (15)

1940

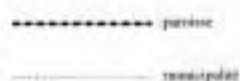
(27 juillet) Érection de la municipalité du village de Norbertville; territoire [lots 363 à 388 dans le 10e rang et lots 412 à 439 dans le 11e rang] détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska (*Gazette officielle du Québec, vol. 72, n° 30, p. 2296-2297*). (16)

CARTE A: LIMITES ORIGINELLES: MUNICIPALITÉ (1) ET PAROISSE (2)

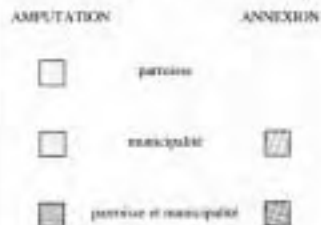


SAINT-NORBERT D'ARTHABASKA

LIMITES

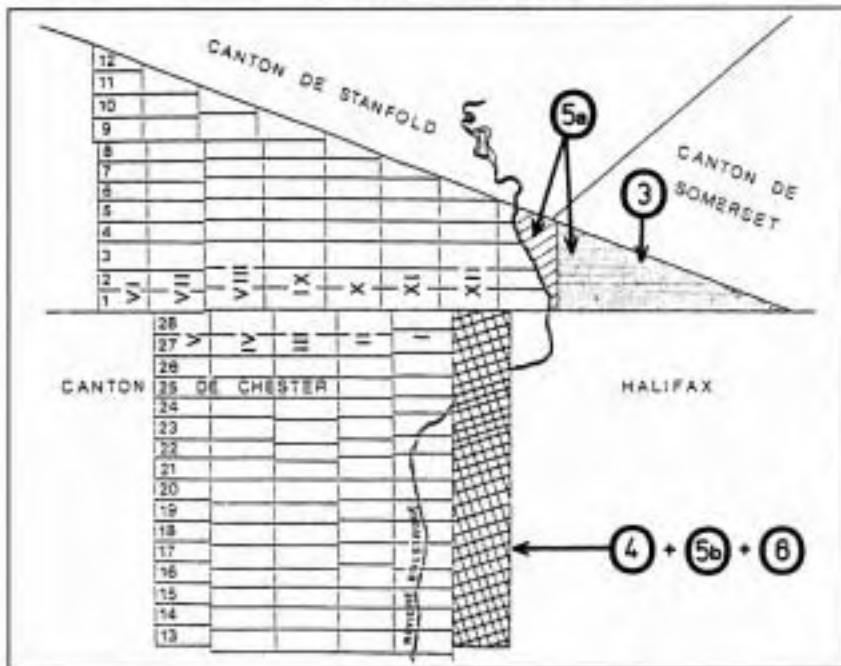


MUTATIONS TERRITORIALES



N.B. Les chiffres encadrés sur les cartes (par exemple ①) réfèrent à la description des faits enregistrés, pages 26 à 37.

CARTE B: MUNICIPALITÉ ET PAROISSE : AMPUTATIONS (3 ET 5a) ET ANNEXIONS (4, 5a ET 6)



SAINT-NORBERT D'ARTHABASKA

LIMITES



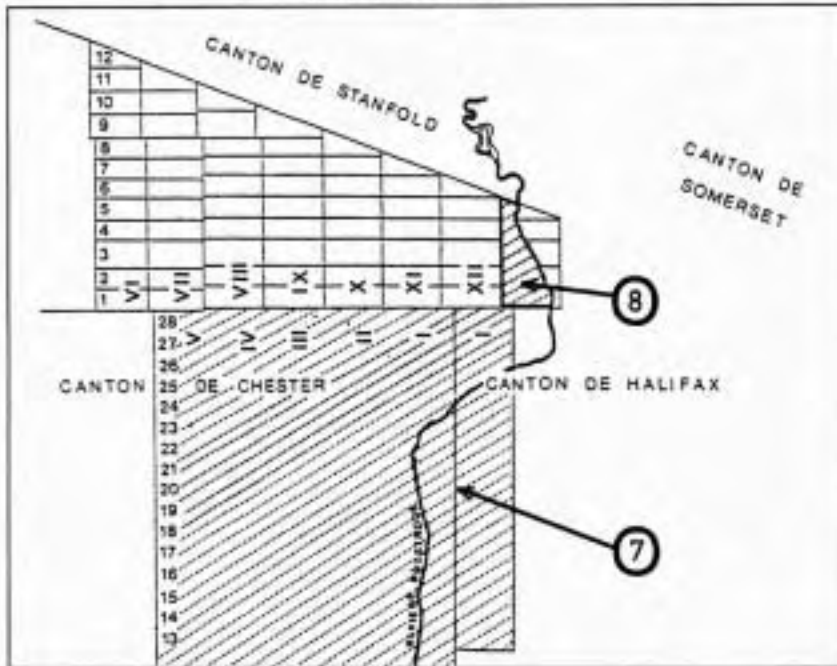
MUTATIONS TERRITORIALES



N.B. Les chiffres encadrés sur les cartes (par exemple ①) réfèrent à la description des faits enregistrés, pages 26 à 37.



CARTE C : MUNICIPALITÉ : FORMATION DE CHESTER-EST (7) ET AMPUTATION:
RESTANT DE 1^{er} RANG (8)



SAINT-NORBERT D'ARTHABASKA

LIMITES

----- paroisse

..... municipalité

MUTATIONS TERRITORIALES

AMPUTATION

ANNEXION

□ paroisse

□ municipalité

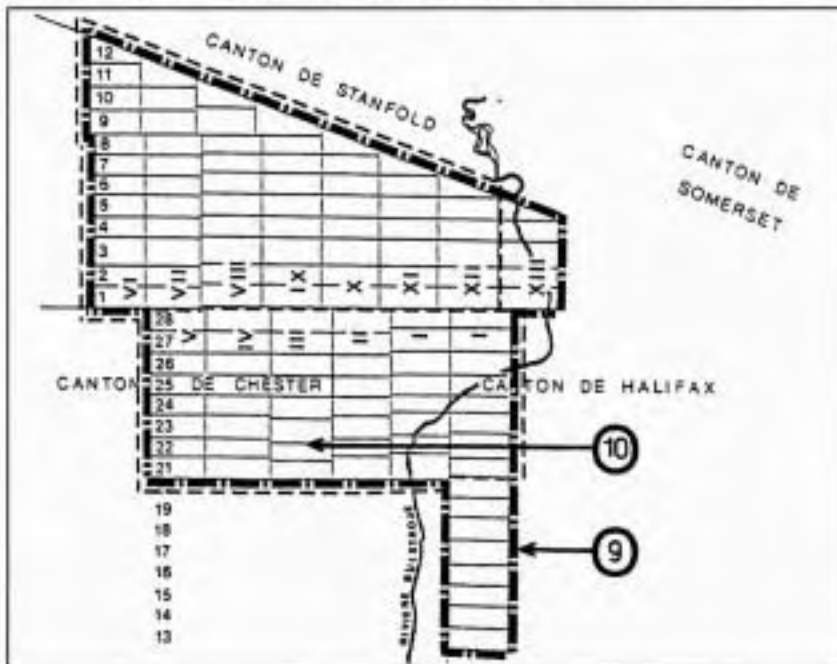
■ paroisse et municipalité

▨

▩

N.B. Les chiffres encadrés sur les cartes (par exemple 7) réfèrent à la description des faits enregistrés, pages 26 à 37.

CARTE D : LIMITE DE LA PAROISSE CIVILE (9) ET FORMATION DE CHESTER-NORD (10)



SAINT-NORBERT D'ARTHABASKA

LIMITES

----- paroisse

..... municipalité

MUTATIONS TERRITORIALES

AMPUTATION

ANNEXION

□ paroisse

□ municipalité

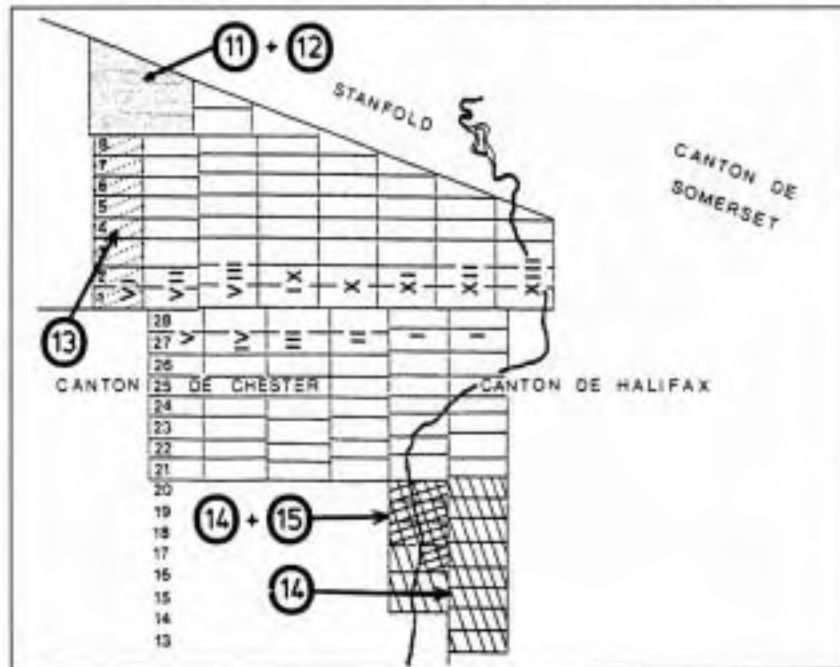
■ paroisse et municipalité

▨

▩

N.B. Les chiffres encadrés sur les cartes (par exemple 9) réfèrent à la description des faits enregistrés, pages 26 à 37.

CARTE E : MUNICIPALITÉ ET PAROISSE : AMPUTATIONS (11, 12 ET 13) ET ANNEXIONS (14 ET 15)



SAINT-NORBERT D'ARTHABASKA

LIMITES



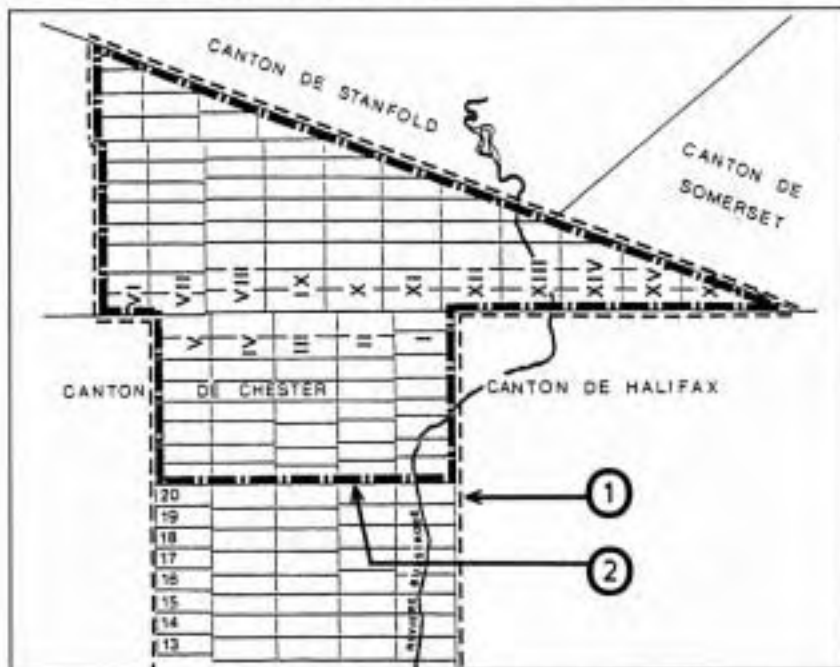
MUTATIONS TERRITORIALES

AMPUTATION ANNEXION



N.B. Les chiffres encadrés sur les cartes (par exemple 11) réfèrent à la description des faits enregistrés, pages 26 à 37.

CARTE F : FORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORBERTVILLE (16)



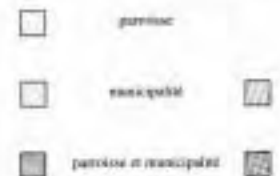
SAINT-NORBERT D'ARTHABASKA

LIMITES



MUTATIONS TERRITORIALES

AMPUTATION ANNEXION



N.B. Les chiffres encadrés sur les cartes (par exemple 16) réfèrent à la description des faits enregistrés, pages 26 à 37.



ANNEXE 2

Statistiques sur la paroisse de Saint-Norbert

Les données des tableaux suivants sont tirées des rapports annuels sur l'état de la paroisse, des procès-verbaux de visites pastorales, des cahiers de recensements paroissiaux et du *Livre des documents à conserver* de la paroisse de Saint-Norbert.

A. Population de la paroisse (communiant et non communiant) et nombre de familles (cultivateurs et emplacements), 1855-1991

Année	POPULATION			NOMBRE DE FAMILLES		
	Total	Communiants	Non commu.	Total	Cultivateurs	Emplacements
1855	1343	799	544			
1857	1500					
1859	1656	985	671	240		
1863	1297					
1868	2093					
1873	1804	1118	686			
1876	1846	1152	694			
1879	1853	1164	689	276		
1880	1662	1025	637	245		
1881	1533	1025	508	243		
1882	1594	1063	531	253	233	20
1883	1615	1050	565	243		
1884	1531	1108	423	247	217	30
1885	1602	1072	530	251	208	43
1886	1644	1062	582	265		
1887	1570	1045	525	260		
1888	1587	1017	570	248	209	39
1889	1500	998	502	250		
1890	1385	942	443	220	178	42
1893	1389	935	454	225		
1894	1360	902	458	204	153	51
1897	1308	854	454	214	175	39
1899	1346	902	444	227		
1900	1310	850	460	212	160	52
1903	1300	850	450	240		
1904	1268	790	478	224	178	46
1906	1237	775	462	193	143	50
1909	1205	743	462	198	148	50
1912	1246	894	352	211	161	50
1913	1250	900	350	211	161	50
1915	1334	960	374	211	161	50
1918	1250	950	300	196	146	50
1921	1222	963	259	193	140	53
1924	1119	879	240	183	137	46
1925	1138	923	215	188		
1926	1109	885	224	192		
1927	1087	858	229	192	132	60
1928	1080	880	200	190		
1929	1065	837	228	188		
1930	1082	861	221	194	144	50
1931	1077	852	225	195		
1932	1106	872	234	196		
1933	1104	893	211	197	138	59
1934	1093	893	200	195		

1935	1066	857	209	189		
1936	1092	866	226	193	143	50
1937	1056	850	206	190		
1939	1044	822	222	196	136	60
1940	1064	860	204	198		
1941	1035	832	203	200		
1942	1034	822	212	201	140	61
1943	995	800	195	199		
1944	1026	811	215	201		
1945	993	785	208	201	146	55
1946	962	774	188	205		
1947	969	764	205	203		
1948	996	780	216	210		
1949	1026	817	209	213		
1950	1007	801	206	209		
1951	1033	813	220	209		
1952	1026	769	257	208	150	58
1953	1024	827	197	207	140	67
1961	1018	850	168	200		
1963	974	811	163	197		
1964	958	839	119	194		
1965	942	743	199	193		
1966	901	717	184			
1985	963			263		
1986	967			263		
1987	989			275		
1990	1022			271		
1991	1029			272		

**B. Population de la paroisse (communiants, non communiants et familles):
distribution dans le village et les rangs, 1885-1952**

Année	V I L L A G E			R A N G S			
	Total	Commu-Non niants commu.	Familles Total	Commu-Non niants commu.	Familles Total	Familles Total	
1885		100	37	972		214	
1888		125	38	892		210	
1890		112	40	830		180	
1894		140	46	762		158	
1897		150	40	704		174	
1900		180	47	670		165	
1904		115	40	675		184	
1906		100	55	675		138	
1909		150	50	593		148	
1912		172	50	722		161	
1915		180	50	780		161	
1921		177	53	786		140	
1924	193	156	37	50	926	203	133
1925	196	168	28	52	942	187	136
1926	210	177	33	57	899	191	135
1927	220	180	40	57	867	189	135
1928	204	179	25	53	876	175	137
1929	207	171	36	53	858	192	135
1930	222	185	37	56	860	184	138
1931	235	190	45	58	842	180	137
1932	246	201	45	59	860	189	137
1933	250	205	45	59	854	166	138



1931	235	190	45	58	842	662	180	137
1932	246	201	45	59	860	671	189	137
1933	250	205	45	59	854	688	166	138
1934	245	200	45	57	848	693	155	138
1935	240	197	43	55	826	660	166	134
1936	240	203	37	57	852	663	189	136
1937	220	192	28	55	836	658	178	135
1938	262	225	37	59	802	631	171	138
1939	235	203	32	57	809	619	190	139
1940	227	203	24	58	837	657	180	140
1941	214	201	13	60	821	631	190	140
1942	199	191	8	58	835	631	204	143
1943	209	199	10	61	786	601	185	138
1944	207	195	12	60	819	616	203	141
1945	194	180	14	62	799	605	194	139
1946	193	182	11	62	769	592	177	143
1947	211	186	25	65	758	578	180	138
1948	235	197	38	67	761	583	178	143
1949	256	212	44	70	770	605	165	143
1950	248	206	42	65	759	595	164	144
1951	257	210	47	70	776	603	173	139
1952				69				139

C. Population de la paroisse:
distribution dans le village et par rangs, 1935-51

	Rivière Nicolet	La Montagne	Haut du rang	Bas du rang	Chester-Nord	Alainbourg	5e rang	4e rang	Petit rang	Campagne	Village	Paroisse
1935	96		139			227	208	98	58	826	240	1 066
1936	102		132			238	210	106	64	852	240	1 092
1937	104		138			231	213	93	57	836	220	1 056
1938	104		135			215	199	95	54	802	262	1 064
1939	87		147			224	199	93	59	809	235	1 044
1940	91		162			226	208	93	57	837	227	1 064
1941	88		163			218	208	91	53	821	214	1 035
1942	91		155			237	202	96	54	835	199	1 034
1943	89		155			211	188	90	53	786	209	995
1944	92		148			236	181	108	54	819	207	1 026
1945	91		145			234	180	92	57	799	194	993
1946	89		30	73	121(1)	142	169	90	55	769	193	962
1947	82	31	35	65	88	144	168	88	57	758	211	969
1948	95	32	30	59	99	141	167	79	59	761	235	996
1949	102	35		92	100	139	175	65	62	770	256	1 026
1950	102	34	36	62	94	140	164	75	52	759	248	1 007
1951	101	31	30	65	100	155	160	79	55	776	257	1 033

D. Nombre de familles dans la paroisse:
distribution dans le village et par rangs, 1935-51

	Rivière Nicolet	La Montagne	Haut du rang	Bas du rang	Chester-Nord	Alainbourg	5e rang	4e rang	Petit rang	Total	Village	Paroisse
1935	15		24			37	31	16	11	134	55	189
1936	15		24			37	31	17	12	136	57	193
1937	16		26			36	31	16	10	135	55	190
1938	16		27			38	29	17	11	138	59	197
1939	15		29			40	28	16	11	139	57	196
1940	16		29			39	31	15	10	140	58	198
1941	16		29			38	30	17	10	140	60	200
1942	16		28			40	30	19	10	143	58	201
1943	16		27			38	29	18	10	138	61	199
1944	17		27			39	28	20	10	141	60	201
1945	17		27			39	27	19	10	139	62	201
1946	19		5	14	25(1)	24	28	18	10	143	62	205
1947	18	6	7	13	18	23	26	17	10	138	65	203(2)
1948	19	7	5	13	18	25	30	16	10	143	67	210
1949	19	8		18	18	25	30	15	10	143	70	213
1950	19	8		20	17	25	29	17	9	144	65	209
1951	18	8	5	13	16	26	28	16	9	139	70	209

(1) et haut du rang
(2) "plus deux institutrices"

Source : A.P.S.N., dénombrements religieux, 1935-1951

E. Populations municipales, 1871-1991

Année	Municipalité de la paroisse de Saint-Norbert	Municipalité de Chester-Nord	Municipalité du village de Norbertville
1871	852	780	
1881	820	926	
1891	836	640	
1901	746	511	
1911	683	645	
1921	698	528	
1931	672	460	
1941	341	420	236
1951	371	456	248
1956	378	427	275
1961	270	413	291
1966	294	376	252
1971	269	321	282
1976	264	213	304
1981	533	257	295
1986	550	245	271
1991	605	239	270



F. Baptêmes, mariages et sépultures à Saint-Norbert: 1858-1953				G. Premières communions à Saint-Norbert: 1859-1953			
Année	Baptêmes	Mariages	Sépultures				
1858	115	9	34	1859	64	1919	42
1873	109	13	43	1885	61	1922	35
1878	74	5	37	1888	57	1925	34
1880	72	14	40	1891	35	1928	23
1883	74	11	27	1894	50	1931	26
1884	59	19	24	1897	45	1934	42
1887	66	8	20	1900	34	1937	23
1890	53	17	43	1903	47	1940	25
1893	73	12	25	1906	36	1942	15
1896	64	-	-	1909	62	1945	20
1900	58	19	29	1912	56	1948	22
1903	75	9	33	1914	35	1953	29
1906	60	10	19				
1909	58	12	22				
1912	56	7	17				
1913	44	8	27				
1915	48	6	30				
1918	43	3	40				
1921	40	6	19				
1924	37	7	14				
1927	33	7	18				
1930	30	10	14				
1933	28	6	21				
1936	40	6	20				
1939	50	7	19				
1942	34	8	10				
1945	29	10	11				
1948	25	8	12				
1953	40	3	13				

SOURCES ET DOCUMENTATION

1. SOURCES PRINCIPALES

ARCHIVES DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT:

Rapports annuels sur l'état de la paroisse de Saint-Norbert, 1873-1953.

Recensements paroissiaux, 1912-1966, 7 cahiers ou registres:

- un registre (200 pages) pour les années 1912, 1918 et 1924 à 1934;
- un registre (239 pages) pour les années 1935 à 1951;
- un cahier à spirale pour les années 1961 et 1962;
- quatre cahiers pour chacune des années 1963 à 1966.

Registres des délibérations de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Norbert, 1844-1965, 3 volumes:

- vol. I (1844-1886),
- vol. II (1886-1927),
- vol. III (1927-1965).

Procès-verbaux des visites pastorales des évêques de Trois-Rivières et de Nicolet, 1855-1956, dans les Registres des délibérations de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Norbert.

Livre des documents à conserver, registre, manuscrit, 48 pages.

Saint-Norbert

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA:

Registres des procès-verbaux d'assemblées des commissaires d'écoles de la municipalité scolaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska, 1854-1959, 5 volumes:

- vol. I (1854-1874),
- vol. II (1874-1897),
- vol. III (1897-1926),
- vol. IV (1926-1949),
- vol. V (1949-1959).

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA:

Registres des procès-verbaux des séances du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, 1855-1989, 9 volumes:

- vol. I (1855-1866),
- vol. III (1887-1906),
- vol. IV (1906-1924),
- vol. V (1924-1942),
- vol. VI (1942-1965),
- vol. VII (1965-1972),
- vol. VIII (1972-1979),
- vol. IX (1979-1984),
- vol. X (1984-1989).

Note: Le volume II (1866-1887) est manquant.

Rôles d'évaluation de la municipalité de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska.

CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE NORBERTVILLE:

Registres des procès-verbaux des séances du Conseil municipal du village de Norbertville, 1940-1991, 5 volumes:

- vol. I (1940-1954),
- vol. II (1954-1963),
- vol. III (1963-1977),
- vol. IV (1977-1986),
- vol. V (1986-1991).

Rôles d'évaluation de la municipalité du village de Norbertville.

CORPORATION MUNICIPALE DE CHESTER-NORD:

Registres des procès-verbaux des séances du Conseil municipal de Chester-Nord, 1883-1991, 8 volumes:

- vol. III (1883-1891),
- vol. IV (1891-1913),
- vol. V (1913-1935),
- vol. VI (1935-1949),
- vol. VII (1949-1969),
- vol. VIII (1969-1982),
- vol. IX (1982-1986),
- vol. X (1986-1991).

Note: Nous n'avons pu avoir accès aux volumes I et II qui couvrent la période 1871 à 1883.

Rôles d'évaluation de la municipalité de Chester-Nord.

STATISTIQUE CANADA (OTTAWA):

Recensements du Canada, 1861, 1871, 1881, 1891, sous-districts de recensement «Saint-Norbert-d'Arthabaska» et «Chester-Nord», microfilms, Centre d'études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières.

2. SOURCES SECONDAIRES

BRADSTREET COMPANY. *Commercial Reports embracing the bankers, merchants, manufacturers and others, in the United States and the Dominion of Canada*, New York, The Bradstreet Company, vol. 78, juillet 1887, section «Quebec», p. 28.



- Centenaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska, 1845-1945*. Cahier souvenir, [juillet 1945], 16 pages.
- La Caisse populaire Les Deux Cantons, 1939-1989: 50 ans de service*. Cahier souvenir, [1989], 20 pages.
- DESSAUTELS, Mgr. *Manuel des curés pour le bon gouvernement temporel des paroisses et des fabriques dans le Bas-Canada, etc. etc.* [...], Montréal, Imprimerie John Levell, 1864, 285 pages.
- ÉVÊCHÉ DE NICOLET. *Annuaire du diocèse de Nicolet, 1978-1993*.
- LEVELL, John. *Canadian Dominion Directory for 1871*, Montréal, Printed and published by John Levell, 1871, p. 1467.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Nicolet, 1885-1960*, 9 volumes.
- SECRETARIAT NATIONAL DE L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, *Coutumier à l'usage des directeurs diocésains, directeurs paroissiaux, zélateurs, zélatrices*, Québec, 1950, 46 pages.
- L'Union des Cantons de l'Est (Arthabaska)*, 9 août 1945.

3. DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

- ALLAIRE, J.-B.-A., *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*. Vol. 1: *Les anciens*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, 543 pages; vol. 2: *Les contemporains*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie de «La Tribune», 1908, 623 pages.
- BERGERON, Arthur, *Le clergé du diocèse de Nicolet, 1885-1958*. Wickham, [s.é.], 1958, 336 pages.
- BLANCHARD, Raoul. *Le Canada français. Province de Québec. Étude géographique*. Montréal, Librairie Arthème Fayard (Canada) Ltée, 1960, 314 pages.
- FAFARD, Rémi, *Le clergé du diocèse de Nicolet, 1885-1979*. Nicolet, Presses du Bien Public, 1979, 488 pages.
- MAILHOT, Charles-Édouard. *Les Bois-Francs, Arthabaska*. La Cie d'imprimerie d'Arthabaskaville Imprimeur, 1914, 468 p.
- ROY, Jean et Daniel ROBERT, *Le diocèse de Nicolet: populations et territoires, 1851-1991*. Centre d'études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, janvier 1993, 257 pages, plan, cartes, index toponymique.

4. ÉTUDES ET APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

- CARRIER, Maurice, Jules MARTEL et Raymond PELLETIER, «Les squatters dans le canton d'Arthabaska, 1835-1866», *Revue d'ethnologie du Québec*, 1 (1975), Éditions Leméac, p. 81-116.
- COMITÉ HISTORIQUE DE SAINT-NORBERT, *Textes et documents d'histoire de la paroisse de Saint-Norbert*. Rapport préparé par Jean Roy et présenté au ministère de la Culture du Québec, direction régionale Mauricie-Bois-Francs, septembre 1992, 66 pages, plan, tableaux, graphiques.
- GAGNON, Serge et René HARDY, *L'Église et le Village au Québec, 1850-1930*, Éditions Leméac, 1979, 174 pages.
- ROY, Jean et Daniel ROBERT, «Les rapports annuels des curés et l'histoire des paroisses dans la seconde moitié du XIXe siècle», *Archives*, 16, juin 1984, p. 31-59.
- ROY, Jean et Daniel ROBERT, «Deux évêques trifluviens en visite (Thomas Cooke, Louis-François Laflèche) et la gestion des paroisses, 1852-1898», *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Études d'histoire religieuse, 57, 1990, p. 89-110.

Au fil des ans

*par le
comité de l'album*



Sylvie Baril vêtue d'un costume d'époque qu'elle a elle-même confectionné

SOURCES DU SAVOIR

*La formation est étroitement liée au développement de toute communauté.
L'évolution de la jeunesse est rattachée à l'éducation prodiguée
car c'est par l'éducation reçue que tout individu acquiert son identité propre
et développe son appartenance au milieu.*

*Les jeunes de la paroisse de Saint-Norbert ont profité durant plusieurs années
de la compétence et du dévouement des religieuses
de l'Assomption de la Sainte-Vierge en matière d'enseignement.
La présence dans le milieu d'un mouvement populaire appelé Cercle des Jeunes
Agriculteurs a aussi marqué la vie paroissiale.*

*Leurs influences respectives sont toujours pressenties et constituent
un précieux héritage pour les générations futures.*

SOEURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE

Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet se souviennent, en ce 150^e, de la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska.

En 1958, la centralisation des écoles se réalise; l'Administration générale de la Congrégation acquiesce à la demande de la Commission scolaire et assure la présence de religieuses à l'institution.

Quatre religieuses assument une obédience en août 1958; et, par la suite, jusqu'en juin 1972, vingt-sept religieuses oeuvrent dans l'école, soit à la direction, soit à l'enseignement.

C'est ainsi qu'elles écrivent une page dans la vie des Norbertains. N'est-il pas vrai que l'histoire se caractérise par l'intensification des présences humaines, et, qu'elle élargit ces présences vers le passé comme vers l'avenir.

Dans cette perspective, une même visée pour la formation des jeunes: parents et autorités scolaires,

professeurs et élèves, religieuses et pasteurs collaborent à la vitalité du monde étudiant.

Le désir profond des parents, pour l'éducation de leurs jeunes, est de toute évidence dans la construction de l'école. Un plan bien pensé la rend fonctionnelle pour recevoir garçons et filles, de la première à la onzième année inclusivement.

Les parents répondent généreusement aux appels des autorités scolaires; leur compréhension soutient la direction; le personnel enseignant trouve, en eux, appui et réconfort.

L'Administration scolaire n'a qu'à se louer de l'heureuse initiative d'une seule école pour les enfants de la paroisse.

SOUVENIR D'ADMIRATION!

Dans ce contexte, la tâche des enseignants devient moins onéreuse, un degré par classe. Les professeurs veillent à la formation intégrale de leurs élèves, s'intéressent aux méthodes pédagogiques les meilleures, s'appliquent à transmettre un

savoir sûr, travaillent avec ténacité, d'autant plus que plusieurs enseignantes sont natives de la paroisse.

Leur dévouement trouve une réponse dans les succès obtenus. Une discipline cohérente facilite la formation sociale. L'organisation générale de l'école s'oriente vers l'épanouissement des potentialités aussi bien des professeurs que des élèves.

L'accueil chaleureux des professeurs des écoles limitrophes favorise le partage des compétences. Certains événements heureux rassemblent parents et invités. La joie habille le coeur de tous.

SOUVENIR D'AMITIÉ

Travailler avec des jeunes, pour des jeunes, un engagement toujours nouveau pour des religieuses éducatrices paroissiales. Leur action professionnelle met l'accent sur l'enseignement religieux; la liturgie s'y prête bien, soutenue par l'animation des pasteurs; des agirs connexes créent aussi des approches évangéliques de fraternité.

Saint-Norbert



Activité animée par Soeur Saint-Gildard

Même la situation géographique de l'école invite au dépassement. Elle est sise au flanc d'une colline rocheuse sur laquelle surplombe le clocher de l'église. Ainsi se fonde et s'affirme à la fois ce mystérieux dépassement dans l'espace et le temps.

Une statue de Notre-Dame de la Confiance, érigée sur un talus devant l'école, nimbe de sa blanche vigie les espoirs de tous. Elle répète à la population: "Regarde l'Étoile, invoque Marie".

SOUVENIR DE FRATERNITÉ!

Un 150e, plus qu'une fête! La relecture de l'hier à la lumière de l'aujourd'hui. Qui dira d'où partent la préface et les chapitres d'une histoire plus que séculaire: rencontres humaines, événements, émotions, ... tout un ailleurs spatio-temporel, un lointain passé inscrit dans l'actuel présent. Cette célébration enveloppe et conditionne d'un halo relationnel l'au-delà mystérieux du futur.

Reconnaissance aux neuf familles qui ont donné leur fille à la Congrégation. Hommages à nos anciens et anciennes élèves, aux parents et professeurs. À toute la population: **FÉLICITATIONS!**

Des Soeurs de l'Assomption sont

passées à l'histoire de la paroisse de Saint-Norbert. Elles se souviennent avec bonheur.

Photo des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.

VOICI LA LISTE DES FEMMES ISSUES DE SAINT-NORBERT DEVENUES SOEURS ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE:

NOM CIVIL	(NOM DE RELIGION)
Marie Gingras	(Sr Sainte-Constance),
Amanda Paris	(Sr Saint-Germain),
Maria Côté	(Sr Sainte-Irène),
Émérentienne Lafond	(Sr St-Pierre-Nolosque),
Delphine Tourigny	(Sr Saint-Eusèbe),
Émilda Fréchette	(Sr Saint-Edgar),
Emma Dupuis	(Sr Saint-Gédéon),
M.-Blanche Béliveau	(Sr Marie-de-Gethsémani),
Gabrielle Roux	(Sr Jean-du-Crucifix),
Marcelle Baril	(Sr Marcelle-Marie).



CERCLE DES JEUNES AGRICULTEURS DE SAINT-NORBERT



Voyage à Sainte-Anne-de-Beaupré et visite du Zoo de Québec et des bureaux du journal l'Action Catholique

Vers 1945, un groupe de jeunes se réunissent pour fonder un cercle de Jeunes Agriculteurs sous l'égide d'un agronome-propagandiste Monsieur Joyal du Ministère de l'Agriculture

du Québec, remplacé en 1947 par Monsieur J.-Vincent Lanouette, agronome-propagandiste; Monsieur Hector Rivard lui succédera en 1964. Cet organisme avait pour but la

formation sociale et professionnelle des jeunes garçons et filles du milieu rural. Il regroupait les jeunes de 12 à 25 ans. Son programme d'action était le suivant: exposition locale de génisses laitières choisies dans le troupeau de leurs parents. Ce concours portait deux volets: la qualité de la bête et l'habileté de l'exposant à la présenter. Les gagnants des expositions locales participaient à la journée des Jeunes Agriculteurs à l'exposition régionale de Victoriaville.

Nous étions à la période de l'électrification rurale. La Compagnie Shawinigan Water and Power organisait un concours dans tous les cercles de la région. À l'examen, le cercle qui obtenait la meilleure moyenne était proclamé champion lors d'une réception organisée en son honneur. Le cercle de Saint-Norbert



Voyage à Montréal: à l'Oratoire Saint-Joseph et au Jardin botanique pour y admirer les aménagements paysagers. Ces voyages avaient un but éducatif

Saint-Norbert



Pour la deuxième fois, en 1959, le cercle de Saint-Norbert gagnait le Trophée Shawinigan (après une première victoire en 1952)

de Saint-Norbert a été champion en 1952 et en 1959.

En 1951, l'ensemble des cercles de Jeunes Agriculteurs de la région de Victoriaville et de Nicolet fondèrent une fédération appelée Association des Jeunes Ruraux (AJR) et elle existe encore en 1995.

notamment: Monsieur Yvon Roux qui fut directeur à la fondation et par la suite jusqu'en 1953; Monsieur Gilles Gauvreau a été lauréat de la médaille d'or du mérite juvénile agricole provincial dans la section "Diplômé en agriculture" en 1957; Monsieur Fernand Labonté qui fut élu directeur en 1961 et en 1962, de plus, il a été récipiendaire de la médaille de bronze du mérite juvénile agricole provincial

dans la section "Non-diplômé en agriculture" en 1960; Madame Lucille Gauvreau qui fut élue directrice en 1963 et en 1964.

Le cercle organisait aussi des voyages. Rappelons celui de 1947, à la Basilique Sainte-Anne de Beaufort, au jardin zoologique et une visite aux bureaux de l'ancien journal l'Action Catholique, celui de 1951, à l'Oratoire Saint-Joseph et au Jardin Botanique de Montréal et celui de 1953 ayant pour but la visite de la ferme expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Sur le plan local, le côté culturel n'était pas négligé. Des pièces de théâtre venaient meubler l'ensemble du programme d'action.

À une certaine période, le nombre



Le 3 décembre 1960, Fernand Labonté, alors qu'il était le lauréat de la médaille de bronze du Mérite agricole; Gilles Gauvreau pour sa part avait gagné la médaille d'or en 1957.

des membres totalisa 75 jeunes mais suite à la régionalisation scolaire, le cercle cessa ses activités en 1972.



Communauté à l'oeuvre

Le dynamisme d'un milieu se révèle à la richesse et à la multitude de ses réalisations. tous y trouvent leur épanouissement personnel: pour les uns, les heures passées à travailler en équipe à l'élaboration d'un projet commun sont enrichissantes, pour d'autres, c'est à travers la création d'une oeuvre qu'elle soit littéraire, artistique ou artisanale qu'ils en arrivent à une plus grande plénitude

BÉNÉVOLAT

La communauté paroissiale de Saint-Norbert profite de l'occasion que lui offre l'album pour dire sa reconnaissance à toutes ces équipes de bénévoles responsables du dynamisme qui se répand à travers toute sa population.

Principaux représentants des associations



De gauche à droite: en arrière: Yves Samson (âge d'or), Jacques Lemieux (comités des loisirs), Fernand Guérard (A.G.A.N.), Jean-Marie Labonté (corporation du Moulin La Pierre), René Savoie (centre communautaire); en avant: Danielle Vallée (bibliothèque), Annette St-P.-Gauvreau (chorale), Nicole Baril (pastorale liturgique), Céline Bernier (S.S.J.B.), Jacqueline Boulanger (A.F.É.A.S.)

Comité de la bouffe



Robert et Monique D'Argy



Lucille et René Grenier



Bruna et Marcel Labrie

Saint-Norbert

Comité de pastorale liturgique

La corvée

À travers les époques, de multiples bénévoles ont su apporter leur contribution pour qu'à Saint-Norbert une bonne qualité de vie soit toujours respectée.



De gauche à droite: Jean-Paul Fleurant, prêtre, Francine Grenier, Joanne Brochu, Diane Hamel, Carole Rheault, Francine Côté, Denise Brunelle et Lucien Rousseau, prêtre; étaient absents: Nicole Baril, responsable, Germaine et Hégésippe Hamel, Emilienne Landry, Diane Beauchesne, Christian Nault et Danielle Génion



La paroisse au complet allait porter main forte au fermier dans l'épreuve

De multiples autres comités ont oeuvré et oeuvrent encore pour le bien-être de la communauté. Il nous a été impossible de tous les signaler mais à tous nous disons merci pour leur dévouement et leur sens de l'entraide.



Les générations s'associent dans le travail pour la mise en conserve des légumes du jardin



VIE THÉÂTRALE

La vie culturelle théâtrale a toujours été très active dans notre communauté. Voici quelques photos qui nous le démontrent. D'autres pièces ont été montées mais nous n'avons pas de preuves.



SAINT-FRANÇOIS ET LE MÉCHANT HOMME, jouée à l'occasion du 100e en 1945. Germain Pépin, Martin Roy, Maurice Alain, Gérard Perreault (Norbert Voyer, Camille Girouard, Paul-Émile Allie, Émile Lemieux jouaient aussi dans cette pièce et Jean-Baptiste Pépin était l'organisateur)



Dans les années 1960 Fête à l'école



Toujours dans les années 1960 - Les Vagabonds, Les reconnaissez-vous?



1948, LE PRESBYTÈRE EN FLEURS jouée par les compagnons du village. en avant: Roger Lemieux, Monsieur Alphérie Taillon, curé, Émile Lemieux et Lionel Lemieux; en arrière: Madeleine Perreault, Benoît Gendreau, Monique Noël et Thérèse Camiré



L'AGENCE DES COEURS EN DÉTRESSE

Saint-Norbert



VIE DE FAMILLE (1980): Lucie Leblanc, Jeanne d'Arc Savoie, Marielle Savoie, Louise Mailhot, Annette St P. Gauvreau, Ginette Gardner, Solange Savoie et Marie-Rose Drouin



Animation de fêtes, 1980: Ginette Gardner, Christian Gardner, Marie-Rose Drouin, Marielle Savoie et Solange Savoie



Et la vie théâtrale continue, le 8 avril 1994, LES LAVIGUEURS se retrouvent à l'église de Saint-Norbert-d'Arthabaska: de gauche à droite: Frédéric Gauthier, Marie-Claude Nault, Guimond Marcoux, Pascal Therrien, Marie-Anne Baril, Nathalie Beauchesne, André Marcoux, Francine Côté, Mélanie Côté, Isabelle Côté et Yannick Michel

Les textes étaient adaptés et souvent conçus par les actrices qui se devaient aussi de créer les décors à partir de "rien", de faire la vente des cartes. Chacune travaillait selon ses possibilités et ses disponibilités.

Tout en étant une façon de se libérer du quotidien souvent pré-occupant c'était, pour les comédiennes, un excellent moyen de prendre de l'assurance, d'apprendre à rire de soi et d'être capable de parler face à un public. Elles avouent ainsi avoir développé des talents personnels ce qui leur a ouvert plusieurs portes sur des fonctions diverses à l'intérieur des différentes associations paroissiales ou municipales.

Les pièces étaient jouées à guichet fermé devant des salles comblées. Cette équipe faisait aussi de l'animation pour les soirées d'enfants. Il y a eu une tournée dans les villages voisins avec **L'agence des coeurs en détresse** en 1983-1984.

Les talents d'acteurs ont toujours existé dans notre paroisse, de nombreuses pièces ont été jouées dans la **Salle des Forestiers**, plus tard dans la salle de l'école et même à l'église.

Les gros succès de cette troupe furent: **La visite s'en vient**, 1983 et 1987, la création **La douce vengeance**, **Vie de famille**, **L'agence des coeurs en détresse**.



LES LAVIGUEURS, sont là: Mélanie Côté, Isabelle Côté, Marie-Anne Baril et Pascal Therrien

Saint-Norbert

CHORALE

Dans la paroisse de Norbertville, nous avons une belle histoire entourant nos chants d'église. Il nous faut remonter dans les années quarante pour relater les débuts de cette tradition: la chorale.

À l'époque, une poignée d'hommes aimant le chant agrémentaient l'office de leurs voix. Ces hommes,

Médéric Noël, Philippe Roy, Émile Roy, Oscar Paquin et combien d'autres, pratiquaient le plain-chant, qui était un peu plus brusque et saccadé que notre chant populaire. Beau temps, mauvais temps, été comme hiver, l'office se célébrait avec ces cantiques qui déjà s'accompagnaient de musique d'orgue jouée par Dame Camille Métivier, résidente

de la paroisse. Lorsque cette dernière ne pouvait se présenter, ce sont messieurs Philippe ou Émile Roy qui prenaient les notes de l'instrument en main et ce sont eux qui ont succédé à Dame Métivier lors de sa retraite après quelques années de bons et loyaux services.

En 1947, le curé Joyal se joignit à notre communauté et avec lui, sous la direction de Monsieur Renaud Boucher le chant grégorien (latin) fut utilisé. Jusqu'en 1952, ces chants furent pratiqués par les membres de la chorale. De 1952 à 1964, Monsieur Roger Lemieux nous apporte le chant à partitions que nous appelons aussi chant populaire. Sont apparus par la suite plusieurs changements. Des conditions furent imposées pour les messes "rythmées" afin de nous conformer aux directives du pape. Et les gens de l'époque étaient assez réticents à cette idée. Mais les mélodies l'emportèrent et par la suite, des voix de femmes s'ajoutèrent à la chorale traditionnelle.

En 1963, M. Jean-Paul Landry devint le directeur (jusqu'en 1970) et le chant en latin fut remplacé par le chant en français, tout en conservant cependant le latin pour les messes de minuit seulement.

De 1973 à 1983, M. Yves Samson devint maître-chant de l'office du dimanche. De 1983 à nos jours, M. Jean-Paul Landry reprit la direction de la chorale, secondé à l'orgue par Dame Yolande Gardner.

Nombreux et talentueux sont les organistes qui ont agrémenté les chants dans notre église. On se souvient des débuts marqués par Dame Métivier suivie de MM. Philippe et Émile Roy, de Dame Jeannine Bouffard, de M. Norbert Lemieux, de Dame William Gosselin, de Dame Gaby Bécotte, de Dame Lise Gagné, de M. Claude Lupien, de Dame Anne Beauchesne.

Une bien belle histoire que celle de notre chorale, tant de gens disparus, nos pionniers, ceux qui ont succédé et ceux qui viendront à leur tour bercer nos offices de leurs voix, de leur musique. Je ferme les yeux un instant et je les entends...



Chorale en 1987: en avant: Steve Labbé, Marie-Antoinette Génion et Joël Ferland; 2e rangée: Daniel Gauvreau, Jean-Marie Ferland (directeur de la chorale), Marielle Savoie, Yolande Gardner (organiste), Jean-Paul Landry (directeur de la chorale), et Réjean Landry; 3e rangée: Jean-Baptiste Gagné, Marie-Rose Drouin, Claudine Lévesque, Émilienne Landry et Donald Landry; 4e rangée: Maryse Landry, Diane Landry, Danielle Génion, Alice F. Boulanger et François Lachance; 5e rangée: Claude Blanchette, Claude Lupien (organiste), Annette St-P. Gauvreau, Huguette L. Létourneau, Irène Landry, Julie Vigneault, Françoise G. Caouette et Roland Prince.





Yolande Gardner (organiste)



Chorale en 1994: en avant: Marielle Savoie, Danielle Génion, Yolande Gardner (organiste), Jean-Paul Landry (directeur de chorale), Émilienne Landry, Pierrette B. Gardner et Julie Vigneault; 2e rangée: Daniel Gauvreau, Anita Ouellette, Johanne Gauvreau, Annette St-P. Gauvreau, Huguette L. Létourneau et Réjean Landry; 3e rangée: Réal Labbé, Jean-Marc Lachance, Jean-Guy Lambert et Donald Landry.



Amédée (Médéric) Noël



Roland Prince



Jean-Paul Landry



Sa médaille Bene Merenti (29 novembre 1959)



Sa médaille du Mérite Diocésain de Nicolet



Sa médaille du Mérite Diocésain de Nicolet

CLUB DE L'AGE D'OR

Madame Jacqueline Boulanger, avec l'aide des personnes du milieu, fonda, le 17 janvier 1972, le Club de l'âge d'or. Ils réussirent à organiser de petits voyages, des dîners et des soirées canadiennes, ce qui amena beaucoup d'autres membres. Mais, un an plus tard, Madame Jacqueline Boulanger (17 janvier 1972 au 25 janvier 1974) a dû céder sa place, car à ce moment-là, elle était trop jeune.

C'est Madame Juliette Poisson (25 janvier 1974 au 10 avril 1982) qui, durant huit ans, en assura avec brio la continuité, elle y a mis tout son cœur. Grâce à la participation des membres, notre club devint l'un des plus actifs au point de vue des loisirs et du



bénévolat; elle fit aussi des demandes aux projets Nouveaux Horizons, elle a obtenu des subventions ce qui agrémenta la participation aux voyages

culturels qui ont été réalisés par la suite.

Six autres présidents(tes) suivirent avec le même dévouement enthousiaste: Monsieur Antonio Lemieux (du 10 avril 1982 au 24 juillet 1983), Monsieur Fernand Béliveau (du 25 août 1983 au 17 mai 1984), Monsieur Georges Mailhot (du 17 mai 1984 au 10 avril 1986), Madame Édesse Alain (du 10 avril 1986 au 12 avril 1989), Monsieur Roger Boisvert (du 14 avril 1989 au 14 avril 1990) et Monsieur Gilles Labonté, depuis le 14 avril 1990; de plus en plus de membres adhèrent à notre club, en 1993, nous comptons au-delà de 100 membres.

Nous souhaitons un joyeux 150e

La direction.



Assis: Fernande Lachance, secrétaire, Gilles Labonté, président, Janine Houle, directrice; debout: Jean-Paul Bernard, trésorier, Richard Caouette, directeur, Claude Létourneau, directeur et Yves Samson, vice-président





A.F.É.A.S. (Association féminine d'éducation et d'action sociale)

L'A.F.É.A.S. existe depuis 1966. Les buts et les objectifs de l'Association sont:

- 1- Regrouper en association les personnes intéressées à la promotion de la femme;
- 2- Par l'éducation, éveiller les membres à leurs responsabilités et les engager à faire face aux exigences de la famille et de la société;
- 3- Réaliser une action sociale en vue de la promotion de la femme et de l'amélioration de la société;
- 4- Se présenter dans la société comme corps intermédiaire entre l'État et l'individu et se réaliser comme tel par les moyens qui lui sont propres.

La devise de l'Association est: "Unité, Travail, Charité, Solidarité".

Depuis 1966, des femmes se sont



Drapeau fabriqué en avril 1990 par Jacqueline Boulanger



AssiseS: Suzanne Auger, secrétaire, Jacqueline Boulanger, présidente; 2ième rangée: Nicole Boilard, Yolande Blouin Tourigny, Lucille Baril, Claudette Lambert, Reina Savoie conseillères.

impliquées pour atteindre les buts et les objectifs. Certains sont atteints mais il reste que la société évolue et si nous voulons laisser un héritage à nos filles, nous nous devons de toujours être à l'affût de cette évolution. C'est en se donnant la main et en étant solidaire entre nous que nous nous réaliserons en tant qu'individu.

De ces femmes, mentionnons celles qui ont occupé le poste de présidente, depuis 27 ans: Madame Judith de Billy, 1966-1967, Madame Juliette Poisson,

1967-1970, Madame Jacqueline Boulanger, 1970-1974, Madame Ginette Gardner, 1974-1975, Madame Annette Prince, 1978-1980, Madame Jeanne d'Arc Savoie, 1978-1980, Madame Yolande Allaire, 1983-1987, Madame Aline Fréchette, 1987-1989, Madame Huguette Létourneau, 1989-1991, Madame Jacqueline Boulanger, 1991-...

Le meilleur remerciement, que nous ferons à ces femmes, est de continuer ce qu'elles ont entrepris et de rester fidèles à notre devise.



Brunch du 14 février 1993: Solange Savoie, Jeannine Houle, Reina Savoie, Jacqueline Boulanger, Lucille Baril, Claudette Lambert, Georgette Baril, Erika Bischof, Rita Boisvert et Suzanne Auger



Table de desserts



Gâteau de célébration du 25e



À l'oeuvre pour préparer le bazar; mesdames Pierrette Bellavance, Rita Boisvert et Gisèle Labonté



Beaucoup de bénévoles ont participé à la fabrication des pièces d'artisanat vendues dans le cadre de Norbertville en Fêtes



Courtepointe assemblée et piquée par des bénévoles



Société Saint-Jean-Baptiste

Le 24 juin 1834, à Montréal, Ludger Duvernay fonde la première Société Saint-Jean-Baptiste (S.S.J.B.).

En 1944, deux sections de la S.S.J.B., Saint-Frédéric de Drummondville et Bécancour se regroupent pour fonder la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet, aujourd'hui mieux connue sous le nom de Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec.

La section de Saint-Norbert s'est jointe au regroupement du Centre du Québec avec entre autres, à sa présidence, Monsieur Alphonse Nadeau, de 1974 à 1984, et, de 1985 à 1987, Madame Rita Boisvert.

En juin 1993, un nouveau conseil



de section se forme avec Madame Céline Bernier, présidente, Madame Yolande Roberge, vice-présidente, Messieurs Gilles Gauvreau et Jean-Paul Landry, directeurs et Madame Danielle Vallée, secrétaire.

Au fil des ans et des gens, les objectifs de la Société Saint-Jean-Baptiste demeurent inchangés soient:

Affirmer et défendre notre droit:

-à un Québec où le français est la langue officielle de travail et d'usage;

-à un état national souverain;

Travailler et contribuer:

-à l'obtention des pouvoirs requis pour développer des institutions adaptées à nos besoins, à nos ressources et à nos aspirations légitimes;

-à une répartition plus équitable des ressources sociales de l'État, quant à la liberté et aux droits au travail, à la santé et à l'éducation;

-à la promotion, chez tous les Québécois, des sentiments de fierté, de solidarité, de dignité et d'appartenance à une nation fière et moderne.

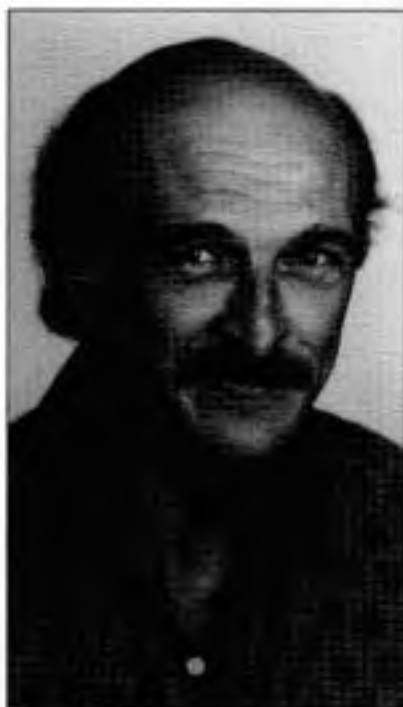


Bureau de direction: en avant: Yolande Roberge, Céline Bernier, Danielle Vallée; en arrière: Jean-Paul Landry et Gilles Gauvreau

Saint-Norbert

NOS CRÉATEURS

La communauté de la paroisse de Saint-Norbert est heureuse de compter parmi ses concitoyens quelques artistes. C'est avec plaisir que nous vous les présentons.



Jean-Pierre April

Romancier, nouvelliste et essayiste, **Jean-Pierre April** est une figure de proue de la science-fiction québécoise. Il a publié sept livres, a remporté trois prix *Boréal*, et la prestigieuse collection de poche Bibliothèque québécoise a fait paraître une sélection de ses meilleures nouvelles, **Chocs baroques**. Il a également participé à de nombreuses revues et anthologies au Québec et en France où il a souvent été invité à des congrès de SF et de fantastique.

Son deuxième roman, **Berlin-Bangkok**, a d'ailleurs été réédité en France à 22 000 exemplaires aux éditions *J'ai lu*. Dernièrement, les comédiennes Catherine Bégin et Nathalie Gascon ont lu de ses nouvelles pour des livres-cassettes. Pour les plus jeunes, il a fait paraître **N'ajustez pas vos hallucinettes** chez Québec-Amérique qui publiera son prochain roman, **les voyages thanatologiques de Yan Malter**.

Professeur de littérature, J.P. April a donné des cours à l'Université du Québec à Rimouski et à Trois-Rivières, et il a animé plusieurs ateliers littéraires. Depuis 1977, il enseigne au Cégep de Victoriaville et demeure avec sa compagne, Diane Turcotte, et leur fils, Ugo, devant un vaste paysage de la Route Sainte-Sophie qui l'inspire beaucoup.

Natif de Montréal, **Richard Gamache** poète, faiseur de chansons, homme d'écriture, de musique et de scène: père de Marie-Michelle et de Frédéric, il a publié des recueils de poésie, des chansons et mis en scène depuis 25 ans des spectacles qu'il produit sur différentes scènes du Québec. Il est à Norbertville depuis décembre 1984 et s'est mêlé agréablement à notre communauté. Pourquoi Norbertville? -"Parce que j'avais besoin d'un abri contre la pluie et qu'ici j'ai trouvé des amis."

"**Les productions du Pnéutosauire**" qu'il a mis sur pied en 1993 font la production et la promotion d'activités artistiques variées.



Richard Gamache





Yolande Allaire



Daniel Gagné



Paul Hébert



Yves Samson



Jean-Marc Parent

Saint-Norbert

C'est l'heure du "bricolage"
et rien de tel que de passer son temps
à faire des "choses" qu'on aime.



Robert Boisvert: Attelages d'autrefois



Roger Boisvert: Prêt pour la saison des sucre



Léo De Billy: animaux sculptés

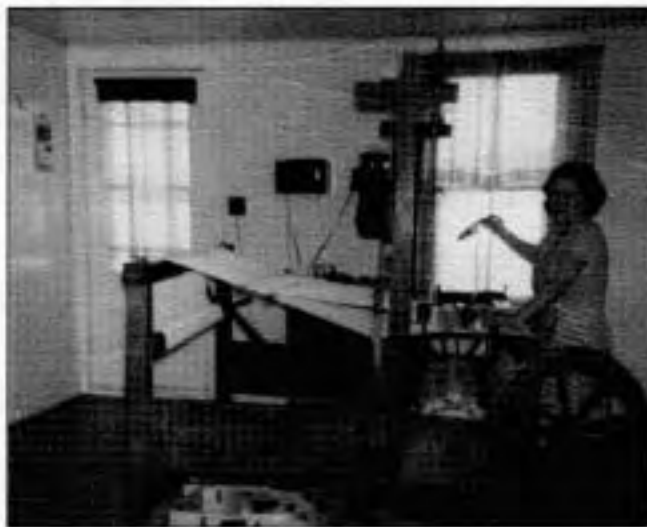




Émile et Marie-Jeanne Therrien: village miniature



Béatrice Baril: Courtoise québécoise



Germaine Huot: Tissage au métier

Saint-Norbert



Pauline Boilard: Noël campagnard



Yvon Boulanger, scène de Noël



Yvon Boulanger



Yvette Gagné: Philatéliste chevronnée (à sa droite rouleau de serviettes tissées)



NORBERTVILLE EN FÊTE

Norbertville en Fête", activité estivale annuelle, existe depuis une quinzaine d'années. Connue d'abord sous le nom de Kermesse, c'est devenu au fil des ans un rendez-vous pour toute la région.



"Frimousse": Mascotte du Norbertville en fête
pièce montée par Madame Monique D'Argy



Rendez-vous des clowns (1980)



Vente de produits d'érable (1983): Émile et Marie-Jeanne Therrien



Goûter à la galette de sarasin (1983): Solange et Marielle Savoie



Qui sera l'homme fort des fêtes?



C'est moi le plus rapide

Saint-Norbert



De gauche à droite: Responsables de Norbertville en fête (1984): René Camiré et Georges Mailhot accompagnés de Jean-Guy Dubois, député fédéral



Parade d'ouverture (1984): voiturette conduite par René Camiré



Lutte au programme (1989): Luc Nadeau, responsable



Bazar organisé par l'A.F.E.A.S. (1993): les pièces artisanales ont été façonnées par une équipe de bénévoles (vendeuses Marcelle Baril, s.a.s.v. et Georgette Baril)



Parade d'ouverture (1984): voiturette conduite par Émile Therrien

À la première semaine de chaque mois d'août, l'amitié et la joie sont au rendez-vous à Norbertville. On souhaite que la tradition se perpétue encore longtemps.

Bienvenue à tous!



La table des desserts lors du "civille norbertvillois" cuisiné par le comité de la "Bouffe" au nom du conseil de la Fabrique, il y a aussi de nombreux choix comme plats principaux





Terrain de balle

Comité inter-municipal des loisirs

C'est le 8 mai 1967 que se déroulait la toute première assemblée générale du nouveau comité relancé sous le nom de "comité des loisirs de Saint-Norbert". Cette nouvelle appellation fût soumise par l'aumônier de l'époque: Monsieur l'abbé Raymond Auger, qui suite à une démission de tous les responsables de l'ancien regroupement nommé "l'association sportive", en fit l'annonce lors de son prône. En tout, sept personnes répondirent à l'appel et le nouveau comité fut formé. Monsieur Jacques Hébert fut élu président, mademoiselle Marthe Béliveau, vice-présidente, monsieur Serge Beaudet, trésorier, Mademoiselle Diane Caouette secrétaire et messieurs Alain Prince, Renaud Pépin ainsi que Raymond Auger, directeurs.

Une nouvelle équipe, est formée et elle aura pour mandat, d'améliorer les activités existantes et d'en instaurer de nouvelles. Certes depuis, le comité des loisirs de Norbertville a connu des hauts et des bas mais jamais le but de ce regroupement n'a changé.

Vingt-sept années se sont écoulées et ce comité formé de bénévoles travaille encore dans ce sens, soit de mettre en valeur tous genres d'activités ou d'événements qui permettent aux gens de la localité de Norbertville et des environs de se réunir et avoir ensemble des moments agréables.

Depuis février 1994, une nouvelle équipe est en poste: Monsieur Jacques Lemieux, président, monsieur Pierre Boilard,

vice-président, monsieur Daniel Bellavance, secrétaire-trésorier ainsi que messieurs Ghislain Caouette, Gaétan Lemieux, François Trottier et Pierre Boulanger, directeurs.

En tant que citoyens, soyons fiers de tous ces gens qui ont su s'impliquer depuis de nombreuses années et soyons tous de la partie pour célébrer le 150^e anniversaire de Saint-Norbert. (texte de Nathalie Lambert)



patinoire

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE NORBERTVILLE

L'inauguration officielle de la bibliothèque située au sous-sol de l'école Notre-Dame a finalement eu lieu le dimanche 24 mai 1987, après plusieurs mois d'efforts soutenus par les membres de l'A.F.É.A.S. locale, de mesdames Reina Savoie et Carmen Trottier initiatrices du projet et responsables jusqu'en 1991.

Ce service municipal a été mis sur pied en collaboration avec la Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie (B.C.P.E.), la Caisse Populaire de Deux Cantons, le ministère des loisirs, chasse et pêche, la Société St-Jean-Baptiste (S.S.J.B.) et les municipalités de Chester-Nord, Saint-Norbert et Norbertville.

En 1990, sa gestion passe de la B.C.P.E. à la B.C.P.M. bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie. En plus du service de prêt de livres, de cassettes, de périodiques, l'achat d'un micro-fiche facilite les recherches et les demandes spéciales.

Une équipe de 12 bénévoles se partagent l'accueil et le service de prêt tous les jeudis de 18h30 à 20h00 et le premier dimanche de chaque mois de 10h00 à 11h30 ainsi que l'échange de livres, la rotation, l'inventaire pour environ 200 heures de bénévolat par année auprès de 250 abonnés(es)



Une partie des bénévoles: Reina Savoie, Danielle Vallée, Yolande Allaire, Huguette Létourneau, Richard Gamache et Yvette Gagné



Bibliothèque

jeunes et adultes des municipalités concernées.

Le cinquième anniversaire a été célébré sous le thème: "Découvrons

les talents d'ici".

L'équipe de bénévoles se compose de:

Mesdames: Yolande Allaire, Pierrette Bellavance, Carole Gardner, Huguette Létourneau, Chantal Roy, Josée Trottier, Lucille Baril, Yvette Gagné, Jeanne Pépin, Reina Savoie, Danielle Vallée et Richard Gamache.

La bibliothèque municipale de Norbertville se veut un outil culturel communautaire indispensable comme loisir économique, accessible et profitable à tous.



Intérieur de la bibliothèque: une partie de la collection disponible



A.G.A.N. (Association des gens d'affaires de Norbertville)

En 1991, l'association vit le jour. Elle fut fondée par Serge Gardner, Raymond Bélanger et Florent Pariseau, prêtre. Aussitôt d'autres commerçants se joignent à eux.

Le but de cette association est de créer des liens entre les commerçants norbertvillois, de promouvoir la diversité de leurs produits et de leurs

services et d'encourager la population environnante à acheter chez nous.

La solidification des liens se fait en se réunissant pour partager des idées ou en s'amusant lors d'activités.

La promotion est assurée par de la publicité, un concours et/ou une activité qui invite la population à y participer. L'encouragement à acheter chez nous est assuré par notre esprit d'initiative et l'élargissement de notre horizon.

Serge Gardner fut le président fondateur en 1991. La suite fut assurée par Robert Lachapelle en 1992, suivie de Suzanne Auger en 1993 et de Fernand Guérard en 1994. Et ce n'est qu'un début.

De la part de tous les membres de l'A.G.A.N., nous souhaitons beaucoup de succès aux organisateurs et que ce livre puisse vous apporter bien du plaisir.



Serge Gardner



Robert Lachapelle



Suzanne Auger



Fernand Guérard

CANATEX INC.

Usine qui voit le jour en 1964 avec comme gérant, Monsieur Léon Grimard. Grâce aux 12 employés, on y fabrique du fil en bobine.

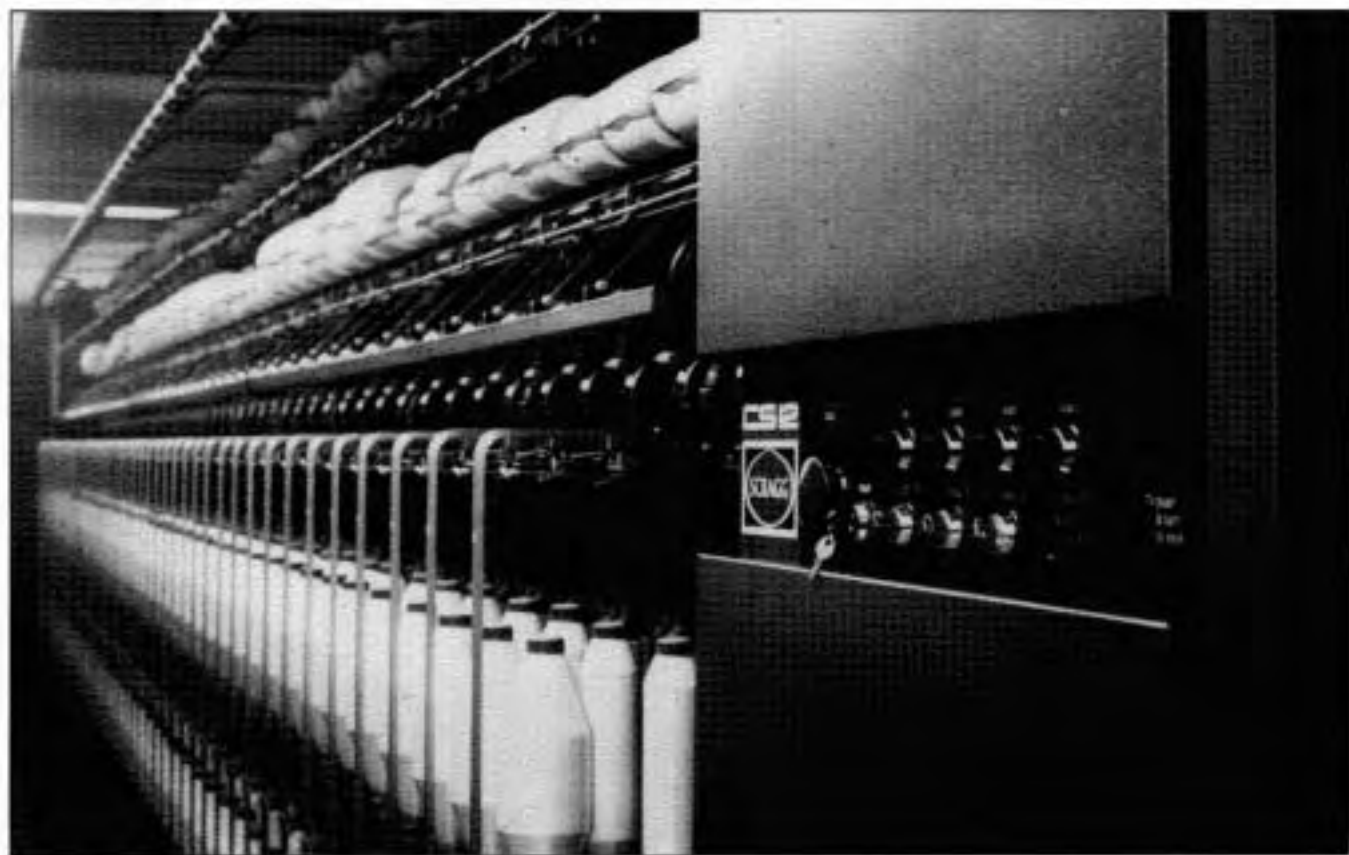
Le propriétaire est Jules Simard, les directeurs sont Léon Laplante et Robert Nicol.

Aujourd'hui, après 29 ans de service, M. Léon Grimard est toujours fidèle à son poste avec ses 12 employés.

Il est certain que cette usine a eu, a et aura une grande importance pour les gens de la municipalité parce qu'elle procure des emplois.



Photo de l'usine



Intérieur de l'usine



Glanures

*Au fil des ans, Saint-Norbert-d'Arthabaska a été le théâtre d'événements insolites
parfois heureux, parfois inquiétants, parfois anodins, parfois plus sérieux.
Au fil des ans, Saint-Norbert-d'Arthabaska s'est tissé par son quotidien.
La vie rurale s'est vécue au rythme des saisons: semence, récolte, élevage.
La couleur de son terroir s'est développée par le biais de la production laitière
et de ses cabanes à sucre les deux principales ressources
de l'activité économique de ses habitants.*

FRÈRE MARIE-VICTORIN

"Chaque année, quand juin ramenait le soleil chaud, les fraises et la liberté, on m'envoyait chez grand-père à Saint-Norbert-d'Arthabaska." (tiré du livre: RÉCITS LAURENTIENS, "La Croix de Saint-Norbert, p. 78, par le Frère Marie-Victorin)

À Kingsey Falls, le 3 avril 1885, naissait Conrad kirouac, mieux connu sous le nom de Frère Marie-Victorin, fils de Cyrille Kirouac et de Philomène Luneau. Lors de ses vacances d'été, le jeune Conrad venait en promenade chez son grand-père maternel qui habitait "dans le bas du rang de l'église".



Frère Marie-Victorin



Croix de chemin chez Aimé Paquin

À travers son oeuvre les RÉCITS LAURENTIENS, il nous parle de la Croix de Saint-Norbert, des veillées chez Aimé Paquin. Il rappelle à nos mémoires des noms comme: Baptiste Juneau, Fred et Wellie Lavigne, tante Phonsine, ses oncles Jean et Pitre, Timond à Dieudonné, Médée Lavigne.

Plus tard, le Frère se plaisait à revenir rendre visite à ce coin de pays. C'est ainsi qu'au début des années 1940, des témoins nous affirment l'avoir rencontré chez les Lavigne.

RICHARD EST DISPARU...

Il a été retrouvé 12 heures plus tard, endormi sous un arbre. Richard Houle âgé de deux ans et demi, fils de Germain Houle, est disparu de la maison de ses parents le soir du 8 avril 1953. Après une nuit de recherches intensives, Monsieur Robert Jolibois retrouve le bambin endormi sous un arbre à un mille et demi du domicile familial. On le transporte à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska après qu'on eut constaté qu'il avait souffert du froid.



Richard sous les soins d'un médecin à l'Hôtel-Dieu (Saint-Joseph) d'Arthabaska



Trajet probable suivi par Richard, deux ans et demi



Debout: Raymond Bernard (maire de Chester-Nord), Armand St-Pierre (maire de Saint-Norbert), Louis Bilodeau (animateur) et Jean-Claude Béliveau (maire de Norbertville); assises: les épouses: Gabrielle Fleury-Bernard, Antonine Perreault-St-Pierre et Huguette Gardner-Béliveau

SOIRÉE CANADIENNE

Qui n'a pas regardé l'émission Soirée canadienne télédiffusée à tous les samedis soirs à 19 h 00 au poste CHLT canal 7 Sherbrooke animée par Monsieur Louis Bilodeau?

Le 15 février 1969, la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska était reçue par CHLT et devenait les artisans de l'émission Soirée canadienne.



En avant: Jean-Paul Landry, Gérard Guillemette, Rolland Prince, Annette Prince, Fernand Labonté et Fernande Hamel-Labonté (à droite en bas)





Fait rare! On décide de déménager la grange-étable chez le voisin. Sous l'oeil amusé des curieux, le cortège démarre et le voyage dure une journée.



La troupe est reçue par Richard Gamache et Claude Bachand (maire de Saint-Norbert)

LES MÉDIEVALES

1993 fut témoin d'un événement peu usité. Partant de Sherbrooke, une troupe entreprend une randonnée à cheval devant les mener à Québec. Déviant quelques peu du chemin Craig, la troupe fit escale au Moulin La Pierre pour se ravitailler, eux et leurs chevaux. Remarquez, les costumes qui datent du temps de Robin des Bois.



La troupe prête à repartir

Saint-Norbert

Agriculture

L'importance de l'agriculture dans une paroisse rurale n'est pas à démontrer. Son évolution a suivi celle des paroisses voisines. Nous nous contenterons de vous faire revivre certaines scènes à l'aide de photos.



Enfin, tout est prêt pour le "bersage" chez Monsieur Léo De Billy



C'est le temps des semences chez Monsieur Désiré Dumas (1960)



Rechausser les patates: Monsieur Marcel Létourneau tient le "renhausseur" et sa fille Line guide le cheval "Pit"



Le temps du fauchage est arrivé chez Monsieur Gérard Alain



La famille au complet travaillait aux foins chez les Morin. Chacun a sa tâche bien précise: Jeannine passe le râteau, Marcel ramasse les "veilloches" de foin à la fourche et Rollande "foule" dans la charrette

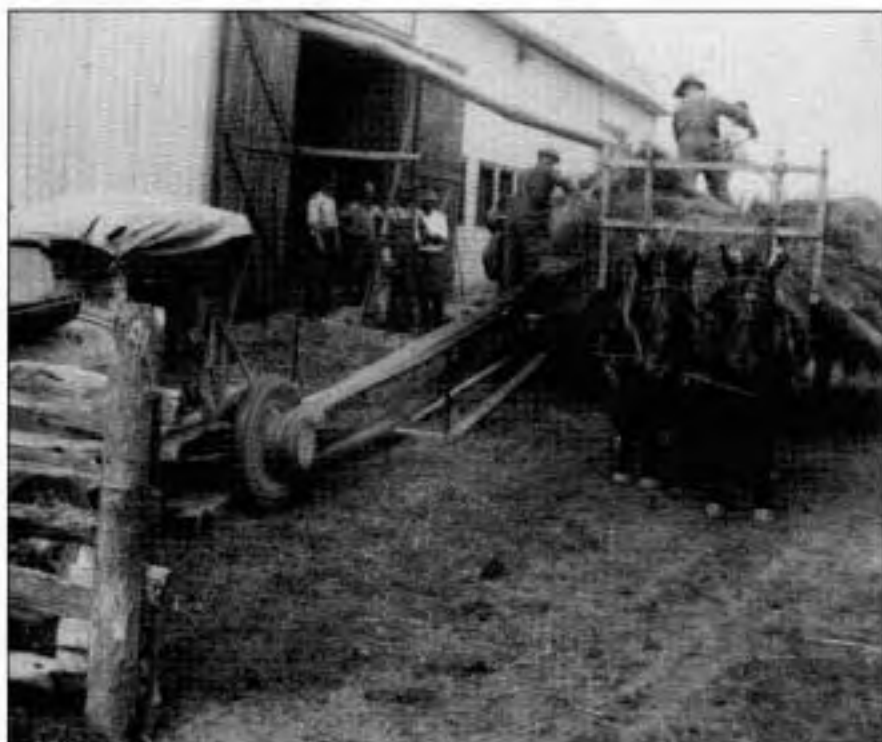


Chez les Alain, la corvée des foins était une affaire de famille (juillet 1929)



Les Beaudet se sont modernisés: du cheval au tracteur, du ramassage à la fourche au chargeur. Michel conduit le tracteur. Royal et Jacques "foulent" tandis que leur père Florian reçoit le foin (1957)

Saint-Norbert



Le battage: À l'automne, la batteuse allait d'une ferme à l'autre. Tout le rang faisait partie de la corvée



Nourrir les veaux dans l'auge, avec de la moulée délayée dans l'eau chaude (Marielle De Serres-Létourneau (1962)



La récolte du grain bat son plein. Madame Marielle De Serres Létourneau ramasse les "stoucks"



Battage au moulin chez Monsieur Alphonse Létourneau: sur le voyage: Marcel Létourneau, donne à manger: Alphonse Létourneau et aux poches: Laurianne Filion Létourneau



Cheval

Avant la modernisation des fermes, nos ancêtres se sont servis des boeufs et des chevaux comme animaux de trait. Nos grands-pères vouaient à leurs chevaux une grande admiration. Leur fierté se reflétait à travers leurs "teams" de chevaux et leurs attelages.



Fouet en main, on est prêt à partir en voyage



"Bobsleigh" pour le transport du bois



"Sleigh fin" servant à la promenade du dimanche



Visite de mon oncle Gérard à ma tante Gisèle avec sa "Café"



Quelle paire de boeufs!

Saint-Norbert

Cabane à sucre

"En caravane, allons à la cabane pour goûter au sirop" et pour se sucrer le "bec" mais c'est surtout une source de revenu.



Le temps des sucres, tout l'équipement est prêt



La cueillette de l'eau d'érable à l'ancienne mode



Les Gosselin reçoivent les Roux à leur cabane à sucre (propriété actuelle de Monsieur Jean-Paul Bernard)



François Lachance alimente le feu de la "bouilleuse"



Hommage à nos doyens

La communauté de Saint-Norbert-d'Arthabaska est heureuse de rendre un hommage particulier à ses doyens et doyennes.



Madame Olivine Dupuis-Voyer

Fille de Cyprien Dupuis et de Georgiana Gagné, elle est née le 13 décembre 1894 à Saint-Norbert. Le 10 janvier 1916, elle épouse Joseph Voyer. Elle fut toujours résidente de la paroisse jusqu'à il y a quelques années. Les gens ont eu recours à ses services de couturière émérite. Présentement, elle vit à Victoriaville au Centre d'Hébergement.

Né le 4 janvier 1906, il est le fils de William Houle et de Georgina Goudreault. Le 26 novembre 1935, il épouse Irène Therrien et demeure sur la ferme paternelle. En 1994, Monsieur Houle réside toujours sur la ferme ancestrale avec ses enfants: Denise et René.



Monsieur Hector Houle



Couple Gérard Alain et Édesse Leblanc

Gérard est le fils de Gédéon Alain et de Mélina Hamel et Édesse est la fille d'Elzéar Leblanc et de Lucia Laître. Le couple se marie à Saint-Fortunat, le 20 août 1938 à 10 h 00. Depuis leur mariage, ils ont toujours demeuré à Chester-Nord (Alainbourg). Ils ont trois enfants: Benoît, Gaétan et Laurette.

Le couple est heureux de vivre dans leur vieille maison celle qui a été témoin de leur vie

Chapitre VI

Nos familles

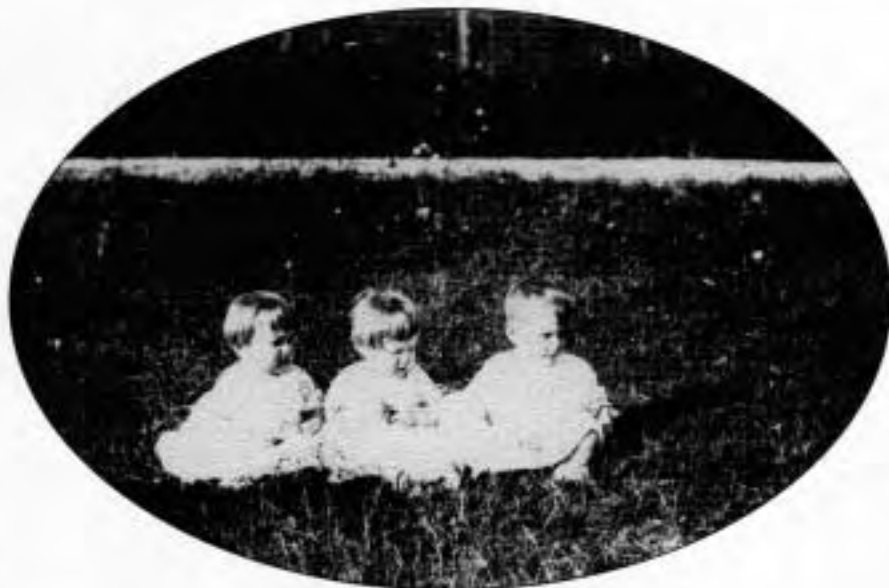


Famille Paul BARRIL et Marie LALLIER

famille Raoul ALAIN et Irène POIRIER



Raoul et Irène



Triplets: Rolland, Rollande et Fernande

Raoul, fils de Wellie et de Louisia Dupuis, naît à Saint-Norbert le 10 mai 1916, d'une famille de 11 enfants. Celle-ci compte des jumeaux (Raoul et Lorenda) et des triplets (Rolland, Rollande et Fernande). Alors qu'il fréquente Irène Poirier (née le 3 avril 1916), fille de Georges et d'Évelina

Brunelle, Raoul achète, en 1941, la ferme de son père située à Saint-Norbert. Il épouse Irène à Sainte-Sophie de Mégantic, le 15 août 1942. De ce mariage, naissent sept enfants. Raoul décède le 7 mai 1975. À l'automne de cette même année, Irène vend la ferme à son fils Denis, qui

sera le quatrième à relever le défi sur le patrimoine familial des Alain. Les cinq dernières générations des Alain sont: Théophile, Wellie, Raoul, André et Jimmy.

Bon succès aux fêtes du 150e.



Denis Alain et Claire Letendre



Alain (1970), Armand Bourque époux de Lise



Mylène (1983), Katie (1970) Wilfrid Allaire époux de Pierrette



Jean-Pierre, son épouse Ginette Prince, Marie-Claude (1972) et Valérie (1980)



André



Kathleen (1979)



Jimmy (1981)



Diane, son époux Ronald Ouellette, Michaël (1989), Charles (1982) et Maxime (1990)



Gaston Massé, époux de Francine, entre les deux, Martin (1980), Francis (1986) et Marie-Ève (1983)



C'est avec la chaleur de l'été 1943 que Raoul et Irène Alain ont vu naître leur premier enfant, Denis. Ce dernier travailla avec son père sur la ferme et, à l'arrivée du paysage automnal, il quittait la maison pour les chantiers.

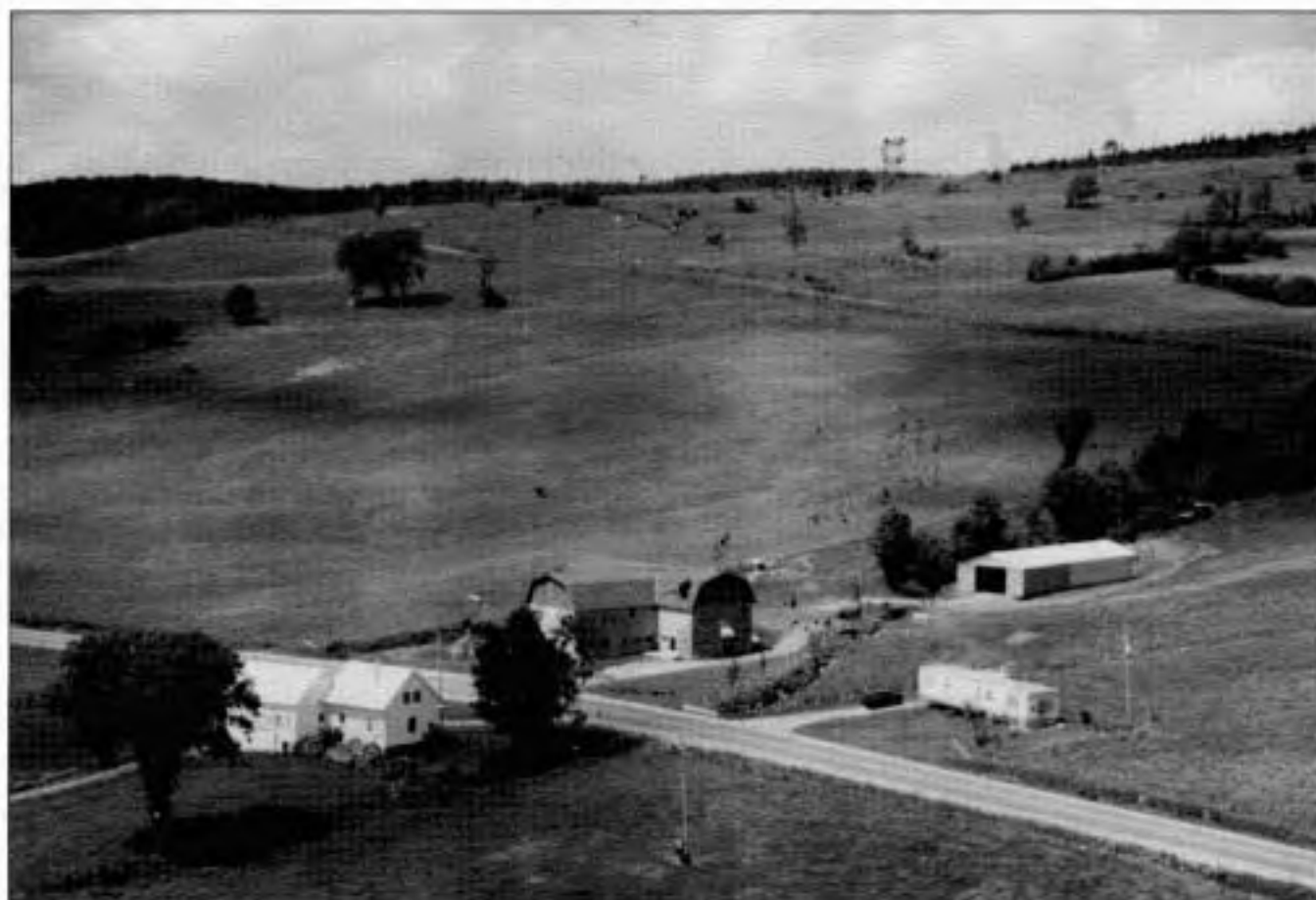
Entre 1963 et 1975, il exerça le métier d'installateur et de vitrier pour les Miroirs Victoriaville, puis il se joignit aux Ventilateurs Victoria en tant que camionneur et installateur. Le 7 novembre 1975, Denis fit l'acquisition de la ferme de son père, puis moins d'un mois plus tard, il épousa Claire, fille de Jean-Paul et Simone Letendre de Sainte-Sophie.

Aujourd'hui, Claire contribue largement à l'entretien et au bon fonctionnement de la ferme laitière. Denis, de son côté, occupe un emploi à la Vitrierie Vaillancourt, suite à la fermeture des Ventilateurs Victoria en 1990.

HOMMAGE À NOS ANCÊ-TRES!



Denis et Claire



La propriété située sur la route 263



Éliza Demers et Désiré Alain



Odias Alain et Yvonne Allaire

Alainbourg que l'on appelait aussi "Chemin des Pointes", voit naître et grandir, Odias Alain faisant partie de la 9e génération. Il est le fils de Désiré Alain et D'Éliza Demers. Odias et son épouse, Yvonne Allaire, de Sainte-Hélène de Chester, ont sept enfants: Jacqueline, Denise, Gérald, Huguette, Théodore, Bertrand et Pierre-Paul.

Le 24 mars 1951, Odias achète la maison paternelle de son frère Antonio et y vit pendant sept ans. Son frère, le Père Théodore Alain, o.m.i., y célèbre la messe et participe à plusieurs parties de sucre. Odias vend la ferme à son neveu, Yvan Allaire, tout en s'y réservant un lopin de terre de trois arpents et demi par quatre arpents et demi du côté de la rivière, sur lequel un chalet d'été a été construit. Odias est décédé à Victoriaville, le 18

septembre 1967, à l'âge de 62 ans, mais la famille Alain a toujours un pied à terre sur la ferme paternelle.



Père Théodore Alain, o.m.i.



Voici les quatre générations incluant Yvonne



Maison paternelle à la campagne



Yvonne et ses enfants



Petits-enfants d'Yvonne

famille Rosaire ALAIN et Marie-Jeanne BOUFFARD



Rosaire, né à Saint-Norbert le 15 novembre 1899 d'une famille de 14 enfants, fils de Gédéon Alain et de Mélina Hamel, s'est marié le 26 décembre 1934 à Marie-Jeanne Bouffard, née le 8 octobre 1907 d'une famille de 15 enfants, fille de Henry Bouffard et d'Éveline Légaré. Avant de se marier, Rosaire est allé travailler quelques années aux États-Unis comme livreur de lait à domicile. Il est revenu au Canada, s'est marié et s'est installé sur une ferme pour plusieurs années. Il a été commissaire d'école, maire, marguillier et sucrier, en plus de s'occuper de politique. En 1978, il est allé vivre au village et a acheté une maison près de l'église. Avant sa maladie qui a duré sept ans, Marie-Jeanne, son épouse, est allée à la messe chaque matin. Rosaire est décédé le 21 septembre 1990 à l'âge de 90 ans et Marie-Jeanne, le 27 novembre 1992. Elle était âgée de 85 ans. De cette union est née une fille Thérèse.

Née le 7 mai 1939, Thérèse a travaillé sur la ferme et ensuite est allée vivre au village avec ses parents. Elle est sacristine depuis 1980. Maintenant s'est ajoutée à cette fonction celle de secrétaire de la fabrique.

Bon succès pour le 150^e de Saint-Norbert.



Rosaire et Marie-Jeanne, 50 ans de mariage



Leur fille Thérèse



Maison du village



Maison à la campagne



Rosaire et ses chevaux tirant la faucheuse

famille Pauline ALAIN et Paul-Émile BELLEMARE



Pauline et Paul-Émile, 1993



Denise, Pauline, Gilles et Paul-Émile

Paul-Émile Bellemare, né le 22 janvier 1929 à Plessisville, fils de Gustave Bellemare et de Léonidas Audy, est peintre-débosselleur.

Il a épousé, le 21 juin 1958, Pauline Alain née le 29 août 1930, fille de Lucien Alain et de Marie-Jeanne Bouffard de Saint-Norbert.

De cette union, sont nés une fille et un garçon:

Denise, née à Plessisville le 16 juin 1959, est secrétaire médicale. Elle demeure au Lac Etchemin avec son conjoint: Michel Jadot, natif de Namur en Belgique. Il est mécanicien au ministère des transports au lac Etchemin. Ils ont trois enfants: Dany, huit ans, né le 31 mai 1985 à Plessisville; Karine, six ans, née le 1er mai 1987 au Lac Etchemin et Sabrina,



Karine, Michel, Denise, Sabrina et Dany



Gilles, Vicky et Sylvie

deux ans, née le 14 avril 1991 au Lac Etchemin;

Gilles, né à Plessisville le 18 avril 1961, est co-proprétaire d'un magasin d'articles de sports. Il demeure à Plessisville avec sa conjointe Sylvie Roberge de Plessisville, technicienne en laboratoire. Ils ont une fille Vicky, trois ans et demi, née le 25 novembre 1989 à Plessisville.

Paul-Émile a toujours travaillé mais, depuis deux ans, il est à sa retraite.

Toute la famille souhaite un bon 150e aux paroissiens.



Narcisse Hamel



Gédéon Alain et Mélina Hamel



Marie-Jeanne Bouffard et Lucien Alain, 28 octobre 1929



Catherine Angers, son épouse

La famille Alain prit racine dans le premier rang de Chester-Nord. C'est l'ancêtre Narcisse Hamel venant de l'Ancienne-Lorette, né le 25 juin 1826 et marié à Catherine Angers, le 1er février 1853, qui est venu s'établir sur cette terre avec sa famille.

Sa fille Mélina (1869-1967) mariée le 8 septembre 1891 à Gédéon Alain (1866-1940), prit la relève jusqu'en 1934, l'année où il vendit la terre à son fils Rosaire. Ce dernier s'était marié le 26 décembre 1934, à Marie-Jeanne Bouffard (veuve de

Lucien Alain et frère de Rosaire). Et en octobre 1977, Rosaire vendit la terre à Réal Alain.

Du mariage de Marie-Jeanne avec Lucien, naquirent deux enfants: Pauline, le 29 août 1930 et Réal, le 29 juillet 1933. Après le décès de Lucien, Marie-Jeanne Bouffard a épousé en secondes noces Rosaire Alain. De ce deuxième mariage, une fille naquit: Thérèse.

Réal, fils de Lucien Alain et de Marie-Jeanne Bouffard est marié à Raymonde Lavergne depuis le 10 juin 1978.



La ferme, 1991



Raymonde Lavergne et Réal Alain, 10 juin 1978



Gérard et Édesse



Gérard, Édesse, Benoit, Laurette et Gaétan

À Saint-Norbert le 16 février 1910, naît Gérard, fils de Gédéon et de Mélina Hamel. Il fait ses études à la grande école du village. En 1920, il prend possession d'une ferme achetée par son père appartenant à Odilon Bouffard. En 1938, il décide de fonder une famille et le 20 août de la même année, c'est la noce; le mariage est célébré à 10 heures à Saint-Fortunat. Son épouse Édesse Leblanc, née à

Saint-Fortunat le 31 août 1918, est la fille d'Elzéar Leblanc et de Lucia Laitre.

Ils sont comblés dans leur union par la venue de trois enfants: Benoit, Gaétan et Laurette qui à leur tour ont donné 10 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants adorés des grands-parents.

Et maintenant à cause de leur âge avancé, c'est Benoit qui prend la

relève sur leurs terres, mais Gérard et Édesse habitent toujours dans leur vieille maison datant d'au-delà de cent ans, elle est riche de précieux souvenirs et de jours heureux.

En terminant, ils disent merci au Seigneur pour les 55 ans vécus dans ce magnifique paysage qui les entoure été comme hiver et de cette vieillesse si heureuse.



Ferme

famille Raymond ALAIN et Jeannette ALLAIRE



Raymond Alain né le 18 novembre 1915 à Saint-Norbert, est le fils de Gédéon Alain et de Mélina Hamel. Il est le cadet d'une famille de 14 enfants. Sa mère est décédée à l'âge de 97 ans et 11 mois, le 11 avril 1967 et son père à 74 ans, le 7 septembre 1940.

Il s'est marié le 24 juin 1944 à Jeannette Allaire, née le 2 décembre 1920 à Sainte-Hélène-de-Chester, fille d'Omer Allaire et de Marie-Anne Marcoux. Jeannette est la troisième d'une famille de 11 enfants.

Comme bien d'autres garçons de la paroisse, Raymond acheta, l'année de son mariage, la ferme paternelle située près du village de Saint-Norbert.

Raymond et Jeannette s'établirent sur cette ferme laitière pour la cultiver et pour y vivre. Ils faisaient un grand jardin, ils gardaient vaches, porcs, volailles, chevaux. Au début, ils avaient même quelques moutons. Ils ont aussi exploité une sucrerie.

Jeannette a également participé aux travaux de la ferme et de la sucrerie. En plus du travail de la maison, elle cuisait son pain; elle continue encore cette tradition qui fait la joie de sa famille.

Après avoir vendu la ferme en 1967, ils s'installèrent à Victoriaville et ils y demeurent encore. Raymond a travaillé 13 ans à l'usine de fabrication de bâtons de hockey, tout près de sa résidence.

Entre 1945 et 1959, Raymond et Jeannette eurent sept enfants dont un garçon et six filles, lesquels leur ont donné 11 petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Henri-Paul (1945) et Francine Burelle; Claude (1967) et Gina (1969) Alain; Chantal, mère de Kinnie;

Florence (1947) et Normand Goulet; David (1978) et Alexandre (1982) Goulet;

Louise (1948) et André Duchesne; François (1967) et Annie (1973) Duchesne;

Madeleine (1949) et Jules Gosselin; Julie et Hélène (1971) jumelles et Catherine (1978) Gosselin;

Céline (1956) et Jacques Pépin; Odette (1959) et Art Chong.

Tous rendent hommage à leurs ancêtres qui leur ont laissé un si bel héritage.



Gédéon Alain et Mélina Hamel (parents de Raymond)



Mariage de Raymond et Jeannette, en 1944; des noces d'or seront soulignées en 1994



À l'avant: Céline, Odette; à l'arrière: Louise, Madeleine, Florence, Jeannette, Raymond, Marie-France et Henri-Paul



Les 4 générations: Claude tient Kinnie (1992), Henri-Paul et Raymond



Alice et Gérard



En avant: Josée, Alice, Gérard, Lise, en arrière: Clément, Jean, Clémence, Michel

Gérard, fils d'Omer Allaire et de Marie-Anne Marcoux est né le 17 octobre 1922, à Saint-Hélène de Chester. Il est le quatrième d'une famille de 11 enfants. Gérard apprit le métier de cultivateur très jeune en travaillant avec son père.

Le 24 juin 1947, à l'âge de 24 ans, il épousa Alice Labonté (18 ans), fille de Lucipe Labonté et d'Olivine Guillemette de Saint-Jean-Baptiste Vianney. Fille de cultivateur, elle était habituée aux travaux de la ferme. Elle répétait souvent qu'il y avait toujours de la vie sur la ferme et qu'elle adorait beaucoup ce métier.

Alice ajoute: "Nous nous sommes donc installés sur notre propre ferme située dans le Premier Rang de Saint-Norbert. Nous avons travaillé tous les deux en collaboration pour rebâtir cette terre qui avait été abandonnée quelques années auparavant. Notre principale source de revenu était le lait et le sirop d'érable. En 1952, nous avons construit une autre maison car l'autre n'était plus confortable. En 1960, nous avons acheté une autre ferme pour agrandir, car le revenu n'était plus suffisant. De cet amour est né une famille de huit enfants dont six vivants: Lise est née en 1949,

Clémence en 1950, Clément en 1952, Michel en 1954, Josée en 1960 et Jean en 1963. Cette belle famille nous a donné 13 petits-enfants que nous adorons et qui sont "notre joie de vivre".

En 1988, nous nous sommes achetés une résidence à Arthabaska. Et l'été, nous aimons encore aller passer de merveilleux moments dans la maison de notre ferme à Saint-Norbert que nous avons gardée comme résidence d'été. Nous remercions le Seigneur de nous avoir donné de vivre 46 ans ensemble et nous le prions de nous donner encore de nombreuses années d'amour."



Ferme



Résidence

famille Paul-André ALLAIRE



Paul-André Allaire, fils d'Alfred Allaire et de Jeannette Croteau, naît le 14 juillet 1941 à Sainte-Hélène-de-Chester. Il est homme de mille et un métiers passant par boucher, camionneur, menuisier. Il réalise enfin son rêve lorsqu'il achète en 1969 une petite ferme à Norbertville. Année après année, de nouvelles constructions, des machineries plus modernes et une seconde terre s'ajoutent à son domaine où l'ordre et la propreté sont toujours de mise. La qualité passe avant la quantité. La ferme, la sucrerie et la famille, ça occupe son homme.



Ferme Allaire, peinture à l'huile, oeuvre d'Yolande Roberge



Paul-André Allaire et Yolande Roberge

Yolande Roberge, fille d'Émile Roberge et d'Irène Fortin, naît le 4 mai 1945 à Chesterville. Après des études en enseignement à l'École normale de Victoriaville, elle enseigne deux ans à Chesterville, puis épouse Paul-André Allaire. Ils demeurent deux ans à Victoriaville avant d'aller s'établir à Norbertville. Là, elle partage son temps entre la ferme, la

suppléance à l'école et élève ses trois enfants tout en suivant des cours d'art. C'est pourquoi, la peinture est devenue pour elle plus qu'un passe-temps.

De cette union célébrée le 15 juillet 1967, sont nés: Marco le 19 novembre 1968, Nancy le 18 avril 1971 et Cynthia le 29 juin 1974. Trois beaux enfants dont ils sont très fiers.



Cynthia, Nancy en avant, Paul-André, Yolande et Marco en arrière



En arrière Wilfrid, au centre Katie, Mylène et Pierrette en avant

Wilfrid, fils d'Alfred Allaire et de Jeannette Croteau, vit le jour, le 10 octobre 1942, à Sainte-Hélène de Chester. Il fit ses études à la petite école du Rang 1. Vers l'âge de 17 ans, Wilfrid se mit en route pour les grands chantiers. Au retour, il s'engagea chez les cultivateurs pour le temps des sucres et des foins. En 1962, il commença à travailler à Victoriaville comme apprenti-menuisier.

Le 5 octobre 1968, après quelques années de fréquentation, il épousa Pierrette Alain, née à Saint-Norbert, le 14 septembre 1946. Elle est la fille de Raoul Alain et d'Irène Poirier. Pierrette travaillait comme gardienne d'enfants. Au début de leur mariage, ils vécurent à Victoriaville pendant trois ans et demi. Le



Ferme familiale



Cubane à sucre



Wilfrid tout fier de sa chargeuse à bois

22 janvier 1972, un grand rêve se réalisa pour Pierrette et Wilfrid car ils devinrent propriétaires de l'ancienne ferme laitière d'Hervé Leblanc, appartenant à ce moment-là à Émilien Huot de Saint-Norbert. Au cours des années, quelques améliorations ont été faites: retouches à l'étable, constructions de remises à machinerie, en 1984, déplacement et rénovation de la maison.

De cette union, naquirent deux enfants:

Katie est née à Victoriaville, le 26 octobre 1970. Elle a complété récemment ses études en ergothérapie à l'Université Laval de Québec;

Mylène, née à Norbertville le 31 mars 1983, va actuellement à l'école primaire de la paroisse.

Nous sommes heureux de participer à la réalisation de ce livre.

Meilleurs voeux de succès à l'occasion du 150e.



Tony et Suzie lors de l'acquisition de la ferme



Une des premières visites de Cédric (5mois) à l'étable

Dans un court texte, voici l'histoire d'une petite ferme située à mi-chemin entre Norbertville et Trottier Mills.

Exploitée de 1958 à 1991 par Yvan Allaire, une partie de la ferme familiale est transférée à son fils Tony et sa copine Suzie Leblanc. Ils poursuivront la production laitière sous le nom de ferme Laireblanc.

L'autre parcelle de terre, consacrée à l'acériculture, (l'érablière) est demeurée la propriété d'Yvan. Quelle belle occupation pour un jeune

agriculteur retraité!

Pour Tony, les vaches, le bois, l'entretien de la machinerie, les rénovations, la saison des branches... cela est bien suffisant pour employer son temps de six à sept jours sur sept. Mais, en période hivernale, celui-ci se réserve, de temps à autre, quelques temps libres pour pratiquer son sport favori: le VTT (véhicule tout terrain).

Sa conjointe Suzie, native de Victoriaville, apprécie la vie à la campagne. Malgré le travail à

l'extérieur de la maison, elle essaie de consacrer un peu de temps à l'agriculture. De plus, l'arrivée de leur premier enfant, Cédric, en octobre 1992, a ajouté un brin d'activité à la ferme.

En résumé, cette jeune famille voit positivement l'avenir en agriculture. Elle espère vivre heureuse dans la beauté et la tranquillité de cette belle campagne.

Bon succès aux fêtes du 150e de Saint-Norbert!



La ferme LAIREBLANC, dans son paysage... tout blanc!



Debout: Annette, Maurice, Charles, Cyrille, Jean-Marc et Gertrude; assis: Réal, Arthur (père), Rose (mère), Paul-Émile

En 1914, Arthur Allie a épousé Rose Dupuis. Ils ont eu une belle famille de huit enfants. Certains d'entre eux ont laissé leur marque dans la région dans le monde des finances et dans le métier de leur père, perpétuant ainsi la tradition.

Cette famille a joué un rôle

excessivement important dans la vie paroissiale des Norbertillois et des Norbertilloises car cette famille a tenu une entreprise de Pompes funèbres.

L'histoire souligne qu'avant 1940, le corbillard construit par le forgeron-voiturier, Alexandre Allie, appartenait

à la Fabrique qui le louait aux paroisses avoisinantes; ensuite c'est devenu une entreprise familiale tenue par Arthur Allie qui l'a léguée à son fils Réal.

Arthur Allie fut aussi actif au sein de la communauté comme commissaire de 1935 à 1938.

famille Alfred ANGERS et Clémente MICHAUD



Quatrième d'une famille de quatre enfants, je suis né le 19 novembre 1942, j'ai grandi sur la ferme de mon père et fait mes études à l'école du "Rang de la Montagne". Par la suite, j'ai travaillé sur la ferme jusqu'à l'âge de 16 ans et après, je me suis retrouvé en ville dans la construction pendant sept ans.

Je me suis marié, en août 1963, à Clémente Michaud de Warwick. Père de trois enfants: Diane, Stéphane et Mario, je suis devenu propriétaire de la ferme tant désirée en avril 1968; je l'ai fait progresser pendant les 12 années qui ont suivi.

C'est en 1981 que j'ai quitté la ferme pour aller me construire une maison près du village de Norbertville pour y demeurer pendant sept ans. Puis je suis devenu camionneur à temps plein.

Nous souhaitons que cet anniversaire soit fêté dans la joie et que chacun garde un grand souvenir.



En arrière: Alfred et Clémente, au centre: Stéphane et Mario, en avant: Diane



La ferme telle qu'achetée en 1968



Le progrès de la ferme quelques années après l'achat



Notre maison près du village

famille Paul BARIL



Famille de Paul: en arrière: Napoléon, Noël, Joseph, Henri; au centre: Alphonsine, Philomène Labonté (épouse de Joseph), Claudia et Marie-Anne; en avant: Marie Lallier (mère), Validator et Paul Baril (père)

Nous, les Baril, devons remonter jusqu'en France pour retracer nos sources, mais aujourd'hui nous nous retrouvons surtout dans la région des Bois-Francs et dans celle de Gentilly.

Déménagé au Québec, notre ancêtre Jean s'établit le long du fleuve et se maria à trois reprises: d'abord avec Marie Guillet, puis avec Élisabeth Gagnon et enfin avec Catherine Dessureaux. Un des fils qu'il eut avec Marie, Louis (1678-1732), épousa Marie-Charlotte Trottier (1688-1753).

Antoine épousa Élisabeth Mailhot en 1755. De cette union, naquit Augustin qui épousa Josephthe Chandonnet en 1789. Ensemble ils eurent Vital qui se maria à Julie Rivard dit Lavigne en 1815.

De son côté, leur fils Damase, épousa Olympe Houle en 1851 et Napoléon (1854-1934), leur descendant, épousa Marie Lallier dit Marchette (1856-1933) le 25 août 1879.

Napoléon (connu sous le nom de Paul) et son épouse Marie Lallier eurent neuf enfants: Claudia (1883-1967), Joseph (1885-1969), Henri (1886-1918), Adéline (1888-1959), Noël (1890-1964), Napoléon (1892-1972), Alphonsine (1894-1975), Marie-Anne (1896-1982) et Validator (1898-1973).

Paul demeura avec son épouse et sa famille à Sainte-Hélène puis à Sainte-Sophie pour terminer sa vie au village de Norbertville (aujourd'hui le 59, Landry) avec leur fille Adéline (Délina).

Avec tous leurs enfants, ils ont aussi participé à l'éducation de leur petit-fils Édouard (né le 8 juillet 1916, fils d'Henri Baril et d'Édouardina Lupien, tous deux décédés trop tôt). Édouard alla à la guerre 1939-1945 et à son retour, il se maria et demeura dans la région de Sherbrooke puis à Montréal.

Adéline, née le 8 mars 1888, vécut donc avec ses parents et après leur mort, elle demeura au 59, Landry jusqu'au moment d'être hospitalisée à l'Hôpital de Saint-Ferdinand. Elle y mourut le 10 décembre 1959, après une longue maladie.

Lors de son mariage avec Béatrice Roux (1905-1986), Validator s'établit avec ses parents, Adéline et Édouard dans le Rang de la Rivière à la limite de Sainte-Sophie, mais ils choisirent de faire partie de Saint-Norbert.



Édouard Baril durant sa participation à la guerre 39-45



En arrière: Claudia, Adéline, Alphonsine et Marie-Anne; en avant: Joseph, Noël, Napoléon et Validator



Mariage de Béatrice et de Validor, 4 septembre 1928



Famille de Validor et de Béatrice: en arrière: Henri-Georges et Marcelle; en avant: Michel, Validor, Renaud, Béatrice (portant André) et Georgette

Bientôt ses parents, Adéline et Édouard déménagèrent au village et en 1940, Validor et Béatrice achetèrent la ferme qui est au 43, route 263 Est, ferme qui avait appartenu à Joseph Voyer et à Alphonse Fréchette.

Validor et Béatrice eurent sept enfants: Henri-Georges (24 août 1929), Marcelle (3 avril 1931), Daniel (29 août 1933-20 avril 1943), Michel (2 novembre 1936), Georgette (27 mars 1940), Renaud (7 mars 1942) et André (3 août 1944).



Daniel

Comme pour tous les gens de l'époque, le travail manuel n'a pas manqué: Béatrice s'est fait une renommée pour ses travaux d'artisanat et Validor a toujours inventé des petits trucs pour simplifier les travaux. Et quel accueil! leur maison était ouverte à tous et à chacun et la nourriture y était excellente. Les réunions de famille et les corvées étaient fréquentes; elles rassemblaient toujours beaucoup de monde autour de la table.



Ferme des années 1940



Mariage d'Henri-Georges et de Lucille, 22 juin 1957



Diane, Sylvie et Francine



Mariage de Diane et de Gaëtan Bédard



Mariage de Renaud et de Janine, 22 février 1969

En 1957, Validor et Béatrice se retirèrent au 76, Landry Norbertville et ils vendirent leur ferme à leur fils aîné, Henri-Georges qui a épousé Lucille Bussière (née le 23 juin 1935).

Henri-Georges et Lucille perpétuèrent la tradition, travaillèrent beaucoup et élevèrent leurs trois filles: Francine est née le 2 mai 1958, elle demeure dans la région de Montréal après avoir fait des études en cuisine; Diane est née le 19 janvier 1961. Le 28 juin 1980, elle épousa Gaëtan Bédard, né le 15 juillet 1954; ils ont maintenant trois filles: Audrée, née le 4 décembre 1982, Joséane, née le 24 janvier 1986 et Catherine, née le 21 juin 1987. La petite famille demeure maintenant à Arthabaska;

Sylvie est née le 23 juin 1964. Le 24 août 1985, elle épousa Guy Caouette, né le 30 mai 1962; ils ont maintenant deux enfants: Claudia, née le 16 juin 1989 et Olivier, né le 5 janvier 1994. Ils demeurent à Lac Mégantic.



Paule et Marie-France

Marcelle "entra" chez les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet, le 20 août 1949. Elle enseigna dans plusieurs écoles du diocèse. Après une carrière bien remplie, elle se retira à la Maison Mère de Nicolet où elle développe maintenant ses talents de couturière, de décoratrice au bénéfice des religieuses et des élèves du Collège l'Assomption.

Michel est électricien, il a fait un séjour à Baie Comeau et aujourd'hui, il travaille à l'École Québécoise du Meuble et du Bois Ouvré de Victoriaville dans l'entretien et le chauffage.

Georgette a fait carrière dans l'enseignement. Plusieurs personnes de Saint-Norbert et de Princeville l'ont eue comme professeure. Elle est maintenant retraitée après 35 ans de dévouement dans un travail qu'elle a aimé. Elle est marguillière.

Demeurant à Victoriaville, Renaud se maria le 22 février 1969 à Janine Provencher (née le 1er juillet 1939). Ils ont deux filles: Paule, née le 4 juin 1970, a fait des études en Relations Industrielles et Marie-France, née le 15 octobre 1973, fait actuellement des études en administration.

André travaille comme journalier chez les agriculteurs de Saint-Norbert et il fait aussi beaucoup de bénévolat.



Les trois filles de Diane et de Gaëtan: Catherine, Audrée et Joséane



Guy Caouette, et Sylvie avec en avant: Claudia et Olivier



Jean-Yves, fils de Madeleine Labrecque et de Sarto Baril, est né le 12 novembre 1951 à Princeville. Il est le troisième d'une famille de quatre enfants.

Le 18 août 1973, à l'église Notre-Dame de la l'Assomption de Victoriaville, il épouse Nicole Cloutier, née le 3 septembre 1953, aînée des six enfants de Georgette Bergeron et d'Aimé Cloutier.

Les nouveaux mariés s'installent dans une maison acquise à Victoriaville.

Deux natifs de la ville mais qui recherchent le calme et la beauté de la campagne afin d'y établir leur petite famille déjà composée de trois enfants: Dominique, né le 4 septembre 1974 et décédé le 19 mars 1994, Éric, né le 11 avril 1976 et Geneviève, née le 6 novembre 1979.

C'est lors d'une visite chez l'ami Rock Dion, qu'ils commencent à souhaiter demeurer à la campagne. Lorsque Rock obtient sa première cure, à Saint-Rémi de Tingwick, ils



Jean-Yves, décédé le 29 mars 1989 à l'âge de 37 ans

décident de prendre possession de la maison le printemps suivant. Après quelques mois de rénovations, la famille y aménage pour la rentrée scolaire en 1981.

Les deux derniers enfants sont natifs de Saint-Norbert: Marianne, née le 11 janvier 1982 et Mathieu, né le 22

juillet 1986.

Jean-Yves accepte la tâche de conseiller municipal de Saint-Norbert et Nicole s'implique au comité d'école, au comité de parents et à la pastorale paroissiale. Ils font aussi partie du mouvement Cursillo. Ils mènent une vie familiale heureuse.

Mais hélas, le 29 mars 1989, Jean-Yves est emporté par un infarctus, en voulant sauver ses chevaux d'une inondation. Soutenus par les familles, les amis et avec la grâce de Dieu, la famille traversera cette terrible épreuve. Entourés de bons voisins et d'amis. Dès lors, toute la petite famille décidera de demeurer à Saint-Norbert.

Nicole prend la relève comme conseillère municipale et voit au bien-être des siens.

Ce petit coin de campagne est bien précieux pour eux tous et ils espèrent y demeurer encore longtemps.

Hommages les plus respectueux aux valeureux bâtisseurs de cette paroisse!



Assis: Marianne, Mathieu et Geneviève; debout: Éric, Nicole et Dominique (décédé le 19 mars 1994)



Ferme de Johanne et de Claude



Johanne et Claude

Fils de René Beauchesne et d'Émérentienne Germain, Claude est né le 3 septembre 1959 et il est le deuxième d'une famille de quatre enfants. Il a grandi sur la ferme laitière avec ses parents. À l'âge de 18 ans, il achète sa ferme le 22 mars 1978, au 58 du 9^e Rang Ouest à Saint-Norbert.

Johanne, née le 14 décembre

1960, est la quatrième d'une famille de cinq, fille de Paulette Croteau et de Richard Gagné.

Claude et Johanne se marient à l'église d'Arthabaska, le 15 septembre 1979. De leur union, quatre enfants sont venus agrandir cette famille: Yves est né le 31 mai 1980, Maude est née le 5 janvier 1982, Laurent est né le 10

novembre 1983 et Jean-Denis, le 4 avril 1985.

La ferme laitière compte 90 bêtes et 170 acres de terre. La grange a été rallongée en 1981. Deux silos ont été ajoutés et une fosse à purin a été construite. Claude a acheté sa machinerie au cours des années.

FÉLICITATIONS POUR LE 150^e ANNIVERSAIRE!



Famille: en avant: Laurent, Jean-Denis et Maude; en arrière: Claude, Yves et Johanne



Benoit Beauchesne, né le 15 octobre 1962, est le dernier d'une famille de quatre enfants. Sylvie Cormier, née le 31 août 1963, est la cadette d'une famille de huit enfants. Ils se connaissent depuis 1979, mais décident d'unir leur destinée le 26 mai 1984, à l'église de Saint-Rosaire.

De ce mariage est issu Alex, né le 10 juillet 1985. Oh! quelle surprise, c'est un garçon, la relève est assurée. Le 10 avril 1987, s'annonce un autre garçon qu'on prénomme Tommy. Le 1er avril 1989, arrive enfin la belle petite Audrey. Ah! non, ce n'est pas un poisson, c'est une fille. Pour compléter notre belle famille, en ce 15 novembre 1990, arrive Michaël, le dernier membre de la famille mais non le moindre.

Associés dans la vie comme dans les affaires, nous possédons une ferme depuis 1983, que nous avons achetée de Clément Luneau. Nous avons travaillé dans l'industrie laitière pendant quelques années. Ensuite, ce qui était une ferme laitière, est devenue un élevage d'animaux de boucherie.

Nous possédons une sucrerie de 1 500 entailles. Nous aimons bien le temps des sucres. Benoit se spécialise maintenant dans la vente de machinerie agricole et de tracteurs.



Avant: Alex, Michaël, Audrey et Tommy; en arrière: Sylvie et Benoit



Vue aérienne de notre ferme

famille Florian BEAUDET et Annette LEVASSEUR



Florian Beudet est né aux États-Unis en 1911. Il est le fils de Hervé Beudet et d'Emma Leblanc. Après le décès de son père en 1936, Florian prit possession de la ferme paternelle et la même année, il épousa Annette Levasseur, fille de David Levasseur et de Laura Brochu.

De cette union, naquirent:
Gabrielle, en 1937, célibataire, vit à Montréal;
Jacques, en 1938, marié à Nicole Hébert, vit à Jonquière;
Royal, né en 1939, marié à Gisèle Levasseur, vit à Victoriaville (trois enfants: Daniel, Diane et Martin);
Michel, né en 1940, marié à Lisette



En cercle en arrière: Gabrielle, Jacques, Florian, Bernard, Annette et Royal; au centre en avant: Michel



Ferme en 1953 au 41, Route 263

Laflamme, vit à Repentigny (deux enfants: Josée et Chantal);
Bernard, né en 1942, marié à Pauline Doucet, vit à Arthabaska (quatre enfants: Dominique, François, Angèle et Étienne);
Benoit, né en 1948, décédé à quatre mois.

Les débuts sur la ferme furent très modestes. Ils firent tour à tour l'élevage de renards, de moutons, de porcs, de chevaux percherons et de poules dont la production des oeufs était destinée à l'incubation et finalement, l'élevage des vaches pur-sang dont la production laitière était vendue à Québec et aussi au détail à Princeville.

La ferme fut vendue à Jean-Claude Bernard en 1960.

Florian perdit sa première épouse, Annette Levasseur, en 1950. En 1951, il épousa en secondes noces, Louisia Gagnon qu'il perdit en 1985. Après ce deuil, il épousa, en 1986, Irène Ménard décédée en 1989.

En 1990, Florian épousa Germaine Laflamme. Présentement, ils vivent à Thetford Mines.

Félicitations aux organisateurs du 150^e anniversaire de Saint-Norbert de la part de la famille Beudet.



En arrière: Pauline, épouse de Bernard, Lisette, épouse de Michel, Gisèle épouse de Royal, Nicole, épouse de Jacques; en avant: Florian, Germaine et Gabrielle



Famille d'Hervé Beudet: de gauche à droite en avant: Flora, Gertrude, Marie-Rose, Hervé et son épouse Rose-Emma Leblanc, en arrière: Raymond, Rolland, Robert, Florian



Robert Beudet en moto, à la fin de la guerre, le 8 mai 1945, Utrecht, Hollande



De retour d'Europe, en juillet 1945, Robert est accueilli par sa famille Jean, Laurent Pinard, Robert, Marie-Rose et Claude en avant

Les familles Beudet ont maintenant une association dont les membres se sont réunis lors d'une réunion générale, le 13 octobre 1991 au Centre paroissial de Saint-Louis de Lotbinière. Cette rencontre a permis des échanges entre tous les descendants de leur ancêtre commun, Jean Beudet (Baudet). Ce dernier a laissé quatre fils: Jean-Baptiste, Michel, Jacques et Charles.

Jean Beudet, fils de Sébastien Baudet et de Marie Baudonnier, naît au Poitou en France en 1648 ou en 1650. Au printemps, Jean vient travailler en Nouvelle-France après une traversée sur "Le Noir". Il arrive à Québec, le 25 mai 1664 et il demeure dans la région en travaillant dans une famille pour se familiariser avec le pays et ses habitudes et c'est chez Nicolas Gaudry. Après un stage de trois ans, il décide de continuer à vivre au pays et quand il se marie en 1670, il est propriétaire d'une terre à

Champigny, mais il semble qu'il continue de travailler chez les familles déjà citées.

La famille Beudet peut donc se

glorifier d'avoir un ancêtre qui porte le titre de "Fondateur de la Nouvelle-France". (tiré du Bulletin no 1 de L'Association des familles Beudet inc.)



Famille de Robert Beudet, en 1991: par terre: Christiane; au centre: Martin, Isella, Robert et Céline; en arrière: Serge et Christian



Gilbert, Jocelyne, Raymonde, Lucie, Rolland et Fernande, Ginette et Raynald (mesurant six pieds et six pouces)

Moi, Rolland, j'ai quitté Norbertville à l'âge de 20 ans pour entrer dans les Forces Armées. J'ai fait avec eux un stage de près de 30 ans ayant servi au Canada, en Europe durant la Guerre 39-45, en Afrique (Congo) durant huit mois, ainsi qu'aux États-Unis. J'ai



Robert à gauche avec ses médailles, accompagné du Commandant du Royal 22e Régiment à l'occasion du 75e anniversaire de la Fondation du Régiment: photo prise en 1989 à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, et finalement Rolland à droite avec ses décorations pour cette occasion. Rolland et Robert sont jumeaux.

été licencié avec le grade de sous-officier, breveté grade 2. J'ai ensuite été engagé au Ministère de la Justice du Québec pour une période de 16 ans et 3 mois et finalement, je profite maintenant d'une retraite bien méritée.



Les 14 petits-enfants: Julie, Michelle, Christine, Josée, Éric, Simon, Carole, Karen, (les Grands-Parents) Rolland et Fernande, Geoffrey, Jean-Philippe, Vincent, Jessica, Patrick et Chantale



M. et Mme Rosaire Beaudoin

Le 27 août 1949, monsieur et madame Rosaire Beaudoin donnèrent naissance à Jacques. Ce dernier fut baptisé à l'église de Sainte-Sophie de Mégantic. Les parents de Jacques habitent cet endroit depuis 50 ans. Ils célébrèrent leur 40e anniversaire de mariage le 27 septembre 1990.

Cécile, fille de M. et Mme Rosaire Gilbert, est née à Saint-Martin de Beauce, le 11 novembre 1949. Jacques et Cécile s'unirent à l'église de Saint-Norbert, le 22 août 1992.

Ils ont trois enfants: Yannick, 17 ans, Jacky, huit ans et Kathy, cinq ans.

Jacques est agriculteur depuis 1976, au Rang 12 Est de Princeville. En 1988, il achète une SCIERIE à Notre-Dame de Ham et déménage sur la ferme à Saint-Norbert.

Les opérations se continuent depuis ce temps: sciage, planage, "embouvetage" et une quatrième, le "refendage" de bloc pour le bois de palettes sur demande:
tél. 1-819-364-2029



Jacques et Cécile



Yannick, Jacky, Kathy



Intérieur du MOULIN À SCIE

famille Jean-Claude BÉLIVEAU et Huguette GARDNER



Famille: Huguette, Jean-Claude, Sonia, Stéphan et debout Éric

Jean-Claude est né à Victoriaville, le 5 novembre 1942. Il est le fils d'Alice Larivière et de Pierre Béliveau et l'aîné d'une famille de onze enfants. Native de Saint-Norbert, son épouse, Huguette Gardner, est née le 15 mai 1941. Elle est l'aînée de huit enfants. Elle est la fille de Florian Gardner et d'Yvette Boulanger.

Le 4 juillet 1964, Jean-Claude épouse Huguette à l'église de Saint-Norbert.

De cette union, naissent le 20 avril 1965, Stéphan, ainsi que Sonia, le 27 février 1968 et Éric, le 6 mars 1969.

Stéphan se marie le 21 juillet 1990, à Chantal Fréchette, à l'église de Saint-Ferdinand. De cette union, leur arrivent la belle Roxanne le 3 mai 1991 ainsi que Carolane, le 31 janvier 1994, filles dont ils sont très fiers.

Huguette, après avoir suivi un cours de coiffure à l'école Paula de

Granby, ouvre son premier salon chez son père, dès 1960; ensuite, elle le transporte à son propre domicile, en 1964. Après dix ans d'opération à Saint-Norbert, elle décide d'aller en ouvrir un autre à Arthabaska, situé au Centre Bellevue, sous le nom de Salon Versailles, commerce qu'elle opère durant trois ans.

Ensuite, elle revient au domicile familial pour s'occuper de sa petite famille. Elle continue toujours à pratiquer son métier, à l'occasion, dans un foyer de personnes retraitées.

Quant à Jean-Claude, au début de son mariage, il travaille comme commis de quincaillerie, chez Auger Fils; par la suite, dans différents domaines de la vente. En 1974, il suit un cours d'opérateur de machinerie lourde, métier qu'il exerce sur des chantiers comme celui de la Baie d'Ungava ainsi que sur la Baie James, de 1977 à 1982, pour ensuite se diriger sur un autre barrage hydro-électrique à Nipawin, Saskatchewan jusqu'en 1985.

Il est aussi très actif dans sa communauté, comme maire de sa municipalité, de 1966 jusqu'en 1970 et de 1975 à 1977 et comme échevin de 1985 jusqu'en 1993.

Il occupe le poste de secrétaire trésorier de la Commission Scolaire



Résidence



Stéphan et sa famille: Stéphan, Chantal et Roxanne et en médaillon, Carolane



Machinerie lourde

de Saint-Norbert de 1966 jusqu'au regroupement avec la Commission Scolaire Prince-Daveluy, en 1969.

Il est aussi président du Comité des Loisirs de Saint-Norbert Inc. durant quatre ans.

En 1979, Huguette et Jean-Claude ainsi que Jacques, son frère, acquièrent une érablière sur la route du 2e Rang de Chester-Nord.

Jusqu'en 1981, ils vendent leur sirop d'érable en baril. En 1982, Jean-Claude achète les parts de son frère, Jacques; il développe alors sa propre mise en marché au Québec. En 1983, une autre mise en marché est développée dans les Provinces de l'Ouest jusqu'à Vancouver, pour arriver à fournir environ 150 points de vente. Comme on peut le constater l'entreprise familiale a très bien progressé.

En 1983, une compagnie s'établit sous le nom d'ÉRABLIÈRE CLAU-JACK LTÉE, dont Stéphan, Sonia et Eric sont les actionnaires. En 1989, l'usine de transformation est construite pour agrandir la cabane.

Elle voit à l'achat de sirop en baril venant de différents producteurs, ainsi que de l'emballage de celui-ci en différents contenants, de même pour des sous-produits qui découlent du sirop d'érable.



Cabane à sucre



Camion de l'entreprise: ÉRABLIÈRE CLAU-JACK Ltée



Transformation du sucre avec Huguette et Denise



Isaïe Bellefeuille

"L'ancêtre est Nicolas Pinel, dit Bellefeuille de Normandie en France. Il arriva au Canada en 1630 et mourut, en 1651, d'une blessure causée par un coup d'arquebuse tiré dans la porte de la maison, provenant de la vengeance des Iroquois." Ce texte provient des archives des Jésuites.

Son fils Gilles, né le 28 février 1635, décéda le 15 janvier 1700. Nicolas, fils de Gilles, né le 30 novembre 1673, mourut le 11



Famille Gustave Bellefeuille: en avant; Liliane et Gustave, en arrière; Monique, Gisèle, Onil, Jeannette, Gabrielle et Cécile.

novembre 1713. Son fils Nicolas junior naquit le 1 septembre 1697 à Neuville, Québec. Jean-Baptiste, fils de Nicolas, né le 16 avril 1743, décéda le 6 mai 1822 à Bécancour. Jean-Baptiste junior, né le 23 février 1770, décéda le 17 mars 1847. Son fils Isaïe, né le 10 août 1810 à Bécancour, épousa le 5 juillet 1836, Julie Carignan d'origine indienne. Il décéda le 23 avril 1890 à Saint-Norbert.

Leur fils Honoré, né le 3 octobre

1850 à Gentilly, épousa à Saint-Norbert le 16 février 1874, Lucie Charest née en 1853. Il est décédé le 8 novembre 1922 à Saint-Norbert et son épouse, le 17 décembre 1941; de leur union, sont nés 10 enfants.

Leur fils Gustave, né le 19 mars 1893, maria le 3 novembre 1925, Liliane, née le 26 mars 1899, fille de Delphis Jolibois et de Délia l'Heureux; ils donnèrent naissance à six enfants. Gustave est décédé le 9 mai 1973, et Liliane, le 27 mars 1976.



Gustave Bellefeuille et son épouse Liliane



Maison des ancêtres (26 juin 1946)



Mariage d'Onil et de Jacqueline



Ferme paternelle

Moi, Onil, fils de Gustave et de Liliane, je suis né le 26 août 1930. Après avoir terminé l'école, je participe aux travaux de la ferme avec mon père. Le 29 juin 1957, j'épouse Jacqueline, née le 4 avril 1931, fille de Denis Desharnais et de Marie-Louise Spénard de Victoriaville. Le 6 septembre 1963, je prends possession de la ferme familiale bien entretenue, car mon père était très minutieux.

Je continue, avec la collaboration de mon épouse et de mes enfants, en achetant des terres avoisinantes, en faisant du drainage, en améliorant la mécanisation et en augmentant le troupeau.

De notre union, sont nés deux enfants; Diane est enseignante et Denis a pris la relève. C'est un point de fierté indéniable pour la famille et le fruit d'un travail ardu de nos ancêtres qui se continue de

jour en jour.

Je fais partie de la 4^e génération, j'ai passé ma vie à travailler sur cette ferme et j'ai cru bon de me conserver un petit coin de terre pour me construire une maison où il fait bon vivre avec mon épouse. Nous sommes très heureux de voir grandir nos petits-enfants, tout en profitant des années que le bon Dieu nous accordera.



Nouvelle demeure



Onil, Jacqueline, Diane et Denis



Mariage de Guylaine et de Denis

Moi, Denis, je suis né le 18 février 1960. Enfant, je passe beaucoup de temps avec mon père dans sa boutique. Je l'observe silencieusement pendant qu'il répare, entretient sa machinerie et fabrique différents outils pouvant faciliter les travaux de la ferme. Avec la patience de mon père, je m'implique tôt à la réparation de la machinerie. Je poursuis mes études en mécanique auto. Je travaille quelques années comme camionneur et chauffeur d'autobus scolaires, tout en aidant mes parents à la ferme. Depuis le 10 août 1985, je partage ma vie avec Guylaine, fille de Fernand Bouffard et de Thérèse Leblanc de Norbertville.

Moi, Guylaine, je suis née le 12

décembre 1962. Je suis la dernière d'une famille de six enfants. La tranquillité règne dans le premier rang, ce qui nous permet de nous amuser dehors sans que maman s'inquiète. J'adore m'occuper des petits animaux de notre ferme. Je fais mes études au collège de Thetford Mines en éducation spécialisée. Je travaille quelques années comme éducatrice en déficience intellectuelle et physique, et également en garderie.

En juillet 1987, nous faisons l'acquisition de la ferme familiale. Héritant du courage de nos ancêtres, nous continuons progressivement à

améliorer les bâtiments et l'équipement de la ferme. Onil et Jacqueline nous offrent encore aujourd'hui une aide précieuse.

Trois enfants viennent combler notre bonheur: Samuel, né le 17 mars 1987, Anne-Andrée, née le 31 octobre 1989 et Myriam, née le 18 août 1992. Quel plaisir de voir grandir les enfants à la campagne avec tous les charmes que les saisons nous apportent!

Chez nous, plusieurs générations ont vécu avec leurs joies et leurs peines. C'est ce qui fait notre fierté de vivre nous aussi dans ce petit coin des Bois-Francis.



Ferme après rénovations



Guylaine, Denis, Samuel, Anne-Andrée, Myriam



Petite randonnée en moto-neige



Famille: Tony, Éric, Carol et Karen

Natif de Saint-Damase, dans la vallée de la Matapédia, Sylvain est né le 2 octobre 1943. Il est l'aîné d'une famille de six enfants.

Son épouse, Yvelle, native de Chesterville, est née le 18 août 1946. Elle est l'aînée d'une famille de neuf enfants.

Ils s'épousèrent le 27 août 1966, à Princeville, endroit où ils s'établirent.

Mécanicien de métier, Sylvain a travaillé pendant 10 ans à Princeville, avant de venir s'établir à Norbertville. C'est, en 1979, qu'il construisit son garage d'où il exerce toujours son métier. Yvelle, pendant les 17 premières années de leur mariage, demeura à la maison comme reine du foyer. Depuis 1983, elle occupe le métier de couturière.

De leur union, naquirent quatre enfants: Tony, Éric, Karen et Carol.

Tony, né le 9 mai 1967, diplômé d'un Baccalauréat en ingénierie, enseigne maintenant l'électronique.

Éric, né le 27 décembre 1969, est diplômé depuis peu d'un Baccalauréat en administration des affaires.

Karen, née le 24 janvier 1973, complète un Baccalauréat en enseignement de l'histoire.

Carol, né le 17 décembre 1976, poursuit ses études à la Polyvalente Le boisé de Victoriaville.



Sylvain



Yvelle Sévigny



Résidence familiale



Mariage de Henry Bernard et Octavie Laroche



Mariage de Raymond Bernard et Gabrielle Fleury

Cyprien Bernard, né en 1842, épousa Émilie Therrien à Saint-Norbert. Ils ont eu cinq enfants.

Henry, fils de Cyprien, né en 1878, continua le développement de la ferme familiale. Il épousa Octavie Laroche en 1898. De cette union, sont issus sept enfants.

Raymond Bernard, né le 10 avril 1915, acheta la ferme de Henry et épousa Gabrielle Fleury le 20 juin 1938. De ce mariage, sont nés six enfants: Jean-Claude, Louisette, Claire, Jocelyne, Francine et Nicole.

Jean-Claude continua la tradition en achetant une ferme à Saint-Norbert en 1960.



Ferme familiale 1950

famille de Raymond BERNARD et Gabrielle FLEURY



Raymond Bernard et Gabrielle Fleury

Le 20 juin 1938, Raymond Bernard épousa Gabrielle Fleury. Ils s'installèrent sur le patrimoine familial situé dans le 4e rang de Saint-Norbert.

De cette union, sont nés six enfants: Jean-Claude (1939), Louissette (1940), Claire (1942), Jocelyne (1944), Francine (1946), Nicole (1950), 11 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.



Jean-Claude



Louissette



Claire



Jocelyne



Francine



Nicole



Jean-Claude Bernard, Louissette Levasseur



Maryse Bernard, André Vaudreuil, Mathieu



Luc Bernard, Gabrielle Desfossés, Kenny et Raphaël

Jean-Claude, fils de Raymond Bernard et de Gabrielle Fleury, se maria le 10 juin 1961 à Louissette, fille de Lionel Levasseur et de Jeanne Turgeon. Ils se sont établis sur une ferme située près de Norbertville. De ce mariage, sont nés Maryse et Luc.

Le courage est la caractéristique marquante de Jean-Claude et de Louissette. Ils ont fait preuve de ténacité à travers l'adversité en reconstruisant, après les trois feux successifs qui dévastèrent la maison, le hangar et la grange-étable, ainsi que la cabane à sucre.



Ferme en 1961



Ferme en 1975

famille Lionel BERNARD



Cette page se veut un hommage à mes ancêtres qui nous ont tracé le chemin de la fierté, de la loyauté et du travail.
M. Lionel Bernard

Titre d'ascendance tiré des Archives nationales du Québec

Saint-Séverin-de-Paris, France
Jean Gonthier, dit Bernard Marie LAY

Première génération

Bernard	26 janvier, 1676 Notre-Dame-de-Québec	Marguerite PAQUET
---------	--	-------------------

Deuxième génération

Jean-Baptiste	18 juin, 1708 Beaumont	Geneviève ROY
---------------	---------------------------	---------------

Troisième génération

Louis	15 février, 1745 Beaumont	Marie COUTURE
-------	------------------------------	---------------

Quatrième génération

François	26 janvier, 1802 Saint-Michel-de-Bellechasse	Marie-Anne BRETON
----------	---	-------------------

Cinquième génération

François	10 janvier, 1826 Saint-Gervais, Bellechasse	Geneviève AUDET
----------	--	-----------------

Sixième génération

Cyprien	4 février, 1861 Saint-Norbert, Arthabaska	Emilie THERRIEN
---------	--	-----------------

Septième génération

Henri	1er mars, 1897 Arthabaska	Octavie LAROCHE
-------	------------------------------	-----------------



Famille d'Henry Bernard et d'Octavie Laroche, le troisième en haut en partant de la gauche: Maurice Bernard

Huitième génération

Maurice	1 septembre, 1925 Saint-Norbert, Arthabaska	Adélia LEBLANC
---------	--	----------------

Neuvième génération

Lionel	22 juillet, 1954 Tingwick, Arthabaska	Jeannine PLOURDE
--------	--	------------------

Dixième génération

Denis	30 décembre, 1977 Victoriaville	Francine ROBERT
-------	------------------------------------	-----------------



Famille de Théophile Leblanc et d'Adélia Bouffard: en haut: Alphonse, Clara, Antonia, Adélia Bouffard (mère), Théophile (père), Joséphine, Emma et Arthur; au centre: Armand et Aline; en bas: Hervé, Adélia (mère de Lionel), Alcide, Josaphat, Eugène, Welley, Évelyne et Ladger



Gabrielle Bellefeuille et Jean-Paul Bernard

Jean-Paul, né à Saint-Norbert le 10 mai 1929, est le fils de Ludger Bernard et de Marie-Jeanne Gouin. Il est l'aîné d'une famille de neuf enfants.

Le 10 août 1950, Jean-Paul se marie à Gabrielle Bellefeuille, native de Saint-Norbert, fille de Gustave Bellefeuille et de Liliane Jolibois.

De cette union, trois enfants voient le jour: Odette, Jocelyn et Daniel.

Dès le début de leur mariage, ils achètent une ferme dans la paroisse et demeurent en agriculture durant 33 ans.

C'est donc en 1980 qu'ils construisent leur nouvelle maison ainsi qu'un garage au village de Norbertville.

Depuis que Jean-Paul a quitté la ferme, il se tient très occupé en travaillant pour la municipalité du village ou à faire des travaux pour les agriculteurs avec la machinerie qu'il possède.

Lorsque Jean-Paul et Gabrielle ont un peu de temps libre, les voyages et la moto-neige leur procurent bien du plaisir.

Selon eux, il fait bon vivre dans leur petit village.



En 1968: debout: Madeleine, Jean-Paul, Monique, Clément, Cécile et René; assis: Gisèle, Ludger (père), Marie-Jeanne (mère) et Céline



Assis: Odette; debout: Daniel et Jocelyn



Maison familiale



Mariage de Mario Bergeron et d'Aline Côté

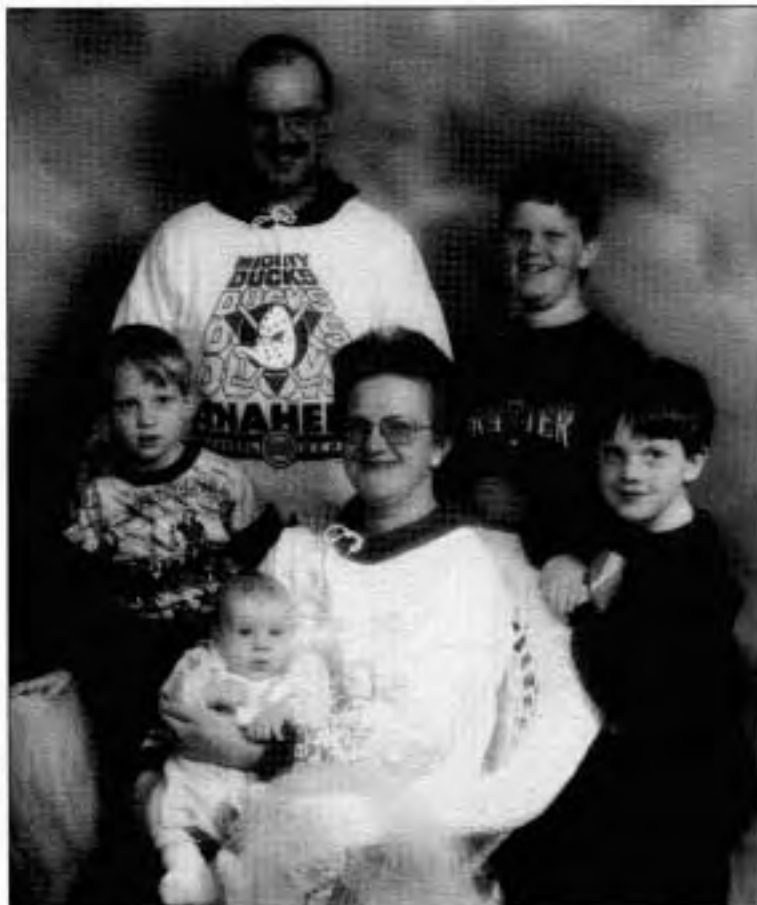


Résidence familiale

Mario Bergeron, né le 5 août 1962, est le fils d'Yvon Bergeron et de Denise Thibodeau. Son épouse Aline Côté, née le 20 août 1961, est la fille de Samson Côté et d'Irène Lamontagne.

Mario et Aline se sont mariés à l'église Saints-Martyrs-Canadiens de Victoriaville, le 15 mai 1982. Ils ont quatre fils: Michaël, né le 13 juin 1983, baptisé à Saints-Martyrs-Canadiens de Victoriaville; Marc, né le 15 mai 1987, baptisé à Saints-Martyrs-Canadiens de Victoriaville; Mathieu, né le 4 novembre 1989, baptisé à Norbertville et Antoine, né le 29 novembre 1993, baptisé à Norbertville.

À sept mois, Mathieu a eu une opération et il a failli mourir à cause des adhérences aux intestins. Moi, son père, j'ai fait une promesse à Dieu, alors Mathieu a été sauvé et c'est pour cela que j'ai fait une croix sur le terrain de ma résidence. Le curé Florent Pariseau de Norbertville est venu bénir cette croix le 31 août 1991.



Famille: en arrière: Mario et Michaël, au centre: Mathieu et Marc; en avant: Aline portant Antoine



Jean Blanchette et Odette Martel



Notre fille Chantal



Notre garçon Guy



Notre garçon Yves

Jean, né le 30 septembre 1949 à Princeville, est le fils de Roland Blanchette et de Cécile Bergeron. Odette Martel, née le 12 février 1954, native de Sainte-Anastasia de Lyster est la fille de Patrick Martel et de Madeleine Marcoux.

Nous nous sommes mariés le 31 août 1974 et de cette union, nous avons eu trois beaux enfants, dont une fille, Chantal et nos deux garçons, Guy et Yves.

La ferme que nous habitons présentement a été achetée de

Monsieur Auguste Dion en 1972. La maison de Monsieur Dion qui était auparavant sur la ferme, est aujourd'hui aménagée (car elle a été démontée, numérotée et remontée) au village de Ham-Nord depuis l'année 1977.



La ferme

famille Gérard BLOUIN et Jeanne d'Arc CAOUCETTE



Le premier Blouin qui arriva à Saint-Norbert en 1877 se prénomait Georges et il était l'époux de Philomène Jolibois.

Son fils, Ferdinand, épousa Éveline Noël en 1905.

De cette union, naquit Gérard qui épousa Jeanne d'Arc Caouette en 1941. Elle était la fille de Joseph Caouette et de Rébecca Skeling, de Sainte-Sophie de Mégantic.

Du couple Gérard (1915-1979) et Jeanne d'Arc (1922), naquirent sept enfants: Pierrette, née en 1942, Réjeanne, née en 1944, Agathe, née en 1945, Denis, né en 1949, Ginette, née en 1954, Johanne, née en 1956 et Manon, née en 1959.



Georges Blouin (1850-1934)



Ferdinand Blouin (1887-1963)



Debout: Pierrette, Denis, Ginette, Agathe, Réjeanne, Assis: Johanne, Gérard, Jeanne d'Arc et Manon



Mariage d'Ovila et d'Irène, 23 novembre 1931

Gauvreau et d'Alma Voyer.

De cette union, sont issus cinq enfants: Marcel (décédé en 1945), André, Onil, Jean-Paul (décédé en 1981) et Denise.

Ovila et Irène sont devenus les grands-parents de 18 petits-enfants et de 18 arrière-petits-enfants. En plus de cultiver sa ferme, Ovila exerçait le métier de menuisier. Il a construit et rénové plusieurs granges et étables dans la paroisse et les environs.

Le couple Boilard est demeuré dans le 5e rang de Chester-Nord de 1931 à 1987, l'année du décès d'Ovila.

Ovila Boilard, fils de Camille Boilard et de Mélina Houle, est né le 8 septembre 1903.

Il s'est marié le 23 novembre 1931 à Irène Gauvreau, fille de Johnny



Maison bâtie en 1900



Famille en 1941: en avant: Jean-Paul, Denise, Onil, André; en arrière: Marcel, Ovila, Irène



En avant: Denise, Ovila, Irène; en arrière: Onil, Jean-Paul, André



Cabane à sucre lors du "cannage" de sirop d'érable: Denise, Ovila, Irène



Grange bâtie par Ovila sur sa ferme



Albert Boilard et Lydia Bissonnette (parents de Gilles)



Gilles et Nicole Boilard

Gilles est né le 5 août 1937 à Danville. Étant garçon, il vivait avec ses parents Albert Boilard et Lydia Bissonnette dans le 5^e rang de Chester-Nord, sur la terre paternelle. Il était le premier de 13 enfants.

Le 21 septembre 1968, il épousa Nicole Leblanc, née le 7 février 1947, fille de Hermann Leblanc et d'Yvette Béliveau, couturière au Tricot Domino Daveluyville.

En novembre 1968, le couple décida d'acheter la terre paternelle. On y produisait du lait. Depuis le 2 avril 1991, le feu ayant rasé la grange, ils sont maintenant dans l'élevage des chevaux, la production du bois, et ils exploitent une sucrerie.

De leur union, sont nées deux enfants: Réjeanne, née le 16 août 1969 et Martine, née le 14 novembre 1977.

Un petit-fils s'ajouta à leur famille, Jean-François Allard, né le 19 décembre. Ils sont heureux de faire partie de la grande famille de Norbertville.



La grange



Martine Boilard



Réjeanne Boilard



Jean-François Allard (fils de Réjeanne)



Maison, 1970, au 4, rang 7



Albert Boilard et Lydia Bissonnette

Né le 19 mai 1949, Léo est le sixième d'une famille de 13 enfants. Il est le fils d'Albert Boilard et de Lydia Bissonnette.

Léo épouse Pauline Carrier le 24 octobre 1970. Ils demeurent pendant 13 ans au 4, rang 7 puis au 10, rang 6 à Saint-Norbert. De leur union, sont nées Annie, le 25 janvier 1974 et Karine, le 22 juillet 1977.

De 1969 à 1973, Léo pratique le métier de menuisier en construction et de 1973 à aujourd'hui, il exerce le métier de camionneur en bois de pulpe. Aussi depuis 1984, il possède un garage de soudure.

De 1981 à 1985, il a été conseiller. De plus, il a été maire, de 1985 à 1989, pour la municipalité de Saint-Norbert.



Famille de Léo Boilard



Résidence au 10, rang 6, entreprise CAMIONNEUR DE BOIS DE PULPE et GARAGE DE SOUDURE



En arrière: Geneviève, Julie et Denis; en avant: Marc-André et Julie



Denis et Julie, 1985

Denis, fils d'Albert Boilard et de Lydia Bissonnette, voit le jour le 7 août 1962. Il est le cadet d'une famille de 13 enfants. Depuis son enfance, Denis habite Saint-Norbert. C'est en 1983 qu'il acquiert la maison de ses parents dans le rang 7. Il la rénove un an plus tard.

C'est alors qu'il épouse, le 8 juin 1985, Julie Gosselin de Princeville,

filles de Maurice Gosselin et de Rollande Breton. En 1987 arrive le premier enfant, Geneviève, née le 30 avril et deux ans plus tard naît Marie-Pier, le 6 avril 1989 et pour bien compléter la famille, Marc-André fait son apparition le 2 janvier 1993.

Denis travaille pendant 12 années pour TRANSPORT YVON DION

INC. spécialisé dans le transport de bois. Il en devient le propriétaire en 1992. Aujourd'hui, l'entreprise compte trois employés avec eux à plein temps et deux employés à temps partiel.

La famille est fière de sa paroisse riche de 150 ans d'histoire. Félicitations au comité organisateur!



Maison familiale, 1989



Flotte de camions de TRANSPORT YVON DION INC. pour le transport de billes de bois



Mariage de Robert Boisvert et de Maria Poisson, 1942



Famille: Paul-Émile, Pierrette, Robert, Maria, Lise et Jean

Fils de Johnny Boisvert et de Clara Samson, Robert, né à Saint-Fortunat en 1912, arriva à Saint-Norbert en 1937 et demeura avec sa soeur Aurore jusqu'en 1941, moment où il acheta la ferme de sa soeur. Il épousa Maria Poisson, fille de John Poisson et d'Emma Camiré, le 27 juin 1942.

Ils eurent quatre enfants:
Paul-Émile marié à Nicole Saint-Pierre, qui ont eu trois enfants: Cathy, Julie et Francis;
Pierrette mariée à Serge Gardner, qui ont eu trois enfants: Alain, Éric et Ken et deux arrière-petits-enfants: Michael et Nicolas;



Maison de Robert Boisvert



Grange-étable de Robert Boisvert

Jean marié à Micheline Laroche, qui ont eu un enfant: Mathieu;

Lise mariée à Jacques Cayer, qui ont eu deux enfants: Jimmy et Carl.

Sa grange s'effondra au passage d'une tornade en février 1952, il la reconstruisit à la fin de l'été de la même année.

Maria décéda le 31 août 1972 à l'âge de 56 ans. Depuis ce temps, la ferme a été vendue et Robert demeure toujours dans sa maison et y est très heureux.

famille Roger BOISVERT



Marie Nadeau et Joseph Boisvert



Léville Houle



Maria Baril

Les ancêtres:

Joseph Boisvert (21 juillet 1842-1925) marié en 1850 à Marie Nadeau (1851-1927);

Johnny Boisvert (1875-1959) marié à Clara Samson (1882-1956);

Léville Houle (1876-1948) marié à Maria Baril (1882-1956);

Paul Houle (1902-1973) marié à Maria Laroche (1900-1987).

Roger Boisvert (1926) et Rita Houle (1934) s'unirent le 18 septembre 1952. Pierre (1953), Line (1955), Guylaine (1958) et François (1961) sont nés de cette union.

Natif de Saint-Fortunat, Roger vint demeurer à Saint-Norbert vers 1939 où il continua ses études. Dans son premier travail, il devait se lever à 2 heures du matin pour apprendre à pétrir le pain. Plus tard, il travailla comme postillon, boucher et inspecteur des viandes pour le gouvernement provincial. C'est un homme honnête et dévoué. Aidé de son épouse et de ses enfants, ils se sont construits une nouvelle maison au 24, rue Prince. Le couple en a fait un foyer où il fait bon vivre en toute quiétude. Rita est une femme très active qui seconde très bien son mari. Après avoir élevé sa petite famille, elle décida d'aller exercer ses talents de couturière à Victoriaville jusqu'en 1981.

Tous les deux participent à plusieurs activités sociales et sportives, surtout le golf. Roger adore bricoler.

Maintenant la famille s'est enrichie de petits-enfants: ceux de Pierre: Marc-Antoine (1991), de Line: Luc (1980) et David (1984), de Guylaine: Bruno Junior (1982), Miguel (1985) et Hugo (1987), de François: Steve (1987), Valérie (1991) et Fanny (1992).

Joyeuses festivités pour le 150e.



Mariage de Roger et Rita: à droite du marié, Johnny Boisvert et Clara Samson, à gauche de la mariée, Paul Houle et Maria Laroche



Famille: 1ère rangée Luc, bébé Fanny, Marc-Antoine, David, Miguel; 2ème rangée Steve, Valérie, Roger, Rita Houle, Pierre, Hugo, Guylaine, Bruno Junior; 3ème rangée: François, Guylaine Messieur (1961), Danielle Martineau (1957), Line, Ronald Lamontagne (1954), Bruno Prince (1952).



Marguerite
Angers



Louis Bouffard

Les ancêtres Bouffard étaient originaires de Saint-Laurent, Île d'Orléans.

5e génération: Louis Bouffard, arrière, arrière, arrière grand-père fut baptisé en 1771, marié à Françoise Rouleau en 1798. Ils eurent 12 enfants dont Pierre.



Henry Bouffard et Eveline Légaré



Aurèle Bouffard et Rose Angers, sept enfants dont Béatrice décédée à 5 ans



La maison qui nous a vus naître

besogne. C'est alors que notre père, Aurèle, connut très tôt le métier d'agriculteur. Il possédait une érablière. En 1923, le 16 janvier, il épousa Rose Angers. À l'époque, les travaux s'exécutaient à l'aide de chevaux. L'électricité fit son apparition en 1947.

Notre mère décédait en décembre 1967 et papa en septembre 1973. À tour de rôle, nous avons collaboré aux travaux de la ferme: le temps des foins, la récolte du grain, le battage, le temps de sucres, etc.

Que de bons souvenirs nous gardons de nos parents! La prière et le chapelet en famille faisaient partie du quotidien. Nous en sommes fiers et nous devons continuer à vivre cette foi qui les caractérisait.

En 1959, nos parents s'achetèrent une résidence au village de Saint-Norbert où ils vécurent encore quelques années.

À tous les organisateurs du 150e anniversaire de fondation de Saint-Norbert, nous souhaitons un franc succès!

6e génération: Pierre Bouffard, arrière, arrière grand-père, est né le 24 octobre 1810, marié à Françoise Prémont le 4 octobre 1831. Ils eurent 12 enfants dont Louis.

7e: Louis Bouffard, arrière grand-père, né vers 1832, s'est marié à Marguerite Angers. Ils demeurèrent à Saint-Norbert, premier rang de Chester. Le 18 juin 1891, Louis Bouffard obtint gratuitement du Département de la Couronne 100 acres de terre, parce qu'il avait 12 enfants vivants dont Henry.

8e: Henry Bouffard, grand-père, né à Sainte-Hélène, s'est marié à Eveline Légaré. Ils allèrent travailler à Broad Brook, États-Unis où naquit notre père Aurèle. Celui-ci avait deux ans lorsqu'ils revinrent à Saint-Norbert, route Trotter Mills. Notre grand-père fut terrassé à l'âge de 47 ans 11 mois encore en pleine activité et grand-maman se retrouva seule avec la



En avant: Fernand, Rose Angers, Aurèle Bouffard, Mariette; en arrière: René (décédé le 12 octobre 1987 à l'âge de 54 ans), Raymond, Jean-Paul (décédé le 17 juin 1993 à l'âge de 63 ans) et André



Thérèse et Fernand, jubilé de rubis (Nos enfants organisèrent une magnifique fête en notre honneur. Parents et amis se sont rassemblés pour célébrer avec nous)

Moi, Fernand, fils d'Aurèle Bouffard et de Rose Angers, suis natif de Saint-Norbert. En 1948, je fis l'acquisition de ma ferme, sise au Premier rang Est de Saint-Norbert, appartenant jadis à M. Henri Laurendeau. Celui-ci avait lui-même construit sa maison.

En 1950, le 12 août, j'unissais ma destinée à Thérèse Leblanc, fille d'Elzéar Leblanc et d'Angéline Bourassa de Saint-Fortunat.

Que de belles années nous avons vécues dans ce coin pittoresque de la région des Bois-Francis! Je pratiquais l'agriculture, Thérèse me secondait. À l'époque, les travaux s'effectuaient à l'aide de chevaux. En 1967, j'ai acheté mon premier tracteur et un deuxième suivit peu après. Ceux-ci remplacèrent mes chevaux.

Toute la famille a pu jouir de l'air pur



Notre famille: Réjean, Guylaine, Normande, Thérèse, Fernand, Diane, Yvan et Sylvie

et du calme de la campagne, s'adonnant aux divers sports saisonniers: la bicyclette, les randonnées en moto, le ski et les fameuses glissades.

En 1987, nos garçons firent l'acquisition de notre ferme. Ils possèdent maintenant un gros troupeau de race Simmentale.

Nous vous présentons notre famille: quatre filles, deux garçons: Normande, Yvan, Réjean, Sylvie, Diane et Guylaine et 14 petits-enfants.

Nous avons grandement apprécié l'aide précieuse apportée à la ferme par chacun de nos enfants et cela malgré leurs études.

Quant à moi, Thérèse, je ne puis laisser passer sous silence le souvenir inoubliable que je conserve de mes trente années consacrées à l'éducation dont plusieurs à Saint-Norbert. Les



Notre premier petit-fils: Billy Bouffard

connaissances que j'avais acquises, j'aimais les transmettre à la classe écolière que j'ai tant aimée.

Nous, Thérèse, Fernand et les enfants offrons nos meilleurs vœux à toute la population de Saint-Norbert à l'occasion du 150^e anniversaire de fondation et bons succès!



Nos adorables petits-enfants: En avant: Myriam (quatre mois) 1^{ère} rangée: Marie-Catherine, Olivier, Anne-Andrée, Samuel; 2^e rangée: Steven, Jessy, Jean-François, Michaël, Brian; 3^e rangée: Annie, Kevin et Dave



Maison où nous avons grandi

famille Joseph BOUFFARD et Dorilda BOULANGER



Mariage de Joseph et Dorilda



Dorilda et Joseph en 1972



En avant: Thérèse, Rachel, Marcel, Bernadette; en arrière: Gérard, Joseph, Dorilda, Rose-Éva

Joseph Bouffard, né le 9 août 1890, est le fils d'Odilon Bouffard et d'Hélène Boulay. Il a épousé le 16 février 1920 Dorilda Boulanger, née le 18 septembre 1891, qui était la fille de Georges Boulanger et d'Émilie Nolin; ils eurent sept enfants:

Gérard (né le 22 février 1921), Pauline (née le 18 mai 1922), Rose-Éva (née le 30 avril 1924), Thérèse (née le 29 janvier 1926), Bernadette (née le 29 septembre 1927), Rachel (née le 2 décembre 1929) et Marcel (né le 29 décembre 1932).

Jos et Dorilda vécurent sur la ferme paternelle durant deux ans; ils sont descendus au village de Saint-Norbert en 1923. Il a été cordonnier et scellier puis ensuite sacristain de 1928 à 1968.

Le 29 décembre 1968, Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet, a remis à Joseph la "Médaille du Mérite Diocésain" comme récompense de son travail apostolique et de son dévouement envers sa paroisse. En 1971, le couple déménagea au Foyer Saint-Eusèbe, où ils vécurent heureux. Joseph continua son métier de sacristain au foyer. Ils lui ont remis une plaque souvenir. Dorilda décéda à l'âge de 82 ans 9 mois le 6 juin 1974 et Joseph la rejoignit le 22 juin 1984 à l'âge de 93 ans 10 mois.



Joseph, remise de sa plaque le 9 août 1980

